SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

Proceedings of the Standing Senate Committee on

ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

Chair:
The Honourable ROSA GALVEZ

Monday, April 8, 2019

Issue No. 59

Thirteenth and fourteenth meetings:

Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'

ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Présidente :
L'honorable ROSA GALVEZ

Le lundi 8 avril 2019

Fascicule nº 59

Treizième et quatorzième réunions :

Projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54662-54668

STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Rosa Galvez, *Chair*

The Honourable Michael L. MacDonald, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Carignan, P.C.
Cordy
* Day
(or Mercer)
Duncan
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
LaBoucane-Benson
Massicotte
Mockler
Neufeld
Patterson
Richards
Seidman
Simons
* Smith
(or Martin)
Woo
* Woo
(or Saint-Germain)

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Duncan replaced the Honourable Senator McCallum (*April 8, 2019*).

The Honourable Senator Carignan, P.C., replaced the Honourable Senator Maltais (*April 5, 2019*).

The Honourable Senator Simons replaced the Honourable Senator McCoy (*April 4, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Présidente : L'honorable Rosa Galvez

Vice-président : L'honorable Michael L. MacDonald

et

Les honorables sénateurs :

Carignan, C.P.
Cordy
* Day
(ou Mercer)
Duncan
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
LaBoucane-Benson
Massicotte
Mockler
Neufeld
Patterson
Richards
Seidman
Simons
* Smith
(ou Martin)
Woo
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Duncan a remplacé l'honorable sénatrice McCallum (*le 8 avril 2019*).

L'honorable sénateur Carignan, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 5 avril 2019*).

L'honorable sénatrice Simons a remplacé l'honorable sénatrice McCoy (*le 4 avril 2019*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

VANCOUVER, Monday, April 8, 2019
(117)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:01 a.m., in Crystal Pavilion Ballroom A, Pan Pacific Hotel, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carignan, P.C., Cordy, Duncan, Galvez, MacDonald, Neufeld, Patterson, Simons and Woo (9).

In attendance: Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its examination of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

WITNESSES:

Eagle Spirit Energy Holding Ltd.:

Calvin Helin, Chairman and President.

As an individual:

Vivian Krause, Writer.

Teck Resources Limited:

Sheila Risbud, Director, Government Affairs;

Mark Freberg, Director, Permitting and Closure.

First Nations Energy and Mining Council:

Robert Phillips, First Nations Summit Task Group Member, First Nations Leadership Council;

Karen Campbell, Counsel.

Independent Contractors and Businesses Association of British Columbia:

Tim McEwan, Senior Vice President.

BC Chamber of Commerce:

Val Litwin, President and Chief Executive Officer;

Dan Baxter, Director, Policy Development, Government and Stakeholder Relations.

PROCÈS-VERBAUX

VANCOUVER, le lundi 8 avril 2019
(117)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 1, dans la pièce Crystal Pavilion Ballroom A de l'Hôtel Pan Pacific, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Cordy, Duncan, Galvez, MacDonald, Neufeld, Patterson, Simons et Woo (9).

Également présents : Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Eagle Spirit Energy Holding Ltd. :

Calvin Helin, président du conseil et président.

À titre personnel :

Vivian Krause, auteure.

Teck Resources Limited :

Sheila Risbud, directrice, Affaires gouvernementales;

Mark Freberg, directeur, Permis et planification de la fermeture.

First Nations Energy and Mining Council :

Robert Phillips, membre du Groupe de travail du Sommet des Premières Nations, Conseil des leaders des Premières Nations;

Karen Campbell, avocate.

Independent Contractors and Businesses Association of British Columbia :

Tim McEwan, vice-président principal.

BC Chamber of Commerce :

Val Litwin, président et chef de la direction;

Dan Baxter, directeur, Élaboration des politiques, des relations gouvernementales et avec les intervenants.

As an individual:

Jackie Lerner.

Nation Gitxaala:

James Herbert, Manager, Regulatory Affairs.

Mr. Helin and Ms. Krause made statements and answered questions.

At 9:18 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 9:20 a.m., the committee resumed.

Ms. Risbud, Ms. Campbell and Mr. Phillips made statements and, together with Mr. Freberg, answered questions.

At 10:16 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 10:32 a.m., the committee resumed.

Mr. Litwin and Mr. McEwan made statements and, together with Mr. Baxter, answered questions.

At 11:18 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 11:24 a.m., the committee resumed.

Mr. Herbert and Ms. Lerner made statements and answered questions.

At 12:09 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

VANCOUVER, Monday, April 8, 2019
(118)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 1:05 p.m., in Crystal Pavilion Ballroom A, Pan Pacific Hotel, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carignan, P.C., Cordy, Duncan, Galvez, MacDonald, Mockler, Neufeld, Patterson, Simons and Woo (10).

In attendance: Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its examination of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

À titre personnel :

Jackie Lerner.

Nation Gitxaala :

James Herbert, directeur des affaires réglementaires.

M. Helin et Mme Krause font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 9 h 18, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 9 h 20, la séance reprend.

Mmes Risbud et Campbell et M. Phillips font chacun une déclaration et, avec M. Freberg, répondent aux questions.

À 10 h 16, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 10 h 32, la séance reprend.

MM. Litwin et McEwan font chacun une déclaration et, avec M. Baxter, répondent aux questions.

À 11 h 18, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 11 h 24, la séance reprend.

M. Herbert et Mme Lerner font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 12 h 9, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

VANCOUVER, le lundi 8 avril 2019
(118)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 13 h 5, dans la pièce Crystal Pavilion Ballroom A de l'Hôtel Pan Pacific, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Cordy, Duncan, Galvez, MacDonald, Mockler, Neufeld, Patterson, Simons et Woo (10).

Également présents : Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

WITNESSES:

Wilderness Committee:

Peter McCartney, Climate Campaigner.

Stand.earth:

Tzeporah Berman, International Program Director.

Resource Municipalities Coalition:

Rob Fraser, Co-Chair, Mayor of the District of Taylor.

The Fraser Institute:

Bruce Pardy, Senior Fellow, Professor of Law, Queen's University.

FortisBC:

David Bennett, Director, Communications and External Relations.

Mr. McCartney and Ms. Berman each made statements and answered questions.

At 2:09 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 2:13 p.m., the committee resumed.

Mr. Fraser, Mr. Pardy and Mr. Bennett made statements and answered questions.

At 2:55 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

TÉMOINS :

Wilderness Committee :

Peter McCartney, responsable de la campagne sur le climat.

Stand.earth :

Tzeporah Berman, directrice des programmes internationaux.

Resource Municipalities Coalition :

Rob Fraser, coprésident, maire du district de Taylor.

Institut Fraser :

Bruce Pardy, agrégé supérieur de recherches, professeur de droit, Université Queen's.

FortisBC :

David Bennett, directeur, Communications et relations externes.

M. McCartney et Mme Berman font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 14 h 9, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 14 h 13, la séance reprend.

MM. Fraser, Pardy et Bennett font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 14 h 55, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Maxime Fortin

Clerk of the Committee

EVIDENCE

VANCOUVER, Monday, April 8, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts met this day at 8:01 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

My name is Rosa Galvez. I am a senator from Quebec, and I am the chair of this committee.

I will now ask my colleagues around the table to introduce themselves.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, B.C.

Senator Woo: Yuen Woo, British Columbia.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta.

Senator Cordy: Jane Cordy, Nova Scotia.

Senator Duncan: Pat Duncan, Yukon.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

The Chair: I want to take this opportunity to introduce the library analysts, Jesse Good and Sam Banks, and the clerk of the committee, Maxime Fortin.

I see our colleague Senator Carignan from Quebec is arriving.

Today, we are continuing our study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts.

Before I give the floor to our guest, I want to stress that witnesses must address the issues in Bill C-69, not other bills

TÉMOIGNAGES

VANCOUVER, le lundi 8 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 8 h 1, pour examiner ce projet de loi.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je suis Rosa Galvez, sénatrice du Québec et présidente du comité.

Je demanderais aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Woo : Yuen Woo, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Duncan : Pat Duncan, du Yukon.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

La présidente : Je saisis cette occasion pour vous présenter les analystes de la Bibliothèque du Parlement, Jesse Good et Sam Banks, ainsi que la greffière du comité, Maxime Fortin.

Je vois que le sénateur Carignan, notre collègue du Québec, vient tout juste d'arriver.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Avant de donner la parole à notre premier témoin, je veux préciser que les témoins doivent s'en tenir aux questions traitées

and not other areas that are not covered by Bill C-69. We want this hearing to be as efficient as possible.

With that, I will introduce our first panel. From Eagle Spirit Energy Holding Limited, Calvin Helin, Chairman and President, and Vivian Krause, Writer.

Go ahead, Mr. Helin.

Calvin Helin, Chairman and President, Eagle Spirit Energy Holding Ltd.: [*Editor's Note: Indigenous language spoken*]. Thank you very kindly, Madam Chair, for the invitation to present today on an important bill to Indigenous people in Canada.

I will quickly introduce our project. Eagle Spirit Energy represents an energy corridor project that is currently supported by 35 First Nations. We are teamed with the four major pipeline unions that represent about 330,000 workers in Canada. We are proposing an energy corridor from Fort McMurray to Lax Kw'alaams, the community I am from, on the northern coast of British Columbia.

The reason this project was started initially was because the First Nations along the route were concerned about the environmental impacts of Northern Gateway. This project that we have been pursuing for six years will be 85 per cent equity owned by First Nations, without any government support. Underlying the philosophy of First Nations, most communities typically represent 90 per cent unemployment in the communities.

For most people in the Western world, the Great Depression ended in about 1939, or whenever it was, but it has never ended in First Nations.

The kinds of social dysfunction, lack of economic opportunities and the debt slavery that government policy has put First Nations into would shock any other country in the world. To hear our Prime Minister saying that he will solve all our problems when virtually nothing has been done, and in actual fact when Indigenous people are trying to solve their own problems, bills like this one and Bill C-48 are seen as barriers to our solving our own problems.

The Chair: We are discussing Bill C-69.

Mr. Helin: I just mentioned it because these two bills together are seen by First Nations as being highly obstructionist. The environmentalists are seen by First Nations as a group of people who have no connection with their traditional territory. The territory I am from has been there for at least 13,000 years.

dans le projet de loi C-69 et qu'ils ne doivent pas parler d'aspects qui ne sont pas visés par le projet de loi C-69. Nous voulons que cette réunion soit aussi efficace que possible.

Je vous présente maintenant notre premier groupe de témoins : M. Calvin Helin, président et chef de direction d'Eagle Spirit Energy Holding Ltd., et Mme Vivian Krause, auteure.

Monsieur Helin, vous avez la parole.

Calvin Helin, président du conseil et président, Eagle Spirit Energy Holding Ltd. : [*Note de la rédaction : Le témoin s'exprime dans une langue autochtone.*] Madame la présidente, je vous remercie beaucoup de m'avoir invité à témoigner au sujet d'un projet de loi qui revêt une grande importance pour les peuples autochtones du Canada.

Je vous présente notre projet rapidement. Eagle Spirit Energy est un projet de corridor énergétique qui, à l'heure actuelle, bénéficie de l'appui de 35 Premières Nations. Nous collaborons avec les 4 principaux syndicats de travailleurs du pipeline qui représentent environ 330 000 travailleurs canadiens. Nous proposons l'établissement d'un corridor énergétique sur la côte Ouest de la Colombie-Britannique qui relierait Fort McMurray à Lax Kw'alaams, la collectivité dont je suis originaire.

Au départ, ce projet a été lancé parce que les Premières Nations situées le long du tracé s'inquiétaient des répercussions environnementales de Northern Gateway. Nous travaillons depuis 6 ans à ce projet; les Premières Nations en détiendront 85 p. 100 des intérêts, sans aucune aide gouvernementale. En raison de la philosophie à l'égard des Premières Nations, le taux de chômage dans la plupart des communautés atteint généralement 90 p. 100.

Pour la majorité des gens du monde occidental, la Grande Dépression s'est terminée vers l'année 1939, mais, pour les Premières Nations, elle n'a jamais pris fin.

Dysfonctionnement social, absence de débouchés économiques et servitude au moyen de la dette : voilà le sort que les politiques gouvernementales ont réservé aux Premières Nations. Tout autre pays en serait consterné. Le premier ministre affirme qu'il réglera tous nos problèmes, mais pratiquement rien n'est fait. Ce sont les peuples autochtones qui tentent de régler eux-mêmes leurs problèmes. D'ailleurs, les projets de loi comme celui-ci et le projet de loi C-48 sont perçus comme des obstacles qui nous empêchent de régler nos propres problèmes.

La présidente : Nous discutons aujourd'hui du projet de loi C-69.

M. Helin : Je le mentionne, car selon les Premières Nations, ces deux projets de loi sont de grands obstacles. Aux yeux des Premières Nations, les environnementalistes sont des personnes qui n'ont aucun lien avec leur territoire ancestral. Le territoire d'où je viens existe depuis au moins 13 000 ans.

To have environmentalists parachute in and seek to dictate policy in our traditional territory is obscene as is this kind of government policy. Our chiefs are represented through a council of chiefs. It is seen to interfere with decisions that tribal leaders have to make in their traditional territories to solve their own problems.

Nous trouvons scandaleux que des environnementalistes soient déployés sur nos terres ancestrales pour y dicter des politiques, tout comme nous trouvons scandaleux ce genre de politique gouvernementale. Nos chefs sont représentés par un conseil des chefs, qui estime que cela fait obstacle aux décisions qui doivent être prises par les chefs tribaux pour résoudre leurs propres problèmes.

We have been looking after the environment in our territories for 13,000 years. We don't need any latte-slurping rich kid flying in from the city and telling us what to do in our traditional territories. Most of you people probably have never been up in our territory. You don't know what we're talking about.

Nous protégeons l'environnement dans nos territoires depuis 13 000 ans. Nous n'avons pas besoin que de riches gens de la ville viennent nous dire quoi faire sur nos terres ancestrales. La majorité d'entre eux n'ont jamais mis les pieds sur nos terres. Ils n'ont aucune idée de ce dont nous parlons.

Having got into this project and having been involved in it for such a long time, we have created a project that would greatly simplify and provide a higher standard of environmental protection than anything the federal government is proposing. It is something that needs to be paid attention to.

Comme nous participons depuis de nombreuses années à ce projet, nous savons qu'il simplifierait grandement le processus de protection environnementale et assurerait des normes de protection environnementale nettement supérieures à celles qui sont proposées par le gouvernement. C'est une chose qui doit être considérée avec attention.

In the current situation in the energy industry we're having to ship our energy down to the Gulf of Mexico, either by train or by railroad. That environmental footprint or CO_2 footprint is five to ten times simply shipping it out to the West Coast and to other markets.

À l'heure actuelle, dans l'industrie énergétique, nous devons expédier nos ressources par chemin de fer vers le golfe du Mexique. Cela représente une empreinte écologique qui est de 5 à 10 fois plus élevée que si ces ressources étaient simplement expédiées vers la côte Ouest et d'autres marchés.

As well, we are looking at trying to solve the world's CO_2 problems as a Canadian problem when it's a world problem. When I say that, what I mean is that we only produce about 1.6 per cent of the CO_2 in the world. The countries of China and India alone are projected to be increasing their CO_2 output by potentially 30 per cent of world output.

De plus, le Canada tente de résoudre à lui seul les problèmes mondiaux liés au CO_2, mais tous les pays en sont responsables. Ce que j'essaie de dire, c'est que le Canada n'est responsable que d'environ 1,6 p. 100 des émissions de CO_2 dans le monde, alors que l'on estime que les émissions de CO_2 de pays comme la Chine et l'Inde représenteront possiblement, à elles seules, 30 p. 100 des émissions à l'échelle mondiale.

With 48-inch LNG pipelines to the West Coast and with that product going to either China or India, we could reduce the CO_2 footprint in the world by half of Canada's current CO_2 footprint.

Si nous avons des pipelines de gaz naturel liquéfié de 48 pouces vers la côte Ouest et que l'énergie est ensuite acheminée vers la Chine ou l'Inde, nous pourrons réduire l'empreinte carbone dans le monde d'une valeur équivalente à la moitié de l'empreinte carbone du Canada.

We have proposed more stringent environmental regulations than are being proposed under any Canadian law right now. This has been done by the chiefs. What the council of chiefs has clearly said they don't want is a standing given to anybody that has no skin in their traditional territory. It's felt that Bill C-69 does that.

Les chefs ont proposé des règlements environnementaux plus rigoureux que tous ceux qui sont actuellement proposés en vertu des lois canadiennes. Or, ce que le conseil des chefs a clairement dit ne pas vouloir, c'est qu'un droit de participation soit accordé à des personnes qui n'ont aucun lien avec le territoire ancestral. Selon le conseil, c'est exactement ce que prévoit le projet de loi C-69.

Indigenous people face a problem with the way most Western countries were settled by colonial governments pushing the Indigenous populations, whether it was Africa, India or North America, on to the worst pieces of land, taking away their abilities to be self-reliant, passing laws that prevented them from basically competing in the economy, and putting them in a debt

Le problème auquel les peuples autochtones font face, c'est que la colonisation de la plupart des pays occidentaux a été faite par des gouvernements coloniaux qui ont repoussé les populations autochtones — que ce soit en Afrique, en Inde ou en Amérique du Nord — vers les pires terres. Ils leur ont enlevé leur capacité d'être autonomes, ils ont adopté des lois qui

slavery situation where their entire sources of income came from the federal government.

Clarence Louie, a chief from British Columbia, has said that the best social program is a job. First Nations in Alberta, along with the rest of the Albertans, have lost hundreds of thousands of jobs. The opportunity to create economic development within the traditional territories of most communities is contingent upon holistically balanced natural resource development. First Nations can look after their own lands. They don't need a government, located thousands of miles away, with people who have no idea what is going on in their territory dictating to them what their rules should be.

Collectively First Nations are going to be making written submissions to the United Nations Committee on Indigenous Rights, basically stating that the Canadian government, with Bill C-69 and Bill C-48, is breaching their fundamental rights as protected by the United Nations declaration. I don't know if this committee understands, or maybe you do, but I don't think there is a lot of understanding in Ottawa about how not only the Indigenous community but the entire Western Canada, whose economy is based on natural resource development, feel alienated by the laws being passed.

Some 300 First Nations are organizing with the three western provinces and the two northern territories, the signing of a natural resources accord among the First Nations and the western provinces. This bill and Bill C-48 aren't an Alberta problem. They're a Western Canada and a Northern Canada problem because the people that live in those areas feel their only source of an economic future is being attacked by elitists from large cities.

Did I only have five minutes?

The Chair: Yes.

Mr. Helin: I will stop there. Thank you.

The Chair: Thank you. Ms. Krause.

[*Translation*]

Vivian Krause, Writer, as an individual: Good afternoon. I will be making my comments in English, but I will gladly answer questions in either English or French.

les empêchent de se tailler une place dans l'économie et ils les ont mises dans une situation de servitude où toutes leurs sources de revenus proviennent du gouvernement fédéral.

Clarence Louie, un chef de la Colombie-Britannique, a dit qu'un emploi est le meilleur programme social qui soit. Les Premières Nations de l'Alberta, tout comme le reste de la population albertaine, ont perdu des centaines de milliers d'emplois. La possibilité de développer l'économie dans les territoires traditionnels de la plupart des communautés dépend d'une exploitation holistique et équilibrée des ressources naturelles. Les Premières Nations peuvent s'occuper de leurs propres terres. Elles n'ont pas besoin qu'un gouvernement situé à des milliers de kilomètres leur envoie des gens qui n'ont aucune idée de ce qui se passe sur leur territoire pour y dicter leurs règles.

Ensemble, les Premières Nations vont présenter des mémoires au comité des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui diront essentiellement que, avec les projets de loi C-69 et C-48, le gouvernement canadien viole les droits fondamentaux des peuples autochtones qui sont protégés par la déclaration des Nations Unies. Je ne sais pas si le comité le comprend, peut-être que oui, mais je ne crois pas qu'Ottawa comprenne bien à quel point la population autochtone, mais aussi tout l'Ouest du Canada — dont l'économie est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles —, se sentent lésés par les lois qui sont adoptées.

Quelque 300 Premières Nations, avec les trois provinces de l'Ouest et les deux territoires du Nord, sont en train de préparer un accord en matière de ressources naturelles entre les Premières Nations et les provinces de l'Ouest. Le présent projet de loi et le projet de loi C-48 ne sont pas un problème pour l'Alberta. Ils concernent l'Ouest et le Nord du Canada, car les populations qui y vivent ont l'impression que des élitistes de grandes villes s'en prennent à leur unique source de croissance économique pour l'avenir.

Je ne disposais que de cinq minutes, n'est-ce pas?

La présidente : Oui.

M. Helin : Je vais m'arrêter ici. Merci.

La présidente : Je vous remercie. C'est à vous, madame Krause.

[*Français*]

Vivian Krause, auteure, à titre personnel : Bonjour. Je ferai mes commentaires en anglais, mais je suis heureuse de répondre, soit en anglais ou en français.

[*English*]

I prepared to appear before you this morning by reading some of the submissions you have heard from other witnesses. I realized that your committee and the House of Commons committee as well have heard from more than a hundred witnesses. You have heard from oil companies, First Nations, environmentalists, industry associations, and even from a few other individual citizens such as myself.

I read as many of the submissions as I could, and I must say I was impressed by the breadth and the depth of the comments you have had on specific aspects of the bill. I was also surprised because many witnesses found improvements in it and found positive aspects. It's obvious a lot of work has already gone into this.

There's one thing, though, that I didn't see, and that's the one thing I would like to bring to your attention. One set of voices is having an influence on the development of this legislation and others. The one set of voices you haven't heard from and hasn't appeared before your committee is having an influence is the campaigns the environmental groups are participating in.

I have a couple of comments about those campaigns. The reason I think this is important is because, as you weigh the various views out have heard, many of which conflict, you will have to decide which suggestions you accept and which you don't. I think it's perhaps useful for you to know about some of the influences that you haven't heard from yet.

One of them is a campaign called The Tar Sands Campaign. As far as I can tell, every environmental group that appeared or made submissions is part of this campaign. If you were to Google it today, you would find a description on the website of the organization that has been running it. It's called CorpEthics and it looks very benign. Today you would read the description and it only says that this campaign is about educating citizens, but I want your committee to know that description has been rewritten. CBC reported about this in January, and after that the whole description of the campaign was rewritten.

I hope you have in front of you a document that shows what the original description of this campaign was and how it has changed. Other documents describe it, and I would have to say that I think the original description is more consistent with the other documents than this one.

This is important because the purpose of this campaign is to landlock Canadian oil. One of the ways that these groups are going about it is by getting changes in the legislation that would make it more difficult for the infrastructure projects needed for

[*Traduction*]

En vue de ma comparution de ce matin, je me suis préparée en lisant certains des témoignages que vous avez entendus. Je me suis rendu compte que votre comité et celui de la Chambre des communes ont entendu plus d'une centaine de témoins. Vous avez entendu des représentants de sociétés pétrolières, des Premières Nations, d'associations de l'industrie, ainsi que des environnementalistes et même quelques personnes à titre personnel, comme moi.

J'ai lu autant de témoignages que j'ai pu, et je dois dire que j'ai été impressionnée par la portée et la profondeur des commentaires reçus sur des aspects précis du projet de loi. J'ai également été surprise, car de nombreux témoins y ont trouvé des améliorations et des aspects positifs. Il est manifeste que beaucoup de travail a été accompli à cet égard.

Cependant, il y a une chose que je n'ai pas vue, et c'est sur cela que je souhaite attirer votre attention. Il y a des voix qui ont une influence sur l'élaboration de cette mesure législative et d'autres projets de loi. Ces voix, qui ne sont pas venues s'exprimer devant le comité, mais qui ont une influence, ce sont les campagnes auxquelles participent les groupes environnementalistes.

J'ai quelques commentaires à formuler au sujet de ces campagnes. La raison pour laquelle je crois que c'est important, c'est que, lorsque vous évaluerez les différents points de vue qu'on vous a présentés — dont bon nombre sont opposés —, vous devrez choisir les suggestions que vous accepterez et celles que vous rejetterez. Je pense que ce serait utile que vous connaissiez certaines des influences que vous n'avez pas encore entendues.

L'une de ces influences est la Tar Sands Campaign, soit la campagne contre les sables bitumineux. À ma connaissance, tous les groupes environnementaux qui ont comparu ou qui ont présenté des mémoires y participent. Si vous cherchiez aujourd'hui dans Google, vous en trouveriez une description sur le site web de l'organisation qui la dirige. Il s'agit de CorpEthics. La description paraît très inoffensive; maintenant, elle dit seulement que la campagne vise à sensibiliser la population. Toutefois, je veux que le comité sache que la description a été reformulée. CBC en a parlé en janvier dernier, et par la suite, toute la description de la campagne a été réécrite.

J'espère que vous avez devant vous un document qui présente la description initiale de la campagne et la façon dont elle a été modifiée. D'autres documents la décrivent, et je dois dire que, selon moi, la description d'origine est plus cohérente avec les autres documents que celui-ci.

C'est important, car l'objectif de la campagne est d'enclaver le pétrole canadien. L'une des façons dont ces groupes s'y prennent est en faisant en sorte que, grâce à des modifications législatives, il devienne plus difficile pour les projets d'infrastructure

our country to be able to break the U.S. monopoly on our oil that has been keeping us over a barrel.

I wanted to draw to your attention the difference between the description of that campaign, as it stands now, publicly, and what it was like before CBC's Wendy Mesley reported about it on "The Weekly."

There were three significant things. First, the entire admission about how this was about influencing the price of oil by keeping Canadian oil out of global markets was removed. The role of the funders was removed, and the admission that this campaign had influenced the 2015 federal election was also removed.

Second, I would like to mention, and I will close with this, is that nearly all of the environmental groups have some common sources of funding. In the case that I gave you an example of, one of the common sources is a foundation called the Gordon and Betty Moore Foundation. I gave you some information about the funding that this organization has provided. It's significant because this organization, like all of the funders, has an agenda. That's one thing that is important to note and, second, the money involved here is big. The Moore foundation, for example, has spent $267 million in Canada; $234 million of that has gone to activist groups or more than 500 payments for an average of a half a million dollars each: a half a million dollars.

Just to put that into perspective, I have one more number for you. Mr. Helin's organization last year started a GoFundMe to raise money to fight Bill C-48. It took my friend's group nine months, 435 donors, and they didn't even get to $50,000. That group of First Nations, in nine months and more than 400 donors, didn't even get to one-tenth of the average size of a grant from the Moore foundation. His group barely raised $50,000. Coastal First Nations who also appeared before your committee got $25 million from one funder. This is just to let your committee know the magnitude of the money involved and of not only the cash but the courage of First Nations who are looking for a regulatory framework that will help them and what they are up against.

I want to mention, too, that I have circulated a short document on the Moore foundation. I will leave this file with the clerk. It has documentation on every one of those 500 payments, as well as another file with the very detailed analyses that I have done.

I will answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much.

nécessaires à notre pays de briser le monopole des États-Unis sur le pétrole canadien, monopole qui nous tient à leur merci.

Je souhaite attirer votre attention sur la différence entre la description actuelle de cette campagne — celle que le public peut lire — et celle qui existait avant qu'il en soit question lors d'une entrevue diffusée dans le cadre de l'émission *The Weekly*, animée par Wendy Mesley sur CBC.

Il y avait trois principaux éléments. D'abord, on a retiré toute la partie où l'on admettait que l'objectif était d'influencer le prix du pétrole en faisant en sorte que le pétrole canadien ne se trouve pas sur les marchés mondiaux. On a enlevé le rôle des bailleurs de fonds, de même que la mention que cette campagne avait influencé les élections fédérales de 2015.

Ensuite, je dirais aussi — et je terminerai là-dessus — que presque tous les groupes environnementaux ont quelques sources de financement communes. Dans l'exemple que j'ai donné, l'une des sources communes est la fondation Gordon et Betty Moore. Je vous ai donné certains renseignements au sujet du financement que cette fondation a offert. C'est important, car, comme l'ensemble des bailleurs de fonds, cet organisme a un programme. C'est un élément qu'il est important de souligner, en plus du fait que les sommes dont on parle sont considérables. La fondation Moore, par exemple, a dépensé 267 millions de dollars au Canada; de ce montant, 234 millions de dollars sont allés à des groupes militants, soit plus de 500 versements d'un demi-million de dollars chacun en moyenne; je dis bien un demi-million de dollars.

Aux fins de comparaison, voici d'autres chiffres. L'année dernière, l'organisation de M. Helin a lancé une campagne GoFundMe afin d'amasser des fonds pour s'opposer au projet de loi C-48. Après neuf mois et 435 donateurs, le groupe de mon ami n'avait même pas réussi à amasser 50 000 $. Après neuf mois et plus de 400 donateurs, ce groupe des Premières Nations n'avait même pas réussi à amasser le dixième de la somme moyenne versée par la fondation Moore. Son groupe a amassé à peine 50 000 $. Les Premières Nations côtières qui ont également comparu devant votre comité ont reçu 25 millions de dollars d'un seul bailleur de fonds. Je vous fournis ces chiffres pour donner à votre comité une idée de l'ampleur des sommes concernées, mais aussi du courage des Premières Nations qui souhaitent un cadre réglementaire qui les aidera, ainsi que de ce qu'elles doivent affronter.

Je souhaite également mentionner que j'ai fait circuler un bref document sur la fondation Moore. Je le laisserai à la greffière. Vous y trouverez des renseignements au sujet de chacun des 500 versements, de même qu'un autre dossier comprenant les analyses très détaillées que j'ai effectuées.

Je vais répondre à toutes vos questions.

La présidente : Merci beaucoup.

The Chair: We will start with the deputy chair, who has given his spot to Senator Neufeld.

Senator Neufeld: Thank both of you for being here today and for bringing us some very important information. I have a number of questions for Mr. Helin.

Are any of the 35 First Nations, who are part of Eagle Spirit, involved in any other oil and gas activity in either Alberta or British Columbia?

Mr. Helin: There is a huge community of First Nations involved in the petroleum industry both in northwest B.C. and in Alberta. In Alberta, there's an organization called the Indian Resource Council that represents about 130 First Nations. In the oil sands alone, First Nations companies were doing over a billion dollars a year in revenue from providing services to the oil sands.

Senator Neufeld: Second, I want to talk a bit about consultation because the government always talks about the great consultation they do.

I would like to hear your viewpoint on the consultation that they had with First Nations on the coast.

Mr. Helin: Perhaps I could stretch that back a little further. In our traditional territory, which I can speak most about, our First Nations, the Lax Kw'alaams, has nine tribes. Their territories on the coast start at the Alaska border and go south about 150 kilometres. Without anybody actually ever visiting our community, the Great Bear Rainforest was created.

We're just as much in favour of protecting the animals and the wildlife as anybody else. My uncle, the late Lawrence Helin, was the chief of the Gits'iis tribe. He and his tribe basically agreed to earmark their territory for the Khutzeymateen Grizzly Bear Sanctuary, the largest grizzly bear sanctuary in the world.

In relation to the Great Bear Rainforest, not once did anyone ever meet with anybody from our community. The chiefs were very incensed to later read that Tzeporah Berman was bragging in her autobiography that she dreamed up the name of the Great Bear Rainforest while sitting in a cheap Italian restaurant in San Francisco. An environmental group published an article that pictured a whole bunch of non-Indigenous people from the large cities of North America. The caption under the article was, "Architects of the Great Bear Rainforest."

La présidente : Nous allons commencer par le vice-président, qui a donné sa place au sénateur Neufeld.

Le sénateur Neufeld : Merci à vous deux d'être ici aujourd'hui et de nous fournir des renseignements très précieux. J'ai un certain nombre de questions pour M. Helin.

Parmi les 35 Premières Nations qui prennent part au projet Eagle Spirit Energy, y en a-t-il qui participent à toute autre activité pétrolière ou gazière en Alberta ou en Colombie-Britannique?

M. Helin : Il y a une énorme communauté des Premières Nations qui participe à l'industrie pétrolière dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique et en Alberta. En Alberta, le Conseil des ressources indiennes est une organisation qui représente environ 130 Premières Nations. Seulement dans l'industrie des sables bitumineux, des entreprises des Premières Nations généraient un revenu annuel de plus de 1 milliard de dollars en fournissant des services à l'industrie.

Le sénateur Neufeld : Ensuite, j'aimerais parler un peu des consultations. On entend toujours le gouvernement parler des consultations formidables qu'il mène.

J'aimerais entendre votre point de vue sur les consultations que le gouvernement a menées auprès des Premières Nations côtières.

M. Helin : Je vais peut-être même aller plus loin. Sur notre territoire traditionnel, qui est celui que je connais le plus, notre Première Nation, les Lax Kw'alaams, a neuf tribus. Sur la côte, leur territoire commence à la frontière de l'Alaska et s'étend sur environ 150 kilomètres au sud. Sans que personne n'ait jamais visité notre communauté, la forêt pluviale de Great Bear a été créée.

Nous sommes autant en faveur de la protection des animaux et de la faune que n'importe qui d'autre. Mon oncle, le regretté Lawrence Helin, était le chef de la tribu des Gits'iis. Sa tribu et lui ont essentiellement accepté de destiner leur territoire au sanctuaire de grizzlys de Khutzeymateen, le plus grand sanctuaire de grizzlys du monde.

En ce qui concerne la forêt pluviale de Great Bear, personne n'est jamais venu consulter quiconque de notre communauté. Les chefs ont été très furieux d'apprendre plus tard que Tzeporah Berman se vantait, dans son autobiographie, d'avoir imaginé le nom de la forêt pluviale de Great Bear alors qu'elle était assise dans un petit restaurant italien à San Francisco. Un groupe environnemental avait publié un article qui présentait un tas de personnes non autochtones vivant dans de grandes villes d'Amérique du Nord. Sous la photo de l'article, on pouvait lire : « Les architectes de la forêt pluviale de Great Bear ».

The question that the chiefs had was: Where are the Indigenous architects? This whole idea of protecting the area up there was seen in retrospect to be part of the environmental campaign that has been essentially rammed down the throats of the local people. There has been very little consultation on anything.

Les chefs se demandaient où se trouvaient les architectes autochtones. Avec le recul, on s'est aperçu que l'idée de protéger ce territoire faisait partie de la campagne environnementale qui a été pratiquement imposée à la population locale. Très peu de consultations ont été menées sur quoi que ce soit.

In the case of Bill C-48, the Lax Kw'alaams First Nation has filed already a writ to quash Bill C-48. The rest of the First Nations will file a writ to do the same if it becomes law. Likely, the same approach will be taken to Bill C-69.

Dans le cas du projet de loi C-48, la Première Nation des Lax Kw'alaams a déjà demandé une injonction afin de faire annuler la mesure législative. Les autres Premières Nations présenteront une demande d'injonction pour faire la même chose si jamais le projet de loi est adopté. On adoptera probablement la même approche en ce qui concerne le projet de loi C-69.

Senator Neufeld: Could I just ask one question of Ms. Krause?

Le sénateur Neufeld : Puis-je poser une seule question à Mme Krause?

The Chair: Yes.

La présidente : Oui.

Senator Neufeld: You explained very well how the group of environmentalists have changed their tune a bit, but actually the same goal was to shut down the oil sands and to shut down natural resource development in Western Canada specifically.

Le sénateur Neufeld : Vous avez très bien expliqué la façon dont le groupe d'environnementalistes a changé son discours. Toutefois, l'objectif est demeuré le même, soit de mettre fin à l'exploitation des sables bitumineux et des ressources naturelles dans l'Ouest du Canada, en particulier.

Are the funders the same? The funders were the Gordon and Betty Moore Foundation, Tides U.S.A. and some other large organizations. Are they still funding that group after they changed their wording of what they are doing?

Les bailleurs de fonds sont-ils les mêmes? C'était la fondation Gordon et Betty Moore, Tides U.S.A. et d'autres grandes organisations. Financent-ils toujours ce groupe même s'il a changé la description de ses activités?

Ms. Krause: The group that I mentioned is called CorpEthics. They changed that description in January. These grants happen yearly, so it's too soon to say.

Mme Krause : Le groupe dont j'ai parlé est CorpEthics. Il a changé la description en janvier. Les fonds sont versés annuellement, donc il est encore trop tôt pour le dire.

Senator Neufeld: I suspect, though, not to put words in your mouth, that it would be the same.

Le sénateur Neufeld : Mon intention n'est pas de répondre à votre place, mais je pense que ce serait les mêmes bailleurs de fonds.

Ms. Krause: I don't expect any changes in the funding, no.

Mme Krause : Il est vrai que je ne m'attends pas à ce qu'il y ait des changements à cet égard.

Senator Neufeld: Thank you.

Le sénateur Neufeld : Je vous remercie.

Ms. Krause: We know that the campaign is defined by the funders. CorpEthics was contracted to do what the funders had defined they wanted done, not the other way around.

Mme Krause : Nous savons que la campagne est définie par les bailleurs de fonds. CorpEthics a été embauchée par contrat afin de réaliser ce que les bailleurs de fonds souhaitaient, et non pas le contraire.

Senator Cordy: Thank you very much to both of you for being here this morning. It's nice to be on the West Coast, although I was up at three o'clock this morning.

La sénatrice Cordy : Merci à vous deux d'être des nôtres ce matin. C'est agréable d'être sur la côte Ouest, même si je me suis réveillée à 3 heures ce matin.

Mr. Helin, my first question is for you. Thank you very much for your testimony. I agree that the Indigenous communities have felt alienated. I think you have made that point very clearly.

Monsieur Helin, ma première question s'adresse à vous. Je vous remercie de votre témoignage. Je conviens avec vous que les communautés autochtones se sentent lésées. Je pense que vous avez fait valoir très clairement votre point de vue à ce sujet.

We have had a lot of witnesses before the committee, and last week we had the Native Women's Association speaking specifically about Bill C-69. Their comments were that the previous bill from 2012 left Indigenous peoples on the outside. They felt that Bill C-69 must be passed because for the first time ever in legislation gender-based analysis was in a bill. They felt it was an opportunity for Indigenous women's voices to be heard, and that the process had been inclusive in terms of consultation with the First Nations.

Le comité a entendu de nombreux témoins. La semaine dernière, des représentants de l'Association des femmes autochtones du Canada lui ont parlé du projet de loi C-69. Ils ont dit que la loi précédente, qui remonte à 2012, avait exclu les Autochtones du processus. Selon eux, le projet de loi C-69 devrait être adopté, car un texte législatif tient compte pour la première fois d'une analyse comparative entre les sexes. Ils ont ajouté qu'il s'agissait d'une occasion pour les femmes autochtones de se faire entendre et que le processus avait été inclusif en prévoyant une consultation auprès des Premières Nations.

In light of what we heard last week and now we're hearing from you, are you suggesting that Bill C-69 be completely done away with, or are you suggesting that we have amendments, or what?

Compte tenu des témoignages que nous avons entendus la semaine dernière et de ce que vous nous dites aujourd'hui, recommandez-vous que le projet de loi C-69 soit rejeté totalement ou qu'il soit amendé? Ou recommandez-vous autre chose?

We're hearing from a wide variety of people in our consultation, so I am just asking for some clarification.

Nous entendons le point de vue d'un large éventail d'intervenants dans le cadre de notre consultation. J'aimerais simplement obtenir des précisions de votre part.

Mr. Helin: Thank you for that question because some of the groups that Vivian Krause referred to were the people who need to be consulted. First Nations who actually have Aboriginal title in the territories are impacted.

M. Helin : Je vous remercie de poser cette question. Certains des groupes auxquels Vivian Krause a fait allusion représentent les gens qui doivent être consultés. Les membres des Premières Nations qui détiennent un titre ancestral dans les territoires sont touchés par ce projet de loi.

It is fine to have somebody from some other territory give their opinion about what is going on in their territory. They have the right to do that, but they don't have the legal right to do that. It's like Quebec having the right to veto what goes on in British Columbia, or British Columbia having the right to veto what goes on in Quebec. That's the way it's seen.

Il n'y a rien de mal à ce qu'une personne d'un autre territoire donne son avis sur ce qui se passe sur son territoire. Elle a le droit de le faire, mais la loi ne l'autorise pas à imposer son point de vue. C'est comme si le Québec avait le droit d'opposer son veto à ce qui se passe en Colombie-Britannique, et vice versa. C'est ainsi que l'on voit les choses.

This whole debate has brought about a lot of divisiveness created by the way the impacted Indigenous people in the territories felt the government had approached this issue. They felt that they were picking winners and losers, when the only people who have real skin in the game and should have legal standing are the people who have Aboriginal title. They are required to be consulted and accommodated under the Constitution.

Le débat sur ce projet de loi a créé beaucoup de dissensions, car les Autochtones qui habitent dans les territoires touchés divergent d'opinion quant à la façon dont le gouvernement gère cet enjeu. Ils estiment que le gouvernement choisit les gagnants et les perdants, alors que les seules personnes dont les intérêts sont en jeu et qui devraient avoir une capacité juridique sont celles qui détiennent un titre ancestral. Aux termes de la Constitution, il est nécessaire de les consulter et de tenir compte de leur point de vue.

First Nations people respect the opinions of other groups, but hen your kids are committing suicide because there are no opportunities in the Northern Territory, what somebody else's opinion says doesn't count for much.

Les Autochtones respectent l'opinion des autres groupes, mais lorsque leurs enfants s'enlèvent la vie parce qu'il n'y a aucune possibilité pour eux dans le Nord, ce que peuvent penser les autres n'a pas beaucoup d'importance.

Senator Cordy: Ms. Krause, this bill tries to be a balance between environmental concerns, energy concerns and Indigenous concerns. You have done a great job of telling us about foreign investment in environmental groups having an influence in Canada. I think that was your point.

La sénatrice Cordy : Madame Krause, ce projet de loi tente d'atteindre un juste équilibre entre les préoccupations de nature environnementale, énergétique et autochtone. Vous avez très bien fait valoir votre point de vue sur l'influence qu'exerce l'investissement étranger sur les groupes environnementaux au Canada. Je pense que c'était le sens de votre intervention.

When I look at the Fraser Institute, for example, there's a significant amount of foreign investment in that institute. Just to name a few, many oil companies are partially owned or have funding from outside of the country.

I was left with the impression that you don't think environmental groups should have any say in this legislation.

Ms. Krause: Absolutely not, no. I do think they should have a say. I just think that there should be transparency about what is actually going on. They are funded to act in concert and funded to be coordinated. They're funded for things like harmonization of their expectations. Even the First Nations, as part of this, are funded to speak as one voice.

As they say, all voices should be heard. What has been missing in the debate is transparency about what the agendas actually are. I think it is important whether the money is Canadian or from anywhere else when the amount of money is so big. When one foundation is funding everybody around the table, it's not as if the views you are getting are entirely independent.

Mr. Helin: Before we leave, could I have a chance to add something to that?

The Chair: Very short, please.

Mr. Helin: This isn't just a problem with American funds coming into Canada. An independent study was done by a congressional committee on the impact of Russian monies coming into the U.S. to suppress or impact the American oil industry. That group concluded that monies were being funnelled from Russia into Canada through some of these environmental groups. It's an independent study of the U.S. Congress.

Senator Simons: I have some questions for Mr. Helin to start. As an Albertan, I am keenly aware of how divisive this legislation is.

I was very intrigued to hear you speaking about creating a corridor. Could you tell me where in your group's planning would this corridor run? Would it be a corridor where we could also run high-voltage interprovincial power lines or liquefied natural gas lines? How are you imagining that this corridor would work, and where would it be?

Mr. Helin: The corridor would run from Fort McMurray due west to roughly north of Fort St. John. Then it would go north of Fort St. John, over Williston Lake, and then down to the coast.

Or, l'Institut Fraser, par exemple, fait aussi l'objet d'investissements étrangers considérables. En outre, de nombreuses sociétés pétrolières appartiennent en partie à des intérêts étrangers ou obtiennent des fonds de ceux-ci.

J'ai l'impression que, selon vous, les groupes environnementaux ne devraient pas avoir leur mot à dire au sujet de ce projet de loi.

Mme Krause : Ce n'est pas du tout ce que je pense. Je crois qu'ils devraient avoir leur mot à dire. Je pense simplement que le processus devrait être transparent. Ces groupes sont financés pour agir de manière concertée et coordonnée. Ils sont financés notamment pour harmoniser leurs attentes. Dans le cadre de ce processus, même les Premières Nations sont financées afin de s'exprimer d'une seule voix.

Comme on dit, toutes les voix devraient être entendues. Ce qui manque au débat, c'est la transparence qui permettrait de connaître l'objectif véritable visé par les divers intervenants. Compte tenu des sommes considérables en jeu, je pense qu'il est important de savoir si l'argent vient du Canada ou de l'étranger. Lorsqu'une fondation finance tout le monde autour de la table, on ne peut pas dire que les points de vue exprimés sont totalement indépendants.

M. Helin : Avant de partir, est-ce que je pourrais ajouter quelque chose à ce sujet?

La présidente : Je vous prierais d'être très bref.

M. Helin : Le problème ne touche pas seulement les fonds transférés des États-Unis au Canada. Un comité du Congrès américain a mené une étude indépendante sur l'impact de sommes envoyées de la Russie aux États-Unis pour nuire à l'industrie pétrolière américaine ou pour l'éliminer totalement. Ce comité a conclu que des fonds étaient acheminés de la Russie au Canada en passant par certains de ces groupes environnementaux. Je le répète : il s'agit d'une étude indépendante réalisée par le Congrès américain.

La sénatrice Simons : Pour commencer, j'aimerais poser quelques questions à M. Helin. En tant qu'Albertaine, je suis pleinement consciente de la discorde que cause ce projet de loi.

J'ai été très intriguée de vous entendre parler de la création d'un corridor. Où votre groupe prévoit-il faire passer ce corridor? Serait-il également possible d'installer dans ce corridor des lignes interprovinciales à haute tension ou des conduites de gaz naturel liquéfié? Que prévoyez-vous inclure dans ce corridor et quel serait son tracé?

M. Helin : Le corridor relierait Fort McMurray à la côte Ouest, en passant plus ou moins au nord de Fort St. John, puis par le lac Williston.

Currently, the planning for the corridor is for two 48-inch LNG pipelines. Right now we have a soft commitment from a super major LNG company that wants to run an LNG pipeline and two 48-inch crude oil pipelines that would ship upgraded bitumen.

À l'heure actuelle, on prévoit installer deux conduites de gaz naturel liquéfié de 48 pouces chacune. Une très grande entreprise de gaz naturel liquéfié s'est engagée de manière provisoire à installer un pipeline de gaz naturel liquéfié et deux conduites de pétrole brut de 48 pouces chacune, qui permettraient de transporter du bitume valorisé.

For six years we have been planning to do this in the greenest way possible. We would like to use alternative energy for cooling the LNG, which is huge. If there were carbon credits available for a pipeline project like that one, the project would qualify for about $20 billion in carbon credits per year.

Nous planifions ce projet depuis six ans afin qu'il soit le plus vert possible. Nous souhaitons utiliser une source d'énergie de remplacement pour refroidir le gaz naturel liquéfié, ce qui est très important. Si des crédits de carbone étaient offerts pour un projet de pipeline de ce genre, celui-ci serait admissible à des crédits d'une valeur d'environ 20 milliards de dollars par année.

We are seeking to hammer the carbon credits. As well, we are looking to use existing, proven, advanced technology for taking the oil directly out of the ground and pumping it. By heating the pipeline, you can pump upgraded bitumen straight out to the coast.

Nous insistons sur les crédits de carbone et souhaitons utiliser une technologie existante, éprouvée et avancée pour extraire le pétrole directement du sol et le pomper. En chauffant le pipeline, on peut pomper le bitume valorisé et l'acheminer directement jusqu'à la côte.

You could solve three major problems. First, you're not creating a lot of CO_2 because the process is very simple. You are just taking the oil right out of the ground. Second, since you're leaving all of the carbon in the inert geologic structure of the ground, you're not creating tailings ponds.

Il est ainsi possible de régler trois problèmes importants. Premièrement, on n'émet pas beaucoup de CO_2 parce que le processus est très simple. On extrait simplement le pétrole directement du sol. Deuxièment, on ne crée pas de bassins de résidus, puisqu'on laisse tout le carbone dans la structure géologique inerte du sol.

Senator Simons: Yes. I can tell you, being from Alberta, that they are a huge problem.

La sénatrice Simons : En effet. En tant qu'Albertaine, je sais que c'est un énorme problème.

Mr. Helin: It solves all of those problems. We have completely nailed this. It was done because the direction given to us by the chiefs was to create the most advanced project in the world.

M. Helin : Cela permettra de régler tous les problèmes. Nous avons tout prévu. Tout cela est possible parce que les chefs nous ont demandé de créer le projet le plus avancé au monde.

Under the current regime, we are shipping our LNG and our gas down to the Gulf Coast, either by pipeline or by railway. Then it is being shipped out on ships through the Panama Canal to Asia.

Dans le cadre du régime actuel, nous acheminons le gaz naturel — qu'il soit liquéfié ou non — jusqu'à la côte du golfe du Mexique par pipeline ou par train. Par la suite, il est transporté par bateau jusqu'en Asie, en passant par le canal de Panama.

We're currently multiplying the CO_2 carbon footprint by five to ten times, while we're getting skinned on our most valuable commodity. It makes little sense. In all of the meetings we have had with major oil companies from around the world, they're scratching their heads and basically asking, "What the hell is wrong with Canada?"

À l'heure actuelle, notre empreinte carbone est de 5 à 10 fois plus élevée que nécessaire, et nous obtenons un prix ridiculement bas pour notre produit le plus précieux. C'est insensé. À toutes nos rencontres, les représentants de pétrolières des quatre coins du monde se disent perplexes et nous demandent ce qui ne va pas au Canada.

Senator Simons: It occurs to me though that under the terms of Bill C-69, as it's currently written, it might actually be easier to get approval for such a project. I guess Bill C-69 would give you credits in the credit column for a project which does reduce greenhouse gas emissions. It would also give you credits in the credit column for close connections with Indigenous groups along the way.

La sénatrice Simons : Je pense que, en vertu de la version actuelle du projet de loi C-69, il pourrait être plus facile de faire approuver un tel projet. Je crois que le projet de loi C-69 accorderait des crédits au promoteur d'un projet permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il accorderait aussi des crédits en raison des liens étroits entretenus avec des groupes autochtones tout au long du projet.

I am wondering if the issue that you have is less with Bill C-69 and more with Bill C-48. Under your plan, the LNG would be able to move. It would be the oil that would be locked in. I don't quite see where in Bill C-69 you think it would be a problem for this project, which seems to be one that Bill C-69 might actually expedite.

Mr. Helin: There are maybe three things, two specific and one overarching.

The first issue is giving people standing, whoever they are. What happened when the pipeline was proposed down the Mackenzie Valley corridor and it was killed? Nellie Cournoyea, the chair of the Inuvialuit Development Corporation that represented a lot of the First Nations in the area, made a speech to the committee that was hearing the project. She basically asked why the committee was ignoring the interests and needs of the people up in the northern part of the Northwest Territories and was giving, in her word, all the weight to people from Toronto who were secure in their economic well-being when we had nothing. That was one issue.

The second issue is what the First Nations have looked at and don't feel comfortable with. They understand it to be at the discretion of government ministers in deciding various parts of the bill. The overarching concern is the lack of trust in the government. There's a big suspicion that this bill will basically suppress their ability to do anything economically.

The Chair: Thank you very much. We need to move on.

Senator Duncan: Thank you to the presenters this morning.

My questions are for Mr. Helin. Regarding the accord you mentioned with the western provinces and two northern territories, were you referring to Yukon and Northwest Territories?

Mr. Helin: Yes.

Senator Duncan: Are you familiar with the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act, which is also federal legislation?

Mr. Helin: Not at all. I am familiar with the fact that the federal government basically controls the resources of the territories.

Senator Duncan: If I may, the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act is part of chapter 12 of the umbrella final agreement with Yukon First Nations, Canada and Yukon. It's not perfect legislation. It has been around since

Je me demande si, en fait, le projet de loi C-48 vous pose plus problème que le projet de loi C-69. Dans le cadre de votre plan, il serait possible de transporter du gaz naturel liquéfié. C'est le pétrole qui ne pourrait pas être acheminé. Je ne vois pas trop en quoi le projet de loi C-69 pourrait nuire à ce projet, comme vous le pensez. Je crois plutôt que le projet de loi C-69 pourrait en accélérer l'approbation.

M. Helin : Je dirais qu'il y a trois enjeux : deux sont précis, tandis que l'autre est d'ordre général.

Premièrement, il faut écouter les préoccupations des gens, peu importe qui ils sont. Que s'est-il passé lorsque le projet de pipeline dans le corridor de la vallée du Mackenzie a été rejeté? Nellie Cournoyea, présidente de l'Inuvialuit Development Corporation, qui représentait bon nombre des communautés autochtones de la région, a livré un exposé devant le comité chargé d'examiner le projet. En gros, elle a demandé au comité pourquoi il ne tenait pas compte des intérêts et des besoins des habitants du Nord des Territoires du Nord-Ouest et pourquoi il se rangeait entièrement du côté des gens de Toronto, dont le bien-être économique était assuré, alors que nous n'avions rien. C'était un des problèmes soulevés.

Deuxièmement, les Premières Nations ne sentent pas à l'aise avec certaines choses. Elles sont conscientes que des ministres auraient le pouvoir discrétionnaire de prendre certaines décisions aux termes du projet de loi. La préoccupation générale, c'est le manque de confiance à l'endroit du gouvernement. Les Premières Nations craignent avant tout que le projet de loi leur enlève la capacité de réaliser des projets de nature économique.

La présidente : Merci beaucoup. Nous devons passer à l'intervenante suivante.

La sénatrice Duncan : Je remercie les témoins d'être venus ce matin.

Mes questions s'adressent à M. Helin. Vous avez parlé d'un accord avec les provinces de l'Ouest et les deux territoires septentrionaux. S'agit-il du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest?

M. Helin : Oui.

La sénatrice Duncan : Connaissez-vous la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon, qui est aussi une loi fédérale?

M. Helin : Pas du tout. Je sais toutefois que le gouvernement fédéral contrôle les ressources des territoires.

La sénatrice Duncan : Si je puis me permettre, la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon fait partie du chapitre 12 de l'accord-cadre final qui a été conclu entre les Premières Nations, le Canada et le Yukon. Cette loi

2005. It's in charge of the approval of major projects, all projects going forward in Yukon.

It is not perfect legislation. It has been amended several times. However, it does work. Have you specific recommendations with regard to Bill C-69 and how it might be improved to meet some of your concerns?

Mr. Helin: I would have to caucus with not just our group but with the Indian Resource Council. Another independent group of First Nations chiefs has arisen in response to their concerns about, about what they see as alienated government action for some reason. Actually, I have it here somewhere.

The National Coalition of Chiefs and the Indian Resource Council have passed resolutions opposing Bill C-69. I think we would get together specifically with them in relation to this bill because they would be our partners in a natural resources accord.

Senator Duncan: If I might, Bill C-69 will not impact on Yukon because of the Environmental Assessment Act we have in place, which is also federal legislation. It is in concert with the recognition and is part of the umbrella final agreement with Yukon First Nations.

I suggest it as a model of federal legislation that can work in terms of environmental assessment legislation and socio-economic impacts on First Nations.

Senator Woo: Thank you, witnesses, for being with us today. I would like to follow the chair's admonition to be very specific to Bill C-69 in relation to the current regime CEAA 2012.

My first question is for Mr. Helin. I am appreciative that you articulated the three areas where you are unhappy with the bill: the standing test, ministerial discretion, and then a more generic lack of trust.

Both of the first two items are the same in the current legislation, so I would like you to help us understand why getting rid of Bill C-69 would improve the situation. It wouldn't actually change your two principal concerns. If it's simply a lack of trust, it's a broader more difficult issue to resolve. I want to be very specific in terms of the legislation.

I would like you to comment on a third issue, which you did not mention. In your sense of how Bill C-69 deals with the issue

n'est pas parfaite. Elle est en vigueur depuis 2005. Elle régit l'approbation de tous les projets majeurs proposés au Yukon.

La loi n'est pas parfaite. Elle a été modifiée à plusieurs reprises. Cependant, elle fonctionne bien. Souhaitez-vous formuler des recommandations précises au sujet du projet de loi C-69 et de la façon dont on pourrait l'améliorer pour qu'il réponde à certaines de vos inquiétudes?

M. Helin : Il faudrait que je consulte non seulement notre groupe, mais aussi le Conseil des ressources indiennes. Un autre groupe indépendant de chefs des Premières Nations a été formé parce qu'il s'inquiète des mesures du gouvernement qui lui portent préjudice. J'ai les détails quelque part ici.

La Coalition nationale des chefs et le Conseil des ressources indiennes ont adopté des résolutions s'opposant au projet de loi C-69. Je pense que nous pourrions nous joindre à eux pour lutter contre ce projet de loi, car ils seraient nos partenaires dans un accord éventuel sur l'exploitation des ressources naturelles.

La sénatrice Duncan : J'aimerais ajouter une précision. La Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon, qui est aussi une loi fédérale, fait en sorte que le projet de loi C-69 n'aura pas de répercussions au Yukon. Elle s'inscrit dans le processus de reconnaissance et fait partie de l'Accord-cadre définitif avec les Premières Nations du Yukon.

À mon avis, c'est un exemple de loi fédérale efficace, tant pour encadrer les évaluations environnementales que pour tenir compte des répercussions socioéconomiques pour les Premières Nations.

Le sénateur Woo : Je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui. Comme la présidente l'a demandé, je vais m'en tenir uniquement au projet de loi C-69 par rapport au régime actuel, celui de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012.

Ma première question s'adresse à M. Helin. Je vous remercie d'avoir décrit les trois aspects problématiques du projet de loi, de votre point de vue, c'est-à-dire les critères liés au droit de participation, le pouvoir discrétionnaire du ministre et un manque de confiance général.

Les deux premiers aspects sont identiques dans la loi en vigueur. J'aimerais donc que vous nous aidiez à comprendre comment l'abandon du projet de loi C-69 améliorerait la situation. Vos deux grandes préoccupations demeureraient. En ce qui concerne le manque de confiance général, c'est un problème plus vaste et plus difficile à résoudre. Je veux parler très précisément du projet de loi.

J'aimerais savoir ce que vous pensez d'une autre question que vous n'avez pas soulevée. Les dispositions sur la consultation

of Indigenous consultation, do you see that to be an improvement or a step back relative to the current legislation CEAA 2012?

Then I have a question for Ms. Krause as well.

Mr. Helin: I think specifically spelling out more First Nations consultation is a good thing, but the fact of the matter is that I think —

Senator Woo: Does CEAA 2012 spell out the need for Indigenous consultation? Does the current legislation spell out the need for Indigenous consultation? Are you satisfied?

Mr. Helin: Not as far as I know. That would be a good part of it. If you trashed the rest of the bill and left that, it would be great.

Senator Woo: Ms. Krause, again, being very specific to Bill C-69, the theme in your presentation is that foreign money is tainting the process of our lawmaking.

Could you tell us specifically which parts of Bill C-69 have been tainted by foreign money? I am referring specifically to sections of the bill. Could you tell us further which source of foreign money has tainted those tainted aspects of Bill C-69?

Ms. Krause: Sure, I will answer the question.

I think one of the parts that concerns me is the rules around public participation.

Senator Woo: Who has tainted that? Which foreign money has tainted that decision?

Ms. Krause: Let me give you an example. In the NEB review process on Northern Gateway, one environmental group —

Senator Woo: Could I ask you about Bill C-69?

Ms. Krause: I am just answering your question with an illustration.

In that case, one environmental group took credit for generating more than 90 per cent of the 4,000-some comments that were sent to the NEB. They do this deliberately to try and slow down the process.

Senator Woo: How does that translate into Bill C-69? Which aspects of Bill C-69 have been written in such a way that they reflect undue influence from foreign sources?

Senator Patterson: She didn't say that.

des peuples autochtones dans le projet de loi C-69 représentent-elles une avancée ou un recul par rapport à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012?

J'aurai ensuite une question pour Mme Krause.

M. Helin : Préciser qu'il faut mener davantage de consultations auprès des Premières Nations est une bonne chose. Cela dit, le fait est que...

Le sénateur Woo : La loi de 2012 précise-t-elle la nécessité de consulter les peuples autochtones? La loi actuelle le fait-elle? Êtes-vous satisfait?

M. Helin : À ce que je sache, ce n'est pas le cas. Ce serait un aspect positif. Si vous pouviez abandonner le reste du projet de loi pour ne conserver que cette disposition, ce serait parfait.

Le sénateur Woo : Madame Krause, ma question porte encore une fois exclusivement sur le projet de loi C-69. Votre présentation insistait principalement sur le fait que des fonds étrangers influent sur le processus législatif au Canada.

Pourriez-vous nous dire quelles parties du projet de loi C-69 ont été influencées par des fonds étrangers? Je parle d'articles précis de la mesure législative. Pourriez-vous aussi nous dire quelles sources de fonds étrangers ont exercé une influence sur ces aspects du projet de loi C-69?

Mme Krause : Je peux bien sûr répondre à la question.

Je crois que l'une des parties qui m'inquiètent est celle sur les règles entourant la participation du public.

Le sénateur Woo : Qui a exercé une influence dans ce cas? Quels fonds étrangers ont influé sur cette décision?

Mme Krause : Permettez-moi de vous donner un exemple. Dans le cadre de l'examen que l'Office national de l'énergie a mené sur le projet Northern Gateway, un groupe environnemental...

Le sénateur Woo : Puis-je vous demander de vous en tenir au projet de loi C-69?

Mme Krause : Je ne fais que répondre à votre question à l'aide d'un exemple.

Dans ce cas, un groupe environnemental s'est attribué le mérite d'avoir généré plus de 90 p. 100 des quelque 4 000 commentaires qui avaient été envoyés à l'Office national de l'énergie. C'est une tactique pour délibérément ralentir le processus.

Le sénateur Woo : Qu'en est-il dans le contexte du projet de loi C-69? Quelles parties ont été rédigées d'une façon qui trahit une influence indue de la part de sources étrangères?

Le sénateur Patterson : Ce n'est pas ce qu'elle a dit.

Senator Woo: I am asking her if she feels that.

Ms. Krause: If you allow me, I'll answer. It has nothing to do with the origin of the money. This would be just as troublesome whether it was a Canadian source or any source.

The bill needs to guard against, and it doesn't, one of the strategies activist groups are using to sabotage energy projects. They are trying to jam the system with thousands and thousands of submissions.

I gave you an example of how this was done to sabotage the Northern Gateway review process. What I am suggesting is that Bill C-69 needs a mechanism to prevent that from happening, so that the people who have a legitimate say will have that say. Then you won't hear thousands of times over and over from people who are participating in the campaign not to have a say in the project to improve it but just to get it stopped.

The Chair: I want to ask a couple of questions myself.

Mr. Helin, I was very touched when you said that we don't visit you, that we don't know you and your people, and that we make decisions.

For Bill C-69, was your group consulted during the House of Commons study or during this one? Have you submitted a written statement and a position? Have you made amendments, observations or recommendations?

Mr. Helin: I have been to so many hearings that I can't remember which ones we have been to. We have definitely been to the house for Bill C-48, and we are appearing this week.

I can't remember, actually, to be honest with you. We have been to many.

The Chair: Could you please give us that information?

Mr. Helin: Sure.

The Chair: It may be redundant, but it will be important.

Mr. Helin: Sure.

Le sénateur Woo : Je cherche à savoir si c'est ce qu'elle pense.

Mme Krause : J'aimerais répondre à la question. Le problème n'a rien à voir avec l'origine des fonds. Ce serait tout aussi inquiétant que l'argent vienne d'une source canadienne ou de l'étranger.

Le projet de loi doit prévenir — ce qu'il ne fait pas dans sa version actuelle — une des stratégies que les groupes militants utilisent pour saboter les projets énergétiques. Ils tentent de bloquer le processus en envoyant des milliers et des milliers de commentaires.

Je vous ai donné un exemple de cette tactique qui a servi à saboter le processus d'examen sur le projet Northern Gateway. Ce que je suggère, c'est que le projet de loi C-69 devrait prévoir un mécanisme pour empêcher qu'une telle chose se produise et pour permettre aux personnes qui ont une raison légitime de s'exprimer sur la question de le faire. De cette façon, on éviterait d'entendre des milliers de fois des personnes qui participent à une campagne non pas dans le but d'améliorer le projet, mais simplement pour le torpiller.

La présidente : J'ai quelques questions à poser.

Monsieur Helin, j'ai été très touchée lorsque vous avez dit que nous ne visitons pas votre région, que nous vous connaissons mal, votre peuple et vous, et que nous sommes responsables de prendre des décisions qui vous concernent.

Au sujet du projet de loi C-69, votre groupe a-t-il été consulté pendant l'étude menée par la Chambre des communes ou celle-ci? Avez-vous soumis un mémoire et un point de vue? Avez-vous proposé des amendements, des observations ou des recommandations?

M. Helin : J'ai témoigné à de nombreuses reprises. Je n'arrive plus à me souvenir exactement de quelles études il s'agissait. Chose certaine, nous avons participé à l'étude de la Chambre des communes sur le projet de loi C-48 et nous présentons un témoignage cette semaine.

En toute honnêteté, je ne m'en souviens pas. Nous avons été présents à de nombreuses rencontres.

La présidente : Pourriez-vous nous envoyer cette information?

M. Helin : Bien sûr.

La présidente : Il pourrait y avoir des répétitions, mais ces documents seront utiles.

M. Helin : Bien sûr.

The Chair: Ms. Krause, I agree completely when you say that we need transparency. Transparency is very important.

I was reading in *Forbes* that only last year $200 million were put in by different petroleum companies in order to influence climate change legislation. This was not revealed by the petroleum companies. This was revealed by an inquiry or an investigation, a newspaper investigation.

Senator Patterson: In which country?

The Chair: Let me finish my question.

Senator Patterson: You're giving evidence, but there's no —

The Chair: I am sorry, senator. I am asking my question.

I was wondering if, in your looking for transparency, you had studied the money that is put by the industry into lobbies or into influencing climate change legislation in Canada.

Ms. Krause: I try and do things that haven't been done and things that no one else is doing. I do this as a citizen. I am not a journalist. The reason I do it is because no one else is doing it.

In the case of tracing the funding that is coming from the oil industry, there are already lots of people doing that. There's no need for it to be done. It has been done.

Furthermore, industries have lobbyists and they need to register. Their lobbying activity and their expenditures are already very clearly reported.

In contrast, the way that activist groups are spending money is not transparent and is not reported. I have had to go to American tax returns to find out who is getting funded to influence the laws in our country, because we lack the transparency that they have in the United States.

The Chair: In terms of the amount of money, you are comparing a few million with hundreds of millions. I understand that —

Ms. Krause: No. Quite frankly, I think there's a common perception that the oil industry outspends the activists, but activism isn't what it used to be. There is now, for instance, the group of funders. The group of foundations that funds activism in Canada has $70 billion in assets, and they give away $3 billion a year.

La présidente : Madame Krause, je suis tout à fait d'accord avec vous en ce qui concerne le besoin de transparence. C'est un aspect extrêmement important.

En lisant un article du magazine *Forbes*, j'ai appris que, l'an dernier seulement, des sociétés pétrolières ont investi 200 millions de dollars pour influer sur les mesures législatives en matière de changements climatiques. Ces dépenses n'ont pas été révélées par les sociétés pétrolières elles-mêmes, mais par une enquête journalistique.

Le sénateur Patterson : Dans quel pays?

La présidente : Laissez-moi finir de poser ma question.

Le sénateur Patterson : Vous parlez d'une donnée, mais il n'y a pas —

La présidente : Je suis désolée de vous interrompre, sénateur, mais je suis en train de poser une question.

Dans votre quête de transparence, j'aimerais savoir si vous avez étudié l'argent que l'industrie investit dans des lobbys ou ailleurs dans le but d'influencer les mesures législatives sur les changements climatiques au Canada.

Mme Krause : J'essaie de me pencher sur des aspects qui n'ont jamais été étudiés et qui ne le sont pas en ce moment. Je le fais en tant que citoyenne. Je ne suis pas journaliste. Je le fais parce que personne d'autre ne le fait.

Pour ce qui est de suivre les fonds qui viennent de l'industrie pétrolière, beaucoup de gens s'occupent déjà de cette question. Il n'est pas nécessaire de s'y attaquer : c'est fait.

Par ailleurs, les industries ont des lobbyistes qui doivent s'inscrire à un registre. Leurs activités de lobbying et leurs dépenses font déjà l'objet de déclarations très claires.

En revanche, les groupes militants n'ont pas à respecter les mêmes exigences de transparence et de déclaration en ce qui concerne leurs dépenses. J'ai dû consulter les relevés d'impôts américains afin de savoir quels organismes reçoivent des fonds pour influer sur les lois du Canada. Il n'y a pas ici la même transparence qu'aux États-Unis.

La présidente : En ce qui concerne les sommes investies, vous comparez quelques millions de dollars à des centaines de millions de dollars. Je comprends que...

Mme Krause : Non. Bien franchement, il y a cette perception populaire voulant que l'industrie pétrolière dépense plus que les militants, mais le visage de l'activisme a bien changé. Par exemple, il existe maintenant un groupe de fondations. Ce groupe qui finance l'activisme au Canada détient 70 milliards de dollars en actifs et fait des dons de 3 milliards de dollars par année.

You know, a tiny, miniscule percentage of that comes into Canada, but we are not where we were 20 years ago when activists had no money. Now activist groups have big budgets. In Vancouver, for example, you could take the top five environmental groups and they would have combined revenues of $50 million and 500 employees.

Activism has changed, and that's why the rules and regulations around how activism influences public policy and legislation need to catch up.

The Chair: In case you have the information and a comparison about how much money the industry put into Bill C-69, in lobbying for Bill C-69, and about how much money environmental groups put into lobby Bill C-69, I would appreciate if you would send the data to the committee.

Ms. Krause: You have just made my point, which is that it's impossible to know. With the way activist groups report their spending, it's impossible to trace that.

Furthermore, for them lobbying is "so last century." That's not the way they influence public policy and legislation anymore. It's not by what they call lobbying on the inside. It's by what they call grassroots mobilization on the outside; in other words, influencing government through what's in the media and through public opinion.

Our whole system of tracking the influence that activism is having is inadequate because we don't capture that. We don't capture the expenditures. Even if we look at the reporting CRA requires under the Income Tax Act for charities, for example, there's no requirement to say for what purposes the money will be used. In the U.S. there is, but not in Canada.

Mr. Helin: Even in the U.S., if you don't mind me adding, there's a provision where they can anonymously donate the money. Typically that is what they do, if I get all these terms right. George Soros is known for doing this.

Ms. Krause: The donor.

Mr. Helin: Yes, he donates the money and it goes into an organization. Because he donates it under a certain category, his identity is kept secret. Then they use what they call "astroturf" organizations or organizations that are made up, with the help of ENGOs, to put a front of appearing to be a citizens-led campaign to try to get changes to suit whatever it is they're doing.

Il n'y a qu'un tout petit pourcentage de cette somme qui est investi au Canada. Cela dit, les choses ont bien changé depuis l'époque où les militants n'avaient pas de fonds, il y a 20 ans. Ils disposent aujourd'hui de budgets imposants. À Vancouver, par exemple, les 5 plus grands groupes environnementaux ont des recettes combinées de 50 millions de dollars et comptent 500 employés.

L'activisme a changé, et les règles encadrant son influence sur les politiques publiques et les lois doivent être adaptées en conséquence.

La présidente : Si jamais vous détenez l'information sur les sommes investies par l'industrie, d'un côté, et par les groupes environnementaux, de l'autre côté, dans les activités de lobbying ciblant le projet de loi C-69, je vous serais reconnaissante de soumettre ces données au comité.

Mme Krause : Vous venez tout juste de confirmer ce que je faisais valoir, c'est-à-dire qu'il est impossible de le savoir. Compte tenu de la façon avec laquelle les groupes militants déclarent leurs dépenses, il est impossible de déterminer les sommes investies.

C'est sans compter que, pour eux, le lobbying est une technique du siècle dernier. Ce n'est plus de cette façon qu'ils influencent les politiques publiques et les lois. Ils délaissent ce qu'ils qualifient de lobbying de l'intérieur. Ils privilégient ce qu'ils appellent la mobilisation citoyenne de l'extérieur. En d'autres mots, ils exercent une influence sur le gouvernement par l'entremise des médias et de l'opinion publique.

Au Canada, l'ensemble du système servant à suivre l'influence exercée par l'activisme est inadéquat parce que cette information n'est pas prise en compte. On ne recueille pas les données sur les dépenses. Par exemple, pensons aux exigences de déclaration de l'ARC pour les organismes de bienfaisance aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu. Rien n'oblige à indiquer à quoi serviront les sommes. C'est le cas aux États-Unis, mais pas au Canada.

M. Helin : Si je peux ajouter quelque chose, même aux États-Unis, il y a une disposition qui permet de donner de l'argent de façon anonyme. C'est en général ce que les donateurs font, si je comprends bien toutes les modalités. On sait que George Soros a recours à cet outil.

Mme Krause : Le donateur.

M. Helin : Oui, il donne de l'argent à un organisme. Étant donné qu'il inscrit son don sous une certaine catégorie, son identité demeure confidentielle. Les militants utilisent ensuite ce qu'ils appellent des organismes « synthétiques » ou inventés, avec l'aide d'organisations non gouvernementales de l'environnement. Ils parviennent ainsi à créer l'illusion d'une campagne citoyenne pour obtenir les changements qui servent l'atteinte de leurs objectifs du moment.

The term has emerged out of U.S. jurisprudence called "dark money," where they give money and nobody knows actually what's going on or where that money is coming from.

In my own community, when the group involved with Petronas and their LNG pipeline was trying to get their project through, one of my cousins from my community was the guy camped out on Lelu Island, the island that was at the heart of the environmental protest, claiming he was a hereditary chief.

Everybody in our community knows he isn't a hereditary chief. He was taking money from Wilburforce and I think the Moore Foundation. That money was being put through SkeenaWild, and they were paying all of the activists there. The result that had in our community was to create huge division.

Our community members started to get the feeling that we understood what CIA or FSB destabilization programs were like, when you have outsiders infiltrating your community and creating nothing but turmoil to suit their ends.

Senator Patterson: I have a point of order.

The Chair: Yes.

Senator Patterson: Madam Chair, with the greatest of respect, as a neutral chairperson, I don't think it's appropriate that you should introduce evidence with unspecified details, like the reference to the *Forbes* article that you made, with figures, without the committee having a chance to get the source or get details.

That is my point of order.

The Chair: Point taken.

[*Translation*]

Senator Carignan: I was looking at the funding level. It seems there was a peak period in 2015. Is this funding directly related to environmental groups that are opposed to energy projects, or was there also a part, in your opinion, that had an electoral aim? After all, there was an election campaign in 2015. Did you do an analysis, or is it possible to do one with respect to funding distribution?

Ms. Krause: In 2015, they received over $37 million. That amount is higher because they received US$10 million for the protection of wild salmon.

Moreover, in 2008, the foundation dealt with marine resources planning issues. The process ended in 2015 or 2016. So that was the last portion of funding. There is also another factor. Some organizations, especially indigenous organizations, asked the

Dans la jurisprudence américaine, on parle d'argent obscur lorsque des sommes sont données sans que personne sache vraiment ce qui se passe ou d'où vient l'argent.

Dans ma collectivité, à l'époque où le groupe participant au projet de gaz naturel liquéfié de Petronas tentait de le faire avancer, l'homme qui campait sur l'île Lelu, en plein cœur de la manifestation écologiste, était un de mes cousins. Il prétendait qu'il était un chef héréditaire.

Tout le monde sait dans ma collectivité qu'il n'est pas un chef héréditaire. Il recevait de l'argent de Wilburforce et, je crois, de la fondation Moore. L'argent passait par SkeenaWild, qui payait tous les militants présents là-bas. Cette campagne a créé un fossé énorme au sein de notre collectivité.

Les membres de la collectivité ont eu l'impression de comprendre à quoi ressemblent les programmes de déstabilisation menés par le FSB ou la CIA, qui font en sorte que des gens de l'extérieur infiltrent un milieu dans l'unique but de le plonger dans la tourmente pour servir leurs propres intérêts.

Le sénateur Patterson : J'invoque le Règlement.

La présidente : Oui.

Le sénateur Patterson : Madame la présidente, en toute déférence, j'estime que vous devez conserver votre neutralité et qu'il n'est pas approprié que vous présentiez des éléments de preuve sans fournir de détails et sans que le comité puisse en connaître la source ou obtenir des précisions. Je pense notamment à l'article du magazine *Forbes* que vous avez cité et qui contenait des chiffres.

Voilà mon rappel au Règlement.

La présidente : J'en prends bonne note.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Je regardais le niveau de financement. Il semble qu'il y ait eu une période de pointe en 2015. Ce financement est-il directement relié aux groupes environnementaux qui sont contre les projets énergétiques ou s'il y avait aussi une partie, selon vous, qui visait un objectif électoral? Parce qu'il y a eu quand même une campagne électorale en 2015. Avez-vous fait une analyse ou est-ce possible de le faire pour ce qui est de la répartition du financement?

Mme Krause : En 2015, ils ont reçu 37 millions de dollars. Ce montant est plus élevé parce qu'ils ont reçu 10 millions de dollars américains pour la protection des saumons sauvages.

De plus, en 2008, la Fondation a fait face à des problèmes de planification des ressources marines. Le processus s'est terminé vers 2015 ou 2016. C'était donc une dernière tranche d'argent. Il y a aussi un autre facteur. Certaines organisations, surtout

federal government for money for programs funded by the foundation. I think that explains why there was a slight drop.

Senator Carignan: That explains the drop.

Ms. Krause: One program has already received $25million, but those funds come from the federal government and not from the American foundation.

Senator Carignan: In your opinion, how could we best structure the consultation process? My question is addressed to both witnesses. In environmental studies, participation has to be structured through consultations with those who are legitimately affected by the decisions. We have to avoid instrumentalization. If the number of people to be consulted is small, groups could get together to try and "buy" those who are directly affected. They come and try to turn those people into "instruments," as it were. Is there some way of avoiding that risk, in your opinion?

Ms. Krause: It's really a problem that cannot be avoided, I believe. However, we could ask for information on the funding. For instance, organizations could be asked if they are part of a joint campaign? Because there are about a dozen organizations that take part in the Townsend Campaign. You have heard about that campaign 10 times from 10 different organizations. Obviously, each one has its own point of view with an objective, a plan behind it. In the United States, for example, people must fill out and provide forms when they appear before a committee. I do believe we need more transparency.

I'll give you an example involving the marine planning program. In 2012, the federal government decided to stop participating in this program with the Moore Charitable Foundation. Afterwards, the foundation continued to spend another $80 million. That just shows to what extent that foundation had goals it wanted to achieve. It wanted to produce plans for the north shore of British Columbia. It spent several amounts. The committees and the public were never informed. In fact, we get the impression that these are individual organizations, but that was not exactly the case. I don't know whether I am explaining it well.

Senator Carignan: Yes, very well. I have another question, this time for Mr. Helin. I find your energy corridor proposal extremely interesting. That could involve various energy sources — including hydroelectricity — that would go through the energy corridor. Do you suggest that an extensive consultation be held for the entire corridor and that, afterwards, less demanding criteria be addressed with regard to the transportation line entrance of the pipeline or another line within the corridor? Will you conduct a broader specific consultation to determine the base of the corridor and then adopt a much simpler

les organisations autochtones, ont demandé au gouvernement fédéral du financement pour les programmes ayant été financés par la Fondation. Donc, je pense que cela explique pourquoi il y a eu une légère diminution.

Le sénateur Carignan : Cela explique la diminution.

Mme Krause : Un programme a déjà reçu un financement de 25 millions de dollars, sauf que ces fonds proviennent du gouvernement fédéral et non de la fondation américaine.

Le sénateur Carignan : À votre avis, comment pourrait-on structurer le processus de consultations? Ma question s'adresse aux deux témoins. Dans le cadre des études environnementales, il faut structurer la participation en menant des consultations auprès des gens qui sont légitimement affectés par les décisions. Il faut éviter l'instrumentalisation. Si le nombre de personnes à consulter est restreint, des groupes pourraient se réunir et tenter « d'acheter » les gens qui sont directement touchés. Ils viennent en quelque sorte « instrumentaliser » ces gens-là. Selon vous, y a-t-il des moyens qui permettraient d'éviter un tel risque?

Mme Krause : C'est véritablement un problème qu'on ne peut éviter, à mon avis. Toutefois, on pourrait demander des informations sur le financement. Par exemple, on pourrait demander aux organismes s'ils font partie d'une campagne collective? Parce qu'on a environ une dizaine d'organisations qui participent dans la Townsend Campaign. Vous avez entendu parler de cette campagne 10 fois par 10 organisations différentes. Évidemment, elles ont chacune leur propre point de vue et derrière cela, il y a des objectifs, il y a un plan. Aux États-Unis, par exemple, les gens doivent remplir et fournir des formulaires quand ils viennent en comité. Je crois qu'il faut plus de transparence.

Je vais vous donner un exemple avec le programme de planification marine. En 2012, le gouvernement fédéral a décidé de ne plus participer à ce programme avec la Moore Charitable Foundation. Par la suite, la fondation a continué de dépenser 80 millions de dollars de plus. Cela montre à quel point cette fondation avait des objectifs à atteindre. Elle a voulu produire des plans pour la côte nord de la Colombie-Britannique. Elle a dépensé plusieurs sommes. Les comités et le public n'en a jamais été informés. En fait, on a l'impression que ces organisations sont individuelles, mais ce n'était pas tout à fait ça. Je ne sais pas si je l'explique bien.

Le sénateur Carignan : Oui, très bien. J'ai une autre question qui, cette fois-ci, s'adresse à M. Helin. Je trouve que votre proposition de corridor énergétique est extrêmement intéressante. Cela pourrait impliquer diverses sources d'énergie — y compris l'hydroélectricité — qui passeraient dans le corridor énergétique. Proposez-vous de tenir une vaste consultation pour l'ensemble du corridor et, par la suite, d'aborder des critères moins exigeants en ce qui a trait à l'entrée de la ligne de transport de l'oléoduc, du gazoduc ou autre à l'intérieur du corridor? Allez-vous mener une consultation

approval process when it is time to authorize the energy source within the corridor base?

[*English*]

Mr. Helin: Thank you. My French isn't as good as Ms. Krause's.

Just to give you an example, when we started the Northern Gateway Project, the consultation they had with our community was to send a $5,000 cheque to the community. They never even came to visit. When you look at the territory that our community traditionally occupies, it was conceivably a really important community. Then, on top of that, the project would pay to the communities, on average, something like $70,000 per year. It's nothing. You couldn't even buy a pickup truck these days with $70,000.

First Nations communities had various concerns, but they were most concerned about the environmental impact. What we did, with the support of the potentially impacted communities, was that we met with all of the communities. We listened to all of their concerns. We built an environmental model that we thought was the most robust in the world. We paid particular attention to protecting the coast. We will voluntarily comply with the standard of coastal protection that greatly exceeds the proposed Canadian Environmental Protection Plan.

On the question of consultation, a lot of the people that the government seems to choose to listen to are people who have nothing to do with the traditional territories of the people in the North. If they do, they're protesters that I say are used as props for environmental groups. They're on the payroll. None of that is disclosed, and they don't really have representation.

On the LNG project, our community voted 75 per cent to support that project. Yet the protesters on that island were saying that everybody is against it, and the bad news gets out in the media.

One of the important principles is that consultation with the people who have Aboriginal title in the traditional area counts most.

When it comes to environmental groups, and Vivian Krause has alluded to this, the way I think of it is, "follow the money." Unfortunately I am both a failed commercial fisherman and a recovering lawyer. Whenever there is a problem in the law business, you follow the money. When you look at the business model of these environmental groups, they make money when

spécifique plus large pour déterminer l'assiette du corridor et ensuite adopter un processus d'approbation beaucoup plus simple lorsqu'il s'agira d'autoriser la source d'énergie à l'intérieur de l'assiette du corridor?

[*Traduction*]

M. Helin : Merci. Je ne parle pas aussi bien français que Mme Krause.

Simplement à titre d'exemple, je précise que lorsqu'on a entrepris le projet Northern Gateway, la consultation avec notre communauté s'est limitée à l'envoi d'un chèque de 5 000 $. Personne n'est jamais venu sur place. Or, lorsqu'on jette un coup d'œil à notre territoire traditionnel, on constate que la communauté était vraisemblablement très importante. Par ailleurs, le projet aurait rapporté en moyenne aux communautés environ 70 000 $ par année. C'est dérisoire. De nos jours, on ne peut même pas acheter une camionnette avec ce montant.

Les Premières Nations avaient fait état de diverses préoccupations, particulièrement les répercussions environnementales. Avec l'appui des dirigeants autochtones, nous avons rencontré toutes les communautés potentiellement touchées. Nous avons écouté toutes les préoccupations et élaboré un modèle environnemental qui, selon nous, était le plus robuste au monde. Nous avons accordé une attention particulière à la protection de la côte. Nous respecterons volontairement des normes de protection côtière nettement plus strictes que celles prévues dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Pour ce qui est de la consultation, il semble que le gouvernement prête l'oreille à un grand nombre de personnes qui n'ont aucun lien avec les territoires traditionnels des gens du Nord. Lorsque ces personnes y sont liées, ce sont des contestataires qui, selon moi, sont manipulés par des groupes environnementaux. Ils sont rémunérés. Rien de tout cela n'est divulgué et ils n'ont pas vraiment un rôle de représentation.

Pour ce qui est du projet de gaz naturel liquéfié, les trois quarts des gens de notre communauté l'ont appuyé dans le cadre d'un vote. Pourtant, les gens qui ont manifesté sur l'île ont affirmé que tout le monde s'y opposait. Malheureusement, les mauvaises nouvelles se rendent aux médias.

Selon un important principe, il est primordial de consulter les Autochtones qui vivent sur le territoire traditionnel visé.

En ce qui concerne les groupes environnementaux, je pense qu'ils sont tributaires de subventions, comme Vivian Krause l'a mentionné. Malheureusement, je n'ai pas réussi comme pêcheur professionnel et je me rétablis comme avocat. Chaque fois qu'il y a un problème juridique, on dépend des subventions. Si on examine le modèle d'affaire des groupes environnementaux, on

they have a cause that they can basically use to extract money from the public or from these foundations.

A good example of how Indigenous people were horribly impacted was when Greenpeace took the anti-sealing campaign and basically killed the market in Europe. In that process, they completely impacted the traditional lifestyle of the Inuit people in Northern Canada so that the annual income from a household went from something like $60,000 down to about $5,000 per year.

In conjunction with that trend, the suicides in the community, with the lack of employment and a meaningful way to make a living, created huge destruction in the community. It took Greenpeace something like 30 years to even acknowledge they had that impact.

Real people are being affected by these decisions. It's important to understand that. A lot of the chiefs see the ambitions of environmental groups in the world being imposed on their traditional territories. It has impacts on families.

The Chair: Thank you very much.

Senator Patterson: Thank you both for being here. I would like to ask Mr. Helin first about Indigenous consultation in the bill.

Bill C-69 currently provides for a panel to be struck to review all of the projects on the elusive project list. This panel requires that the majority of its members not include the lifecycle regulators. It also provides a guaranteed seat for a First Nation, an Inuk and a Metis member.

I heard your concern about people not from your territory making decisions that affect your lands and respecting the Aboriginal titleholders when looking at standing. Would you have any comments about having a guaranteed Inuit and Metis member involved in deciding something for a territory in your region that they don't have a stake in?

Mr. Helin: That's a big concern. Without being specific, some Indigenous people are opposed to all development. That doesn't bring into account the holistic balance of people up in those territories who are being impacted when they decide whether to give a green light to a natural resource development project.

You have to give most weight to the people who are impacted. If you're from some other place, usually from some big city, and if you're secure in your economic future, it doesn't help anybody

constate qu'ils défendent essentiellement des causes susceptibles de leur permettre d'obtenir des fonds du public ou de fondations.

Un exemple représentatif est celui des peuples autochtones qui ont été terriblement pénalisés lorsque Greenpeace a mené une campagne contre la chasse au phoque, qui a pratiquement anéanti le marché en Europe. Cette campagne a eu des répercussions énormes sur le mode de vie traditionnel des Inuits dans le Nord canadien où le revenu annuel des ménages a chuté d'environ 60 000 $ à 5 000 $ par année.

Les suicides qui sont venus s'ajouter à la chute des revenus, à cause de la pénurie d'emplois et de l'impossibilité de gagner sa vie, ont décimé la communauté. Il a fallu quelque 30 ans avant que Greenpeace reconnaisse que sa décision avait eu de telles répercussions.

Des gens sont vraiment affectés par ce genre de décisions. Il est important de le comprendre. De nombreux chefs voient des groupes environnementaux internationaux imposer leurs vues dans leur territoire traditionnel. Or, ces interventions ont des répercussions sur les familles.

La présidente : Merci beaucoup.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie tous les deux d'être venus témoigner. J'aimerais d'abord poser des questions à M. Helin sur la consultation des Autochtones en ce qui concerne le projet de loi.

Le projet de loi C-69 prévoit la création d'une commission chargée d'examiner tous les projets considérés difficiles à réaliser. La majorité des membres de cette commission ne pourront pas appartenir à un organisme de réglementation du cycle de vie. Il est également prévu qu'il y aura un représentant pour chacun des groupes suivants : Premières Nations, Inuits et Métis.

J'ai noté que vous êtes préoccupé par le fait que des gens de l'extérieur de votre territoire prennent des décisions qui ont des répercussions sur les terres et sur les détenteurs de titres autochtones. Auriez-vous des observations à faire sur la participation garantie d'un membre inuit et d'un membre métis aux décisions concernant un territoire de votre région auxquels ces gens ne sont pas liés?

M. Helin : Cette éventualité suscite de sérieuses préoccupations. Sans donner de précisions, je dirais que certains Autochtones sont opposés à tout développement. Lorsqu'on décide d'autoriser un projet d'exploitation des ressources naturelles, on ne tient pas compte de l'équilibre global des habitants des territoires affectés.

Il faut d'abord et avant tout prendre en compte les gens qui sont touchés. L'intervention de quelqu'un de l'extérieur — généralement d'une grande ville — qui n'a pas de préoccupation

in the northern community who is continuing to go through the Great Depression economically.

Senator Patterson: Mr. Helin, you talked about the environmental activists who bragged about dreaming up the Great Bear Rainforest in an Italian restaurant in California. Could you talk a bit about the spirit bear? Was that also part of a logo or a symbol created by environmental activists, or does it have a tradition on the West Coast?

Also, would you or Ms. Krause would talk about whether environmental activists have bragged about their impact on other energy projects to date in Canada?

Mr. Helin: The spirit bear is a genetically unique bear, but it has a confined area where it's found in. It's largely not found in our traditional area.

Environmental groups have found that the spirit bear, like the polar bear, rings their cash registers because they can make emotional appeals to people about what they would like done.

I can't remember the exact name of the group, but recently they were paddling somewhere up in the Arctic. They came across a polar bear that was dying in the middle of the summer. They took a video of it, and they posted it on social media. They got millions and millions of responses, both in actual responses and in dollars I am assuming. Some of the Canadian biologists from the Arctic said, "Hey, wait a minute. First of all, there's no ice in the summer anyways up there and, second, the Canadian government is saying there are lots of polar bears."

The local Inuit mayor from Iqaluit got on CBC saying, "Bears die for all kinds of reasons, and this one probably has nothing to do with climate change." Then the environmentalists started attacking the Inuit people saying, "Oh, you guys have a hunt up there and you're making so much money from it." The mayor pointed out that only 10 per cent of the bears hunted are for sport reasons. The rest of the reasons are for food and security.

People don't have any food up there. It's hard for somebody in the city to understand that people still live in the natural environment and need to eat animals, just like we eat animals in the city, except we don't see it. There are lots of unintended consequences from ideology at the end of the day also driven by —

The Chair: We have to wrap up. There's one last question by Senator MacDonald.

financière pour l'avenir, n'aide pas les gens des communautés nordiques qui continuent d'être confrontés à une grave crise économique.

Le sénateur Patterson : Monsieur Helin, vous avez parlé de militants écologistes qui se sont vantés d'avoir rêvé de la forêt humide tempérée du Grand Ours dans un restaurant italien en Californie. Pourriez-vous parler un peu de l'esprit du grand ours? Ce symbole figurait-il sur un logo créé par des militants écologistes et est-il lié à une tradition de la côte Ouest?

Par ailleurs, madame Krause ou vous, pourriez-vous dire si des militants écologistes se sont vantés d'avoir eu un impact sur d'autres projets envisagés au Canada dans le secteur énergétique?

M. Helin : L'esprit du grand ours est celui d'un ours unique sur le plan génétique, mais on ne le trouve que dans un territoire limité. Il ne se trouve généralement pas sur notre territoire traditionnel.

Les groupes environnementaux ont découvert que l'esprit du grand ours, à l'instar de l'ours polaire, leur rapporte de l'argent parce qu'il permet de toucher la corde sensible des gens et de les gagner à leur cause.

Je ne me rappelle pas le nom exact du groupe écologiste, mais récemment, certains de ses membres qui pagayaient quelque part dans l'Arctique ont trouvé un ours polaire en train de mourir, en plein été. Ils ont fait une vidéo qu'ils ont publiée sur les médias sociaux. Ils ont obtenu des millions de réponses. J'imagine que bien des réponses étaient accompagnées de dons en argent. Certains biologistes canadiens qui travaillent dans l'Arctique ont émis des réserves en disant, premièrement, qu'il n'y a pas de glace en été dans cette région et que, deuxièmement, le gouvernement du Canada affirme qu'on y compte des ours polaires en grand nombre.

Le maire de la localité inuite d'Iqaluit a déclaré à la CBC : « Les ours meurent pour toutes sortes de raisons et, dans ce cas précis, le décès n'est probablement pas lié au changement climatique. » Puis, les environnementalistes ont commencé à critiquer les Inuits en leur disant : « Vous chassez cet animal et c'est très lucratif. » Le maire a signalé que seulement 10 p. 100 des ours sont chassés pour le plaisir. La chasse est principalement axée sur des raisons alimentaires et de sécurité.

Les habitants de ces régions n'ont pas de nourriture. Il est difficile pour un citadin de comprendre que des gens vivent encore dans un milieu naturel doivent tuer des animaux pour manger. Pourtant, en ville on mange aussi de la viande sauf qu'on ne voit pas les animaux se faire tuer. Au bout du compte, l'idéologie entraîne son lot de conséquences imprévues qui sont également attribuables à...

La présidente : Nous devons conclure. Le sénateur MacDonald pose une dernière question.

Senator MacDonald: I had a couple of questions, but I will ask Mr. Helin this question, then.

In your area of northern British Columbia, with the proposed Eagle Spirit route, what is the unemployment rate there? What would be the impact in terms of employment, both in the construction phase of a line through there and the long-term employment potential of a line through to the West Coast?

Mr. Helin: Right now, it's pretty accurate to say there's at least 90 per cent unemployment. With the policies that have been put forward, when you see $100 billion not being invested in the energy industry or the natural resources industry, it impacts everybody.

A lot of Indigenous people are very entrepreneurial, and they're having to close down their businesses. You just need to go up to Prince Rupert and walk down the street to see all the old shuttered buildings. It's devastating. To be doing this, when we have one of the best regulatory systems in the world, is to say that it's okay to be shipping oil from Saudi Arabia and Nigeria into Canada and that we can't ship our own out. It just does not make any sense.

In some ways, we're the laughing stock of the energy industry in the world because we're making room for all of our competitors, and we can do this in the greenest way possible.

The Chair: Thank you very much for your testimony, and thank you for the questions and answers.

We will now welcome from Teck Resources Limited, Sheila Risbud, Director, Government Affairs, and Mark Freberg, Director, Permitting and Closure; and from First Nations Energy and Mining Council, Robert Phillips, First Nations Summit Task, Group Member, First Nations Leadership Council, and Karen Campbell, Counsel.

You have five minutes. I am sorry I let the previous witness talk for 10 minutes. I cannot do that.

Senator Patterson: Why?

The Chair: Well, because we go out too much, and I have my deputy chair telling me that we have to keep the time.

Senator MacDonald: I didn't say that.

The Chair: Okay.

Senator MacDonald: I didn't say you couldn't have the witnesses speak.

Le sénateur MacDonald : Je voulais poser quelques questions, mais voici celle que j'adresse à M. Helin.

Dans votre région, dans le Nord de la Colombie-Britannique, où est prévu le projet de pipeline Eagle Spirit, quel est le taux de chômage? Quelles retombées aurait la construction de ce pipeline sur la côte Ouest en termes d'emploi, tant à l'étape de la réalisation qu'à long terme?

M. Helin : À l'heure actuelle, il est assez exact de dire que le taux de chômage est de 90 p. 100. Compte tenu des politiques qui ont été mises en œuvre, si le secteur de l'énergie ou des ressources naturelles perd un investissement de 100 milliards de dollars, tout le monde en subit les conséquences.

Bon nombre d'Autochtones sont des entrepreneurs, mais ils doivent fermer leur entreprise. Il suffit d'aller à Prince Rupert et de se promener dans la rue pour voir de vieux édifices condamnés. C'est désastreux. Procéder de cette façon alors que le Canada possède l'un des meilleurs systèmes réglementaires au monde, revient à dire qu'il est acceptable d'importer au Canada du pétrole d'Arabie saoudite et du Nigeria, mais que le Canada ne peut pas exporter ses ressources pétrolières. C'est tout simplement insensé.

Dans une certaine mesure, le Canada est la risée de l'industrie énergétique mondiale parce qu'il ouvre ses portes à tous les concurrents, alors qu'il pourrait soutenir la concurrence de la façon la plus écologique qui soit.

La présidente : Merci pour les témoignages ainsi que pour les questions et les réponses.

Nous accueillons maintenant de Teck Resources Limited, Sheila Risbud et Mark Freberg, respectivement directrice, Affaires gouvernementales, et directeur, Permis et planification de la fermeture; et, enfin, du First Nations Energy and Mining Council, Robert Phillips, membre du Groupe de travail du Sommet des Premières Nations, Conseil des leaders des Premières Nations, et Karen Campbell, avocate.

Vous disposez de cinq minutes. J'ai permis au témoin précédent de parler 10 minutes, mais ce n'est malheureusement pas possible cette fois-ci.

Le sénateur Patterson : Pourquoi?

La présidente : Parce que nous avons déjà pris trop de temps et que le vice-président m'a signalé que nous devons respecter l'horaire prévu.

Le sénateur MacDonald : Je n'ai pas dit cela.

La présidente : D'accord.

Le sénateur MacDonald : Je n'ai pas dit que vous ne pouviez pas laisser les témoins parler.

The Chair: Who is going to speak first?

Senator MacDonald: You have to let everybody speak. We have a time limit.

The Chair: You're going to speak first. Go ahead.

Sheila Risbud, Director, Government Affairs, Teck Resources Limited: Madam Chair, honourable senators and fellow witnesses, good morning.

[*Translation*]

It is an honour to be here today to share Teck's comments on Bill C-69.

[*English*]

My name is Sheila Risbud, and I am the Director of Government Affairs. I am accompanied by my colleague, Mark Freberg, Director of Permitting and Closure at Teck.

Proudly Canadian, Teck is a diversified natural resource company that employs over 8,000 people in this country.

[*Translation*]

Teck is proud to employ more than 8,000 people in Canada.

[*English*]

Operating in Canada for more than 100 years, Teck has substantive experience with federal environmental assessment processes, as nearly all of our mining activities have or will be impacted by them.

Our evaluation of Bill C-69 is based on this experience. On that basis, and in comparison to what currently exists, we believe that Bill C-69 can potentially provide a clearer way forward for mining projects in Canada by striking an acceptable balance between various societal interests.

For instance, we support the intent of the proposed early planning phase as it is currently written. We see the introduction of this phase as an improvement over the current EA process because it could result in clearer direction to proponents and greater coordination with provincial and Indigenous governing bodies.

In British Columbia, the new provincial Environmental Assessment Act mirrors many of the elements found in Bill C-69. As a proponent of future development plans in this province, improved coordination between federal and provincial jurisdictions to avoid unnecessary duplication is crucial. This is how we will achieve the goal of "one project, one assessment."

La présidente : Qui interviendra en premier?

Le sénateur MacDonald : Vous devez laisser tout le monde parler. Notre temps est limité.

La présidente : Vous interviendrez la première. Allez-y.

Sheila Risbud, directrice, Affaires gouvernementales, Teck Resources Limited : Madame la présidente, honorables sénateurs, mesdames et messieurs les témoins, bonjour.

[*Français*]

C'est un honneur pour moi d'être des vôtres aujourd'hui afin d'émettre les commentaires de Teck en ce qui concerne le projet de loi C-69.

[*Traduction*]

Je m'appelle Sheila Risbud, et je suis directrice des affaires gouvernementales. Mon collègue, Mark Freberg, directeur des permis et de la planification de la fermeture à Teck, m'accompagne.

Fièrement canadienne, Teck est une société minière diversifiée qui compte plus de 8 000 employés au pays.

[*Français*]

Teck est fière d'employer plus de 8 000 personnes au Canada.

[*Traduction*]

En affaires depuis plus de 100 ans au Canada, Teck a une vaste expérience des processus d'évaluation environnementale fédéraux, qui se répercutent sur la quasi-intégralité de ses activités minières.

C'est cette expérience qui étaie notre analyse du projet de loi C-69. En conséquence, nous estimons que le projet de loi C-69 représente une feuille de route potentiellement plus claire que le système actuel pour les projets d'extraction minière au Canada, car il établit un équilibre satisfaisant entre divers intérêts sociétaux.

Ainsi, nous sommes favorables à l'idée de l'étape préparatoire telle qu'elle est actuellement proposée. Nous y voyons une amélioration par rapport au processus d'évaluation environnementale actuel, car il en résulterait des directives plus claires pour les promoteurs et une coordination accrue avec les corps dirigeants provinciaux et autochtones.

En Colombie-Britannique, une nouvelle Loi sur l'évaluation environnementale reflète une bonne partie de ce que prévoit le projet de loi C-69. Pour tout promoteur qui entend réaliser des projets d'exploitation dans cette province, une coordination accrue entre les instances fédérales et provinciales, de manière à éviter les dédoublements, revêt un caractère crucial. C'est ainsi que l'on atteindra l'objectif d'une seule évaluation par projet.

[*Translation*]

To ensure the effectiveness of the process, coordination between the provincial and federal governments is paramount.

[*English*]

We also welcome legislated timelines because they would introduce greater certainty into EA processes. Without these essential impact aspects, and the improved certainty and predictability they introduce for all parties involved, it would be significantly more difficult to achieve the bill's main intentions.

Improvements to our regulatory processes are critical at a time when investment into Canada's mining sector continues to decline. With the right regulations supporting Bill C-69, this legislation has the potential to help begin the reversal of these trends, and also provide a different way forward to restore the regulatory excellence that Canada was once known for, and inspire more investor confidence into Canada's mining sector.

We appreciate that some senators and stakeholders want the legislation amended for a wide range of reasons. While Teck is not proposing any additional amendments, we support the Mining Association of Canada's amendments and we urge that this committee and the Senate of Canada to be thoughtful in adopting amendments to ensure that the improvements we see in Bill C-69, from a mining perspective, do not get lost.

This legislation will regulate the assessment of a wide range of projects from different sectors with different sizes. It is essential that the final legislation work for the entire spectrum of projects without losing its ability to address issues associated with any one type of project.

The coming into force of legislation requires supporting regulations and guidance materials that are as important as the act itself. If the intent is for Bill C-69 to be in force before Parliament dissolves later this year, we are concerned that there will not be enough time for thorough analysis and consultation to develop regulations and guidance materials. For this reason, we recommend that this committee and the Senate consider the amendment proposed by the Mining Association of Canada, and others, to delay the legislation's implementation to allow for an appropriate amount of stakeholder consultation on the regulations.

I'll conclude my remarks by emphasizing that regulatory processes in Canada must be rigorous, predictable and timely. Succeeding at all three elements benefits our environment and Canadian jobs and quality of life.

[*Français*]

Pour s'assurer de l'efficacité du processus, une coordination entre les gouvernements provincial et fédéral est primordiale.

[*Traduction*]

Nous sommes également favorables au fait de définir les échéanciers dans la loi, ce qui ajoute un degré de certitude aux processus d'évaluation d'impact. En effet, sans ce changement à des éléments essentiels des évaluations d'impact qui assurera des garanties supplémentaires et une prévisibilité à toutes les parties en cause, il sera autrement plus difficile de concrétiser les principaux objectifs du projet de loi.

Alors que les investissements dans le secteur minier ne cessent de chuter au Canada, il est essentiel d'améliorer les processus réglementaires. Étayé par des mesures réglementaires appropriées, le projet de loi C-69 pourrait infléchir la tendance. Il représente une nouvelle feuille de route pour redorer le blason d'excellence du Canada en matière de réglementation et renforcer la confiance des investisseurs dans le secteur minier canadien.

Nous savons que des sénateurs et des intervenants réclament des modifications de toutes sortes au projet de loi. Bien que Teck ne propose aucun nouvel amendement, nous appuyons ceux qu'a mis de l'avant l'Association minière du Canada et nous exhortons le comité et le Sénat du Canada à adopter des amendements judicieux de façon à préserver les améliorations que nous percevons, aux fins de l'exploitation minière, dans le projet de loi C-69.

Cette mesure législative réglementera l'évaluation d'un éventail de projets, petits et grands, dans une variété de secteurs. Le projet de loi doit donc absolument convenir à tous les cas de figure sans pour autant négliger les problèmes qu'implique tel ou tel type de projet.

Les règlements et les documents d'orientation qui viennent appuyer une loi à son entrée en vigueur sont aussi importants que la loi en tant que telle. Or, si le projet de loi C-69 doit entrer en vigueur avant la dissolution du Parlement, cette année, nous redoutons qu'il ne reste pas assez de temps pour procéder à des consultations et à une analyse en profondeur dans le but de mettre au point ces règlements et ces documents. En conséquence, nous recommandons au comité et au Sénat d'envisager l'amendement, proposé notamment par l'Association minière du Canada, qui vise à repousser la mise en œuvre de la loi de manière à tenir des consultations en bonne et due forme auprès des intervenants au sujet des règlements.

En conclusion, je ne saurais trop insister sur la nécessité pour les processus réglementaires d'être rigoureux, prévisibles et rapides au Canada, car le respect de ces trois critères engendre des retombées positives au chapitre de l'environnement, de l'emploi et de la qualité de vie au Canada.

[*Translation*]

As Canadians, we have to meet those three objectives to preserve our environment and our quality of life.

[*English*]

Once again, we appreciate the opportunity to appear before you today, and would now invite your questions.

The Chair: Thank you.

Mr. Phillips.

Robert Phillips, First Nations Summit Task Group Member, First Nations Leadership Council, First Nations Energy and Mining Council: [*Editor's Note: Indigenous language spoken*].

My name is Robert Phillips. I am from Canim Lake of the Northern Shuswap, the Secwepemc te Qelmucw people. I give the acknowledgement to the Tsleil-Waututh, Squamish and Musqueam, the meeting that we're having today. I thank you, senators, as well for meeting with us and doing the good work that you're doing.

The First Nations Leadership Council is a political executive of the B.C. Assembly of First Nations, the First Nations Summit, and the Union of B.C. Indian Chiefs. I am an elected member of the First Nations Summit and part of the First Nations Leadership Council, which represents all 203 First Nations in British Columbia. As well, I am here today on behalf of the First Nations Energy and Mining Council that provides technical support to recommend key changes to the bill to meaningfully advance more reconciliation with the Indigenous people.

I observe, and I can't help but respond to Mr. Calvin Helin say that First Nations, Bill C-69 is highly obstructionist. It is to the contrary. First Nations Leadership Council is here to recommend constructive improvements to it. This bill is better than the status quo, and I want to be very clear that we want to see it pass and strengthen it to better advance reconciliation.

As part of the reconciliation between Indigenous people and the Crown, Canada has fully adopted United Nations declaration. Canada's Prime Minister eloquently articulated that in the General Assembly on September 22. In his speech, the Prime Minister stated that over time programs and services would increasingly be delivered by Indigenous people as part of their move toward true self-government and the full implementation of the United Nations declaration.

[*Français*]

Comme Canadiens, nous devons atteindre ces trois objectifs pour préserver notre environnement et notre qualité de vie.

[*Traduction*]

Nous vous remercions de nous avoir encore une fois donné l'occasion de témoigner et nous serons ravis de répondre à vos questions.

La présidente : Merci.

Monsieur Phillips, vous avez la parole.

Robert Phillips, membre du Groupe de travail du Sommet des Premières Nations, Conseil des leaders des Premières Nations, First Nations Energy and Mining Council : [*Note de la rédaction : Le témoin s'exprime en langue autochtone.*]

Je m'appelle Robert Phillips, et je suis de la bande de Canim Lake des Shuswap du Nord, le peuple des Secwepemc te Qelmucw. Dans le cadre de la réunion d'aujourd'hui, je rends hommage aux Tsleil-Waututh, aux Squamish et aux Musqueam. Je vous remercie, par ailleurs, sénateurs, de nous rencontrer, et je vous sais gré de votre excellent travail.

Le Conseil des leaders des Premières Nations constitue l'exécutif politique de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, du Sommet des Premières Nations et de l'union des chefs indiens de la Colombie-Britannique. Je suis un membre élu du Sommet des Premières Nations, et je fais partie du Conseil des leaders des Premières Nations, qui représente les 203 nations autochtones de la Colombie-Britannique. En outre, je témoigne aujourd'hui au nom du First Nations Energy and Mining Council, qui assure un soutien technique pour recommander des changements névralgiques au projet de loi dans le but de favoriser concrètement la réconciliation avec les peuples autochtones.

J'observe, mais je ne peux pas m'empêcher de répondre à M. Calvin Helin lorsqu'il dit que le projet de loi C-69 est un grand obstacle pour les Premières Nations. C'est tout le contraire. Le Conseil des leaders des Premières Nations entend proposer des améliorations constructives. Le projet de loi est préférable au statu quo, et je tiens à dire sans détour que nous voulons qu'il soit adopté et que nous voulons le renforcer de manière à favoriser la réconciliation.

Dans le cadre du processus de réconciliation entre les peuples autochtones et la Couronne, le Canada a pleinement adopté la déclaration des Nations Unies. Comme le premier ministre du Canada l'a expliqué avec éloquence dans son discours devant l'Assemblée générale, le 22 septembre dernier, au fil du temps, les programmes et les services seront de plus en plus assurés par les Autochtones eux-mêmes, dans leur démarche d'autodétermination et de mise en œuvre intégrale de la déclaration des Nations Unies.

Better advancement of the UN declaration can be seen as well on Bill C-262, which I also understand is before the Senate. While today's discussion is on Bill C-69, it is important to recognize the critical importance Bill C-262 as a step toward true reconciliation with Indigenous peoples in Canada.

Le projet de loi C-262, dont, si j'ai bien compris, le Sénat est également saisi, témoigne également d'un nouveau progrès dans le sens de la déclaration de l'ONU. Bien que la discussion d'aujourd'hui porte sur le projet de loi C-69, il importe de prendre acte de ce jalon crucial que représente le projet de loi C-262 dans le parcours qui mène à une véritable réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

British Columbia has been ground zero in many of the failures of CEAA 2012. From poorly planned LNG sites, to mines, to pipeline concerns, many long-standing controversies surrounding the environmental assessment in British Columbia have been exacerbated by CEAA 2012.

La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012 a connu bien des ratés, et, à ce chapitre, la Colombie-Britannique a fait figure de point zéro. Cette loi a exacerbé de nombreuses controverses entourant de longue date les évaluations environnementales dans la province, qu'il s'agisse de sites de gaz naturel liquéfié mal conçus, de chantiers miniers ou de pipelines qui suscitent des réserves.

The First Nations Leadership Council's position is that we need an assessment law consistent with reconciliation for Indigenous peoples. The Impact Assessment Act can be improved to better advance reconciliation.

Le Conseil des leaders des Premières Nations estime qu'il faut une loi sur l'évaluation qui, aux yeux des peuples autochtones, soit compatible avec la réconciliation. Il est possible d'améliorer la loi qui régit les évaluations environnementales de manière à mieux favoriser la réconciliation.

We are here today, in front of a very important Senate committee, not to support or oppose the bill, but to provide practical improvements to achieve an important step toward Indigenous self-determination.

Si nous sommes ici aujourd'hui, devant un comité sénatorial très important, ce n'est pas pour soutenir le projet de loi ou nous y opposer, mais pour y proposer des améliorations concrètes afin de franchir un jalon majeur sur le chemin de l'autodétermination autochtone.

Despite Conservative opposition and pushback, this bill is actually intended to reduce litigation and establish investor certainty. If we stay with existing CEAA 2012, we will see more litigation, not less. There will be more investment and certainty, not less.

En dépit de l'opposition et de la résistance des conservateurs, le projet de loi vise à réduire le nombre de litiges et à rassurer les investisseurs. Conserver la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012 engendrera un surcroît de litiges et non le contraire. Le projet de loi établira un climat de confiance propice à l'investissement et non l'inverse.

We find it very interesting that changes to the new provincial Assessment Act did not receive the same criticism as the federal counterpart, Bill C-69, despite the fact that B.C.'s new act has even more Indigenous commitments than the federal bill.

Il nous apparaît fort curieux que les changements apportés à la loi provinciale sur l'évaluation environnementale n'aient pas fait l'objet des mêmes critiques que le projet de loi C-69 à l'échelle fédérale. Pourtant, la nouvelle loi provinciale formalise bien plus d'engagements à l'égard des Autochtones.

In B.C., we have seen cautious optimism that the new provincial act will build better projects, not stop them. Free, prior, informed consent is not something to be feared. The sky will not fall. It's not about the veto. It's a new standard of working together and better consultation with Indigenous First Nations, who are the Aboriginal titleholders in B.C.

En Colombie-Britannique, la perspective que la nouvelle loi provinciale mène à la réalisation de meilleurs projets et non à une paralysie est accueillie avec un optimisme prudent. Il n'y a pas de quoi redouter la notion de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Le ciel ne nous tombera pas sur la tête. Ce n'est pas une question de veto. C'est une nouvelle norme qui repose sur la collaboration et une consultation plus efficace des peuples autochtones, qui détiennent les titres ancestraux en Colombie-Britannique.

The legal context in B.C. has changed, given the recent passage of B.C.'s new Environmental Assessment Act, which commits the B.C. government to support First Nations to participate in decisions where their rights are affected through representatives chosen by themselves. In fact, Premier Horgan and most of the cabinet today are meeting with my colleagues,

À la suite de l'adoption de la nouvelle loi sur l'évaluation environnementale, le contexte juridique a évolué en Colombie-Britannique, puisque le gouvernement provincial est tenu d'aider les Premières Nations à prendre part, par l'intermédiaire de représentants qu'elles choisissent elles-mêmes, aux processus décisionnels où leurs droits sont en cause. D'ailleurs, M. Horgan

the First Nations Leadership Council, to discuss the UN declaration and bring forth legislation to be implemented in B.C. This law and subsequent act would signal a seismic change in the way that environmental assessment will be done in the province.

Given that the principle of "one project, one assessment" underlies all major project reviews, we will see greater involvement of Indigenous peoples in environmental assessments in B.C. Federal impact assessment will address this new reality both directly and indirectly. We have three simple amendments that will help advance reconciliation and provide the investment certainty that could help us get good projects. I will now turn to highlighting these three amendments. To be clear, we have many concerns, but recognizing the Senate's important role in this process and in the spirit of cooperation we have narrowed it down to three necessary amendments.

First, in order to recognize jurisdiction, the act needs to amend the definition of jurisdiction to include Indigenous governing bodies. Doing so would be a practical recognition of Indigenous governance. It means the act would see First Nations as jurisdictions, regardless of whether there's a treaty, a self-government agreement or an agreement with the minister. It would mean that nations have an opportunity to determine for themselves whether they are a jurisdiction for the purpose of impact assessment.

Second, in order to align with the new B.C. legislation, the Impact Assessment Act would include a reference to an implementation of the UN declaration in the purposes, not just in the preamble. I articulated in the introduction the importance of this tool and our expectations now that Canada fully supports the UN declaration. This reference would parallel the language of the B.C. act, which is to support the implementation of the UN declaration. Our recommendations are found at page 3 of the brief.

The third amendment is required because substitution has become a practical reality in Canada. There has been an EA substitution agreement in existence between Canada and B.C. for the past six years. With the principle of "one project, one assessment" and the government's commitment to implement the UN declaration, the substitution agreement must be negotiated on a tripartite basis to recognize Indigenous jurisdiction.

This last amendment would require, where an Indigenous jurisdiction intends to proceed with an impact assessment, that the minister must agree to allow the nation to do so. Further, this change should be extended to both agency reviews and panel reviews.

et la plupart des ministres provinciaux rencontrent aujourd'hui mes collègues du Conseil des leaders des Premières Nations pour discuter de la déclaration de l'ONU et mettre au point un projet de loi qui, s'il est adopté, marquera un changement radical dans le processus d'évaluation environnementale de la province.

Étant donné que l'examen de tout projet d'envergure repose sur le principe d'une seule évaluation par projet, les peuples autochtones s'investiront de plus en plus dans les évaluations environnementales en Colombie-Britannique. Les évaluations d'impact fédérales refléteront directement et indirectement cette nouvelle réalité. Nous proposons trois amendements simples qui vont dans le sens de la réconciliation et qui rassureront les investisseurs de façon à potentiellement susciter des projets intéressants. Pour exprimer les choses clairement, nous avons de nombreuses réserves, mais nous reconnaissons le rôle crucial du Sénat dans ce processus; dans un esprit de coopération, nous nous en tenons donc à trois amendements incontournables.

Primo, le projet de loi doit redéfinir le mot instances afin d'englober les corps dirigeants autochtones, de façon à la reconnaître concrètement la gouvernance autochtone et les champs de compétence autochtones. Les Premières Nations seraient alors considérées comme des instances, qu'il y ait ou non un traité, un accord sur l'autonomie gouvernementale ou une entente avec le ministre. Chaque nation aurait ainsi la possibilité de déterminer elle-même si elle est une instance à des fins d'évaluation environnementale.

Secundo, pour harmoniser la Loi sur l'évaluation d'impact avec la nouvelle loi britanno-colombienne, le renvoi à la mise en œuvre de la déclaration de l'ONU devrait figurer dans l'objet et non uniquement dans le préambule. J'ai déjà parlé, au début de mon intervention, de l'importance de cet outil et de nos attentes depuis que le Canada l'appuie pleinement. Ce renvoi ferait écho au libellé de la loi provinciale de manière à appuyer la mise en œuvre de la déclaration de l'ONU. Nos recommandations se trouvent à la page 3 du mémoire.

Le troisième amendement est nécessaire parce que la substitution est devenue une réalité concrète au Canada. Depuis six ans, un accord de substitution en matière d'évaluations environnementales lie le Canada et la Colombie-Britannique. Étant donné le principe d'une seule évaluation par projet et l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre la déclaration de l'ONU, tout accord de substitution doit faire l'objet de négociations tripartites de façon à reconnaître les champs de compétence autochtones.

Ce dernier amendement exigerait, lorsqu'une instance autochtone entend procéder à une évaluation environnementale, que le ministre convienne de laisser la nation procéder. Ce changement devrait par ailleurs s'appliquer également aux évaluations de l'agence et des commissions.

Again, there is a practical reality here. Both the new federal and provincial laws anticipate Indigenous-led assessments. In practice, these are becoming a means of accomplishing impact assessment. There have been two full assessments conducted in B.C. in the past five years in which proponents participated in public government, and the public government has relied upon the results to make decisions with respect to projects. This trend will continue.

First Nations in B.C. have the interest, skills and commitment to their territories, lands or resources to undertake their own assessments. These changes are straightforward and would significantly improve the ability of this law to support reconciliation. We urge you to implement them.

Thank you for your attention. If I may, Madam Chair, allow my legal adviser to make a few statements, it would be appreciated. [*Indigenous language spoken*]. Thank you.

Karen Campbell, Counsel, First Nations Energy and Mining Council: I am a lawyer who works with the First Nations Energy and Mining Council on federal impact assessment matters. I am grateful for the opportunity to be here today and to provide a few comments in addition to what Robert Phillips just said.

There are two points I want to address: the substitution issue and the B.C. Environmental Assessment Act issue. First, I will speak briefly about impact assessment substitution. The amendment we're recommending would ensure, in situations where an Indigenous jurisdiction seeks to conduct an assessment, that the minister is obliged to do so. In our view, this would also include Indigenous governing bodies because with the first amendment we recommended they too would also become jurisdictions under the act. All of this would help toward advanced reconciliation.

The 2013 memorandum of understanding between Canada and B.C. establishes the process whereby the two public governments, B.C. and Canada, may agree to substitute the B.C. environmental assessment process to meet federal requirements. The memorandum is the practical implementation of "one project, one assessment."

At the end of 2016, 14 projects had been granted substitution status. It's the emerging status quo. The federal impact assessment requirements were fulfilled through the B.C. process, although the federal decision was still made.

There are also important examples of Indigenous governments in this region that are now designing and implementing their own

Je rappelle que des considérations pratiques sont en jeu. Les nouvelles lois, tant fédérale que provinciale, anticipent des évaluations environnementales dirigées par les Autochtones. Concrètement, c'est une démarche qui se répandra. D'ailleurs, au cours des cinq dernières années, il y a eu deux évaluations complètes en Colombie-Britannique où les promoteurs ont participé au processus du gouvernement public, qui s'est basé sur les résultats d'évaluations d'impact dirigées par les Autochtones pour rendre ses décisions. La tendance se poursuivra.

Les Premières Nations de la Colombie-Britannique ont tout ce qu'il faut — intérêt, compétences et souci de leur territoire, de leurs terres et de leurs ressources — pour procéder à leurs propres évaluations. Nous proposons des changements simples qui inscriront solidement la loi dans une démarche de réconciliation. Nous vous exhortons à les adopter.

Je vous remercie de votre attention. Si vous le permettez, madame la présidente, ma conseillère juridique fera une déclaration. [*Le témoin s'exprime en langue autochtone.*] Merci.

Karen Campbell, avocate, First Nations Energy and Mining Council : Je suis avocate et je travaille auprès du First Nations Energy and Mining Council pour tout ce qui concerne les évaluations d'impact fédérales. Je vous suis reconnaissante de me laisser formuler quelques observations à la suite de Robert Phillips.

Je traiterai de deux sujets : la substitution et la Loi sur l'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique. Arrêtons-nous d'abord sur la substitution de processus d'évaluation environnementale. Selon l'amendement que nous recommandons, lorsqu'une instance autochtone entendra procéder à une évaluation, le ministre sera tenu de la laisser procéder. À notre avis, cette règle doit également s'appliquer aux corps dirigeants autochtones, car, étant donné le premier amendement que nous recommandons, la loi les considérera également comme des instances. Tout cela ferait progresser la démarche de réconciliation.

Le protocole d'entente de 2013 entre le Canada et la Colombie-Britannique définit le processus par lequel les deux gouvernements peuvent convenir de substituer le processus d'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique aux exigences fédérales. Ce protocole constitue une application pratique du concept d'une seule évaluation par projet.

À la fin de 2016, 14 projets avaient été traités par substitution. C'est là le statu quo qui se dessine. Le processus provincial a suffi à satisfaire aux exigences fédérales en matière d'évaluation d'impact, quoiqu'une décision ait tout de même été prise à l'échelon fédéral.

Il y a des exemples éloquents de gouvernements autochtones de la région qui mettent au point et qui appliquent leurs propres

assessment processes. These are intended to operate in parallel or as a substitute for the Crown-administered processes.

For example, the Squamish Nation conducted its own review and approval of the Woodfibre LNG Project in Howe Sound. They established their own set of conditions for the approval of that project. The Crown assessment was conducted under the substitution agreement, and the subsequent federal and B.C. approvals were informed by the Squamish assessment.

Another example is of Tk'emlúps te Secwepemc Nation's assessment of the KGHM Ajax Mine near Kamloops. That review was also thorough and included a community hearing during which B.C. stopped its clock on the assessment process for that five-day hearing. The nation government in that case rejected the mine proposal. The project was also ultimately rejected by the federal and B.C. governments. In both cases the Crown decisions were informed by the Indigenous decision making with respect to the project.

The substitution amendment sought would ensure that the law better recognizes this practical reality and better protects against a patchwork of environmental assessment regimes. It would also need to apply across the substitution provisions in the act. It would apply to section 33, as well as to section 31.

I would like to speak briefly about is the changed legal landscape in B.C. with respect to environmental assessment, just to follow on what Mr. Phillips has said. The new act in B.C. will come into force this fall. It has been passed and comes into force this fall. It has woven through it the intention to seek to achieve consensus with Indigenous nations in project assessment. This includes matters such as whether to proceed with an assessment, the process order for an assessment and the recommendations as to whether the project should be approved. The ultimate decision in that case, made by ministers, must expressly consider the reconciliation purposes in that act.

Also, the B.C. act does not achieve full recognition of jurisdiction and consent as anticipated by the UN declaration, but it establishes a clear framework and a clear foundation to work to achieve it. Notably, it does not narrowly define Indigenous jurisdiction in the way that Bill C-69 seeks to proscribe it. The B.C. legislation doesn't define Indigenous nation, which more clearly enables nations to choose for themselves the role they want to play in an impact assessment.

The second amendment we seek would support a much more harmonious application of the federal regime with the B.C. regime. These realities in B.C., both substitution and B.C.'s new legal framework, will have practical implications for the

processus d'évaluation, l'objectif étant que ces processus fonctionnent parallèlement ou qu'ils se substituent à ceux qui sont gérés par la Couronne.

Par exemple, la nation des Squamish a mené son propre processus, qui a débouché sur une approbation, relativement au projet de Woodfibre LNG à Howe Sound. Elle avait défini ses propres conditions d'approbation. L'évaluation gouvernementale a été menée conformément à l'entente de substitution, et les approbations fédérale et provinciale subséquentes ont reposé sur l'évaluation des Squamish.

J'aimerais également soulever un autre exemple : l'évaluation du projet de mine Ajax de KGHM, près de Kamloops, par la nation des Tk'emlúps te Secwepemc. Là encore, il y a eu une évaluation approfondie assortie d'une audience communautaire de cinq jours, durant laquelle le gouvernement de la Colombie-Britannique a suspendu son propre processus. En l'occurrence, le gouvernement de la nation a rejeté le projet de mine, tout comme les gouvernements fédéral et provinciaux. Dans les deux cas, les décisions de la Couronne ont reposé sur le processus décisionnel des Autochtones.

L'amendement réclamé relativement à la substitution permettrait de mieux reconnaître cette réalité concrète dans la loi et d'assurer une meilleure protection en présence d'une multiplicité de régimes d'évaluation environnementale. Il devrait par ailleurs s'appliquer à toutes les dispositions du projet de loi qui visent la substitution, c'est-à-dire les articles 33 et 31.

Dans la foulée de l'intervention de M. Phillips, je tiens à dire quelques mots sur l'évolution du paysage législatif de la Colombie-Britannique sur le plan des évaluations environnementales. La nouvelle loi britanno-colombienne a été adoptée, et elle entrera en vigueur cet automne. Fondamentalement, elle vise l'atteinte de consensus avec les nations autochtones dans le domaine de l'évaluation des projets, qu'il s'agisse de déterminer s'il y a lieu de procéder à une évaluation, de définir le déroulement du processus ou de formuler des recommandations sur l'approbation ou le rejet d'un projet. La décision finale des ministres doit expressément tenir compte des objectifs de réconciliation de la loi.

Par ailleurs, bien que la loi britanno-colombienne ne reconnaisse pas pleinement les notions de compétences et de consentement prévues dans la déclaration de l'ONU, elle définit un cadre et un fondement clairs pour y arriver. En particulier, elle ne définit pas le concept de compétence autochtone de façon aussi étriquée que le projet de loi C-69. De plus, elle ne définit pas ce qu'est une nation autochtone, ce qui permet aux nations de décider elles-mêmes du rôle qu'elles entendent jouer dans une évaluation d'impact.

Le deuxième amendement que nous réclamons assurerait un meilleur arrimage entre les régimes fédéral et provincial. En Colombie-Britannique, la substitution et le nouveau cadre légal sont des réalités qui auront des implications concrètes au

implementation of Bill C-69 and merit deep consideration by this committee.

Finally, from a drafting perspective, it may be that adjustments to other provisions are required to give effect to our proposed amendments. We would be happy to provide additional detail if that's helpful to the committee.

Thank you very much.

The Chair: Could you provide the details to the clerk?

Ms. Campbell: Yes.

The Chair: Thank you so much.

The deputy chair has given his spot to Senator Neufeld.

Senator Neufeld: I thank all of you for being here and for your presentations and the information that you brought forward.

I would first like to ask Ms. Risbud about the early planning stage. I know Teck well, so normally they would have been doing early planning in any event on any large project they were to take on in British Columbia or anyplace else. Would that not be correct? It is laid out in a timeline now of something that has been in practice for as long as I can remember.

Mark Freberg, Director, Permitting and Closure, Teck Resources Limited: That's true. In our view, the activities of the proponent would take a best management practices scope. It would have included a lot of the early planning. Even under Bill C-69 that would still have to continue, given the timelines that are available.

Senator Neufeld: It gives the minister discretion at the end of the early planning process to say yes or no. In my own mind, I don't know whether you can get all the scientific information in that period of time.

Do you believe that you can get all the science needed for a project to get the green light to go ahead with the rest of the process in that short period of time?

Mr. Freberg: In the early planning, I don't think you will have the full scientific package available, no. The intent is to develop tailored guidelines to determine what needs to be included in the application that is submitted at the next step. It is important, to the maximum extent possible, to have clarity on that and on all of the issues identified by the communities, the Indigenous people and all the different government agencies.

moment de la mise en œuvre du projet de loi C-69; le comité doit donc examiner la question avec une attention soutenue.

Enfin, sur le plan de la rédaction, les amendements que nous proposons pourraient nécessiter quelques modifications au libellé d'autres dispositions, auquel cas nous serons heureux de fournir des précisions additionnelles, si le comité le juge utile.

Merci beaucoup.

La présidente : Pourriez-vous fournir les précisions à la greffière?

Mme Campbell : Bien sûr.

La présidente : Merci beaucoup.

Le vice-président a cédé son temps de parole au sénateur Neufeld.

Le sénateur Neufeld : Je vous remercie tous de votre présence et de vos présentations informatives.

Je tiens d'abord à interroger Mme Risbud sur l'étape préparatoire. Je connais bien Teck. Normalement, l'entreprise planifie déjà longuement les grands projets qu'elle envisage, que ce soit en Colombie-Britannique ou ailleurs, n'est-ce pas? Il s'agit d'officialiser un échéancier qui, dans les faits, est appliqué d'aussi loin que je me rappelle.

Mark Freberg, directeur, Permis et planification de la fermeture, Teck Resources Limited : C'est vrai. Selon nous, les activités des promoteurs doivent s'inscrire dans une démarche de gestion exemplaire, ce qui comprend une bonne partie des éléments de l'étape préparatoire. Ce serait toujours la même chose si le projet de loi C-69 était adopté, compte tenu des échéanciers établis.

Le sénateur Neufeld : Le ministre aura le pouvoir discrétionnaire de dire oui ou non à la fin de l'étape préparatoire. Pour ma part, j'ignore s'il est possible d'obtenir toutes les données scientifiques dans ce délai.

Pensez-vous être en mesure d'obtenir en aussi peu de temps toutes les données empiriques requises pour qu'un projet obtienne le feu vert afin d'aller de l'avant avec le reste du processus?

M. Freberg : Je doute en effet que l'étape préparatoire permette d'obtenir toutes les données scientifiques existantes. Le but consiste à mettre au point des lignes directrices pour déterminer ce que doit comprendre la demande soumise à l'étape suivante. C'est important, dans la mesure du possible, de tirer les choses au clair à ce sujet et sur tous les enjeux relevés par les collectivités, les peuples autochtones et les divers organismes gouvernementaux.

This has been a problem in the past. It would allow a proponent to move forward and prepare an application to addresses, to the maximum extent possible, all the issues that have been raised. That's one of the things we see as being a positive change over where we are now. A more extensive effort to gather information from across the entire gamut needs to be considered in an application.

Il y a déjà eu des problèmes à ce chapitre. Le promoteur pourrait ainsi préparer une demande qui répond, autant que possible, à tous les enjeux relevés. C'est un changement qui nous apparaît positif. Il convient que l'on s'affaire de façon plus soutenue à recueillir de l'information sur l'éventail complet des enjeux.

Senator Neufeld: I know my time is running out, but thank you for the amendments you have provided. They are good food for thought.

Le sénateur Neufeld : Je sais que mon temps de parole achève, mais je vous remercie de vos propositions d'amendement, qui alimenteront judicieusement nos réflexions.

I have one question for Mr. Phillips. UNDRIP, the United Nations declaration, actually has some people on either side of the process. I am sure you're well aware of that, but I would like to know what you think is consent. That seems to be the issue that is most discussed. What does consent actually mean? Is that a veto or not?

J'ai une question pour M. Phillips. En ce qui concerne la déclaration des Nations Unies, il y a des gens des deux côtés du processus. Je suis convaincu que vous le savez, mais j'aimerais savoir ce qu'est, selon vous, le consentement. On dirait que c'est ce qui suscite le plus de discussions. En quoi consiste au juste le consentement? S'agit-il ou non d'un veto?

I have heard both sides from people who know a lot about it, but I am not sure. I would like to know your point of view.

J'ai entendu des arguments dans un sens comme dans l'autre de la part de personnes qui connaissent bien la question, mais je n'ai pas de certitude. J'aimerais connaître votre point de vue.

Mr. Phillips: Thank you for the question, senator. I always joke around that the work we do as the First Nations Leadership Council kind of reminds me of the Conservatives, the NDP and Liberals working together.

M. Phillips : Je vous remercie de la question, monsieur le sénateur. Je dis souvent à la blague que le travail qu'accomplit le Conseil des leaders des Premières Nations, c'est un peu comme si les conservateurs, les néo-démocrates et les libéraux collaboraient.

You know about the history. When our three organizations work together in B.C. it's about the highest human standards that are very important for Indigenous people. When I look at free, prior and informed consent, one of the first things I think about is consultation or accommodation. When corporations come into our traditional territories, they have dialogue with the First Nation and with the Indigenous peoples there. Through that dialogue and discussions, they look to find remedies.

Vous connaissez l'histoire derrière tout cela. Lorsque nos trois organismes travaillent de concert en Colombie-Britannique, il s'agit de mettre de l'avant les normes humaines les plus élevées, que les Autochtones ont très à cœur. Quand je pense au consentement préalable donné librement et en connaissance de cause, c'est d'abord la consultation ou l'accommodement qui me vient à l'esprit. Lorsque les entreprises viennent sur nos territoires ancestraux, elles établissent un dialogue avec la Première Nation et les Autochtones qui s'y trouvent. Il s'agit de trouver des solutions grâce au dialogue.

We're not opposed to business in British Columbia, but it's not at all costs. They have to go through all the standards that are there, have dialogue with the First Nations, and seek free, prior and informed consent.

Nous n'avons rien contre le fait de faire des affaires en Colombie-Britannique, mais ce ne doit pas être à tout prix. Les entreprises doivent respecter toutes les normes en place et nouer un dialogue avec les Premières Nations pour tenter d'obtenir leur consentement préalable donné librement et en connaissance de cause.

On a personal level, that's why I say it's not about the veto. It's not about stopping at all costs. It's about having that dialogue and searching for that consent. I didn't know if Ms. Campbell wanted to add a few things in regard to that, but that's how I look at it.

Sur le plan personnel, c'est pourquoi je dis que ce n'est pas une question de veto. Il ne s'agit pas de faire obstacle à tout prix. Il s'agit d'établir un dialogue et de chercher à obtenir un consentement. J'ignore si Me Campbell veut ajouter quoi que ce soit à ce sujet, mais c'est ainsi que je conçois la question.

Senator Cordy: Thank you very much for being here this morning. It's very helpful to our study.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie beaucoup d'être parmi nous ce matin. C'est très utile pour notre étude.

Ms. Risbud, you spoke about coordination between the federal government and the provincial governments. With Bill C-69, is it better, worse or the same?

Ms. Risbud: We believe it's better because of the early planning phase. It allows more time for those discussions to happen and for bringing the federal government into the process earlier than it typically has been in the past.

Senator Cordy: Will this early consultation stage or planning stage be helpful for getting a proposal and putting it forward? Will you learn more by having that early planning stage?

Ms. Risbud: We think so. As I mentioned in my comments, particularly here in B.C. where the provincial environmental assessment process mirrors very closely what is being proposed in Bill C-69, allowing for those conversations and that alignment to happen upfront should result in a tailored impact assessment guideline that is more streamlined between the two jurisdictions.

Senator Cordy: We hear your concerns about regulations, of course, because they don't come out until after the bill is passed. I think you have made some good comments about the needs.

Senator Patterson: Not necessarily.

Senator Cordy: Not necessarily, but in my 18 years in the Senate it has been after the bill has been passed. I understand about delaying implementation if there are some amendments. That was a good point to make.

Mr. Phillips, thank you very much for coming forward with why the bill will work well for the groups you represent. I would like to get a bit more information on the impact assessment substitution. I am not sure who said it. It was either you or Ms. Campbell, but so far 14 projects have been granted or have been passed with using the substitution process. Could you just go into that a bit and make it a little clearer for me?

Mr. Phillips: I have never made a presentation that would probably take about a half an hour in 10 minutes before. Just to let you know, I rushed through it. I usually try to make eye contact, but in terms of EA substitution I will defer, if you don't mind, to Karen Campbell, the expert in the field.

Senator Cordy: That's great.

Madame Risbud, vous avez évoqué la coordination entre les gouvernements provinciaux et fédéral. Le projet de loi C-69 changera-t-il les choses pour le mieux ou pour le pire, ou est-ce que ce sera plutôt du pareil au même?

Mme Risbud : Étant donné l'étape préparatoire, nous pensons que ce sera mieux. Elle laissera plus de temps pour tenir des discussions et, dans l'ensemble, pour faire intervenir le gouvernement fédéral plus tôt qu'auparavant dans le processus.

La sénatrice Cordy : Cette étape de consultation préalable ou préparatoire facilitera-t-elle la mise au point et la soumission d'une proposition? En apprendrez-vous davantage grâce à l'étape préparatoire?

Mme Risbud : Nous le pensons, oui. Comme je l'ai fait remarquer, le fait de tenir les discussions et d'harmoniser le tout dès le début du processus devrait permettre d'adapter les lignes directrices en matière d'évaluation environnementale de façon à simplifier les processus des deux ordres de gouvernement, surtout ici, en Colombie-Britannique, puisque le processus d'évaluation environnementale ressemble beaucoup à ce que propose le projet de loi C-69.

La sénatrice Cordy : Nous prenons acte de vos réserves à l'égard de la réglementation, qui n'arrivera qu'après l'adoption du projet de loi. J'ai trouvé vos observations judicieuses au sujet des besoins.

Le sénateur Patterson : Pas nécessairement.

La sénatrice Cordy : Pas nécessairement, mais depuis que je suis au Sénat — cela fait 18 ans —, la réglementation arrive après l'adoption du projet de loi. Je sais qu'il faut repousser la mise en œuvre s'il y a des modifications. C'était un point pertinent.

Monsieur Phillips, merci beaucoup d'avoir expliqué pourquoi le projet de loi convient aux groupes que vous représentez. J'aimerais obtenir un peu plus d'information sur les répercussions de la substitution de processus d'évaluation d'impact. Je ne me rappelle plus trop qui en a parlé; c'était soit vous, soit Me Campbell. Quoi qu'il en soit, jusqu'à présent, 14 projets approuvés ont été traités par substitution. Pourriez-vous me fournir quelques explications à ce sujet pour m'aider à mieux comprendre?

M. Phillips : Je n'ai encore jamais fait de présentation d'une demi-heure en seulement 10 minutes. À titre d'information, je l'ai faite en quatrième vitesse. D'habitude, j'essaie de regarder mon auditoire dans les yeux. Cependant, en ce qui concerne la substitution de processus d'évaluation environnementale, je m'en remettrai, si vous n'y voyez pas d'objection, à Karen Campbell, qui est l'experte en la matière.

La sénatrice Cordy : Parfait.

Ms. Campbell: Yes, the substitution agreement in place is between the two Crown governments, between B.C. and Canada. It's our position that substitution agreement needs to be renegotiated on a tripartite basis, recognizing the reality of Indigenous-led assessment.

To speak to the substitution agreement, it is a memorandum of understanding that works at an administrative level between the two governments. Again, it is now becoming the reality because there are at least 14 projects that have been through this process.

The Woodfibre project in Howe Sound was conducted by the Squamish Nation on their own. The decisions made by the Squamish Nation were ultimately considered through that substituted process as well.

In a sense, you have an emerging tripartite governing approach to impact assessment in British Columbia. The position we're putting forward is that reality needs to be reflected in the legislation. This is why we're looking for amendments that will kind of put in law what is happening in practice.

Senator Simons: Thank you, witnesses, for great presentations this morning.

I want to start with a question for Mr. Phillips and Ms. Campbell. I understand how a model such as the one you're suggesting could work for a mine or a fibreboard factory, but what about a linear project that crosses into many different First Nations territories?

How on earth would that work if you were trying to approve a pipeline or a power line that wasn't in one location? How would you imagine that system working?

Ms. Campbell: Admittedly, the approach that would need to be adopted for that is not as straightforward as when you're dealing with a mine on one Indigenous territory. The best recommendation I could make is that there would be an expectation the nations would come together and sort out a governance process.

In many respects that happens on a regular basis. Nations routinely work together in their communities on shared territories and in some cases where there is concern about overlap. This happens on a regular basis, but it has not happened, to my knowledge, with the very large pipeline projects. I think those are in a different category. Those will also be treated by Bill C-69 separately because major linear projects will be subjected to the Canadian Energy Regulator Act as well.

To speak specifically to the impact assessment provisions, there is definitely work to be done. We're here to say that this is the emerging reality. It's the new direction.

Mme Campbell : Oui, l'accord de substitution qui est en vigueur lie les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada. Nous estimons que tout accord de substitution doit être renégocié sur une base tripartite afin de reconnaître les évaluations dirigées par les Autochtones.

L'accord de substitution est un protocole d'entente d'ordre administratif entre les deux gouvernements. Je répète que c'est le reflet de la réalité, puisqu'au moins 14 projets déjà ont été approuvés ainsi.

La nation des Squamish a procédé elle-même à l'évaluation du projet de Woodfibre à Howe Sound. Les décisions de la nation des Squamish ont également été prises en considération dans le cadre du processus de substitution.

D'une certaine façon, une approche de gouvernance tripartite se dégage en Colombie-Britannique à l'égard des évaluations d'impact. Nous faisons valoir que la loi doit refléter la réalité. Voilà pourquoi nous réclamons des amendements qui inscriront dans la loi ce qui se fait déjà en pratique.

La sénatrice Simons : Je remercie les témoins de leurs excellentes présentations ce matin.

J'ai d'abord une question pour M. Phillips et Me Campbell. Je comprends pourquoi un modèle tel que celui que vous proposez conviendrait pour une mine ou une usine de panneaux de fibres, mais qu'en serait-il d'un projet linéaire qui traverserait divers territoires autochtones?

Comment diable s'y prendrait-on pour faire approuver un pipeline ou une ligne de transport d'électricité, des projets qui ne concernent pas qu'un seul endroit? Comment le système fonctionnerait-il?

Mme Campbell : J'admets que l'approche qui devra être adoptée pour cela n'est pas aussi simple que lorsqu'il est question d'une mine sur un seul territoire autochtone. La meilleure recommandation que je puisse formuler est que l'on s'attendrait à ce que les nations se mobilisent et parviennent à un processus de gouvernance.

À bien des égards, cela se produit fréquemment. Les nations collaborent fréquemment à l'égard de territoires partagés et dans certains cas où l'on craint un chevauchement. Cela se produit fréquemment, mais, à ce que je sache, ça ne s'est pas produit à l'égard de grands projets de pipeline. Je crois que ces projets font classe à part. Ils seront également traités séparément en application du projet de loi C-69, car les grands projets linéaires seront également assujettis à la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie.

En ce qui a trait plus précisément aux dispositions relatives à l'évaluation d'impact, il y a certainement du travail à faire. Nous sommes ici pour dire que c'est la nouvelle réalité. C'est la nouvelle orientation.

Senator Simons: Would recognizing First Nations as jurisdictions legally have implications outside of Bill C-69? Would there be a domino effect through other sources of legislation?

I know some First Nations I have dealt with in Alberta don't like the idea of being considered on par with municipalities. How would the legal definition of jurisdiction affect the legal definition of a First Nation?

Ms. Campbell: The position of First Nations is that they are not stakeholders. Municipalities are creatures of statute. They have the rights given to them by statute. Nations have inherent rights and inherent governance. That's what the United Nations declaration actually does. In effect Bill C-69 already recognizes Indigenous jurisdictions.

Senator Simons: Yes, it does.

Ms. Campbell: It says, "an Indigenous nation is a jurisdiction," but it really is clear to say that you're only a jurisdiction if you have a co-management agreement, if you have a land title agreement, or if you have an agreement with the minister that allows the minister to recognize you as a jurisdiction.

The recommendation that we have for you is that it's not adequate. What we need is a situation that actually recognizes the inherent jurisdiction of nations to decide for themselves what role their governments want to play in impact assessment. Interestingly, the new British Columbia act does exactly that. It does not define and place limits on how an Indigenous nation is described. It leaves it undefined, which is a much fairer way for nations to make those decisions for themselves, and it is more consistent with the United Nations declaration.

We're looking to have this legislation recognize that Indigenous nations would be jurisdictions for the purposes of environmental assessment or impact assessment, but that would be within this legislation. It's not a constitutional principle yet, but it will come with time.

Senator Simons: All right.

[*Translation*]

Senator Carignan: My question is for the people from Teck. I was looking at your report on declining investments in Canada, and on where Canada ranks in terms of the time frame for obtaining a permit, compared with other countries. What are the specific causes of this? What is Canada not doing that other countries are doing? Or vice versa. What are other countries not doing that Canada is doing that would cause such great disparity? I will make a comparison with Australia. Because

La sénatrice Simons : La reconnaissance juridique des Premières Nations à titre d'instance aurait-elle des implications outre le cadre du projet de loi C-69? Y aurait-il un effet domino qui se répercuterait sur d'autres sources législatives?

Je sais que certaines Premières Nations avec qui j'ai fait affaire en Alberta n'aiment pas l'idée qu'on les considère sur un pied d'égalité avec les municipalités. Quelle serait l'incidence de la définition légale d'instance sur la définition légale de Première Nation?

Mme Campbell : Les Premières Nations estiment qu'elles ne sont pas des parties intéressées. Les municipalités sont des créatures de la loi. Elles ont les droits qui leur sont conférés par la loi. Les Premières Nations ont des droits inhérents et une gouvernance inhérente. Voilà ce que fait réellement la déclaration des Nations Unies. Dans les faits, le projet de loi C-69 reconnaît déjà les instances autochtones.

La sénatrice Simons : En effet.

Mme Campbell : Il dit qu'une nation autochtone est une instance. Or, il est évident que l'on est une instance que si l'on a une entente de cogestion, une entente sur des titres fonciers ou une entente avec le ministre qui permet à ce dernier de vous reconnaître comme une instance.

Selon nous, cela n'est pas adéquat. Il faut reconnaître la compétence inhérente des Premières Nations de décider elles-mêmes du rôle que leur gouvernement souhaite jouer dans l'évaluation d'impact. Fait intéressant, cela correspond exactement à ce que fait la nouvelle loi de la Colombie-Britannique. Elle ne définit pas la nation autochtone ni n'en limite la description. Elle la laisse non définie, ce qui est un moyen beaucoup plus équitable pour les nations de prendre ces décisions elles-mêmes, en plus de respecter davantage la déclaration des Nations Unies.

Nous aimerions que le projet de loi reconnaisse les nations autochtones à titre d'instance aux fins de l'évaluation environnementale ou de l'évaluation d'impact. Cela se limiterait à l'application de ce projet de loi. Il ne s'agit pas encore d'un principe constitutionnel, mais cela le deviendra avec le temps.

La sénatrice Simons : D'accord.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse aux gens de Teck. Je regardais votre rapport sur la chute des investissements au Canada relativement au rang qu'occupe le Canada en ce qui concerne les délais pour l'obtention d'un permis par rapport aux autres pays. Quelles sont les causes spécifiques qui sont dues? Qu'est-ce que le Canada ne fait pas, que les autres pays font ? Ou l'inverse. Qu'est-ce que les autres pays ne font pas, que le Canada fait, qui occasionne une si grande disparité? Je vais faire

Australia is so similar to us, in terms of its system, its legal system, and as a developed country. Why is the process so quick in Australia and so slow in Canada?

Ms. Risbud: Thank you. I will ask my colleague Mark to answer specifically the question on Australia. As for Canada, a number of factors come into play in our environmental assessment processes, including the time it takes for a project to be approved. My colleague Mark worked in Chile on environmental assessments and I think he has some experience with the Australian system. So I will ask him to answer the question.

[*English*]

Mr. Freberg: I actually don't have a lot of experience with the Australian system, so I can't comment fully on that. The amount of time that an impact assessment takes depends on the complexity of the project and the complexity of the environment that the project is operating in. I wouldn't say that parts of Australia and many parts of Chile have simple environments. They're desert environments, and they don't have the same issues with water.

A lot of the things associated with an impact assessment in Canada because we have a lot of water involves managing water quality and ensuring we don't unacceptably impact water quality. That is probably one of the reasons, but I don't know the Australian system well enough to be able to give you a fulsome answer. I am sorry.

[*Translation*]

Senator Carignan: As you worked in Chile, what are the legal framework aspects that make Chile faster than Canada? I assume that the process is faster in Chile. You have investments in Chile. You have investments in Peru. You are very familiar with those processes. How long does it take to obtain a permit in Chile and Peru and what are the distinctive elements other than those stemming from the legal framework?

[*English*]

Mr. Freberg: In Chile, the system is very similar to Canada's in terms of what needs to be studied. I don't think it would be fair to say that they take consistently less time. Chile is at an early stage of understanding and working with Indigenous people. I'd say early in comparison to Canada. They are probably where Canada was perhaps 20 years ago in understanding it. They're working through a lot of legitimate issues that have to be sorted out, so projects can take quite a while to go through the Chilean process. It is a very prescriptive process, almost an extreme, and they're in the process of revising

une comparaison avec l'Australie. Parce que l'Australie nous ressemble beaucoup quand même, comme système, comme système de droit, comme système de pays développé. Qu'est-ce qui fait que c'est si rapide en Australie et si lent au Canada?

Mme Risbud : Merci. Je vais demander à mon collègue Mark de répondre spécifiquement à la question qui concerne l'Australie. Pour ce qui est du Canada, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans nos processus d'évaluation environnementale, dont le temps que ça prend avant qu'un projet soit approuvé. Mon collègue, Mark, a travaillé au Chili en évaluation environnementale et je crois qu'il a un peu d'expérience avec le système australien. Je vais donc lui demander de répondre à la question.

[*Traduction*]

M. Freberg : En fait, je n'ai pas beaucoup d'expérience avec le système australien, alors je ne saurais répondre entièrement à la question. Le délai nécessaire pour l'évaluation d'impact dépend de la complexité du projet et de la complexité du milieu dans lequel le projet sera mis à exécution. Certaines régions de l'Australie ou du Chili ont un environnement que je ne qualifierais pas de simple, mais qui ne présente pas les mêmes défis relatifs à l'eau du fait qu'il est désertique.

Une grande partie de l'impact environnemental des projets au Canada relève du fait que nous avons beaucoup d'eau. Il faut donc gérer la qualité de l'eau et éviter les impacts inacceptables sur la qualité de l'eau. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles les évaluations prennent plus de temps. Cela dit, je ne connais pas suffisamment le système australien pour vous donner une réponse complète. Je suis navré.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Puisque vous avez travaillé au Chili, quels sont les aspects du cadre légal qui font qu'au Chili c'est plus rapide qu'au Canada? J'imagine qu'au Chili c'est plus rapide. Vous avez des investissements au Chili. Vous avez des investissements au Pérou. Vous connaissez bien ces processus. Quels sont les délais pour obtenir un permis au Chili et au Pérou et quels sont les éléments distinctifs autres qui viennent du cadre légal?

[*Traduction*]

M. Freberg : Au Chili, le système est très semblable à celui du Canada au chapitre de ce qui doit être étudié. Je ne crois pas que l'on puisse dire que les évaluations y sont toujours plus rapides. Le Chili commence à peine à comprendre les Autochtones et à collaborer avec eux. Je dis à peine comparativement au Canada. Il en est probablement au point où le Canada en était il y a 20 ans. Il doit régler de nombreux problèmes légitimes, si bien que le processus d'évaluation des projets au Chili peut prendre beaucoup de temps. C'est un processus très normatif, pratiquement à l'extrême, et le

some of the legislation having recognized that they have gone too far.

Peru is somewhere less intensive but still thorough. The requirements that have to be submitted are probably less detailed than either in Chile or Canada, but all of the elements are still there. Overall, I don't think I would say Chile is much faster than Canada, in general.

[*Translation*]

Senator Carignan: You are a public company. You are a responsible company. Your website sets out your policy on the respect for the environment and for consultation. You seem to be very proactive. So I assume that your projects in Chile and Peru are not less respectful of the environment and people's rights than those in Canada. How long does it take to obtain a permit in Peru and Chile while applying those same principles of respect for the environment and for group consultation?

[*English*]

Mr. Freberg: You're quite right. The approach we would take in terms of how we assess a project and how we plan a project is common throughout the world. In jurisdictions that don't have as high standards as Chile, Peru, or even in Canada, we would apply the same approach. When we think about aspects such as closure, we bring the same lens to a project regardless of where we are in the world. Our willingness and commitment to work with communities and Indigenous people is the same no matter where we are.

Within Chile, as I said, I don't really think that process is a lot faster. In Peru, at times, the arrival of permits can be quicker, but that doesn't necessarily mean all of the issues that accrue with a project are resolved before they go ahead. Las Bambas mine has been in the news. If you watch that part of the news, it has been under a blockade from communities for about four months now. They have recently reached an agreement that all of their employees can get back to work. Their shipments from the mine have been stopped for a long period of time. We're familiar with that mine. We anticipated that it would have these challenges when it was going forward. They hadn't been worked out well enough in advance.

Senator Patterson: I am going to try and get in three questions, so I would appreciate brief answers and I will try to make my questions brief.

The first one is for Teck. You talked about the spectre of regulations being developed without consultation or, worse, the regulations and guidance being developed in a rush during the life of this Parliament. Have you had any indications in your interface with the Government of Canada on whether they will

gouvernement est en voie de réviser certaines des lois parce qu'il reconnaît être allé trop loin.

Le processus péruvien est moins intense, mais tout de même rigoureux. Les exigences pour ce qui doit être soumis y sont probablement moins détaillées qu'au Chili ou au Canada, mais il n'en demeure pas moins que tous les éléments sont là. Dans l'ensemble, je ne dirais pas que c'est généralement plus rapide au Chili qu'au Canada.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Vous êtes une compagnie publique. Vous êtes une compagnie responsable. Votre site web énonce vos politiques de respect de l'environnement et de la consultation. Vous semblez être très proactif. Donc, je présume que vos projets au Chili et au Pérou ne sont pas moins respectueux de l'environnement et du droit des gens qu'au Canada. Quel est le délai pour obtenir un permis au Pérou et au Chili tout en appliquant ces mêmes principes de respect pour l'environnement et pour la consultation des groupes?

[*Traduction*]

M. Freberg : Vous avez tout à fait raison. Notre approche quant à la façon d'évaluer et de planifier un projet est la même partout dans le monde. Dans les pays aux normes inférieures à celles du Chili, du Pérou, voire du Canada, nous appliquons la même approche. Quand on pense à des aspects tels que la fermeture, nous étudions les projets dans la même optique, peu importe où ils sont situés dans le monde. Notre volonté et notre engagement en matière de collaboration avec les collectivités et les Autochtones sont les mêmes, quel que soit l'endroit.

Comme je l'ai dit, je ne crois pas que le processus soit bien plus rapide au Chili. Au Pérou, il arrive que l'obtention des permis soit plus rapide, mais cela ne veut pas nécessairement dire que tous les problèmes relatifs au projet sont réglés et que celui-ci peut être mis à exécution. La mine Las Bambas fait les manchettes ces temps-ci. Cela fait environ quatre mois qu'elle fait l'objet d'un blocus organisé par la population. Elle est récemment parvenue à une entente pour que tous ses employés puissent retourner au travail. Sa production est interrompue depuis longtemps. Nous connaissons bien cette mine. Nous nous attendions à ce qu'elle connaisse de tels problèmes, car les conflits n'avaient pas été complètement résolus à l'avance.

Le sénateur Patterson : Je vais tenter de poser trois questions. Je vais donc procéder rapidement et je vous serais reconnaissant d'être brefs dans vos réponses.

La première question s'adresse à Teck. Vous avez dit craindre que le spectre de réglementation soit élaboré sans consultation ou, pis encore, que les règlements et les lignes directrices soient élaborés à la hâte avant la fin de la législature. Est-ce que des indications vous ont été données dans le cadre de vos échanges

allow this process of consultation on regulations, or whether they intend to establish regulations and guidance in a hurry without consultation during the life of this government?

Ms. Risbud: The government has been consulting on pieces that will inform future regulations, and we have been involved in those consultations. Our concern now is that that clock is running out for future consultation on those regulations once they're issued. We want to make sure that there is time to go back to the people who have provided input.

Senator Patterson: The second one is for the First Nations Energy and Mining Council. I haven't had a chance to look at your amendments on substitution, but I would like to ask you about what is in the bill right now.

As you know, a panel is to be struck for reviewing projects on the project list. It requires a guaranteed seat for a First Nation, an Inuit and a Metis member. You have talked about the merits of Indigenous-led assessments, which you would like us to get to. I understand that, but would you describe as tokenism the present wording to have just one member of your First Nations organization on a panel?

I have one more quick question.

Ms. Campbell: I believe you're referring to the Indigenous Advisory Committee. There is the Minister's Advisory Committee, which is to have Indigenous representation. There is an Indigenous Advisory Committee, which also has distinction-based Indigenous representation. Then there are also panels when impact assessments are happening. One of our concerns that we did not bring to this committee but we happen to have is that the law does not mandate that there be an Indigenous representative on panels for actual assessments when they happen. That's a long-standing concern that we had hoped to see remedied at some point.

With respect to the Indigenous Advisory Committee, I don't know how many members will be on it. I know that is in the works. One would have to look at the representation overall, but it's certainly hoped that there would be a broad representation of the spectrum of Indigenous interests and Indigenous governments.

The Chair: Last question.

Senator Patterson: My last question is for Mr. Phillips.

You have told us that FPIC should lead to a new process for decision making where the consent of First Nations will be sought. I understand and applaud that. That sounds great. However, what I want to ask you is about the part that we

avec le gouvernement du Canada qui vous permettent de croire cela?

Mme Risbud : Le gouvernement mène des consultations qui contribueront à éclaircir la future réglementation et nous participons à ces consultations. Nous craignons toutefois qu'il n'y ait pas suffisamment de temps pour mener des consultations à l'égard des règlements une fois qu'ils seront pris. Nous voulons nous assurer qu'il y aura suffisamment de temps pour consulter de nouveau les gens qui ont donné leur opinion.

Le sénateur Patterson : Ma deuxième question s'adresse au First Nations Energy and Mining Council. Je n'ai pas eu la chance de regarder vos propositions d'amendement concernant la substitution, mais j'aimerais poser une question à propos de ce qui se trouve dans le projet de loi en ce moment.

Comme vous le savez, un comité sera formé pour examiner les projets qui figurent sur la liste. Celui-ci devra obligatoirement compter un membre des Premières Nations, un Inuit et un Métis. Vous avez parlé du bien-fondé des évaluations dirigées par les Autochtones. Vous aimeriez que nous parvenions à ce point. Je comprends cela. Toutefois, qualifieriez-vous de purement symbolique le libellé actuel qui prévoit qu'un seul membre de votre organisation des Premières Nations fera partie du comité?

Il me reste une autre brève question.

Mme Campbell : Je crois que vous voulez parler du Comité consultatif autochtone. Il y a le Comité consultatif du ministre, qui comptera des représentants autochtones. Il y a le Comité consultatif autochtone, qui compte également des représentants autochtones distinctifs. Puis, il y a une commission lorsque l'évaluation d'impact s'effectue. L'une des choses qui nous préoccupent et que nous n'avons pas mentionnées au comité est que la loi n'exige pas de représentant autochtone au sein de la commission lorsque l'évaluation d'impact s'effectue. C'est une préoccupation de longue date à laquelle nous souhaiterions que l'on remédie à un moment donné.

En ce qui a trait au Comité consultatif autochtone, j'ignore combien de membres il comptera. Je sais qu'on y travaille. Il faudrait regarder la composition dans son ensemble, mais nous espérons certainement qu'il comptera une vaste représentation de l'ensemble des intérêts et des gouvernements autochtones.

La présidente : Dernière question.

Le sénateur Patterson : Ma dernière question s'adresse à M. Phillips.

Vous nous avez dit que le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause doit mener à un nouveau processus de prise de décisions où l'on cherche à obtenir le consentement des Premières Nations. Je comprends

haven't heard. What if, despite all best efforts, that consent is not received? Giving meaning to the word "consent," would the project then not go ahead?

cela et trouve que c'est une excellente idée. Toutefois, ma question porte sur ce que nous n'avons pas entendu. Qu'arrive-t-il si, malgré tous les bons efforts déployés, ce consentement n'est pas obtenu? Étant donné la signification du mot « consentement », est-ce que cela veut dire que le projet ne serait pas mis à exécution?

Mr. Phillips: Yes, that's a very theoretical question. I know in all the arrangements with the First Nations when it comes to treaties, agreements and other constructive arrangements, that is one way of working together with Canada and British Columbia.

M. Phillips : Oui. C'est une question très théorique. Je sais que, dans toutes les ententes conclues avec les Premières Nations, qu'il s'agisse de traités, d'accords ou d'autres ententes constructives, c'est un moyen de collaborer avec le Canada et la Colombie-Britannique.

When it comes to business in our traditional territories, it's very important. I had mentioned very generally about dialogue. It has to get down to very detailed discussions on the project. What we have seen in the past wasn't that at all. For example, there was a mine in my area many years ago. They did tons of mining, and there was hardly any input at all from Canim Lake. That's the past. We are looking at now, with the UN declaration and free, prior and informed consent, is the dialogue, the discussion, the process and the details that would get right down to whether it can work out.

En ce qui concerne les affaires au sein de nos terres ancestrales, c'est très important. J'ai parlé de manière très générale d'un dialogue. Il doit y avoir des discussions très détaillées à l'égard du projet. Or, ce n'est pas du tout ce que nous avons vu dans le passé. Par exemple, il y avait une mine dans ma région il y a de nombreuses années. On y a extrait des tonnes de ressources, et c'est à peine si Canim Lake a eu son mot à dire. Ça, c'est dans le passé. Aujourd'hui, dans le contexte de la déclaration des Nations Unies et du principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, il doit y avoir un dialogue, une discussion, un processus qui examinent le détail pour déterminer si cela peut fonctionner.

On a personal level, consent would be necessary to try all remedies possible to get to an agreement between the corporation and the Indigenous peoples on the area. It's a very theoretical question, but there would be many answers for whatever area it is.

Personnellement, j'estime que le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause signifie qu'il est nécessaire d'essayer toutes les solutions possibles pour parvenir à une entente entre la société et les Autochtones de la région. C'est une question très théorique, mais il y aurait de nombreuses solutions, quelle que soit la région.

Senator Woo: Thank you, witnesses. I want to start with colleagues from First Nations leadership.

Le sénateur Woo : Merci, mesdames et messieurs les témoins. J'aimerais d'abord m'adresser aux dirigeants des Premières Nations.

I am trying to understand a bit better the way in which your amendment for substitution would be different from what we currently have. My understanding is that substitution is permitted, of course, if the minister agrees and there's a need for some public input, consultation and so on.

J'essaie de comprendre en quoi votre proposition d'amendement concernant la substitution diffère de ce que nous avons en ce moment. Si je comprends bien, la substitution est permise, si le ministre y consent, bien entendu, et il y a une obligation de consulter.

I am setting aside the governing body issue. I understand that issue. If we have time, I will ask a question about that as well. Assuming we have the definition that you want for Indigenous jurisdiction, how would your proposed amendment change the way in which substitution is currently envisaged? Is it that it would be mandatory? Is that what you're saying?

Je mets de côté la question de l'organisation au pouvoir. Je comprends le problème. Si le temps le permet, je poserai une question à ce sujet également. En présumant que nous avons la définition que vous souhaitez pour instance autochtone, en quoi votre proposition d'amendement changerait-elle la façon dont on envisage actuellement la substitution? La rendrait-elle obligatoire?

Ms. Campbell: Yes, it would be mandatory.

Mme Campbell : Oui, elle la rendrait obligatoire.

Senator Woo: Mandatory, okay.

Le sénateur Woo : Obligatoire. D'accord.

Ms. Campbell: Where a nation seeks to do it, the minister will grant it.

Mme Campbell : Lorsqu'une nation s'en prévaut, le ministre l'autorisera.

Senator Woo: Okay.

Ms. Campbell: Not the minister may consider it, think about it and have a change of mind.

Senator Woo: No public consultation and no public input, which is currently written into the legislation.

Ms. Campbell: I don't think substitution provisions engage public input in the same way. Our particular recommendation is that if an Indigenous jurisdiction seeks to conduct an assessment —

Senator Woo: They should have it.

Ms. Campbell: — they should be able to do that. There are conditions that need to be met in section 33.

Senator Woo: Yes. I have a secondary question. Presumably you want this if there is a change in the definition. That's sort of a precondition. If you have a governing body, rather than the narrower definition of treaty co-management and so on, what if there are disputes among First Nations on who is in fact the governing body? As we know, there have been from time to time.

I know in the B.C. legislation there's a dispute settlement mechanism which helps to resolve this issue. We don't have that in the federal legislation. You haven't proposed a dispute settlement mechanism. Would this not potentially cause a lot of possible delay and lack of clarity in the impact assessment project, if we were to go down that route? Do you understand my question?

Ms. Campbell: I do.

As Mr. Phillips said, in some respects that is theoretical, but in some respects it isn't. Our own sense is that the early engagement provisions that will be in place should help to do that. The early engagement is designed to head off disputes, ensure communities understand the nature of projects, and allow proponents to adjust their projects so that they are consistent with community needs and values, including Indigenous needs and values.

In terms of situations where there is more than one nation, again there are ways to do that. Guidance is now being developed by the agency. In fact, nations in British Columbia have already been attending forums that the agency has been offering to talk about how to develop that guidance and how to make sure that the act will be implemented in partnership and in real collaboration with nations. Again, nations work together in communities. Practically speaking, they work together. There are ways to do that together.

Le sénateur Woo : D'accord.

Mme Campbell : Le ministre ne pourra pas y réfléchir, puis refuser la substitution.

Le sénateur Woo : Aucune consultation du public, contrairement à ce qui est prévu par le projet de loi à l'heure actuelle.

Mme Campbell : Je ne crois pas que les dispositions de substitution nécessitent une consultation du public de la même manière. Ce que nous recommandons précisément, c'est que si une instance autochtone demande à effectuer une évaluation...

Le sénateur Woo : Sa demande doit être approuvée.

Mme Campbell : ... elle doit pouvoir le faire. Il y a des conditions à satisfaire, prévues à l'article 33.

Le sénateur Woo : Oui. J'ai une deuxième question. Je présume que vous souhaitez cela pourvu que l'on modifie la définition. C'est un genre de condition préalable. SI vous avez une organisation au pouvoir, plutôt que la définition, plus étroite, d'organisation responsable de la cogestion d'un traité, par exemple, qu'advient-il s'il y a un différend parmi les Premières Nations à savoir quelle est, en fait, l'organisation au pouvoir? Comme nous le savons, cela se produit parfois.

Je sais que la loi de la Colombie-Britannique prévoit un mécanisme de règlement des différends qui aide à régler ce problème. Nous n'avons pas cela dans la loi fédérale. Vous ne proposez pas de mécanisme de règlement des différends. Si nous empruntons cette voie, cela ne risque-t-il pas de retarder le processus d'évaluation d'impact et de causer un manque de clarté? Comprenez-vous ma question?

Mme Campbell : Oui.

Comme l'a dit M. Phillips, à certains égards, c'est théorique. Toutefois, à d'autres égards, ce ne l'est pas. Nous estimons que les dispositions de consultation précoce qui seront en place devraient aider à faire cela. La consultation précoce est conçue pour éviter les différends, pour faire en sorte que les collectivités comprennent la nature du projet et pour permettre au promoteur d'adapter son projet afin qu'il corresponde aux besoins et aux valeurs de la collectivité, y compris ceux des Autochtones.

Lorsqu'il y a plus d'une nation, il y a, encore là, des moyens de faire cela. L'agence est en train d'élaborer des lignes directrices. En fait, les nations de la Colombie-Britannique assistent déjà à des forums que l'agence offre pour parler de l'élaboration de ces lignes directrices et de moyens de mettre en œuvre la loi en partenariat et en collaboration réelle avec les nations. Je le répète, les nations collaborent dans les collectivités. En pratique, elles travaillent ensemble. Il y a des moyens de faire cela ensemble.

The fact that the B.C. process also sets in place that dispute resolution mechanism means there will be a parallel track of nations at the B.C. level starting to work to solve those problems.

If you look to see how the implementation of this act will unfold, you will see, practically speaking, in British Columbia that nations will be solving those problems. They will be doing it through the dispute resolution process in the B.C. law.

Senator Woo: The next question is for Teck. Thank you for being here.

Just to clarify, you're not only a mining company but also an oil and gas company because of your oil sands assets. On the point about the need for some understanding consultation on the regulations, and presumably policy guidance on some of the key issues, could you list a few of the key areas where you feel the industry and stakeholders need more clarity on regulations and policy guidance? Could you give us some sense of whether these discussions are already happening?

Ms. Risbud: Thank you, Senator Woo. Yes. As I mentioned, the government has been consulting on aspects that will inform future regulations. These include timeline management. We have had some discussions about the early planning phase and what that might look like. What we think is required, going forward, is more concrete discussions in these areas.

We have raised the implementation or the application of the declaration on Indigenous peoples as part of the impact assessment process. The government has spent three years consulting on this process, and now we're at the regulation stage or closely coming to it. When those regulations are ready, we want to make sure we have a chance to look at them again because that's where we believe a lot of the details and clarity need to be.

Senator Woo: Are any other issues that you want to put on the list? What about timeline management?

The Chair: I am sorry, Senator Woo.

Senator Woo: Thank you.

The Chair: There are two last questions from Senator Duncan and Senator MacDonald.

Senator Duncan: Thank you to the panel for the presentations.

My question is for Ms. Campbell, and I would like to invite you to submit the response in writing, as it might be a little easier. What I am seeking is clarification. You made reference to Indigenous involvement. What I heard you say, and perhaps I heard it incorrectly, was that reference included those First

Le fait que le processus de la Colombie-Britannique prévoit également un mécanisme de règlement des différends signifie qu'il y aura, en parallèle, des nations qui travaillent à résoudre ces problèmes à l'échelle de la province.

En pratique, vous constaterez que, lorsque la loi sera mise en œuvre, les nations régleront ces problèmes en Colombie-Britannique. Elles le feront au moyen du processus de règlement des différends prévu dans la loi de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Woo : Ma prochaine question s'adresse aux représentants de Teck. Merci d'être ici.

Simplement pour clarifier, Teck est non seulement une société minière, mais aussi une société pétrolière et gazière en raison de ses actifs dans les sables bitumineux. Pourriez-vous nommer certains des principaux aspects où vous estimez que l'industrie et les parties intéressées ont besoin de plus de clarté par rapport à la réglementation et à l'orientation stratégique? Est-ce que ces discussions sont déjà en cours?

Mme Risbud : Merci, sénateur Woo. Oui. Comme je l'ai mentionné, le gouvernement consulte sur des aspects qui informeront les futurs règlements. Cela comprend la gestion des échéanciers. Nous avons eu des discussions au sujet de l'étape de planification préliminaire et à quoi cela pourrait ressembler. Nous estimons qu'il faut davantage de discussions concrètes à l'égard de ces aspects.

Nous avons soulevé la question de l'application de la déclaration sur les droits des peuples autochtones dans le cadre du processus d'évaluation d'impact. Le gouvernement a mis trois ans à consulter à l'égard de ce processus et maintenant, nous en sommes à l'étape de la réglementation ou presque. Lorsque les règlements seront prêts, nous voulons avoir l'occasion de les examiner de nouveau, car c'est à ce moment-là que les détails prendront forme et que le besoin de clarification se fera sentir.

Le sénateur Woo : Y a-t-il d'autres questions que vous souhaiteriez ajouter à la liste? Qu'en est-il de la gestion des échéanciers?

La présidente : Je suis désolée, sénateur Woo.

Le sénateur Woo : Merci.

La présidente : Il reste deux dernières questions de la part de la sénatrice Duncan et du sénateur MacDonald.

La sénatrice Duncan : Je remercie les témoins de leur présentation.

Ma question s'adresse à Mme Campbell. Madame, j'aimerais vous inviter à soumettre votre réponse par écrit, puisque ce sera peut-être un peu plus facile ainsi. J'aimerais obtenir une clarification. Vous avez parlé de la participation des Autochtones. Si je vous ai bien comprise, le renvoi comprend les

Nations with settled agreements and those without. That's what I heard you say. I am just wondering what the process is, then, as outlined in the B.C. legislation for all-encompassing involvement.

The reason I am asking is that there are 11 of 14 First Nations in Yukon that have comprehensive land claim agreements. There are those who do not. I would like to hear how the B.C. legislation, which involves all First Nations, would work. How would it deal with environmental assessments and so on for those who do not have settled land claims?

Ms. Campbell: I will speak very briefly, and then I will prepare something. Thank you for that opportunity.

The very simple answer is that the B.C. legislation references Indigenous nations and it doesn't define it. In a sense, it's actually leaving it open to self-determination. There are mechanisms in the legislation to deal with what might not work out perfectly. Those are also being developed. There is also a structure in place that encourages nations to work together and then work with the Crown governments.

The Chair: You have one minute.

Senator Duncan: That would include the transboundary issues and dispute resolution as well.

Ms. Campbell: In terms of a Yukon/B.C. situation, the B.C. legislation applies within British Columbia. There are nations in B.C. whose traditional territory actually passes over both sides of those provincial Crown borders. I'll give some thought to that.

The Chair: Thank you very much.

Senator MacDonald: I'll finish off with some questions for Teck Resources.

I understand you're involved in the oil sands and a member of CAPP. A lot of companies involved in the oil sands are strongly opposed to Bill C-69. CAPP told the committee that the investment was about $41 billion last year, or about half of what it was four years ago. This is at a time when global demand for oil and gas is actually increasing at a dramatic rate, yet nothing is going on in Canada.

CAPP also told the committee that Bill C-69, in its current form, is more complex than the previous one. It does not give clarity for people who want to bring good projects forward. There are a lot of legal vulnerabilities in the bill. If past experience is to play out, we would expect those who want to

Premières Nations qui ont conclu un accord et celles qui n'en ont pas. Je me demande donc quel est le processus prévu dans la loi de la Colombie-Britannique pour une participation englobant tous les Autochtones.

Si je demande cela, c'est parce que, au Yukon, 11 des 14 Premières Nations ont une entente sur une revendication territoriale globale, mais les autres n'en ont pas. J'aimerais savoir comment la loi de la Colombie-Britannique, qui mobilise toutes les Premières Nations, fonctionnerait. Comment gérerait-elle les évaluations environnementales et le reste pour ceux qui n'ont pas d'entente sur une revendication territoriale?

Mme Campbell : Je vais répondre brièvement de vive voix, puis je préparerai une réponse écrite. Je vous remercie de m'en donner l'occasion.

La réponse bien simple est que la loi de la Colombie-Britannique renvoie aux nations autochtones et ne les définit pas. En un sens, elle laisse place à l'autodétermination. La loi prévoit des mécanismes pour gérer ce qui pourrait ne pas fonctionner parfaitement. Ces mécanismes sont également en cours d'élaboration. Il y a également une structure en place qui encourage les nations à travailler ensemble, puis à collaborer avec les gouvernements provinciaux et fédéral.

La présidente : Il vous reste une minute.

La sénatrice Duncan : Cela comprend également les questions transfrontalières et le règlement des différends.

Mme Campbell : La loi de la Colombie-Britannique s'applique à la Colombie-Britannique. Or, le territoire ancestral de certaines nations s'étend des deux côtés de la frontière qui sépare la Colombie-Britannique et le Yukon. Je vais réfléchir à cela.

La présidente : Merci beaucoup.

Le sénateur MacDonald : Je vais terminer par quelques questions pour Teck Resources.

Je crois comprendre que vous travaillez dans les sables bitumineux et que vous êtes membre de l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Un grand nombre des entreprises qui travaillent dans les sables bitumineux s'opposent vigoureusement au projet de loi C-69. Selon ce que nous a dit l'association, environ 41 milliards de dollars ont été investis l'an dernier, soit à peu près la moitié moins qu'il y a quatre ans. Alors que la demande mondiale de pétrole et de gaz augmente de façon spectaculaire, il ne se passe rien au Canada.

L'association a également dit au comité que, dans son libellé actuel, le projet de loi C-69 est plus complexe que le précédent. Il ne clarifie pas les choses pour les gens qui veulent proposer de bons projets. Il comporte plusieurs faiblesses juridiques. D'après ce que nous avons vu par le passé, ces faiblesses juridiques

disrupt the Canadian economy and kill projects in Canada to use these legal vulnerabilities.

You're a member of CAPP. Do you agree with these assessments or not?

Ms. Risbud: As I mentioned in my opening remarks, our experience and our assessment of Bill C-69 are based on our understanding of the current process and our experiences with the current process under CEAA 2012. I can't speak to the experiences of other CAPP member companies, but our assessment led to a different conclusion than that of other CAPP members.

Senator MacDonald: Yes, but I am not asking you about the previous bill. I am asking you about the impact of this bill in terms of legal openings for people to shut down projects. A lot has been made of a shorter timeline in terms of some of the decision making. If people have the ability to pursue endless litigation, these timelines don't mean anything. Have you looked at that in terms of its impact?

Ms. Risbud: Our assessment of Bill C-69 is that it legislates best practices in environmental assessment. We think that those best practices should actually reduce legal challenges in the future.

Senator MacDonald: All right.

The Chair: Thank you all very much for your testimony.

We now welcome from Independent Contractors and Businesses Association of British Columbia, Tim McEwan, Senior Vice President, and from the BC Chamber of Commerce, Val Litwin, President and Chief Executive Officer, and Dan Baxter, Director, Policy Development, Government and Stakeholder Relations.

You have five minutes each for your opening statement, followed by a question and answer period. Go ahead, please.

Val Litwin, President and Chief Executive Officer, BC Chamber of Commerce: The BC Chamber of Commerce is the most broadly based and largest business association in the province, representing over 36,000 member businesses from every sector and corner of British Columbia. We are staying congruent with our national body, the Canadian Chamber of Commerce, by making a formal submission of six amendments and accompanying recommendations for Bill C-69.

Canada's resource sector remains a vital driver of our economy, helping to create jobs and economic prosperity, not just for those who work in the sector but also for millions of

pourraient être exploitées par ceux qui veulent perturber l'économie canadienne et empêcher la réalisation de projets au Canada.

Vous êtes membre de l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Êtes-vous de cet avis?

Mme Risbud : Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, notre expérience et notre évaluation du projet de loi C-69 reposent sur notre connaissance et nos expériences du processus actuel aux termes de la LCEE de 2012. Je ne peux pas parler des expériences d'autres entreprises membres de l'association, mais la conclusion de notre évaluation diffère de celle de certaines d'entre elles.

Le sénateur MacDonald : Oui, mais je ne vous demande pas votre avis sur la loi précédente. Je vous demande votre opinion sur les possibilités qu'offre ce projet de loi sur le plan juridique pour empêcher la réalisation de projets. On a beaucoup parlé des délais plus courts pour la prise de certaines décisions. Si les gens ont la possibilité de mener des litiges interminables, ces délais n'ont pas d'importance. Avez-vous examiné l'incidence de ce facteur?

Mme Risbud : Selon nous, le projet de loi C-69 inscrit des pratiques exemplaires en matière d'évaluation environnementale dans la loi et ces pratiques exemplaires devraient en réalité réduire le nombre de contestations judiciaires.

Le sénateur MacDonald : Très bien.

La présidente : Merci beaucoup à tous de vos témoignages.

Nous accueillons à présent un représentant de l'Independent Contractors and Businesses Association of British Columbia, Tim McEwan, vice-président principal, et deux représentants de la BC Chamber of Commerce, Val Litwin, président et chef de la direction, ainsi que Dan Baxter, directeur, Élaboration des politiques, des relations gouvernementales et avec les intervenants.

Vous avez cinq minutes chacun pour votre déclaration préliminaire, qui sera suivie d'une période de questions. Vous avez la parole.

Val Litwin, président et chef de la direction, BC Chamber of Commerce : La BC Chamber of Commerce est l'association d'entreprises la plus diversifiée et la plus vaste de la province. Ses membres, plus de 36 000 entreprises, proviennent de tous les secteurs et tous les coins de la province. Nous allons dans le même sens que notre organisme national, la Chambre de commerce du Canada, en proposant officiellement six amendements et des recommandations connexes pour le projet de loi C-69.

Le secteur des ressources demeure un moteur économique crucial au Canada. Il contribue à la création d'emplois et à la prospérité économique, non seulement pour les travailleurs du

Canadians across the country. However, the BC Chamber has deep concerns with Bill C-69, as it is currently drafted, because just like CEAA 2012 before it, it contains flaws that would seriously disadvantage specific sectors. Unless these issues are resolved, the proposed legislation will increase regulatory uncertainty for many of Canada's resource sectors and their related industries. This uncertainty will deter investment and undermine economic growth and job creation.

While the B.C. economy is made up of multiple sectors from high tech to tourism, B.C. is still a resource-driven economy. The prosperity we all enjoy is supported by our ability to extract and trade our resources with the world. In B.C., the natural resource sector accounts for 11 per cent of provincial GDP, and over 100,000 direct jobs. The resource economy goes beyond the rural communities in close proximity to the mines, the gas wells, the forests and the sea, out of which our resources come.

Today, it is estimated that 56 per cent of all resource-related jobs are located in the Lower Mainland of British Columbia. This highlights the truly symbiotic relationship that exists between urban and rural B.C. communities when it relates to the natural resource sector.

In B.C., our ability to access global markets is hindered, not just by our limited ability to move resources to market but also by our inability to extract resources from the ground. Recently in Canada, we have failed to get to yes with resource projects in a clearly defined, timely and economically feasible fashion. Attempting to deal with the diversity of projects covered by the legislation with a one-size-fits-all legislative solution is doomed to fail. To achieve its intended purpose, Bill C-69 must be flexible enough to address the unique circumstances of all our resources and infrastructure projects.

The following are our six amendments which, if implemented, will help provide greater flexibility and clarification.

The first is ministerial discretion. We believe that ministerial discretion should be spread across the cabinet table, adding the Minister of Natural Resources Canada and an economic minister to provide a broader scope of decision-making authority. Additionally, economic benefits of a given project must also be considered, a practice adopted by other G7 nations.

The second is public participation. Bill C-69 must include a mechanism that defines the nature and scope of public participation.

secteur, mais aussi pour des millions de Canadiens partout au pays. La BC Chamber of Commerce a de sérieuses réserves à l'égard de la version actuelle du projet de loi C-69, qui, tout comme la LCEE de 2012, comporte des lacunes qui désavantageraient gravement certains secteurs en particulier. Si on ne remédie pas à ces problèmes, la mesure législative proposée viendra accroître l'incertitude liée à la réglementation pour un grand nombre de secteurs des ressources et d'industries connexes au Canada. Cette incertitude minera l'investissement, la croissance économique et la création d'emplois.

Bien que l'économie de la Colombie-Britannique compte plusieurs secteurs, dont la haute technologie et le tourisme, il reste qu'elle est d'abord fondée sur les ressources. La prospérité qui est la nôtre repose sur notre capacité d'extraire nos ressources et d'en faire le commerce dans le monde entier. En Colombie-Britannique, le secteur des ressources naturelles représente 11 p. 100 du PIB provincial et plus de 100 000 emplois directs. L'économie fondée sur les ressources ne s'arrête pas aux collectivités rurales situées à proximité des mines, des puits de gaz, des forêts et de la mer, d'où proviennent ces ressources.

Aujourd'hui, on estime que 56 p. 100 de tous les emplois liés aux ressources de la province se trouvent dans la vallée du bas Fraser. Cela illustre bien la relation symbiotique qui existe entre les collectivités urbaines et rurales de la Colombie-Britannique en ce qui concerne le secteur des ressources naturelles.

La province a de la difficulté à vendre ses ressources sur les marchés étrangers parce que, d'une part, sa capacité d'acheminer les ressources aux marchés est limitée et, d'autre part, il lui est impossible d'extraire ces ressources. Il n'a pas été possible récemment au Canada de faire approuver des projets dans le secteur des ressources de manière clairement définie, rapide et faisable sur le plan économique. Tenter d'appliquer une solution législative passe-partout à un éventail de projets diversifiés est voué à l'échec. Pour atteindre son objectif, le projet de loi C-69 doit prévoir suffisamment de souplesse pour que les circonstances particulières de tous les projets d'infrastructure et d'exploitation des ressources puissent être prises en compte.

Nous proposons six amendements qui permettraient d'apporter une souplesse accrue et des éclaircissements.

Le premier porte sur le pouvoir discrétionnaire du ministre. Nous estimons que ce pouvoir devrait être étendu à d'autres ministres, soit le ministre des Ressources naturelles et un ministre responsable d'un portefeuille économique, pour élargir le pouvoir décisionnel. Qui plus est, les retombées économiques d'un projet donné doivent aussi être prises en compte, une pratique adoptée par d'autres pays du G7.

Le deuxième touche la participation du public. Le projet de loi C-69 doit prévoir un mécanisme permettant de définir la nature et la portée de la participation du public.

The third is a federal backstop. Indigenous communities and companies would be compensated when a project cannot proceed due to errors made by the government in its assessment, its duty to consult, or both.

Le troisième amendement prévoit un filet de sécurité fédéral. Les communautés et les entreprises autochtones seraient indemnisées dans les cas où un projet ne peut être réalisé à cause d'erreurs commises par le gouvernement dans le cadre de son évaluation ou relativement à son devoir de consulter, ou les deux.

The fourth is clarification of new project criteria. Criteria for project assessment should be defined such that it will be consultative, transparent and functional, and not simply serve as a mechanism to obstruct projects.

Le quatrième porte sur l'éclaircissement des nouveaux critères. Les critères d'évaluation des projets devraient être définis de manière à ce que le processus soit axé sur la consultation, qu'il soit transparent et fonctionnel, et ne pas simplement servir de moyen pour faire obstruction aux projets.

The fifth is project list clarification. Clear language should confirm which projects require assessment, along with the defined list of projects that will be exempt from assessment.

Le cinquième amendement vise l'éclaircissement de la liste de projets. En plus d'une liste précise des projets qui seront exemptés d'une évaluation, il devrait être indiqué clairement quels projets doivent faire l'objet d'une évaluation.

The sixth is table regulations while Bill C-69 is reviewed by Parliament. We believe that regulations proposed to address gaps within the legislation must be presented to the business community and others while said legislation is being tabled.

Le sixième vise le dépôt du règlement pendant l'étude du projet de loi C-69 au Parlement. À notre avis, le règlement proposé pour remédier aux lacunes de la mesure législative doit être présenté au milieu des affaires et à d'autres parties prenantes pendant l'étude du projet de loi.

The BC Chamber of Commerce thanks the Senate Standing Committee on Energy, the Environment and Natural Resources for the opportunity to share our thoughts. We would be pleased to provide further information on any of these issues discussed in this submission. Thank you.

La BC Chamber of Commerce remercie le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles de lui avoir donné cette occasion de présenter son point de vue. Si vous souhaitez obtenir des détails sur l'une ou l'autre des questions abordées dans cette présentation, nous vous les fournirons avec plaisir. Merci.

Tim McEwan, Senior Vice President, Independent Contractors and Businesses Association of British Columbia: By way of background, the Independent Contractors and Businesses Association is the leading construction industry trade association in British Columbia. We have been active for 43 years. We represent more than 2,100 members and clients who collectively employ over 50,000 people in our province. Our association advocates for its members in support of a vibrant construction industry, responsible resource development and a growing economy for the benefit of all British Columbians.

Tim McEwan, vice-président principal, Independent Contractors and Businesses Association of British Columbia : En guise de contexte, l'Independent Contractors and Businesses Association est la principale association professionnelle du secteur de la construction en Colombie-Britannique. Elle existe depuis 43 ans. Nous représentons plus de 2 100 membres et clients qui emploient collectivement plus de 50 000 travailleurs dans la province. Notre association défend ses membres pour assurer la vitalité du secteur de la construction, le développement responsable des ressources et la croissance de l'économie pour le compte de tous les Britanno-Colombiens.

Bill C-69, if passed into law in its present form, will substantially change the policy framework for evaluating many Canadian natural resource, energy and infrastructure projects. When applied, the legislation will determine whether major projects advanced in a timely fashion have far-reaching consequences for the livelihood of communities and Indigenous nations throughout our country.

Le projet de loi C-69, s'il est adopté dans son libellé actuel, va modifier considérablement le cadre stratégique de l'évaluation de nombreux projets canadiens liés aux ressources naturelles, à l'énergie et à l'infrastructure. Lorsqu'elle sera appliquée, la mesure législative déterminera si les grands projets pourront progresser en temps opportun, ce qui aura d'importantes conséquences sur les moyens de subsistance des collectivités et des nations autochtones dans tout le pays.

Construction industry work and employment opportunities are often derived from large scale growth catalyst projects that generate activity which cascades throughout the economy. Each

Le travail et les possibilités d'emploi dans l'industrie de la construction découlent souvent de projets catalyseurs de croissance à grande échelle qui génèrent une activité

and every day, 250,000 British Columbians wake up, put on a hard hat, and literally build our province and our country.

qui se répercute sur l'ensemble de l'économie. Chaque jour, 250 000 Britanno-Colombiens se réveillent, posent un casque protecteur sur leur tête et bâtissent littéralement notre province et notre pays.

Over the past decade, ICBA has become increasingly alarmed at the inability of proponents to get major resource, energy and infrastructure projects permitted and approved in a timely fashion. Our nation's regulatory process has become increasingly cumbersome, which has led to forgone investment in Canada and the loss of talent, opportunity and thousands of well-paid family supporting jobs.

Depuis une décennie, l'ICBA s'inquiète de plus en plus de voir que les promoteurs n'arrivent pas à faire autoriser et approuver en temps opportun des grands projets liés aux ressources, à l'énergie et à l'infrastructure. Le processus réglementaire de notre pays n'a cessé de se complexifier, ce qui a entraîné la perte d'investissements au Canada et la perte de talents, de possibilités et de milliers d'emplois bien rémunérés permettant de subvenir aux besoins des familles.

A recent review by the World Economic Forum of global competitiveness found that while Canada places 12th for overall competitiveness among 140 countries examined, it ranks 53rd for the overall regulatory burden. As a consequence, since 2014 outbound flows of foreign direct investment have been significantly higher than inbound flows. Ground zero for the difficulties in major project development in recent years is the acute challenges of permitting major linear infrastructure in Canada, especially pipeline projects in the energy sector.

Un récent examen de la compétitivité mondiale effectué par le Forum économique mondial a révélé que, bien que le Canada se classe au 12e rang en ce qui concerne la compétitivité parmi les 140 pays examinés, il occupe le 53e rang en ce qui a trait au fardeau réglementaire. En conséquence, depuis 2014, les investissements directs étrangers qui sortent du pays sont nettement supérieurs à ceux qui y entrent. Quand on pense aux difficultés liées au développement de grands projets au cours des dernières années, on pense à la complexité du processus d'approbation de la construction de grandes infrastructures linéaires au Canada, en particulier les projets de pipelines dans le secteur de l'énergie.

Instead of fixing these problems, in our view, Bill C-69 essentially doubles down and may entrench the regulatory gridlock that we have experienced. As we stated in our submission to the Standing House of Commons Committee on Environment and Sustainable Development last year, in Bill C-69 we have policy which seems to assume that both Canadian and international companies seeking investment capital can be taken for granted, that their financial resources are bottomless, that their patience with our country's regulators is infinite, and that they have no choice but to place their investment capital in Canada. As I mentioned, our outbound flows since 2014 have outpaced the inbound flows of investment capital. That is largely attributable to challenges that we have had within our energy sector.

Au lieu de régler ces problèmes, à notre avis, le projet de loi C-69 complique essentiellement le tout et pourrait aggraver l'impasse réglementaire que nous connaissons. Comme nous l'avons déclaré dans les observations que nous avons adressées au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes l'an dernier, le projet de loi C-69 comprend des politiques qui semblent tenir pour acquis l'investissement de capitaux par des entreprises canadiennes et internationales, comme si leurs ressources financières étaient illimitées, que leur patience concernant les organismes de réglementation du pays était infinie et qu'elles n'avaient d'autre choix que d'investir au Canada. Comme je l'ai mentionné, depuis 2014, le Canada perd plus d'investissements qu'il n'en attire. Cette situation est en grande partie attribuable aux problèmes que nous éprouvons dans le secteur de l'énergie.

We encourage members of the standing committee to think about this as you review some of the core deficiencies that have been brought forward to you by other industry associations and that are within our brief as well. We respectfully request that you consider the consequence to Canadians of not getting this legislation right in the past.

Nous encourageons les membres du comité permanent à en tenir compte lorsqu'ils se pencheront sur certaines des principales lacunes du projet de loi qui ont été relevées par d'autres associations de l'industrie et sont également mentionnées dans notre mémoire. Nous vous suggérons respectueusement de penser aux conséquences qu'ont eues les lacunes des mesures législatives antérieures pour les Canadiens.

Together with many other associations you have or will hear from, ICBA is seeking workable solutions to the challenges within Bill C-69. In this connection we wish to associate ourselves with the submissions of the Canadian Energy Pipeline

De concert avec de nombreuses autres associations qui ont communiqué avec vous ou le feront, l'ICBA cherche des solutions pratiques aux problèmes que pose le projet de loi C-69. Nous souhaitons d'ailleurs nous associer aux mémoires de

Association and the Canadian Association of Petroleum Producers.

Within our submission, and I won't go through them in any detail here for purposes of time, we outline seven core deficiencies that exist within Bill C-69, but I'll highlight three as being kind of the core of the core, if I can put it that way.

The first is the factors that are assessed in the new Impact Assessment Act. Absent from Bill C-69 is any explicit reference to economic effects of a project as an express consideration. Economic consideration should be added to clauses 22 and 63 of the bill by defining "sustainability" to explicitly include environmental health, social and economic factors. We also suggest that clause 22 of Bill C-69 be streamlined to pare down the set of factors that must be considered in an impact assessment.

The second core item I would like to highlight is public participation and the potential for politicization of the process. In this regard, the lack of a standing test in Bill C-69 opens up impact assessment to causes and concerns which do not have a direct interest in the merits of a given project. In our view, public participation ought to be scoped to interested parties who can speak knowledgeably about the environmental, scientific and technical merits of a given project, or local interests that are directly affected. In the absence of a standing test, the impact assessment process will be rife with interest group politics rather than a clear evaluation of project merits and local impacts.

The third item I would highlight is ministerial discretion. Throughout Bill C-69 there are a number of places where the Minister of Environment has discretion over impact assessment process. Inevitably, there will be increased exercise of ministerial and cabinet discretion as interest group politics take hold, due in large measure to the absence of a standing test. It is critically important that the Impact Assessment Act limit ministerial and cabinet discretion and that the process be governed by a procedurally fair, independent, quasi-judicial regulatory process. We also question whether the Minister of Environment alone is the appropriate final arbiter of major project approvals. In this regard, we simply ask the question: Why is the Minister of Natural Resources or another suitable economic minister not involved in the final decision-making process?

l'Association canadienne de pipelines d'énergie et de l'Association canadienne des producteurs pétroliers.

Dans notre mémoire, nous décrivons sept lacunes fondamentales du projet de loi C-69. Je n'entrerai pas dans les détails de chacune pour des raisons de temps, mais je vais vous décrire les trois qui sont, pour ainsi dire, les plus fondamentales.

La première touche les facteurs évalués. Le projet de loi C-69 ne mentionne pas explicitement les effets économiques d'un projet comme considération expresse. Les considérations économiques devraient être ajoutées aux articles 22 et 63 du projet de loi en définissant le terme « durabilité » de manière à inclure explicitement les considérations environnementales, sanitaires, sociales et économiques. Nous pensons en outre que l'article 22 devrait être simplifié pour réduire l'ensemble de facteurs qui doivent être pris en compte dans une évaluation d'impact.

La deuxième lacune fondamentale sur laquelle j'aimerais m'arrêter touche la participation du public et le risque de politisation du processus. L'absence d'un critère permanent dans le projet de loi C-69 ouvre le processus d'évaluation d'impact à des causes et à des préoccupations qui ne tiennent pas vraiment compte des mérites d'un projet donné. À notre avis, la participation du public devrait être limitée aux parties intéressées qui peuvent parler en connaissance de cause des mérites environnementaux, scientifiques et techniques d'un projet donné ou aux intervenants locaux qui sont directement touchés. En l'absence d'un critère permanent, le processus d'évaluation d'impact sera truffé de considérations politiques de groupes d'intérêt au lieu d'être une évaluation claire des mérites du projet et des impacts locaux.

Le troisième point concerne le pouvoir discrétionnaire du ministre. Dans l'ensemble du projet de loi C-69, il y a un certain nombre d'endroits où le ministre de l'Environnement a un pouvoir discrétionnaire sur le processus d'évaluation d'impact. Inévitablement, il se produira un exercice accru du pouvoir discrétionnaire du ministre et du Cabinet à mesure que les groupes d'intérêts mettront leurs considérations politiques, et ce, dans une large mesure, à cause de l'absence d'un critère permanent. Il est extrêmement important que la Loi sur l'évaluation d'impact limite le pouvoir discrétionnaire du ministre et du Cabinet et que le processus soit régi par un processus de réglementation quasi judiciaire, indépendant et équitable sur le plan procédural. Nous nous demandons également si le ministre de l'Environnement est l'arbitre final approprié pour l'approbation des grands projets. À cet égard, nous posons simplement la question suivante : pourquoi le ministre des Ressources naturelles ou un autre ministre responsable d'un portefeuille économique compétent ne participe-t-il pas au processus décisionnel final?

With that, we thank the committee for the opportunity to speak today. We want to close by noting that Canada is fundamentally a small, open market, trade-dependent economy. This means that public policy choices that government takes matter a great deal. We urge the Senate committee to adopt the package of amendments in their entirety being proposed by the Canadian Energy Pipeline Association and the Canadian Association of Petroleum Producers in an effort to make the bill workable. I am open to any questions you may have.

Sur ce, nous remercions le comité de nous avoir permis de témoigner aujourd'hui. Pour conclure, j'aimerais souligner que le Canada est fondamentalement une petite économie de marché ouverte et dépendante du commerce. Cela signifie que les choix de politique publique du gouvernement sont très importants. Nous exhortons le comité sénatorial à adopter la totalité des amendements proposés par l'Association canadienne des pipelines et l'Association canadienne des producteurs pétroliers afin de faire en sorte que le projet de loi soit viable. Je vais répondre à vos questions avec plaisir.

Senator Neufeld: Thank you, gentlemen, for being here and making those presentations and information available to us.

Le sénateur Neufeld : Merci, messieurs, de votre présence et de l'information que vous nous avez fournie.

I have a question for the BC Chamber of Commerce. I know that you represent all the chambers across British Columbia. I also know that British Columbia changed their environmental process just recently to more or less mirror Bill C-69. Do you think that will have a double-whammy effect in British Columbia, so that British Columbia will have a hard time getting projects through and Canada, where responsible, will have a hard time getting projects through? Would you say a few words about that?

Ma question s'adresse à la BC Chamber of Commerce. Je sais que vous représentez toutes les chambres de commerce de la province. Je sais également que la Colombie-Britannique vient de modifier son processus d'évaluation environnementale dans le sens du projet de loi C-69. Pensez-vous que cela va avoir l'effet d'un double coup dur en Colombie-Britannique, que la province va avoir de la difficulté à faire approuver des projets et que le Canada aura du mal à faire approuver les projets qui relèvent de lui? Pouvez-vous nous dire quelques mots à ce sujet?

Mr. Litwin: Thank you for the question, senator. I will defer to our Director of Policy, Dan Baxter, if I may.

M. Litwin : Je vous remercie de votre question, sénateur. Si vous me le permettez, je vais laisser notre directeur de l'Élaboration des politiques, Dan Baxter, y répondre.

Dan Baxter, Director, Policy Development, Government and Stakeholder Relations, BC Chamber of Commerce: To drive right into that question, the short answer is yes. What we're seeing here is a process that is not clear and not certain, and business thrives on certainty and predictability. A process at the provincial level that compounds uncertainty and unpredictability is definitely concerning. We would want to see a process like in past processes where there is obviously alignment and harmonization of reviews so that we don't necessarily need to have two reviews for the same project. As much alignment between as possible between jurisdictions is obviously a key aspect.

The reason why that is important, senator, is what we're seeing in our collective respective data. A survey of our membership, 36,000 businesses across B.C., shows a decline in confidence in the economy of 50 per cent. When you ask businesses, "Can we actually get projects built in our province or in our country," only 65 per cent agree that we can actually do that. There's a marked decline year over year in terms of that confidence to get these projects built.

Dan Baxter, directeur, Élaboration des politiques, des relations gouvernementales et avec les intervenants, BC Chamber of Commerce : Pour répondre à cette question en un mot : oui. Nous avons ici un processus qui n'est ni clair ni certain, alors que les entreprises ont besoin de certitude et de prévisibilité. Un processus à l'échelon provincial qui vient ajouter à l'incertitude et à l'imprévisibilité a de quoi préoccuper. Nous aimerions avoir un processus qui, comme d'autres par le passé, permet des examens harmonisés qui peuvent nous éviter deux examens distincts d'un même projet. Il va sans dire qu'il est important qu'il y ait la plus grande harmonisation possible entre les deux ordres de gouvernement.

L'importance de ce facteur, sénateur, ressort des données collectives que nous avons recueillies. Un sondage mené auprès de nos membres — 36 000 entreprises réparties dans toute la Colombie-Britannique — révèle une baisse de 50 p. 100 de la confiance dans l'économie. Quand on demande aux entreprises s'il est vraiment possible de réaliser des projets dans la province ou au pays, seulement 65 p. 100 d'entre elles disent que c'est possible. Cela représente une baisse marquée par rapport à l'année précédente de la confiance pour ce qui est de la possibilité de concrétiser des projets.

Senator Neufeld: That's fairly alarming, and it should be to anyone. We know that we're losing lots of investment.

Le sénateur Neufeld : C'est assez inquiétant. Tout le monde devrait s'inquiéter de cette situation. C'est un fait que nous perdons beaucoup d'investissements.

I have one question for Mr. McEwan. UNDRIP is part of Bill C-69. What's your position? Does consent mean a veto or not? I couldn't get an answer from the last two witnesses. Maybe you could give me an answer. What do you think it is?

J'ai une question pour M. McEwan. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones est un élément du projet de loi C-69. Qu'en pensez-vous? La notion de consentement équivaut-elle, oui ou non, à un droit de veto? Je n'ai pas réussi à obtenir de réponse des deux derniers témoins. Peut-être pourrez-vous me donner une réponse. De quoi s'agit-il à votre avis?

Mr. McEwan: Thank you very much for the question, senator. You have keyed on a question of marked uncertainty within the bill in introducing UNDRIP. We can all support the precept of UNDRIP. It's the uncertainly it will layer on the potential for litigation that it might bring, juxtaposed to what is a very robust duty to consult and accommodate already in the law as a result of section 35 of the Constitution Act, 1982, and then successive case law, from *Calder* to *Sparrow*, through to *Delgamuukw*, *Haida* or *Taku River Tlingit*, and then on to *Tsilhqot'in*, more recently.

M. McEwan : Je vous remercie de votre question, sénateur. Vous soulevez là un élément du projet de loi qui entraîne une grande incertitude. Personne n'est contre le principe qui sous-tend cette déclaration. Le problème est l'incertitude que cette dernière ajoute en ce qui concerne les risques de litiges, en plus de l'obligation de consulter et d'accommoder très stricte déjà prévue dans la loi avec l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 et des précédents comme les décisions dans les affaires *Calder* et *Sparrow*, *Delgamuukw*,*Nation haïda* ou *Première Nation Tlingit de Taku River*, puis, plus récemment, *Nation silhqot'in*.

That is key. It's the uncertainty around what UNDRIP will mean in practice, and the fact that there's likely to be yet another wave of litigation.

L'incertitude quant à ce que la mise en œuvre de la déclaration entraînera sur le plan pratique et le fait qu'il risque d'y avoir encore une autre vague de poursuites, voilà le point crucial.

Senator Neufeld: The Chamber of Commerce.

Le sénateur Neufeld : La chambre de commerce?

Mr. Litwin: I would simply concur with my colleague. The opportunity to consult and give consent is not veto. It's the opportunity to meaningfully consult, to mitigate and to make concessions where possible, but not to unnecessarily obstruct a project in the public interest from a social and economic perspective.

M. Litwin : Je suis d'accord avec mon collègue. La possibilité d'être consulté et de consentir ne constitue pas un droit de veto. On parle de la possibilité de participer à des consultations utiles, de proposer des mesures d'atténuation et de faire des concessions lorsque c'est possible sans bloquer inutilement un projet qui est dans l'intérêt de la population des points de vue social et économique.

The Chair: Thank you very much.

La présidente : Merci beaucoup.

Senator Neufeld: Just so you know, the dictionary describes consent as yes or no.

Le sénateur Neufeld : Soit dit en passant, le consentement, c'est un oui ou un non.

Mr. Litwin: Yes.

M. Litwin : Oui.

Senator Cordy: Thank you very much for being here today. I think it's important that Canadians understand, as you well do in your presentations, that we talk about this as being an environment, oil and gas bill. It has a great impact on business communities and construction. You have all made that point extremely well.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. Je pense qu'il est important que les Canadiens comprennent, comme vous le démontrez par vos observations, que nous abordons ce projet de loi comme une mesure qui porte sur l'environnement, le pétrole et le gaz. Il a une grande incidence sur les entreprises et les projets de construction. Vous l'avez tous très bien expliqué.

When the expert panel travelled around consulting for two years before this bill started, they came to the conclusion that cabinet ministers should be the decision makers. Canadians feel that at least they're elected officials and, if they don't like the decision, there are ramifications for that when the next election comes around.

Quand le groupe d'experts a mené des consultations dans différentes régions pendant deux ans avant la présentation du projet de loi, il est arrivé à la conclusion que les décisions devraient revenir à des ministres. Les Canadiens estiment qu'au moins il s'agit d'élus et que s'ils sont mécontents de leurs décisions, il y aura des conséquences aux élections suivantes.

You came forward with the idea that it shouldn't just be the environment minister. I thought your points were well taken when you said that natural resources should be included and a minister who deals with finances. Could you explain your rationale behind that and why it would be important?

We heard last week from witnesses that they shouldn't just be looking at the negatives when the impact assessments are taking place. They should also be looking at the positives in terms of job creation and financial impact on the communities. Would that be part of the rationale behind having not just one minister responsible but at least three ministers?

Mr. McEwan: Yes, Senator Cordy, that's correct. It's to make sure that you're actually backing up the precept the federal government has spoken to repeatedly in much of its legislation that the environment and the economy go hand in hand. If they go hand in hand, it then follows, to me logically, that ministerial decisions around key projects should have both the Minister of Environment and an economic minister as part of the final decision-making process.

Senator Cordy: Do you have anything?

Mr. Litwin: The inclusion of those additional ministers around the cabinet table would help ensure economic benefits for the Canadian public at large and specifically for Indigenous communities. Many of them along these project right-of-ways are banking big time on the opportunity for this project to go forward and what that means for their communities. A broader economic mandate is absolutely vital. As our colleague noted, if the environment and the economy do go hand in hand, we're remiss if we're not including that decision making at the cabinet table.

Senator Cordy: Mr. McEwan, you said that you agreed with the CAPP amendments, of which we have copies. Have you given or would you give to the clerk the amendments you presented to us today?

Mr. McEwan: They're in our brief.

Senator Cordy: Great, thank you very much.

Senator Simons: Mr. Litwin, when you listed your amendments, I think five of them dealt with issues that other groups have touched on before. The one that really jumped out at me, because I don't think I have heard anyone mention it to date, is the idea of a federal backstop or an indemnity.

Vous avez avancé l'idée que le ministre de l'Environnement ne devrait pas être seul à décider. Vous estimez que le ministre des Ressources naturelles et un ministre qui s'occupe de finances devraient aussi prendre part au processus décisionnel, ce qui est intéressant. Pourriez-vous nous expliquer votre raisonnement et nous dire pourquoi cela est important?

Certains des témoins que nous avons entendus la semaine dernière estimaient que les évaluations d'impact ne devraient pas être limitées aux points négatifs, qu'il faudrait aussi examiner les éléments positifs, comme la création d'emplois et les retombées économiques pour les collectivités. Est-ce que cela fait aussi partie des raisons pour lesquelles vous jugez que la responsabilité devrait être confiée à au moins trois ministres plutôt qu'à un seul?

M. McEwan : Oui, sénatrice Cordy, c'est exact. Il s'agit de veiller à mettre en pratique le principe que le gouvernement fédéral a évoqué à de nombreuses reprises relativement à bon nombre de ses mesures législatives, à savoir que l'environnement et l'économie vont de pair. S'ils vont de pair, logiquement à mon avis, il s'ensuit qu'au niveau ministériel, les décisions finales liées aux grands projets devraient être prises par le ministre de l'Environnement et un ministre ayant un portefeuille économique.

La sénatrice Cordy : Avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Litwin : Le fait que ces autres ministres participent également au processus décisionnel permettrait d'assurer qu'on tient compte des avantages économiques pour la population canadienne en général et les communautés autochtones en particulier. Un grand nombre des communautés situées sur le trajet de ces projets comptent énormément sur la réalisation des projets et les possibilités qui en découleraient pour elles. Il est essentiel que l'aspect économique soit pris en compte. Comme l'a souligné notre collègue, si l'environnement et l'économie vont bel et bien de pair, ce serait une négligence de ne pas confier les décisions aux ministres compétents.

La sénatrice Cordy : Monsieur McEwan, vous avez dit que vous êtes d'accord avec l'Association canadienne des producteurs pétroliers sur les amendements qu'elle propose. Nous avons une copie de ces amendements. Avez-vous remis ou pourriez-vous remettre à la greffière une copie des amendements que vous nous avez présentés aujourd'hui?

M. McEwan : Ils figurent dans notre mémoire.

La sénatrice Cordy : Très bien. Merci beaucoup.

La sénatrice Simons : M. Litwin, dans les amendements que vous avez proposés, je pense qu'il y en a cinq qui touchaient des questions déjà abordées par d'autres groupes. Il y en a un qui a particulièrement retenu mon attention — parce que je ne pense pas qu'il ait été proposé jusqu'ici —, à savoir l'idée d'un filet de sécurité fédéral ou d'une compensation.

I am wondering how you imagine that would work because I can see the potential for litigation and huge costs to the Canadian taxpayers. How do we assign blame when a project isn't approved? How would you imagine that indemnification program would work?

Je me demande comment vous envisagez le fonctionnement d'un tel mécanisme, car je pense que celui-ci pourrait entraîner des poursuites et coûter très cher aux contribuables canadiens. Comment fait-on pour déterminer à qui revient la faute quand un projet n'est pas approuvé? Comment ce programme d'indemnisation fonctionnerait-il, selon vous?

Mr. Litwin: I'll perhaps tag team this with my colleague, Dan Baxter. Certainly there's a bit more detail in our written submission. Like I mentioned as well, we're staying congruent with the Canadian Chamber.

M. Litwin : Je vais peut-être faire équipe avec mon collègue Dan Baxter pour répondre à cette question. Notre mémoire renferme un peu plus de détails. De plus, comme je l'ai mentionné, notre recommandation est en harmonie avec celle de la Chambre de commerce du Canada.

The most recent example would be the Kinder Morgan expansion, which is now the Trans Mountain expansion. Through no fault of the proponent, but due to an incredibly unclear regulatory process, a proponent that wanted to bring billions of dollars of investment into this country was punished. They couldn't get to the finish line because there was a lack of clear process.

Le projet d'expansion de Kinder Morgan, maintenant le projet d'expansion Trans Mountain, en serait l'exemple le plus récent. Un promoteur qui voulait investir des milliards de dollars au Canada a été puni en raison d'un processus réglementaire qui n'était absolument pas clair. Il n'était pour rien dans l'issue du processus. Il n'a pas pu faire approuver son projet à cause de l'absence d'un processus clair.

What we imagine is fair and think will help bolster investor confidence in Canada is a mechanism whereby some degree of responsibility is taken by the federal government when a proponent is doing everything they have been told to do and still cannot reach the finish line.

Ce qui, à notre avis, serait équitable et contribuerait à accroître la confiance des investisseurs envers le Canada est un mécanisme selon lequel le gouvernement fédéral assume une certaine responsabilité lorsqu'un projet n'aboutit pas alors que le promoteur a fait tout ce qu'on lui avait demandé de faire.

Senator Simons: Is the compensation based on sunk costs or on future potential profits? Premier Notley said today that she is absolutely confident TMX will be approved next month, which might be a week too late for her. How on earth would you calculate it? Is it what the proponent has spent in preparation of the submission, or is it on the lost cost of what might have been?

La sénatrice Simons : La compensation serait-elle fondée sur les coûts irrécupérables ou sur les profits futurs potentiels? La première ministre Notley a dit aujourd'hui qu'elle est tout à fait convaincue que le projet TMX sera approuvé le mois prochain, ce qui pourrait être une semaine trop tard pour elle. Pouvez-vous bien me dire comment vous feriez le calcul? Utiliserait-on les sommes engagées par le promoteur dans le cadre de sa demande ou les pertes éventuelles?

Mr. Litwin: Right, I will defer to Dan Baxter here.

M. Litwin : Pour ces détails, je vais m'en remettre à Dan Baxter.

Mr. Baxter: That's a great question, senator. Those are some of the points that still need to be fleshed out and discussed a bit more.

M. Baxter : Il s'agit d'une excellente question, monsieur le sénateur. Ce sont des points qui doivent encore être étoffés et discutés un peu plus en détail.

Another one that is a bit more on point is the Enbridge Northern Gateway pipeline project, where the ruling came out that their consultation process was not adequate, but through no fault of their own. The BC Chamber of Commerce has always been clear that the duty to consult is a Crown obligation. Business is happy to do it, but we need to have clear guidelines.

Un autre point un peu plus pertinent est le projet d'oléoduc Northern Gateway d'Enbridge, qui a fait l'objet d'un jugement selon lequel le processus de consultation de l'entreprise était inadéquat, mais pour des raisons indépendantes de sa volonté. La BC Chamber of Commerce a toujours affirmé clairement que l'obligation de consulter est une obligation de la Couronne. C'est une obligation que les entreprises remplissent avec plaisir, mais il faut des lignes directrices claires.

If I had to give a little definition in answer to your question, it would be more around the aspect of that project having a number of sunk costs. We could always talk about capping it, so that it doesn't become a significant liability. If business gets out ahead and tries to do the consultation process and, through no fault of

Si je devais vous donner une courte définition en réponse à votre question, elle porterait davantage sur le fait que le projet a un certain nombre de coûts irrécupérables. Nous pourrions toujours parler du plafonnement des coûts afin qu'ils ne deviennent pas un problème grave. Si une entreprise prend une

their own, ends up being inadequate, there has to be some mechanism in place and some recognition of the fact. That would create a partnership between the federal government and business. It puts some skin in the game. Sometimes the feds abdicate the responsibility to consult, for whatever reason, and put it onto business, but business just doesn't have the necessary tools to do that consultation according to the standards laid out in case law.

longueur d'avance et essaie de mener des consultations qui s'avèrent inadéquates pour des raisons indépendantes de sa volonté, il doit y avoir un mécanisme en place et une certaine reconnaissance de la situation. Cela créerait un partenariat entre le gouvernement fédéral et les entreprises. Ils seraient personnellement engagés. Il arrive parfois que le gouvernement fédéral se soustraie, pour une raison quelconque, à sa responsabilité de consulter et la refile aux entreprises. Cependant, les entreprises ne possèdent simplement pas les outils nécessaires pour mener des consultations conformément aux normes établies dans la jurisprudence.

Senator Woo: I thank you especially for being very succinct and clear in your comments on Bill C-69 and the changes you see necessary.

Le sénateur Woo : Je vous remercie, surtout de la très grande concision et clarté de vos commentaires sur le projet de loi C-69 et des changements que vous jugez nécessaires.

Let me start with the Chamber of Commerce. Mr. McEwan may want to jump in as well. My colleague picked up on the earlier question of ministerial discretion. It had to do with who was the appropriate minister to make the decision. You didn't actually challenge the public interest test, which I thought was the direction you might want to go in. Instead, I think you maybe grudgingly accepted that there's a public interest test, but you wanted a different set of decision makers to apply the test.

Commençons par la chambre de commerce. M. McEwan aimerait peut-être aussi ajouter un mot à ce sujet. Plus tôt, mon collègue a parlé du pouvoir discrétionnaire des ministres. Son intervention portait sur la détermination du ministre approprié pour prendre la décision. Vous n'avez pas remis en question le critère de l'intérêt public, ce que je pensais que vous feriez peut-être. Au lieu de cela, vous avez accepté, possiblement à contrecœur, le critère d'intérêt public, mais vous vouliez qu'il soit appliqué par un différent groupe de décideurs.

However, the public interest test is very broad, as is the public interest by definition. Whether or not you like it, the organizing framework for this bill is sustainability. It is the three-legged stool: the economy which is spelled out in the bill, the environment and other social health effects.

Cependant, le critère de l'intérêt public est très vaste, de même que la définition de l'intérêt public. Qu'on le veuille ou non, le cadre organisationnel du projet de loi est la durabilité. Il s'agit d'un cadre à trois volets : l'économie, comme c'est précisé dans le projet de loi, l'environnement et d'autres effets sociaux et sanitaires.

Given that we are working within a framework of sustainability, which has the three elements of economy, environment and other socio-economic health factors, would you then want to include other ministers such as the Minister of Health, the Minister of Indigenous Affairs, and a whole range of other ministers that touch on not only the core aspects of the bill but on the very specific factors listed in section 63 on public interest?

Étant donné que nous travaillons dans un cadre de durabilité, qui comporte les trois éléments — c'est-à-dire l'économie, l'environnement et d'autres facteurs sanitaires, sociaux et économiques —, voudriez-vous inclure d'autres ministres comme le ministre de la Santé, le ministre des Affaires autochtones et une foule d'autres ministres dont les portefeuilles touchent non seulement les aspects fondamentaux du projet de loi, mais aussi les éléments très précis visés à l'article 63 sur l'intérêt public?

Mr. Baxter: Obviously, there are many ways a bill impacts on the community, so you could expand this out in multiple ways. From the business community's point of view, the major point is that we want a streamlined process and we want to make sure that all viewpoints are heard. We have to keep in mind that the Minister of the Environment has a very specific objective. His or her job is to protect the environment. That is the core responsibility.

M. Baxter : De toute évidence, un projet de loi peut avoir de nombreuses répercussions sur la collectivité. Vous pourriez donc accroître le nombre de ministres concernés de multiples façons. Dans le contexte du milieu des affaires, le point essentiel est que nous voulons un processus simplifié et nous voulons faire en sorte que tous les points de vue sont entendus. Il ne faut pas oublier que le ministre de l'Environnement a une tâche très précise : celle de protéger l'environnement. Il s'agit de sa responsabilité fondamentale.

It's like baking a cake. The first thought is not necessarily to add the economic ingredient once the cake is baked. If the sole focus is sustainability, you can't include that ingredient after the fact. At the very least, we're talking about resource projects. It

C'est comme confectionner un gâteau. La première chose qui vient à l'esprit n'est pas nécessairement d'ajouter l'ingrédient économique une fois que la cuisson est terminée. Si l'unique objectif du projet de loi est la durabilité, vous ne pouvez pas

only makes sense that the natural resource minister should be involved in the conversation. We recognize the fact that you could have multiple. You could have the economic development minister involved. You could have the finance ministers, multiple economic portfolios.

inclure cet ingrédient après coup. À tout le moins, cela s'applique aux projets d'exploitation des ressources. Il est tout à fait logique que le ministre des Ressources naturelles doive participer à la conversation. Nous reconnaissons le fait que de multiples ministres pourraient participer, dont le ministre du Développement économique, le ministre des Finances et divers ministres ayant des portefeuilles économiques.

We're not saying everybody because we would have too many cooks in the kitchen. We want to try to keep it streamlined a bit on economics and the environment, the two streams where there is natural tension, to use our colleague's hand-in-glove perspective.

Nous ne disons pas d'inclure tous les ministres puisque nous aurions alors trop de chefs dans la cuisine. Nous voulons essayer de garder le processus axé un peu sur l'économie et l'environnement, c'est-à-dire les deux volets entre lesquels il existe une tension naturelle, pour utiliser la perspective de collaboration étroite de notre collègue.

Senator Woo: I appreciate your point about having more emphasis on the economy. I think things could be done to strengthen the emphasis on economic impacts.

Le sénateur Woo : Je vois ce que vous voulez dire au sujet de la hausse de l'importance accordée à l'économie. Je pense que des mesures pourraient être prises pour renforcer l'importance accordée aux répercussions économiques.

Let me turn to Mr. McEwan. You made the point that the clause 22 factors were, in my words, maybe too many or too extensive. I think you said they should be pared down. Which factors would you remove from the list of 20 in clause 22?

Passons maintenant à M. McEwan. Vous avez fait valoir que les éléments énoncés dans l'article 22 étaient, je dirais, peut-être trop nombreux ou trop étendus. Je pense que vous avez indiqué qu'ils devraient être réduits. Quels éléments supprimeriez-vous de la liste de 20 éléments énumérés dans l'article 22?

Mr. McEwan: When you're looking at particularly linear energy projects, but other projects as well, there are things within the factors such as the intersection of gender and identity, and so forth.

M. McEwan : Lorsque vous examinez des projets énergétiques particulièrement linéaires, de même que d'autres projets, il y a des éléments à prendre en compte comme l'interaction du genre et de l'identité et ainsi de suite.

Senator Woo: Yes, the identity factors.

Le sénateur Woo : Oui, les facteurs identitaires.

Mr. McEwan: It's a legitimate piece of public policy, for sure. I just question whether or not they should be scoped into this legislation. Also, the upstream and downstream effects of energy and climate change are other factors in the bill. If they're already dealt with upstream, why are they being considered again within an all-linear project application?

M. McEwan : Il s'agit évidemment d'une politique publique légitime. Je me demande simplement si les éléments devraient être inclus dans la portée du projet de loi. De plus, les effets en aval et en amont des projets énergétiques et des changements climatiques font partie des éléments énumérés dans le projet de loi. Si ces effets ont déjà été pris en compte en amont, pourquoi faut-il de nouveau les prendre en considération dans le cadre d'une demande de projet entièrement linéaire?

Senator Woo: Can I just clarify? Are you saying that they should be taken out of the criteria of clause 22, or that they should be scoped for the specific needs of a project? The extent to which these factors would apply would depend on the individual project through the tailored guidelines of the early planning process. There are two very different routes we can go.

Le sénateur Woo : Puis-je obtenir des précisions? Dites-vous que ces effets devraient être retirés des éléments visés à l'article 22 ou que leur portée devrait varier en fonction des besoins précis d'un projet? Le degré auquel ces éléments s'appliqueraient dépendrait du projet individuel et varierait selon les lignes directrices adaptées du processus de planification précoce. Il y a deux options très différentes que nous pouvons adopter.

Mr. McEwan: Yes, and each has its merit. I guess where I land on this, senator, is that they should be pared down. That economic activity cascades through our members, and that's why we're here tod. What they are experiencing is the inability to get projects to yes. The more factors we layer into the legislation, the more uncertain it will be. That's the concern.

M. McEwan : Oui et les deux offrent des avantages. Je suppose, monsieur le sénateur, que ma position à ce sujet est que le nombre d'éléments devrait être réduit. Cette activité économique a des répercussions sur nos membres et c'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui. Ils sont incapables de faire approuver des projets. Plus d'éléments sont intégrés dans

If there's one word that underpins our concerns with the bill, it's "uncertainty" over a broad range of precepts that are introduced into the bill.

Senator Woo: Thank you.

[*Translation*]

Senator Carignan: I will ask my question in French. It concerns criteria set out in clause 22. I understand that you want the economic notion to be clearer, especially when it comes to the issue of sustainability in subclause (h). Do you not think that economic elements should be taken into account in other criteria? In subclause 22(1)(a), it says, "... changes to the environment or to health, social or economic conditions..." must be taken into account, and in subclause (d) it says, "the purpose of and need for the designated project;". Obviously, a mining project or an energy project will have economic impacts that will have to be assessed. Is that not an aspect that should be taken into account despite your suggestion to make an addition to subclause (h)? Without an amendment, I would not want agencies to understand that economic aspects don't have to be taken into account. I think that's already there. As far as I understand, you want to add another layer concerning the economic aspect. I don't know whether I am being clear enough. If necessary, I will repeat my question.

The Chair: Who is your question for, Senator Carignan?

Senator Carignan: For Tim McEwan.

[*English*]

The Chair: Do you have an answer?

Mr. McEwan: Yes, I think I understand the question. In our discourse here we are trying to get clarity that the economy, left, front and centre, is material to the bill. With the broad range of socio-economic factors that have been scoped into clause 22, the proverbial waters get muddy. In essence, we are doubling down on the precept that the economy needs to be really baked into the legislation.

[*Translation*]

Senator Carignan: Can I also get further clarification? What are the consequences of that uncertainty? It is being said that more certainty is wanted. For an entrepreneur, uncertainty impacts their decision on whether or not to get involved in a project. There is also an impact on sources of funding, on

le projet de loi, plus l'incertitude associée au processus d'approbation sera grande. C'est préoccupant.

Si nos préoccupations à l'égard du projet de loi pouvaient se résumer à un mot, ce serait « incertitude », c'est-à-dire l'incertitude qui entoure un vaste éventail de préceptes qui sont intégrés dans le projet de loi.

Le sénateur Woo : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Je vais poser ma question en français. Elle porte sur les critères prévus à l'article 22. Je comprends que vous voulez que la notion économique soit plus claire, particulièrement en ce qui concerne la question de la durabilité à l'alinéa h). Ne croyez-vous pas qu'on devrait tenir compte des éléments économiques dans les autres critères? À l'alinéa 22(1)a), on dit : « […] les changements causés à l'environnement ou aux conditions sociales, sanitaires ou économiques […] » doivent être tenus en compte » et, à l'alinéa d), on dit : « les raisons d'être et la nécessité du projet; ». Évidemment, un projet minier ou un projet d'énergie aura des impacts économiques qui devront être examinés. N'est-ce pas un aspect qu'on devrait tenir compte malgré votre suggestion de faire un ajout à l'alinéa h)? S'il n'y a pas d'amendement, je ne voudrais pas que les agences comprennent que l'on ne doit pas tenir compte des aspects économiques. Parce que, selon moi, c'est déjà là. D'après ce que je comprends, vous voulez ajouter une couche supplémentaire par rapport à l'aspect économique. Je ne sais pas si je suis assez clair. Je répéterai ma question au besoin.

La présidente : À qui s'adresse votre question, sénateur Carignan?

Le sénateur Carignan : À M. Tim McEwan.

[*Traduction*]

La présidente : Avez-vous une réponse?

M. McEwan : Oui, je pense comprendre la question. Dans le cadre de notre discussion, nous tentons d'obtenir des précisions quant au rapport direct de l'économie, sous toutes ses formes, avec le projet de loi. En raison des nombreux éléments socioéconomiques qui ont été inclus dans l'article 22, nous nous retrouvons en eaux troubles proverbiales. Essentiellement, nous doublons la mise sur le précepte que l'économie doit vraiment être intégrée dans le projet de loi.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Est-ce que je peux aussi avoir plus de précisions? Quelles sont les conséquences de cette incertitude? Parce qu'on dit qu'on veut plus de certitude. Pour un entrepreneur, l'incertitude a un impact sur sa décision d'embarquer ou de ne pas embarquer dans un projet. Il y a aussi

financing funds, on bankers who will decide whether or not to move forward. You can be a confident entrepreneur. You want to move forward, but if the banker thinks uncertainty is too high and does not give you the required resources, you will not be able to carry out your project. Can you provide clarifications on the negative consequences, for an entrepreneur, of that uncertainty, especially in terms of funding sources?

un effet sur les sources de financement, sur les fonds de financement, sur les banquiers qui décideront ou non d'aller de l'avant. Vous pouvez être un entrepreneur convaincu. Vous souhaitez aller de l'avant, mais si le banquier trouve qu'il y a trop d'incertitudes et ne vous donne pas les ressources nécessaires, vous ne pourrez pas exécuter votre projet. Pouvez-vous donner des précisions sur les conséquences néfastes, pour un entrepreneur, de cette incertitude-là, notamment par rapport aux sources de financement?

[*English*]

Mr. McEwan: I think I understand the question.

Over the last number of years, the challenge we have faced in Canada is that we're having a very difficult time getting our resources to market, particularly our oil resources. If you look at the period between 2005 and 2015, $226.8 billion were invested in the oil sands. That was investment we landed, but we have trouble getting linear infrastructure built.

When we look at this bill and some of its precepts, we see more uncertainty that will lead to delayed or deferred projects which, in our realm, cascade through to less economic activity and job creation for our contractors that depend upon growth catalyst projects to earn their livelihood. I hope that answers the question adequately.

Senator Patterson: I am very impressed with the sense of alarm of the Chamber of Commerce about Canada failing to have a reputation for getting to yes. You have major concerns about the lack of explicit recognition of economic effects, the timeline loopholes, the wide-open standing test, the broad ministerial discretion, no project list and the overall lack of certainty. You say in your presentation that the cascading consequences of this legislation, if left unamended, will extend in a very negative way to your members. It's a very alarming picture that you present to us.

You also talk about working with others on amendments. If the bill doesn't get fixed in these six or seven ways you have mentioned, and I hope this committee will try to address these issues, what should we do with the bill? Is this the time to make changes in a very negative climate for the energy industry in Canada?

Mr. Litwin: My colleague Dan Baxter mentioned a couple of data points from our collective prospectus survey in the last year. I will mention one more, or reiterate one that stands out for us. Only 65 per cent of B.C. businesses believe that B.C. is a safe place for companies to invest, as opposed to 83 per cent the year

[*Traduction*]

M. McEwan : Je crois comprendre la question.

Au cours des dernières années, il a été très difficile pour le Canada d'acheminer ses ressources aux marchés, surtout ses ressources pétrolières. Pour la période de 2005 à 2015, 226,8 milliards de dollars ont été investis dans le secteur des sables bitumineux. C'est l'investissement que nous avons obtenu, mais nous éprouvons de la difficulté à faire construire les infrastructures linéaires.

Quand on examine le projet de loi et certains de ses préceptes, on peut voir plus d'incertitude qui entraînera le retardement ou le report de projets, ce qui aura un effet en cascade dans notre domaine et réduira l'activité économique et la création d'emplois pour nos entrepreneurs qui dépendent de projets catalyseurs de croissance pour gagner leur vie. J'espère que cela répond adéquatement à la question.

Le sénateur Patterson : L'inquiétude de la chambre de commerce concernant le fait que le Canada a la réputation de ne pas approuver les projets a fait une forte impression sur moi. Vous avez des préoccupations importantes au sujet du manque de reconnaissance explicite des effets économiques, des échappatoires dans l'échéancier, du critère de participation grand ouverte, du vaste pouvoir discrétionnaire du ministre, de l'absence d'une liste de projets et du manque général de certitude. Vous affirmez dans votre présentation que le projet de loi, dans sa forme non modifiée, aura des effets en cascade très négatifs sur vos membres. Il s'agit d'un constat très alarmant que vous dressez.

Vous avez aussi parlé de travailler avec d'autres intervenants sur des modifications. J'espère que le comité essaiera de régler les six ou sept questions que vous avez soulevées, mais que devrions-nous faire avec le projet de loi s'il n'est pas modifié comme vous l'avez indiqué? Est-ce bien le moment d'apporter des changements dans un climat très négatif pour l'industrie de l'énergie au Canada?

M. Litwin : Mon collègue Dan Baxter a parlé de deux points de données dans notre prospectus collectif de l'année dernière. Je vais parler d'un autre point ou en réitérer un qui se démarque pour nous. Seulement 65 p. 100 des entreprises de la Colombie-Britannique croient que la province est un endroit sûr où investir

before thinking that B.C. was a safe place to invest. That's an almost 20-point decline in a single year.

We have a lot riding on getting this bill right. As our colleague pointed out, the recommendations or the amendments we have submitted in our package, they need to be considered as a package, as a collective. We can't just pick and choose some of these elements. The risk of not adopting all of these amendments in one go, and having what we would consider a very deficient bill go through, would have horrible ramifications for the B.C. and Canadian economies.

Right now we're looking at, not to sound overly cliché, a generational opportunity to get this right. Certainly significant improvements need to be made, especially on timelines when it comes to these projects. As Mr. McEwan pointed out, international investment is slowing down and even domestic investment is not being invested in Canada but is going elsewhere.

The consequences are great if we don't get this right. Like I said, I would put to the Senate committee that what we have put forward needs to be taken as a package.

Senator Patterson: And if not?

Mr. Litwin: If not, we have missed that generational opportunity. Canada has great resource wealth. As we mentioned in our presentation, if we can't tap that resource wealth and get those products to international marketplaces, we have lost a massive, massive opportunity. Governments across Canada right now are making huge investments in social infrastructure. We need to be able to pay for some of those progressive social investments. This is one of the ways we can do it. That's one of the things at risk.

Perhaps my colleague Mr. McEwan wants to add to that.

Mr. McEwan: I would like to add to that. We have been kind of sleepwalking, trying to find fixes for things that have been building up for a number of years. Our energy sector is Canada's golden goose or golden nugget. It's what we have as a country. It's imperative that we get this kind of legislation right and we get certainty for investors, most of whom don't come from within Canada. They come from offshore or from down south.

As we get increasingly landlocked with our oil resources, we will need to build additional infrastructure to get our resources to tidewater. That has been very difficult for the last few years.

pour les entreprises comparativement à 83 p. 100 l'année précédente. Il s'agit d'une baisse de presque 20 points en une seule année.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur l'adoption d'un bon projet de loi. Comme notre collègue l'a fait remarquer, les recommandations et les modifications présentées doivent être considérées dans leur ensemble, c'est-à-dire collectivement. Nous ne pouvons pas simplement choisir certaines d'entre elles. Si toutes les modifications ne sont pas adoptées d'un seul coup et nous nous retrouvons avec un projet de loi que nous estimons très déficient, il risque d'y avoir d'horribles répercussions pour l'économie de la Colombie-Britannique et celle du Canada.

Sans vouloir tenir des propos très clichés, une rare occasion de bien faire les choses s'offre actuellement à nous. Il est certain que d'importantes améliorations doivent être faites, surtout à l'égard des échéanciers pour ces projets. Comme M. McEwan l'a souligné, de moins en moins de fonds internationaux sont investis au Canada et même les fonds canadiens ne sont pas investis au pays, mais ailleurs.

Les conséquences sont considérables si nous ne faisons pas bien les choses. Comme je l'ai dit, je ferais valoir au comité sénatorial que les points que nous avons soulevés doivent être considérés comme formant un tout.

Le sénateur Patterson : Qu'arrivera-t-il dans le cas contraire?

M. Litwin : Dans le cas contraire, nous aurons manqué une rare occasion. Le Canada a une abondance de ressources. Comme nous l'avons indiqué dans notre présentation, si nous ne pouvons pas exploiter ces ressources et les acheminer aux marchés internationaux, nous perdons une occasion extraordinaire. À l'heure actuelle, les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada investissent massivement dans les infrastructures sociales. Nous devons être en mesure de payer certains de ces investissements sociaux progressistes. Les modifications demandées représentent l'un des moyens que nous pouvons le faire. C'est l'une des choses à risque.

Mon collègue, M. McEwan, souhaite peut-être ajouter quelques mots sur ce sujet.

M. McEwan : J'aimerais ajouter un mot. C'est comme si nous avancions à tâtons. Nous essayons de trouver des solutions à des problèmes qui traînent depuis des années. Le secteur énergétique est la poule aux œufs d'or du Canada. C'est son principal atout. Sur le plan législatif, il faut faire les choses comme il se doit afin que les investisseurs — qui proviennent pour la plupart de l'extérieur du pays, que ce soit des États-Unis ou d'ailleurs — ne nagent pas dans l'incertitude.

Un jour, le réseau de transport des hydrocarbures sera tellement engorgé que nous n'aurons d'autre choix que de bâtir de nouvelles infrastructures pour acheminer les ressources

When our association looks at this, it's what can we do to enable more growth? The growth isn't a means in itself. It's for people. It's for Canadians.

I know this is kind of an impassioned plea, but the Senate has an opportunity to work with the amendments proposed by the two leading energy associations, CEPA and CAPP, to get this right. I really implore you to take the opportunity and the time necessary to do that.

Senator Duncan: My question is about your highlighting the economy and the Economic Development Minister.

Is it possible that it could lead, as you have put it in your submission, to politicization of the process? It would become an economy versus the environment debate, as opposed to focusing on how a project could meet the needs of Canadians. Would it be better focused on ensuring that we meet the consultation needs in the legislation and ensuring that the economic and environmental concerns are addressed in the process?

Where I am coming from on this is the Yukon environmental and socio-economic assessment process. It's an environmental and socio-economic assessment process. It's federal legislation. It's older, in that it was first introduced in 2005. At the time of its introduction, there was a hue and cry that we would never see another mine permitted in Yukon. In 2018, 73 per cent of the projects were approved and processed within 78 days.

Overall, as a generational opportunity, as you have phrased it, is it most important that we pass Bill C-69 and get on with the process? Considering your amendments, what I have heard you say is that those are the top three. You have outlined those three as the key amendments to the legislation. Is that correct?

Mr. McEwan: To whom is that directed?

Senator Duncan: It is for all three of the panellists, please.

Mr. Litwin: To your point about folding in the economic considerations of any project, the net economic benefits should be considered. Certainly that would be in lockstep with processes adopted by other G7 countries.

Our submission doesn't explicitly address the socio-economic. We address the economic. We would stand by the assertion that we need to put that into the decision-making matrix when it comes to these projects. The larger question is whether it should stay within the single track of the environment minister. In many ways there's some inherent conflict within that, in the sense that this is an economic development project. To simply look at one

jusqu'aux côtes. La situation est extrêmement difficile depuis quelques années. L'association a beau chercher divers moyens de stimuler la croissance, il ne s'agit pas d'une fin en soi. C'est à la population, aux Canadiens qu'il faut penser.

Je sais que je prêche pour ma paroisse, mais le Sénat a aujourd'hui l'occasion de prendre les choses en main en s'inspirant des deux principales associations du secteur énergétique, c'est-à-dire l'Association canadienne de pipelines d'énergie et l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Je vous implore donc de saisir l'occasion qui s'offre à vous et de prendre le temps de bien faire les choses.

La sénatrice Duncan : Ma question porte sur l'économie et sur le ministre du Développement économique.

Croyez-vous, comme vous l'affirmiez tout à l'heure, que l'on puisse assister à la politisation du processus? Comme s'il fallait choisir entre l'environnement et l'économie au lieu de se demander si tel ou tel projet répond ou non aux besoins des Canadiens. Vaudrait-il mieux faire en sorte que la consultation soit inscrite dans le projet de loi et que le processus s'intéresse ensuite aux aspects environnementaux et économiques?

En fait, j'aimerais en venir au processus découlant de la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon. Comme son nom le dit, il s'agit d'une évaluation environnementale et socioéconomique qui relève d'une loi fédérale. Cette loi commence toutefois à dater, puisqu'elle a été adoptée en 2005. À l'époque, les gens ont jeté les hauts cris, affirmant qu'il n'y aurait plus jamais un seul projet minier au Yukon. Or, en 2018, 73 p. 100 des projets ont été évalués et approuvés en moins de 78 jours.

Tout bien considéré, au point de vue générationnel, comme vous le dites vous-mêmes, devrions-nous adopter le projet de loi C-69 coûte que coûte afin que le processus puisse s'enclencher? Selon ce que vous dites, les trois amendements que vous proposez devraient arriver tout en haut de la liste de priorité. Je me trompe?

M. McEwan : À qui s'adresse votre question?

La sénatrice Duncan : À tous les trois.

M. Litwin : Quand vous dites que l'on devrait tenir compte des retombées économiques de tous les projets, j'estime surtout qu'il faut tenir compte des retombées nettes. C'est ce qui se fait ailleurs dans le G7.

Notre mémoire ne traite pas directement des aspects socioéconomiques. Il s'intéresse surtout à l'économie. Nous maintenons que les considérations d'ordre économique doivent entrer en ligne de compte dès qu'une décision doit être prise concernant un projet *x*. Reste à savoir si cette décision doit relever exclusivement du ministre de l'Environnement. En soi, il y a quelque chose d'illogique là-dedans, puisqu'on parle ici de

side of the equation, to look at potential negative economic impacts and not discuss the positive economic opportunity on the other side, would be to only evaluate 50 per cent of the equation in a very important conversation.

We would continue to assert that folding in that economic consideration is vitally important.

Mr. McEwan: I would agree with what Mr. Litwin has said in terms of the need for the economy to come back into that final decision-making process in a much more equal way.

You heard testimony earlier this morning from Ms. Krause about the challenge economic interests are having in getting their voices heard because of the funding that is washing into other interest groups, twinned with the removal of the standing test. If we don't have that counterbalance at the end of the process, if it's wide open and there's no standing test in the legislation, I am concerned that we will have nothing but interest group politic. As the testimony you heard earlier this morning starkly laid out, economic voices have had a difficult time getting their voice heard, juxtaposed with well-funded interests that are kind of the squeaky wheel that got the grease over the last while.

The Chair: Senator MacDonald, on the last question.

Senator MacDonald: I think I will direct my questions to the Independent Contractors and Businesses Association.

You mention in your testimony that Bill C-69 doubles down on existing aspects of the present environmental review, which in your opinion is already flawed. Could you specifically speak to what is problematic and how Bill C-69 does not address the problems that are there now?

Mr. McEwan: We have zeroed in on seven items in our brief as being the core deficiencies. Albeit probably well intended in terms of putting it into the legislation, Bill C-69 falls down on the politicization in the process, to use the broad term. When you're dealing with projects of significant scope, I know as a former senior public servant in British Columbia who worked in that space that you really should have a guiding principle. It should be guided by a fair, independent regulatory process.

That's what I think the act is trying to get to, but when you remove the standing test and open it wide to interests beyond the scientific, technical, environmental and local interests in the project, it starts to get unwieldy. If I had to sort of boil it down to one thing that I am deeply concerned about in this bill, it's that. I could go on.

développement économique. En tenant uniquement compte des conséquences négatives d'un projet sans en évaluer aussi les retombées positives, c'est comme si on n'écoutait qu'une seule des deux personnes prenant part à une conversation capitale.

Nous continuons de penser que les aspects économiques doivent être pris en compte.

M. McEwan : Je suis d'accord avec M. Litwin : les décisions doivent mieux tenir compte des retombées économiques des projets.

Plus tôt ce matin, Mme Krause est venue vous parler des difficultés que les personnes et les groupes qui défendent des intérêts d'ordre économique ont à se faire entendre parce que les fonds disponibles vont majoritairement aux autres groupes d'intérêts et que les lignes directrices sur le droit de participation ont disparu. Si ce contrepoids n'entre pas en jeu à la fin du processus, que ce même processus est ouvert à n'importe qui et que les lignes directrices sur le droit de participation n'existent plus, je crains que les politiques soient pour ainsi dire dictées par les groupes d'intérêts. Comme l'ont clairement fait ressortir les témoignages de ce matin, les voix en matière d'économie ont du mal à se faire entendre alors que, depuis un certain temps, les empêcheurs de tourner en rond ont tout l'argent qu'ils veulent.

La présidente : Il reste du temps pour une dernière question, sénateur MacDonald.

Le sénateur MacDonald : Je crois que je vais la poser à l'Independent Contractors and Businesses Association.

Vous disiez tout à l'heure que le projet de loi C-69 reprend certains éléments du processus actuel d'évaluation environnementale, lequel, selon vous, est déjà problématique. Pourriez-vous nous dire de quels problèmes vous voulez parler exactement et pourquoi le projet de loi C-69 ne les règle pas?

M. McEwan : Nous avons fait la liste de ce que nous considérons être les sept principaux problèmes dans notre exposé. Même s'il part sans doute d'une bonne intention, le projet de loi C-69 politisera le processus. Je sais, pour m'être occupé de dossiers de ce type à l'époque où j'étais dans la haute fonction publique britanno-colombienne, que l'évaluation des projets de grande envergure doit être guidée par un principe directeur et reposer sur un processus réglementaire juste et indépendant.

Je crois que c'est ce que le projet de loi cherche à faire, mais en supprimant les lignes directrices sur le droit de participation et en ouvrant le processus à tout le monde au lieu de le limiter aux scientifiques, aux spécialistes techniques, aux environnementalistes et aux gens du coin, il s'éparpille. Si je devais nommer un seul problème, je crois que ce serait celui-là, mais il y en a d'autres.

Senator MacDonald: I am just curious. What do you hear from your membership on these issues? What do you tell your membership about Canada's competitiveness today?

Mr. McEwan: Our members are very concerned. They're the construction contractors that earn their living, as I mentioned, through the cascading economic benefits from growth catalyst projects. They're very concerned about the inability to get to yes on TMX. Ground zero for what's wrong with the current regulatory process is that government had to buy an economically viable pipeline in the hands of private sector interests because we couldn't get to yes in a timely way.

We see this path of opportunity cost, if I can put it that way. It's the forgone opportunity. It's what could be for people in British Columbia, Alberta and Saskatchewan. We have members in Alberta as well, and it's very concerning to them on a day-to-day basis.

The Chair: Thank you very much.

We welcome the fourth panel: as an individual, Ms. Jackie Lerner; and from the Gitxaala Nation, James Herbert, Regulatory Affairs Manager.

James Herbert, Manager, Regulatory Affairs, Gitxaala Nation, as an individual: I work for Gitxaala Nation on the North Coast, centred around Prince Rupert. Its territory leads from just south of the Douglas Channel at the tip of the Great Bear Rainforest, all the way up to the top of Digby Island in Prince Rupert harbour.

I am responsible for giving policy and regulatory advice to the nation's leadership, including the elected chief and council and the hereditary table that felt it was more important for me to speak to this panel because of my particular experience with executing assessment processes under CEAA 2012. I led consultation on Bill C-69 for the nation. They send their regrets, but they thought it was better to hear from a technical person and someone with experience.

In that mind, I have spent the last 12 years working everywhere from field data collection on large federal assessment processes, to writing them on behalf of oil and gas companies and to reviewing them on behalf of First Nations. They felt that breadth of experience was important to have in front of you today.

Le sénateur MacDonald : Je suis curieux de savoir ce qu'en pensent vos membres. Que leur dites-vous au sujet de la compétitivité du Canada?

M. McEwan : Ils sont très inquiets. Notre association est formée d'entrepreneurs en construction dont le gagne-pain est directement lié, comme je le disais, aux retombées économiques des grands projets, ceux qui servent de catalyseur et favorisent la croissance. Ils commencent à se demander si le projet Trans Mountain sera un jour approuvé, et cela les inquiète. Essentiellement, ce qui cloche avec le processus réglementaire actuel, c'est que le gouvernement s'est senti obligé d'acheter un pipeline économiquement viable simplement parce qu'il a été incapable d'en approuver rapidement l'expansion.

Nous commençons à considérer qu'il s'agit d'une occasion manquée, surtout quand on pense aux retombées pour les Britanno-Colombiens, les Albertains et les Saskatchewanais. Notre association compte aussi des membres en Alberta, et ils sont plus inquiets chaque jour.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous accueillons maintenant le quatrième groupe de témoins : Mme Jackie Lerner, qui témoignera à titre personnel, ainsi que le directeur des affaires réglementaires de la nation Gitxaala, James Herbert.

James Herbert, directeur des affaires réglementaires, nation Gitxaala, à titre personnel : Je travaille pour la nation Gitxaala, qui est située sur la côte Nord, autour de Prince Rupert, et dont le territoire s'étend du sud du chenal Douglas, à la pointe de la forêt pluviale de Grand Ours, jusqu' au bout de l'île Digby, dans le havre de Prince Rupert.

J'ai pour mandat de conseiller les dirigeants de la nation, dont le chef élu, le conseil de bande et les chefs héréditaires, sur tout ce qui touche les politiques et la réglementation. La nation Gitxaala estime important que je m'adresse aujourd'hui à vous parce que j'ai l'expérience du processus d'évaluation tel que le prévoit la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012. C'est moi qui ai mené les consultations sur le projet de loi C-69 au nom de la nation Gitxaala. Ses dirigeants auraient aimé comparaître eux-mêmes, mais ils estiment que leur point de vue sera mieux défendu par quelqu'un qui connaît les aspects techniques du processus et qui le connaît de l'intérieur.

Depuis 12 ans, je m'occupe autant de la collecte de données sur les grands processus d'évaluation fédéraux que de la production de ces mêmes données pour les sociétés pétrolières et gazières et de leur examen au nom des Premières Nations. Ces dernières estiment que mon expérience est importante, et c'est pourquoi elles m'ont demandé de m'adresser à vous aujourd'hui.

The nation itself has about 2,000 members, mostly in Prince Rupert and Lach Klan, which is the Gitxaala village about an hour and a bit by boat south of Prince Rupert. As I mentioned, the territory stretches from south of the Douglas Channel.

La nation Gitxaala compte environ 2 000 membres, pour la plupart à Prince Rupert et dans le village de Lach Klan, à un peu plus d'une heure de bateau au sud de Prince Rupert. Comme je viens de le dire, le territoire des Gitxaala va jusqu'au sud du chenal Douglas.

The Chair: Excuse me just a second.

La présidente : Excusez-moi une seconde.

Mr. Herbert: Maybe I am talking too loud.

M. Herbert : Peut-être que je parle trop fort.

Senator Neufeld: No, I don't think so. Something is wrong with the sound.

Le sénateur Neufeld : Non, je ne crois pas. C'est le système qui fonctionne mal.

The Chair: I am sorry, continue.

La présidente : Pardonnez-moi. Vous pouvez continuer.

Mr. Herbert: Because of the breadth of that territory, the nation has been through a lot of environmental assessments. At its peak, we had seven LNG facilities, all at some stage of environmental process. We had four LNG pipelines, and we had the Enbridge Northern Gateway Project. We have a number of section 67 processes, which are also included in CEAA 2012.

M. Herbert : Avec un territoire aussi vaste, la nation Gitxaala a connu son lot d'évaluations environnementales. À un certain moment, sept usines de gaz naturel liquéfié étaient à une étape ou une autre du processus d'évaluation. Nous comptons aussi quatre pipelines transportant du gaz naturel liquéfié, sans parler du projet Northern Gateway, d'Enbridge, et des processus liés à l'article 67, qui relèvent également de la Loi sur l'évaluation environnementale de 2012.

Personally, I have never worked for a nation and a leadership council that have more experience with environmental assessment. I have 47 hereditary chiefs. That number changes, depending, but we'll roughly use that. I have never met a group of people who are more well versed in environmental assessments.

Personnellement, je n'ai jamais travaillé pour une nation ou un conseil de bande ayant autant d'expérience. Je sers pas moins de 47 chefs héréditaires — bon, ce chiffre peut changer au gré des circonstances, mais disons 47. Je n'ai jamais rencontré un groupe connaissant aussi bien les évaluations environnementales.

The nation has commented and been involved in Bill C-69 since its initiation when the NEB review panel came to Prince Rupert. We spoke to them. I am not here to make new amendments, but I want to say that in general the nation supports this legislation. They have asked me to speak about three specific projects. Listening to the conversation this morning, I feel like these three specific projects lead to a good case study for a couple of reasons. Specifically, there are questions about overlapping territory and what happens with jurisdiction because there is a lot of overlapping territory. There are also questions about poor scoping and the consequences of poor scoping. This is when an assessment is proposed, and the nation's concerns are put forward and ignored.

La nation Gitxaala s'intéresse au projet de loi C-69 et prend part aux processus connexes depuis le début, c'est-à-dire depuis que la commission d'examen de l'Office national de l'énergie est venue à Prince Rupert. Nous nous sommes fait entendre. Je ne suis pas ici pour proposer de nouveaux amendements, mais pour dire qu'en général, la nation Gitxaala appuie le projet de loi. Ses dirigeants m'ont demandé de parler de trois projets en particulier. Après avoir écouté ce qui s'est dit ce matin, j'estime que ces trois projets peuvent être considérés comme très représentatifs, et voici pourquoi. Premièrement, certaines questions se posent concernant le chevauchement des territoires. Qui est en charge, dans un tel cas? Certaines questions se posent aussi concernant la portée des projets. Que se passe-t-il quand la portée d'un projet est mal définie, c'est-à-dire quand une évaluation est annoncée et qu'on ne tient pas compte des préoccupations des Premières Nations?

With those three things in mind, I want to run you through it. The Enbridge Northern Gateway Project ignored the nation's concerns that were voiced from the start. That project was successfully challenged by the nation. Eventually they were asked to go through the process again, and then they declined.

J'aimerais que vous réfléchissiez à ces trois éléments. Le projet Northern Gateway, d'Enbridge, n'a jamais tenu compte des préoccupations que la nation Gitxaala a exprimées dès le départ. Ce projet a finalement été contesté, avec succès, et Enbridge a dû recommencer depuis le début, ce qu'elle a refusé de faire.

The Pacific NorthWest LNG Project, with which I am hoping most people are familiar, took a lot of time to come around to the request of the nation. In the end, it came around to the request of the nation and it got consent from the nation. The issue was that it took so long for them to get there that the process was delayed twice as long as it should have been, and again they had no FID.

Il a fallu beaucoup de temps avant que le projet Pacific NorthWest LNG, que vous devez tous connaître, n'accède aux demandes de la nation Gitxaala. Or, quand cela a été fait, la nation a tout de suite donné son aval. Le problème, c'est qu'il a fallu tellement de temps avant d'en arriver là que le processus a pris deux fois plus de temps que prévu et qu'il n'y avait toujours pas de DIF.

The third project is LNG Canada in Kitimat. The majority of its shipping line is through the nation's territory. It was very clear from the start about wanting to work with the nation. It wanted to address the concern of the nation in a way that the nation felt was transparent and met the concerns to the best they were able to do. That consent from the nation was at the end of the regulatory review process, and it went to its FID. The nation is particularly proud of the fact that the only one of those seven LNG facilities that went through is the one that approached the nation and worked with the nation.

Le troisième projet est celui de LNG Canada à Kitimat, dont la majorité des lignes de navigation traversent le territoire de la nation Gitxaala. D'entrée de jeu, il est clairement ressorti que LNG Canada souhaitait collaborer avec les Gitxaala et répondre le mieux possible et de manière transparente à leurs préoccupations. Les Gitxaala ont fini par donner leur consentement, à la fin du processus, ce qui a contribué au DIF. La nation Gitxaala est particulièrement fière du fait que la seule des sept usines de gaz naturel liquéfié qui a finalement vu le jour est celle qui a choisi de collaborer avec elle.

We feel like these projects suffered from the ambiguous language in CEAA 2012. We feel like the original legislation doesn't provide enough guidance to proponents that demonstrate to them what they actually need to do to get a project approved. We feel Bill C-69 moves us in that direction. It could be better but, from the points of view of a regulatory review process and a process that the nation would like to participate in, Bill C-69 is much clearer. It provides a better line of sight. That's the message I was asked to carry forward to you today.

À notre avis, le caractère ambigu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012 a nui à ces projets. Selon nous, la loi d'origine ne guide pas bien les promoteurs et ne leur indique pas ce qu'ils doivent faire pour que leurs projets soient approuvés. Nous estimons au contraire que le projet de loi C-69 se rapproche de cet objectif. Il n'est pas encore parfait, mais du point de vue réglementaire, il est nettement mieux, et la nation Gitxaala accepterait volontiers de participer au processus qui en découlera. En fait, le projet de loi C-69 permet de mieux savoir ce qui s'en vient, et c'est le message qu'on m'a demandé de transmettre aujourd'hui.

Jackie Lerner, as an individual: I would like to acknowledge that we're on the unceded traditional territories of the Musqueam, Tsleil-Waututh and Squamish peoples.

Jackie Lerner, à titre personnel : J'aimerais souligner que nous sommes sur le territoire traditionnel non cédé des Premières Nations de Musqueam, Tsleil-Waututh et Squamish.

I am extremely grateful and a little surprised for the opportunity to address you this morning. I am a senior consultant with ERM Canada. I have worked in the field of environmental consulting since 1997, engaged primarily in environmental impact assessments from mining clients in British Columbia. I also have a PhD that focused on impact assessment.

Je suis très reconnaissante et un peu étonnée d'avoir l'occasion de vous adresser la parole ce matin. Je suis experte-conseil d'Environmental Resources Management Canada, ou ERM Canada. Je travaille dans la consultation en matière d'environnement depuis 1997 et j'effectue principalement des évaluations d'impacts environnementaux pour des clients du secteur minier en Colombie-Britannique. J'ai aussi terminé un doctorat sur les évaluations d'impacts.

I am not here as a representative of a university or of ERM Canada. However, the comments I provide to you are my own based on academic research and years of experience in this area. My research focuses on a methodology for cumulative effects assessment. I don't suggest that the act itself be amended to be prescriptive about methodological details. I understand that the guidance and supporting regulations to the act are currently in development. The issues I raise are perhaps best addressed there.

Je ne témoigne pas au nom d'une université ou d'ERM Canada. Les commentaires que je vais faire sont les miens et sont fondés sur des travaux de recherche universitaire et des années d'expérience dans le domaine. Mes recherches portent sur une méthodologie visant à évaluer les effets cumulatifs. Je ne soutiens pas que la loi doit être modifiée afin de prescrire des détails méthodologiques. D'après ce que je comprends, les lignes directrices et le règlement qui accompagnent la loi sont en cours d'élaboration. C'est sans doute là que devraient être traités les points que je vais soulever.

My remarks to you today concern the Impact Assessment Act portion of Bill C-69 and, very specifically, a part of that act that has been virtually unchanged since the Canadian Environmental Assessment Act, 1992, and the cumulative effects provision in clause 22. Clause 22 says, as one of 20 factors to be considered in an impact assessment, that the agency must consider any cumulative effects likely to result from the designated project in combination with other physical activities that have been or will be carried out.

Mon témoignage aujourd'hui porte sur la partie du projet de loi C-69 qui traite de la Loi sur l'évaluation d'impact et, plus précisément, une partie de cette loi qui est demeurée pratiquement inchangée depuis la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 1992 et la disposition sur les effets cumulatifs dont il est question à l'article 22. D'après l'article 22, les effets cumulatifs que la réalisation d'un projet combinée à l'existence d'autres activités physiques qui ont été ou seront menées est susceptible de causer à l'environnement font partie des 20 facteurs dont l'agence doit tenir compte dans une évaluation d'impact.

That last part of the requirement, factoring in activities that will happen in the future, has always been a tall order. Project-level impact assessment is already a predictive exercise, evaluating the potential biophysical and human consequences of a project that is not yet built. To predict the future of development around the proposed project adds another layer of complexity to an inherently complex analysis. Perhaps, for this reason, consideration of that particular aspect of the future is virtually scoped out of almost every impact assessment.

La dernière partie de cette disposition, qui exige que l'on tienne compte d'activités qui auront lieu dans l'avenir, a toujours été un défi de taille. Une évaluation d'impact à l'échelle d'un projet est déjà un exercice de nature prédictive. Évaluer les conséquences que pourrait avoir sur le plan biophysique et humain un projet qui n'existe pas, afin de prédire les projets d'exploitation futurs autour du projet proposé, complique encore plus une analyse qui est foncièrement complexe. Peut-être, est-ce pour cette raison que cet élément de l'avenir est pratiquement toujours exclu des évaluations d'impact.

Before I talk about what usually fills the relevant space, instead let me first talk about why we consider future development in impact assessment at all. The impact assessment process can help to refine project designs in response to the concerns of communities, regulators or subject matter experts, but the end point of impact assessment is a decision whereby a project's benefits, usually economic ones, are weighed against its consequences. To be able to provide decision makers with an accurate evaluation of project tradeoffs requires considering the project in its real world context, where its impacts will almost certainly cross paths with the impacts associated with other human activities and with natural drivers.

Avant d'aborder ce avec quoi on remplit habituellement cet espace, je vais expliquer pourquoi on tient compte des futurs projets d'exploitation dans les évaluations d'impact. L'évaluation d'impact peut nous aider à raffiner la conception d'un projet pour répondre aux préoccupations d'une collectivité, des autorités de réglementation ou des experts, mais son but ultime est la prise d'une décision qui prend en considération à la fois les bienfaits du projet — bienfaits économiques en général — et ses conséquences. Afin d'offrir aux décideurs une évaluation exacte des compromis qui accompagnent le projet, il faut considérer celui-ci dans le monde réel, c'est-à-dire dans un contexte où ses impacts se confronteront sans doute à ceux d'autres activités humaines et de vecteurs naturels.

This real world context is not static. The human activities that share the same landscape as the project will likely change and potentially multiply over time. Some of these future activities may be subject to the same assessment process, but many will not. As development spreads, the capacity of the natural and human environments to absorb the combined impacts of that future development may dwindle.

Le monde réel n'est pas un contexte statique. Les activités humaines qui ont lieu sur le même site que le projet vont probablement changer et peut-être même se multiplier avec le temps. Certaines de ces futures activités pourraient faire l'objet du même processus d'évaluation, mais beaucoup d'entre elles ne le feront pas. Au fur et à mesure que les activités d'exploitation se répandront, la capacité des milieux naturels et humains d'absorber les impacts combinés de ces activités pourrait s'épuiser.

The act simply tells us to consider activities that will be carried out. The agency's current operational policy statement advises that impact assessment should represent the most likely future scenario by including projects that are "certain" or "reasonably foreseeable." The current criteria for identifying these two categories of future projects are closely tied to permitting. "Certain" projects have already received

La loi indique simplement qu'il faut tenir compte des activités qui auront lieu. Selon la politique opérationnelle actuelle de l'agence, l'évaluation d'impact devrait représenter le scénario futur le plus probable, en incluant des projets qui sont « certains » ou « raisonnablement prévisibles ». Le critère actuel pour désigner les projets de ces deux catégories est très lié à l'obtention de permis. Les projets « certains » ont déjà reçu

or are partway through the process of obtaining permits, while "reasonably foreseeable" projects have initiated permitting.

In practice, this has meant that considerations of the future of cumulative effects assessment tend to be short sighted. Typically, the only future projects dealt with substantively are those that will occur within the next two to five years, those projects that are currently in a relatively advanced state of permitting. In many cases, and particularly in resource-rich areas, that practice chronically underestimates the amount of future development that's likely to occur.

As part of my doctoral research, I looked at historical development patterns in British Columbia for several different project types. For every project type, the mean number of projects actually built was equal to or higher than the predictions of the impact assessments by five years after the original project was certified. This shortfall was sometimes small and sometimes quite significant. There are ways to do it better.

The method that I developed as part of my research is more involved than our time this morning allows but, briefly, I found it is possible to model historical regional trends to produce scenarios of future development that are far closer to our likely future than current practice achieves. The objectives of this analysis is not to predict a certain future. Rather, it is to help mitigate the consequences of uncertainty so that the likelihood of cumulative effects under different future conditions can be better anticipated.

According to clause 6 of Bill C-69, part of the Impact Assessment Act's mandate is for the Government of Canada, the minister, the agency and federal authorities, in the administration of this act, to apply the precautionary principle. The precautionary principle is recognized in policy both in Canada and elsewhere as important for any decision made under conditions of uncertainty. This principle guides decision makers to err on the side of risk avoidance whenever there are threats of serious or irreversible damage.

I suggest that current cumulative effects assessment practice is essentially geared toward avoiding a false positive. Because we're not certain what projects will happen in the future, we incorrectly assume that very few will. I further suggest that we should be more concerned with avoiding a false negative and adopt the precautionary approach of including scenarios of future development in assessments of cumulative effects.

The Chair: Thank you very much for those opening statements. We will proceed now with questions.

un permis ou sont à mi-chemin du processus d'obtention d'un permis, tandis que les projets « raisonnablement prévisibles » ont entamé le processus de demande de permis.

En pratique, cela fait qu'on manque de vision dans les considérations concernant les évaluations des effets cumulatifs à venir. En général, les seuls projets à venir dont on tient compte dans une mesure substantielle sont ceux qui auront lieu dans une période de deux à cinq ans, c'est-à-dire des projets qui sont déjà à un stade avancé du processus d'obtention de permis. Dans bien des cas, et particulièrement dans les régions riches en ressources, cette pratique sous-estime toujours le nombre de projets d'exploitation qui auront probablement lieu.

Dans le cadre de mon doctorat, j'ai étudié les tendances historiques qui se dessinent pour divers types de projets en Colombie-Britannique. Pour chaque type de projets, le nombre moyen de projets qui ont été construits est égal ou supérieur aux prédictions des évaluations d'impact dans les cinq années qui suivent la certification du projet initial. L'écart est parfois petit et parfois assez considérable. Il est possible de faire mieux.

Je n'ai pas le temps ce matin d'expliquer la méthodologie que j'ai élaborée dans le cadre de mes travaux de recherche, mais je dirais brièvement qu'il est possible d'établir un modèle des tendances historiques régionales produisant des scénarios sur les activités d'exploitation futures, lesquels sont beaucoup plus près de l'avenir probable que ce que permettent d'accomplir les pratiques actuelles. Cette analyse ne vise pas à prédire un avenir certain. Elle contribue plutôt à atténuer les conséquences liées à l'incertitude et à mieux prédire les probabilités des effets cumulatifs sous diverses conditions à venir.

Selon l'article 6 du projet de loi C-69, la Loi sur l'évaluation d'impact vise, notamment, à faire en sorte que le gouvernement du Canada, le ministre, l'agence et les autorités fédérales appliquent le principe de précaution dans l'application de la loi. Le principe de précaution est reconnu dans les politiques du Canada et d'ailleurs comme un principe important pour toute décision prise en contexte d'incertitude. Ce principe amène les décideurs à éviter les risques dès qu'il y a un danger de dommages graves ou irréversibles.

Je soutiens que la pratique actuelle en matière d'évaluation des effets cumulatifs est axée sur l'évitement d'un faux positif. Parce que nous ne savons pas avec certitude quels projets auront lieu dans l'avenir, nous présumons à tort qu'il y en aura très peu. Je soutiens aussi qu'il faut se soucier davantage d'éviter un faux négatif et adopter le principe de précaution en incluant des scénarios d'activités d'exploitation à venir dans les évaluations des effets cumulatifs.

La présidente : Merci beaucoup pour ces déclarations préliminaires. Nous passons maintenant aux questions.

Senator Neufeld: Thank you both for being here. It's good to hear your proposals. A special thanks to Ms. Lerner for being here, not representing anyone but her own thoughts and processes. I appreciate that.

I will ask you a question about cumulative impacts. Perhaps you can help me here a bit. If you're talking about cumulative impacts in forestry, it's relatively easy to identify because you can see the trees. You know where it has been harvested and where it hasn't. Where it gets a little more difficult, at least I think it does, is for the oil and gas industry. It's easy to see the impacts in Fort Mac. That's a different story. When industry is out drilling wells all over the place, they get highly confidential information about what is below the surface. How do you actually do cumulative impacts when they drill 10 wells? They might not find anything and away they go, but how would you do a cumulative impact there?

Until someone goes out and cracks some rocks, does some drilling in different places into the mountains or wherever they're mining, you don't know. There could be one big mine, and maybe a short distance away someone else might find some more minerals. How do you anticipate those kinds of things?

Ms. Lerner: To make sure I get the question right, you're asking about how we would calculate the cumulative effects of more exploration.

Senator Neufeld: Yes. I don't want to take too much time because I don't have much time. If a company goes out, drills a bunch of wells and finds there's nothing there, you have asked them to do a cumulative impact of what? How do you identify that? It's easy to identify in forestry.

Ms. Lerner: Yes.

Senator Neufeld: I can go out and see the trees. I can't see down in the ground.

Ms. Lerner: In most cases anyway, when a full-impact assessment is required, it doesn't happen until people are actually proposing to put a project forward. A lot of exploratory activities are actually not subject to an impact assessment. I don't know if that answers your question.

Senator Neufeld: No, it doesn't. Actually, I'll maybe move on.

Mr. Herbert, I have asked this question of a number of First Nations, and you may not be able to answer it. UNDRIP being part of the bill, with free, prior and informed consent, what's your definition of consent or the definition of the group you are here representing?

Le sénateur Neufeld : Je vous remercie tous les deux de votre présence et particulièrement madame Lerner, qui est ici à titre personnel pour présenter son propre point de vue et ses démarches. Je vous en suis reconnaissant.

Ma question porte sur les effets cumulatifs. Peut-être saurez-vous m'éclairer. Les effets cumulatifs en foresterie sont relativement faciles à détecter parce qu'on peut voir les arbres. On sait où ils ont été récoltés. C'est un peu plus difficile en ce qui concerne le pétrole et le gaz, du moins je le crois. On constate aisément les effets à Fort MacMurray. C'est une autre histoire. Lorsque l'industrie se met à forer des puits un peu partout, elle obtient des informations très confidentielles sur ce qui se trouve sous la surface. Comment s'y prend-on pour évaluer les effets cumulatifs liés au forage de 10 puits? Il est possible qu'on ne trouve rien et qu'on quitte les lieux, mais comment s'y prend-on pour évaluer les effets cumulatifs dans un tel cas?

Tant que les exploitants miniers ne cassent pas la pierre, qu'ils ne creusent pas à divers endroits dans les montagnes ou ailleurs, on ne sait pas. Il est possible qu'on trouve un site riche en ressources minières tout près d'une grande mine. Comment anticipez-vous ce genre de choses?

Mme Lerner : Je veux m'assurer de bien comprendre la question. Vous demandez comment nous évaluons les effets cumulatifs des activités d'exploration.

Le sénateur Neufeld : Oui, je ne veux pas prendre trop de temps, parce que je n'en ai pas beaucoup. Si une entreprise creuse de nombreux puits et conclut qu'il n'y a rien, sur quoi l'évaluation des effets cumulatifs porte-t-elle au juste? Comment déterminer ces effets? En foresterie, c'est facile.

Mme Lerner : Oui.

Le sénateur Neufeld : Je peux me rendre sur place et voir les arbres. Je ne peux pas voir dans le sol.

Mme Lerner : De toute façon, en général, on exige une évaluation d'impact à part entière seulement lorsqu'un projet est proposé. En fait, beaucoup d'activités d'exploration ne font pas l'objet d'une évaluation d'impact. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Neufeld : Non. Je vais passer à autre chose.

Monsieur Herbert, j'ai posé la question à diverses Premières Nations. Il est possible que vous ne puissiez pas y répondre. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones fait partie du projet de loi, qui prévoit l'obtention du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Quelle est votre définition du consentement ou celle du groupe que vous représentez?

Mr. Herbert: That last part was important. The definition of consent from the nation I work for is a yes or no. I would, however, add that getting to yes is the goal of the nation.

M. Herbert : La dernière partie de votre question est importante. La nation pour laquelle je travaille définit le consentement par un oui ou un non. J'ajoute cependant que la nation souhaite arriver à un oui.

Senator Neufeld: Certainly, for everyone.

Le sénateur Neufeld : Certainement, pour tout le monde.

Mr. Herbert: For my nation particularly.

M. Herbert : Pour ma nation en particulier.

Senator Neufeld: Yes.

Le sénateur Neufeld : Oui.

Mr. Herbert: Because consent is put forward, it clearly lines the objectives we already have for these proponents. When proponents come in and work with us to get to yes, they have had approvals. For the proponents that haven't tried to get to yes for us, they have had approvals and have been stopped legally by our nation anyways. My nation would argue that we already have consent. It just costs us and everybody else a lot more time.

M. Herbert : Puisqu'on prévoit le consentement, cela établit clairement les exigences qui sont déjà en place pour les promoteurs. Lorsque des promoteurs travaillent avec nous pour obtenir notre consentement, ils ont obtenu des approbations. Ceux qui n'ont pas cherché à obtenir notre consentement ont obtenu des approbations, mais de toute façon, leur projet a été bloqué légalement par notre nation. Ma nation dirait que le consentement est déjà exigé. Cela nous prend donc — ainsi qu'à toutes les autres parties — beaucoup plus de temps.

Senator Cordy: Mr. Herbert, you spoke about overlapping territorial jurisdictions. First of all, I am not quite sure. Do you mean within the Indigenous nations or do you mean provincial, territorial and federal jurisdictions? Could you expand on your comments? You have touched briefly on it when you were going through your presentation. What exactly do you mean and what are your concerns?

La sénatrice Cordy : Monsieur Herbert, vous avez parlé du chevauchement des compétences territoriales. D'abord, je dois dire que je ne suis pas trop certaine de ce que cela signifie; parlez-vous du chevauchement entre les nations autochtones, ou bien entre les compétences provinciales, territoriales et fédérale? Pourriez-vous nous l'expliquer? Vous en avez parlé brièvement dans votre exposé. Que voulez-vous dire exactement et quelles sont vos préoccupations?

Mr. Herbert: Both. Because the nation is so marine oriented, we're often at the confluence of overlapping jurisdiction between federal authorities and provincial authorities. We're going through a process right now that is a full provincial assessment on a project that's happening exclusively on federal lands that didn't trigger a federal assessment. We are in a really complicated space where we're doing an intense, deep-dive assessment for a project over which the regulator has no actual jurisdiction, probably because the regulations are so poor. CEAA 2012 is why that happened. That would be my opinion.

M. Herbert : Je parle des deux. Étant donné que la nation est très centrée sur les ressources marines, nous sommes souvent au confluent des compétences provinciales et fédérale qui se recoupent. Nous sommes actuellement engagés dans un processus d'évaluation provinciale exhaustive d'un projet qui sera mis sur pied exclusivement sur des terres fédérales et qui n'a pas déclenché d'évaluation fédérale. Nous sommes dans une situation vraiment très compliquée où nous effectuons une évaluation intensive et approfondie d'un projet sur lequel l'organisme de réglementation n'a aucune compétence réelle. Je dirais que c'est parce que la réglementation est très déficiente, à cause de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012. C'est ce que je pense.

The other one is that we share a lot of overlapping territory with nations. We have had projects both approved and not approved, or at least pulled out based on complications because of that overlapping territory.

L'autre aspect est que nous partageons avec d'autres nations beaucoup de territoires qui se chevauchent. On a des projets qui sont approuvés et d'autres qui ne le sont pas, ou du moins qui sont annulés en raison de complications liées au chevauchement des territoires.

Senator Cordy: The legislation is clear. There were concerns raised. The federal government will not go into jurisdiction of provincial responsibility. They will only stick to federal jurisdiction. The case you have given emphasizes that in fact it's not clearly defined.

La sénatrice Cordy : La loi est claire. Des préoccupations ont été soulevées. Le gouvernement fédéral ne s'immiscera pas dans le champ de compétence provinciale. Il se limitera au champ de compétence fédérale. En fait, l'exemple que vous avez donné montre bien que cette séparation n'est pas clairement définie.

What happens in this case? The problem is on federal land, but it's affecting provincial jurisdiction. Are you working together?

Mr. Herbert: We're working with both the provincial and federal authorities in this particular case. It is a problem with section 67 under CEAA 2012. When you combine it with designated project regulations under CEAA 2012, there's a lot of amorphic stretch for what is not a designated project. The problem here is that we actually asked CEAA to designate the project because we knew the process would be complicated, and the minister declined to get clarity.

We are much more comfortable working under an assessment process than the vague, amorphic, weird way section 67 is run, with five different regulators sitting around the table, all without clear designs on their authority. It makes for a complicated process. I would say, more so than overlapping territory, that process is a serious hindrance to project certainty.

Senator Cordy: Ms. Lerner, thank you very much for being here and speaking about cumulative effects. You have given us examples of things that will be carried out. I believe that is your concern. Should the language be changed in the legislation?

Ms. Lerner: I've thought of that. Right now you're asking for the impossible, because nobody can tell what the future holds. I don't have some wording to suggest. I think this might more properly belong in the guidance that's developed later. It could be broadened to say likely a future development based on current permitting proposals or historical development trends, but at present it's an impossible task.

Senator Woo: Perhaps I could pick up on that last point. We have already received some advice to change the wording to: "are likely to be carried out." Apparently this wording has been used in U.S. environmental assessments in the consideration of cumulative effects for the last 30 years. If you have more to say on that, we would love to hear from you.

I read from your submission that you think we already covered off, despite the high hurdle that has been put in the legislation through the words, "will be carried out," because the precautionary principle has been written in clause 6. This is a clarification question. If the precautionary principle is taken seriously, as it's mentioned in the legislation, and if the agency were to carry out strategical regional assessments looking at cumulative effects of a particular region where there's a lot of drilling going on and applying the precautionary principle, is it

Qu'arrive-t-il en pareil cas? Le problème est sur des terres fédérales, mais il touche la compétence provinciale. Est-ce que vous travaillez tous ensemble?

M. Herbert : Nous travaillons à la fois avec les autorités provinciales et fédérales, dans ce cas en particulier. Le problème est lié à l'article 67 de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012. Lorsqu'on combine cela avec le règlement de cette loi concernant les projets désignés, il y a beaucoup de flou quant à ce qui n'est pas un projet désigné. Le problème est que nous avons demandé à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale de désigner le projet parce que nous savions que le processus serait compliqué, mais le ministère a refusé de clarifier les choses.

Nous sommes beaucoup plus à l'aise de travailler avec un processus d'évaluation qu'avec la manière vague, mal définie et étrange dont on fait appliquer l'article 67, avec cinq organismes de réglementation autour de la table, dont aucun n'a une idée claire de son pouvoir. Cela rend le processus très compliqué. Je dirais que ce processus est un obstacle sérieux à la certitude associée aux projets, encore plus que l'est le chevauchement des territoires.

La sénatrice Cordy : Madame Lerner, merci beaucoup d'être parmi nous et d'avoir parlé des effets cumulatifs. Vous nous avez donné des exemples de ce qui vous préoccupe. Dans l'article sur les effets cumulatifs, le terme « futures » est problématique, selon vous. Est-ce que le libellé du projet de loi devrait être modifié?

Mme Lerner : J'y ai déjà réfléchi. Actuellement, vous demandez l'impossible, car personne ne sait ce que l'avenir nous réserve. Je n'ai pas de libellé à proposer. Je pense que cela pourrait faire partie des lignes directrices qu'on élaborera plus tard. Le libellé pourrait être élargi pour parler d'un développement futur basé sur les propositions actuelles concernant les autorisations ou sur les tendances historiques de développement, mais c'est une tâche impossible, à l'heure actuelle.

Le sénateur Woo : Je pourrais peut-être donner suite au dernier point. On nous a déjà conseillé de remplacer le libellé par « probables ». Il semble que ce libellé soit employé depuis 30 ans dans les évaluations environnementales aux États-Unis, dans l'étude des effets cumulatifs. Si vous avez d'autres choses à dire à cet égard, nous serions ravis de vous entendre.

D'après ce que vous dites dans votre mémoire, même si vous trouvez très problématique le terme « activités [...] futures », vous estimez que le projet de loi, vu la présence du principe de précaution à l'article 6, permet déjà de bien évaluer les effets cumulatifs. J'aimerais vous demander des précisions. Si le principe de précaution est pris au sérieux, comme il est mentionné dans le projet de loi, et si l'agence effectue des évaluations régionales stratégiques en examinant les effets cumulatifs dans une région en particulier où l'on fait beaucoup

your view that it would allow them not to neglect the possibility of future activity on those lands?

Ms. Lerner: If the precautionary principle is applied to carrying out that portion of clause 22, then a broader approach is necessary. I agree that would more appropriately belong as part of a strategic regional environmental assessment.

We don't have many of those. The majority of cumulative effects assessment that goes on is at the project level. I would have an interest in seeing it carried out at the project level, while that's where most of our cumulative effects assessment takes place, but I think it would be ideal if it could be moved up as part of a more strategic framework.

Senator Woo: To be doubly safe, maybe we should change the wording as well as apply the precautionary principle on regional and strategic assessments.

Perhaps I could turn to Mr. Herbert. I am not sure if you were here for the previous panel, but there was some discussion on substitution. There are two parts to it. The first part has to do with the definition of Indigenous jurisdiction. Would you agree or would your council agree with a broadening of definition to essentially allow for self-identification of Indigenous governing bodies?

The related question is: Whether or not you agree with that, would you support a stricter and more definite requirement for substitution by First Nations governing authorities to take place whenever they ask for it, as opposed to it being part of ministerial discretion based on public consultation and so on?

Mr. Herbert: We would most likely, but I haven't specifically run the wording of the amendment through my leadership.

Senator Woo: Fair enough.

Mr. Herbert: From my understanding of my leadership, the support for the substitution by First Nation jurisdiction would probably be universal across my leadership.

Senator Woo: Do you mean that they would support a broad definition?

Mr. Herbert: They would support a broad definition, yes.

Senator Woo: That would allow for traditional hereditary cases.

Mr. Herbert: Yes, 100 per cent. We would actively pursue MOUs with the federal government to give ourselves clarity on what that meant. That would be a choice of the nation. We're currently doing that with the B.C. government, as it stands.

de forage en appliquant le principe de précaution, êtes-vous d'avis que cela permettra d'envisager la probabilité d'activités à venir sur ces terres?

Mme Lerner : Si l'on applique le principe de précaution lorsqu'on examine les éléments énoncés dans cette partie de l'article 22, cela nécessitera une approche élargie. Je suis d'accord que ce serait plus approprié dans le cadre d'une évaluation environnementale régionale stratégique.

Nous n'en avons pas beaucoup. La majorité des évaluations des effets cumulatifs sont effectuées lorsqu'un projet est présenté. J'aimerais les voir à cette étape, où la plupart de nos évaluations des effets cumulatifs sont effectuées, mais je pense qu'il serait idéal de les inclure dans un cadre plus stratégique.

Le sénateur Woo : Pour être doublement sûrs, peut-être devrions-nous modifier le libellé, en plus d'appliquer le principe de précaution aux évaluations régionales et stratégiques.

Je pourrais peut-être poser la question à M. Herbert. Je ne sais pas si vous étiez présent pour le groupe de témoins précédent, mais on a discuté de la substitution. Cela comporte deux volets. Le premier concerne la définition de la compétence autochtone. Approuveriez-vous ou votre conseil approuverait-il l'élargissement de la définition pour permettre essentiellement l'auto-identification des corps dirigeants autochtones?

J'ai aussi une question connexe : que vous soyez d'accord ou non, est-ce que vous appuieriez une exigence plus stricte et mieux définie pour la substitution par les corps dirigeants des Premières Nations chaque fois qu'ils en font la demande, au lieu de laisser cela à la discrétion du ministre, en fonction de consultations publiques, et ainsi de suite?

M. Herbert : Nous serions sans doute d'accord, mais je n'ai pas vérifié auprès des dirigeants de la nation précisément au sujet du libellé de l'amendement.

Le sénateur Woo : Très bien.

M. Herbert : À ma connaissance, il y aurait probablement un appui universel parmi les dirigeants de la nation pour la substitution par une instance des Premières Nations.

Le sénateur Woo : Voulez-vous dire qu'ils appuieraient une définition élargie?

M. Herbert : Ils appuieraient une définition élargie, oui.

Le sénateur Woo : Cela admettrait l'autorité des chefs héréditaires.

M. Herbert : Oui, à 100 p. 100. Nous chercherions activement à conclure des protocoles d'entente avec le gouvernement fédéral pour mieux définir ce que cela veut dire. Ce serait le choix d'une nation. C'est ce que nous faisons avec le

Broadly speaking for First Nations, yes, they would most likely support that.

What was your second question?

Senator Woo: It's related to whether you would ask for substitution to be mandatory whenever a First Nations governing authority asks for it to be.

Mr. Herbert: Yes.

Senator Woo: You would support this one.

Mr. Herbert: Oh, yes. That one I wouldn't even have to take up with them. I can tell they would say yes.

Senator Simons: Senator Woo asked such a good question; it was the one I was going to ask. I will follow up, then, and ask: What resources would your First Nation need to conduct an impact assessment at the same level that a federal one would be done? If you're going to substitute, it will have to be like for like.

A First Nation isn't going to have the same resources as the Crown. What would you need by way of support to make that workable?

Mr. Herbert: Would we ask for an Indigenous-led substitution?

Senator Simons: Yes. That was the proposal from the First Nations Leadership Council. I am from Alberta, so I am used to people with treaty status.

If a nation or a territory wanted to assert jurisdiction to run its own impact assessment, impact assessments are huge undertakings. The Crown has much deeper pockets than any small Indigenous community. How workable would that be without being backstopped financially by a different order of government?

Mr. Herbert: It would have to come with capacity funding. It would have to come with support from governments if we were going to add that substitution. The nation I represent has a great deal of history, background and capacity to pull on for that. We have our own VCs. We have our own leadership council that's well-versed in this kind of stuff. We have the ability to pick up this stuff and run.

Speaking particularly for Gitxaala Nation, the ability to run it wouldn't be any more costly than, I would guess, the process we currently have to go through because we are reviewing EAs. I am sitting down and reading these things. I am sitting at working group meetings. I am attending everything that any one of the federal or provincial regulators are already going to. We are

gouvernement de la Colombie-Britannique, à l'heure actuelle. Je peux dire de façon générale que les Premières Nations y seraient probablement favorables.

Quelle était votre deuxième question?

Le sénateur Woo : Je voulais savoir si vous demanderiez que la substitution soit obligatoire chaque fois qu'un corps dirigeant des Premières Nations le demanderait.

M. Herbert : Oui.

Le sénateur Woo : Vous seriez favorable à cela?

M. Herbert : Oh, oui. Je n'ai même pas besoin de les consulter sur cette question. Je peux vous dire qu'ils y seraient favorables.

La sénatrice Simons : Le sénateur Woo a posé une excellente question, celle que je voulais poser. Je vais donc poursuivre dans le même sens. De quelles ressources votre Première Nation aurait-elle besoin pour effectuer une évaluation d'impact comparable à une évaluation fédérale? Si vous voulez faire la substitution, il faudra que ce soit une évaluation équivalente.

Une Première Nation n'a pas les mêmes ressources que la Couronne. De quel soutien auriez-vous besoin pour que ce soit possible?

M. Herbert : Si nous demandions une substitution menée par une Première Nation?

La sénatrice Simons : Oui. C'était la proposition du Conseil des leaders des Premières Nations. Je viens de l'Alberta, alors j'ai l'habitude des gens visés par un traité.

Pour une nation ou un territoire qui voudrait exercer sa compétence afin d'effectuer sa propre évaluation d'impact, ce serait une tâche énorme. La Couronne a des moyens beaucoup plus substantiels que les petites communautés autochtones. Comment l'évaluation serait-elle possible sans être soutenue financièrement par un autre ordre de gouvernement?

M. Herbert : Il faudrait qu'il y ait un financement des capacités. Si l'on veut ajouter la substitution, il devra y avoir un soutien de la part des gouvernements. La nation que je représente peut puiser dans une longue histoire, beaucoup d'expérience et une grande capacité à cet égard. Nous avons notre propre capital de risque. Nous avons notre propre conseil des leaders, qui connaît bien ce genre de choses. Nous avons la capacité de saisir la balle et de foncer.

En ce qui concerne en particulier la nation Gitxaala, j'imagine qu'effectuer une évaluation ne serait pas plus coûteux que le processus qui est déjà en place pour examiner les évaluations environnementales. Je m'assois et je les lis. Je participe aux réunions des groupes de travail. Je participe déjà à tout ce que font les organismes de réglementation fédéraux ou provinciaux.

doing cost recovery both from the proponent and cost recovery from the regulators.

I think those same things would apply. I don't imagine it would be any different from the process we're going through.

Senator Simons: I have one follow-up question. A number of us who sit on this committee also sit on the Transport Committee, which is looking at Bill C-48. A number of us will actually be in Prince Rupert next week speaking about that there.

If Bill C-69 worked properly and provided rigorous impact assessments for both pipelines and new ports, would we need Bill C-48? Would Bill C-69 cover off those concerns because it would allow a nation such as yours to make that decision yourselves?

Mr. Herbert: That's a good question. My understanding of the intent of the North Coast tanker ban is more of a planning exercise. It's more of an understanding that this is something the vast majority of people up there, and the vast majority of people in Canada, want to protect. Instead, it would be more along the lines of: If it was done properly, you would have done a strategic regional assessment, looking at whether or not there was any risk tolerance for oil shipping in the North Coast. If that assessment had arrived at the conclusion that there was none, then you could legislate that in. Because that process didn't exist, the legislation came first.

Senator Patterson: This is about the reference to the UN declaration and the rights of Indigenous people in the bill that you talked about, Mr. Herbert. We have been asking about whether free, prior and informed consent means a veto. As I understand it, a previous witness this morning and you said no, that it was not about consent; it was about a better process. You feel that Bill C-69 takes us in a better direction, a better line of sight you said.

You talked about Pacific NorthWest not starting out so well, but it came around and it got consent. LNG started from a very good place and ended up getting consent. The Northern Gateway started off very poorly and didn't get consent.

Based on these criteria, who would decide whether the process is a good, respectful process or a very poor process?

Mr. Herbert: When we're talking about consent, it is important that the word "veto" gets thrown round. It doesn't get applied to the federal government or to the provincial

Nous effectuons le recouvrement des coûts auprès du promoteur et des organismes de réglementation.

Je crois que ces mêmes tâches s'appliqueraient. Je ne crois pas que ce serait très différent du processus que nous suivons déjà.

La sénatrice Simons : J'ai une question complémentaire. Nous sommes quelques-uns à siéger à ce comité et aussi au Comité des transports, qui étudie le projet de loi C-48. La semaine prochaine, un certain nombre d'entre nous seront à Prince Rupert pour en parler.

Si le projet de loi C-69 était efficace et prévoyait des évaluations d'impact rigoureuses pour les pipelines et les nouveaux ports, aurions-nous besoin du projet de loi C-48? Le projet de loi C-69 répondrait-il aux préoccupations en permettant à une nation comme la vôtre de prendre elle-même une telle décision?

M. Herbert : C'est une bonne question. Je crois comprendre que l'interdiction des pétroliers sur la côte nord serait plutôt un exercice de planification. On reconnaît que c'est quelque chose que la grande majorité des gens de la région — et la grande majorité des Canadiens — veulent protéger. Il serait plus juste de dire que, si on avait fait les choses correctement, on aurait procédé à une évaluation régionale stratégique pour voir s'il y avait ou non une certaine tolérance au risque à l'égard du transport du pétrole sur la côte nord. Si cette évaluation avait conclu qu'il n'y en avait pas, alors on aurait pu adopter une mesure législative. Comme ce processus n'existait pas, c'est le projet de loi qui est venu en premier.

Le sénateur Patterson : Ma question porte sur la référence à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans le projet de loi, dont vous avez parlé, monsieur Herbert. Nous avons demandé si le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause signifiait un veto. Si je comprends bien, un des témoins de ce matin et vous avez répondu par la négative; ce n'est pas une question de consentement, mais plutôt de meilleur processus. Selon vous, le projet de loi C-69 nous engage dans une meilleure voie; il permet, comme vous l'avez mentionné, de mieux savoir ce qui s'en vient.

Vous avez dit que le projet Pacific NorthWest n'avait pas très bien commencé, mais qu'il avait fini par obtenir un consentement. Le projet de LNG Canada, lui, a connu un très bon départ et a obtenu un consentement. Quant au projet Northern Gateway, il a très mal commencé et n'a pas obtenu de consentement.

Selon ces critères, qui déterminerait s'il s'agit d'un processus efficace et respectueux ou d'un processus déficient?

M. Herbert : Lorsqu'il est question de consentement, le mot « veto » est souvent lancé à tort et à travers. Cela ne s'applique pas au gouvernement fédéral ou provincial. Il est question

government. This is adding a third level of regulatory approval. It is not a veto. It's adding in a separate level of regulatory authority.

Gitxaala has always been very clear from proponents walking into the territory. They must respect Gitxaala governance laws and their role as decision makers. They must demonstrate, as Gitxaala law dictates, that you must leave more than you take. That is an easy definition of sustainability, but it's part of Gitxaala traditional law. I will add that it counts for social and economic benefits. The nation is not anti-development and anti-jobs, but we want to balance those things.

The idea is that the process sets up this long-term relationship with the nation in the same way as it would with a government regulator. If they agree to a process and work through the process with us at the start, if they achieve the goals set up by the process, if they go through the threshold developments with us, and if they demonstrate to our lines that they will not have significant environmental effects or they are going to leave more than they take, then they get approval. It's less of a whether or not we feel like it at the end.

The idea is you set up this process. It hinges on both the nation and the proponent to agree on the outcome. It's important to think about it more like the nation as a regulator and less about the nation having a veto.

Senator Patterson: You have said that a long-term process will be set up and that it's about good faith and respect. At the end of the day, who decides whether that has taken place?

Mr. Herbert: In our particular nation it's run through hereditary. Our hereditary table is very strong and has a custom constitution. The trick to keep in mind is that they approve the process on numerous dates. If they get into it, we know what are the thresholds and we have a good understanding like we had with LNG Canada of what would be required for the project to receive approval from the nation. Just like they went after approval from the province and the feds, they went after approval from us and they met our guidelines.

In the end, it's elected chief and council as directed by hereditary, but that is specific to this nation. The point is that the process was set up to allow for that to happen. I often refer to them as the senate.

The Chair: On the last two questions, Senator Duncan and Senator MacDonald.

d'ajouter un troisième niveau d'approbation. Ce n'est pas un droit de veto. On ajoute un niveau distinct d'autorisation réglementaire.

La nation Gitxaala a toujours été claire : les promoteurs qui veulent s'installer sur le territoire doivent respecter les lois des Gitxaala et le rôle de ceux-ci à titre de décideurs. Ils doivent démontrer, conformément aux lois des Gitxaala, qu'ils redonnent plus qu'ils ne prennent. C'est une définition simple de la durabilité qui fait partie intégrante des lois traditionnelles des Gitxaala. J'ajouterais que cela vaut aussi pour les retombées sociales et économiques. Notre nation n'est pas contre le développement et les emplois, mais nous voulons trouver le juste équilibre.

L'objectif est d'établir une relation à long terme avec la nation comme s'il s'agissait d'un organisme de réglementation gouvernemental. Si les promoteurs acceptent dès le début de suivre un processus de concert avec nous, s'ils atteignent les cibles prévues dans le cadre du processus, s'ils établissent les seuils avec nous et s'ils peuvent prouver qu'ils n'auront pas d'effets environnementaux importants ou qu'ils vont redonner plus qu'ils ne vont prendre, alors ils obtiendront l'approbation. Au bout du compte, cela ne repose pas vraiment sur notre envie d'accepter ou non les projets.

L'idée, c'est d'avoir un processus. Il revient à la nation et au promoteur de s'entendre sur le résultat souhaité. Il faut voir les nations comme s'il s'agissait d'organismes de réglementation et non comme les détentrices d'un droit de veto.

Le sénateur Patterson : Vous avez dit qu'un processus à long terme doit être établi et qu'il faut que tout cela se fasse dans la bonne foi et le respect. Finalement, qui détermine si c'est bel et bien le cas?

M. Herbert : Dans notre nation, ce sont les chefs héréditaires qui prendraient cette décision. Notre assemblée des chefs héréditaires est très solide et est régie par une constitution coutumière. Il ne faut pas oublier que le processus est approuvé à de nombreuses dates. Les chefs héréditaires étudient le dossier et déterminent quels seront les seuils et les autres éléments requis pour que le projet soit approuvé par la nation, comme le projet de LNG Canada. De la même façon qu'ils ont obtenu l'approbation des autorités provinciales et fédérales, les promoteurs de LNG Canada ont demandé notre approbation et ils ont satisfait aux critères établis.

Au bout du compte, c'est le chef et le conseil, sur l'avis de l'assemblée des chefs héréditaires, qui décideraient, mais c'est propre à notre nation. C'est ainsi que le processus est censé fonctionner. Je compare souvent notre assemblée des chefs héréditaires à un sénat.

La présidente : La sénatrice Duncan et le sénateur MacDonald poseront les deux dernières questions.

Senator Duncan: My question is focused for Ms. Lerner. Your research work has been on impact assessment, as I understood it. If you wouldn't mind, I would ask you to speak to the criteria for impact assessment. Perhaps you have examined legislation where the criteria have been spelled out specifically in legislation and where they may not have been. Perhaps the criteria has just been listed as sustainable. Would you speak to those criteria? Specifically, what has been the effect of spelling out the criteria and where it is not?

Ms. Lerner: Just to clarify, are these criteria for the conclusions of the impact assessment? Are they conclusions of significance in the current process?

Senator Duncan: Yes.

Ms. Lerner: The effect of that has been somewhat inscrutable for a lot of people. It's a bit of a black box. In an impact assessment, typically in Canada anyway, you end up with describing and characterizing the effects of a project using a number of descriptors. Then, from those descriptors, the assessor comes to a conclusion about significance. Sometimes, in very few cases I would say, there's an actual sort of threshold or guidance. Sometimes there is some kind of number that is exceeded which gives you a conclusion of significance and other times, most of the time, there isn't. It's a matter of professional judgment.

That has led to a certain amount of conflict about the conclusions of impact assessments because you will have very little transparency in deciding or in the description of how the impact assessor got from these impacts to the bottom line: The impact is not significant.

One way of dealing with that type of confusion would be to have it be a perfectly transparent process where you have not only the criteria for your conclusions defined, but you have a very explicit rationale for how those criteria were arrived at and potentially having those criteria be the subject of consultation.

Senator Duncan: Is it your recommendation that the criteria would be in regulation, then, or in the legislation itself?

Ms. Lerner: I think that would be quite challenging to do because it would very much depend on the context in which a particular project was being proposed.

Senator MacDonald: I will direct my questions about cumulative effects to Ms. Lerner. In your experience, how complex are cumulative effects, studies and practice? Second, do you think it is appropriate for cumulative effects to be assessed for every project, or would it be more effective if cumulative effects were considered in regional or strategic assessments?

La sénatrice Duncan : Ma question s'adresse à Mme Lerner. Vos recherches ont porté sur les évaluations d'impact, si j'ai bien compris. J'aimerais que vous nous parliez des critères relatifs aux évaluations d'impact. Vous avez peut-être examiné des lois dans lesquelles les critères étaient clairement établis, et d'autres dans lesquelles ils ne l'étaient pas. Peut-être que le seul critère est la durabilité en général. Pouvez-vous nous parler des critères? Qu'est-ce que l'établissement de critères précis dans la loi donne par rapport à l'inverse?

Mme Lerner : Voulez-vous parler des critères qui déterminent la conclusion de l'évaluation d'impact, donc, ce qui détermine si un effet est important ou non selon le régime actuel?

La sénatrice Duncan : Oui.

Mme Lerner : Pour bien des gens, l'effet quant à l'inclusion des critères dans la loi est difficile à quantifier. C'est assez opaque. Habituellement, dans une évaluation d'impact — au Canada, du moins —, on décrit et on caractérise les effets d'un projet à l'aide d'un certain nombre de qualificatifs. Puis, l'évaluateur se fonde sur ces qualificatifs pour arriver à une conclusion sur le caractère important des effets. Parfois, dans de très rares cas, il y a un seuil, une directive ou un chiffre quelconque qui indique ce qui constitue un effet important. La plupart du temps, il n'y a rien de tout cela. Pour conclure que les effets sont importants, il faut se fier à son jugement professionnel.

Cette situation a entraîné des désaccords et de la confusion à propos des conclusions des évaluations d'impact, car le processus suivi par l'évaluateur pour tirer ses conclusions à partir des données observées et déterminer si l'impact est important ou non est passablement opaque.

Une des façons d'éviter cette confusion serait de suivre un processus totalement transparent dans lequel les critères seraient bien définis et d'expliquer très clairement comment ces critères ont été choisis. Mener des consultations à propos des critères pourrait aussi être une bonne idée.

La sénatrice Duncan : Proposez-vous que les critères soient inscrits dans les règlements ou dans la loi elle-même?

Mme Lerner : Je pense que ce serait très difficile, puisque les critères dépendent du contexte propre à chaque projet.

Le sénateur MacDonald : Je vais poser mes questions sur les effets cumulatifs à Mme Lerner. Premièrement, d'après votre expérience, à quel point l'évaluation des effets cumulatifs est-elle complexe, en théorie et en pratique? Deuxièmement, croyez-vous qu'il est approprié d'évaluer les effets cumulatifs pour tous les projets, ou qu'il serait plus efficace de tenir compte des effets cumulatifs dans le cadre d'évaluations régionales ou stratégiques?

Ms. Lerner: I think the answer to your second question is much more effective. It's very challenging for project proponents to do this type of assessment on a project-by-project basis, but there simply isn't much of a framework for doing that currently.

In terms of the first question, I would say it is so complex to assess cumulative effects that it's done in a very perfunctory and vague way. The challenges are high. A lot of times the barrier is data availability. The practice of cumulative effects is that it's not done well at all. It's done much less thoroughly than the project-specific impact assessment.

Senator MacDonald: If it's that vague and that difficult to assess, how can we put any faith in the end product? How do we know when the assessment has value?

Ms. Lerner: One way of doing that would be to do more post-assessment audits, comparing impact assessment predictions against outcomes. That's done in some jurisdictions, but I don't think it's done consistently. There could be some very good findings from a process like that if we had an iterative process of comparing our predictions against outcomes.

The Chair: Senator Patterson, I think you have a supplementary question. We have a couple of minutes.

Senator Patterson: Yes, thank you. I wanted to make sure I understand what Mr. Herbert said about the importance of the successful consultation process. I totally understand that, and we wish that would happen in every case but it might not. It did not happen with Northern Gateway, as you have said, possibly because of the attitude of the proponent.

When people say it's not a veto, that consent doesn't mean a veto, the answer is that FPIC sets up a process that we are hopeful and even confident will work. If it doesn't or if it's not a win-win process, then the judgment of the First Nation leaders you work would be that the process failed and, therefore, the project should not go ahead.

I have a final supplementary question. If only win-win approaches should proceed, then it's really the process that is the veto. Is that correct?

Mr. Herbert: I am not sure I understand, but let me see if I've got it for you.

Mme Lerner : Pour répondre à votre deuxième question, je dirais que les évaluations régionales ou stratégiques sont bien plus efficaces. Il est très difficile pour un promoteur d'évaluer les effets cumulatifs un projet à la fois, mais il n'existe pas vraiment de cadre permettant une évaluation plus large.

Je reviens à la première question. Il est si complexe d'évaluer les effets cumulatifs que les gens le font de manière très sommaire et imprécise. Les difficultés sont grandes. Souvent, c'est la disponibilité des données qui pose problème. Dans la pratique, les évaluations des effets cumulatifs ne sont pas bien réalisées du tout. On va beaucoup moins en profondeur que dans le cadre d'une évaluation d'impact propre à un projet.

Le sénateur MacDonald : Si les évaluations sont si imprécises et difficiles à réaliser, comment pouvons-nous avoir confiance dans le produit final? Comment déterminer si une évaluation est utile?

Mme Lerner : Pour ce faire, il faudrait notamment procéder à davantage de vérifications postérieures aux évaluations et comparer les prévisions contenues dans les évaluations d'impact et les résultats. C'est une pratique en vigueur à certains endroits, mais je ne crois pas que ce soit fait systématiquement. Un tel processus itératif de comparaison des prévisions et des résultats pourrait nous permettre de tirer d'excellentes conclusions.

La présidente : Sénateur Patterson, je pense que vous voulez poser une question complémentaire. Nous avons encore quelques minutes.

Le sénateur Patterson : Oui, merci. Je voulais m'assurer de bien saisir les propos de M. Herbert au sujet de l'importance d'un processus de consultation fructueux. Je comprends tout à fait, et nous souhaiterions que tout se passe bien chaque fois, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Cela n'a pas été le cas pour le projet Northern Gateway, comme vous l'avez dit, peut-être à cause de l'attitude du promoteur.

Il y a des gens qui affirment que consentement ne veut pas nécessairement dire droit de veto. La notion de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause crée un processus qui, nous avons bon espoir et nous en sommes mêmes persuadés, fonctionnera. S'il ne fonctionne pas ou s'il n'est pas avantageux pour tout le monde, alors les chefs des Premières Nations avec lesquels vous travaillez jugeront que le processus est un échec et que le projet ne devrait donc pas se concrétiser.

J'ai une dernière question complémentaire. Si seules les approches avantageuses pour tous sont acceptables, alors c'est le processus qui sert de veto. Je me trompe?

M. Herbert : Je ne suis pas certain de comprendre, mais voyons voir.

The idea is that the process is supposed to be set up to allow good projects to go forward. With a process that allows for transparency and a proper understanding of what all three governments in our particular example would consider a good project, the process becomes the way to get to yes.

I am having a hard time with the processes of veto because they assume that all projects should happen and you just get to say no to them. Instead, what we should be doing is asking, "Which one of these projects is supposed to happen? Which one does the best? Which one provides the most benefits for the least environmental impacts? Which one appeals to a market condition better than others?"

We're 20 or 25 years off some of the more extreme ways that some people, including myself, have suggested environmental impacts should go. Instead of being first past the post, it should be clumps. You should say, if there are five LNG facilities in the market, we're going to give out three permits in the next five years. The best one wins, and make them compete. These are processes that allow the best to happen. That's the whole point of an impact assessment as it's done. It's supposed to look at both social and economic benefits. You're looking for good projects to go forward and poor projects not to go forward.

I don't know if I am quite getting where you're going or what you're going for here, but I have a problem with the idea that all projects should happen unless they're stopped.

The Chair: Thank you very much for your statements and your answers.

(The committee adjourned.)

L'idée, c'est que le processus est censé être conçu pour permettre la réalisation de bons projets. Si le processus favorise la transparence et repose sur une bonne compréhension de ce que les trois gouvernements considèrent comme un bon projet, alors il devient un moyen d'obtenir une approbation.

Les processus avec droit de veto m'apparaissent problématiques, car on présume que tous les projets devraient aller de l'avant et que le droit de veto consiste à s'y opposer. Il convient plutôt de se poser les questions suivantes : « Lequel de ces projets devrait se réaliser? Lequel est le meilleur? Lequel offre le plus de retombées tout en ayant le moins de répercussions environnementales? Lequel est le plus adapté à la conjoncture du marché? »

Il faudra bien encore 20 ou 25 ans avant que les évaluations environnementales soient aussi rigoureuses que le souhaiteraient certaines personnes, y compris moi-même. Au lieu que les projets soient choisis en fonction du premier qui franchit le fil d'arrivée, il faudrait les examiner ensemble. Par exemple, s'il existe cinq installations de gaz naturel liquéfié dans un marché donné, on pourrait décider d'accorder trois permis dans les cinq prochaines années. Que le meilleur gagne. Les projets rivaliseraient ensemble. Ce genre de processus fait ressortir le meilleur. C'est là toute la raison d'être d'une évaluation d'impact. On est censé examiner tant les effets sociaux que les retombées économiques. On veut que les bons projets se réalisent et que les mauvais projets soient abandonnés.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais j'ai du mal à accepter l'idée que tous les projets doivent aller de l'avant à moins qu'on les stoppe.

La présidente : Je vous remercie de vos déclarations et de vos réponses.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

VANCOUVER, Monday, April 8, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 1:05 p.m. to study

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon, and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez. I am a senator from Quebec and the chair of this committee. I will now ask senators around the table to introduce themselves, starting to my right, senator from Yukon.

Senator Duncan: Pat Duncan from the Yukon. Thank you.

Senator Cordy: I'm Jane Cordy. I'm a senator from Nova Scotia.

Senator Simons: Paula Simons. I'm a senator from Treaty 6 territory, Alberta.

Senator Woo: Good afternoon, Yuen Pau Woo, British Columbia.

[*Translation*]

Senator Carignan: Claude Carignan from Quebec.

[*English*]

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

The Chair: I want to introduce to my left, the clerk of the committee, Ms. Maxime Fortin; and to my right, our analysts from the Library of Parliament, Ms. Sam Banks and Mr. Jesse Good. Our deputy chair, Senator MacDonald from Nova Scotia.

Colleagues, today we are continuing our study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act, and to make consequential amendments to other Acts.

TÉMOIGNAGES

VANCOUVER, le lundi 8 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 13 h 5, pour étudier ce projet de loi.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour et bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez. Je suis une sénatrice du Québec et la présidente du comité. Je demanderais maintenant aux sénateurs de se présenter. Nous commençons à ma droite, avec la sénatrice du Yukon.

La sénatrice Duncan : Pat Duncan, du Yukon. Merci.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Simons : Paula Simons, du territoire du Traité n° 6, en Alberta.

Le sénateur Woo : Bonjour. Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Claude Carignan, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La présidente : À ma gauche, voici Mme Maxime Fortin, greffière du comité. À ma droite, nous avons nos analystes de la Bibliothèque du Parlement, Mme Sam Banks et M. Jesse Good. Je vous présente le vice-président du comité, le sénateur MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Chers collègues, nous poursuivons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Now we welcome this afternoon's panels. In the first panel, from Wilderness Committee, Peter McCartney, Climate Campaigner; and from Stand.earth, Tzeporah Berman, International Program Director. We will hear your five-minute statements and this will be followed by a period of questions and answers. Thank you very much. You have the floor, Mr. McCartney.

Peter McCartney, Climate Campaigner, Wilderness Committee: Thank you. Good afternoon, senators, and thank you for having me here to appear before this committee to speak on the critical importance of a credible environmental review process that restores public trust in our government's reviews.

I am the climate campaigner at the Wilderness Committee, and I speak today on behalf of our 60,000 supporters across Canada and beyond who have seen the damage the current regulatory framework has done and will do to their communities and ecosystems. Not that it matters, but I will note that our funding comes almost entirely from individual donors giving an average of $15 a month or $70 at a time.

Today I will share some of our experiences with former and current legislation with regard to several projects the Wilderness Committee opposes in this province. I want to use this opportunity to illustrate the need for environmental reviews that offer meaningful public engagement, greater transparency and decision-making, and a fulsome assessment of a project's impacts. I believe Bill C-69 delivers on these crucial points, and that's why I support the passage of this legislation.

It's no secret there have been heated battles over controversial projects in British Columbia in recent years. Court challenges and protest blockades are a common sight and a clear sign that our framework is not working. We need a comprehensive impact assessment process that looks at all the impacts of a project, instead of a process designed to layer conditions on potentially flawed proposals. Believe it or not, we don't want to constantly be fighting off development in this province, but in order for that to happen, we need to make sure local concerns are taken seriously.

Take, for example, the ongoing saga over Taseko's New Prosperity Mine at Teztan Biny, or Fish Lake, in Tsilhqot'in territory. For over a decade now, the proposal has loomed over its sacred waters, while we have worked with the Tsilhqot'in to protect them. This project has been rejected twice by the federal regulator, but the company is still trying to launch an exploratory

Nous accueillons maintenant nos groupes de témoins de cet après-midi. Le premier groupe est constitué de Peter McCartney, responsable de la campagne sur le climat du Wilderness Committee, et de Tzeporah Berman, directrice des programmes internationaux de Stand.earth. Vous disposerez de cinq minutes pour faire une déclaration, puis il y aura une période de questions et réponses. Merci beaucoup. La parole est à vous, monsieur McCartney.

Peter McCartney, responsable de la campagne sur le climat, Wilderness Committee : Merci. Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Je vous remercie de me permettre de témoigner devant le comité pour parler de l'importance capitale d'un processus crédible d'examen environnemental susceptible de rétablir la confiance du public dans les examens effectués par le gouvernement.

Je suis le responsable de la campagne sur le climat de l'organisme Wilderness Committee. Je m'exprime aujourd'hui au nom des 60 000 militants en provenance du Canada et d'ailleurs qui appuient notre organisme et qui comprennent les torts qui ont été causés et qui seront causés à nos milieux de vie et à nos écosystèmes par le cadre réglementaire actuel. Bien que cela ne soit pas important, je précise que notre financement est assuré presque entièrement par des donateurs individuels qui donnent en moyenne 15 $ par mois ou 70 $ en un seul versement.

Aujourd'hui, je souhaite vous faire part de notre expérience de la législation ancienne et actuelle relativement à plusieurs projets auxquels le Wilderness Committee s'oppose dans la province. J'en profite pour faire valoir qu'il est nécessaire que les examens environnementaux favorisent une véritable participation de la population, une transparence accrue, un meilleur processus décisionnel et une évaluation approfondie des répercussions d'un projet. J'estime que le projet de loi C-69 remplit ces objectifs cruciaux. C'est pourquoi je suis en faveur de son adoption.

Personne n'ignore l'existence de luttes féroces à propos de projets controversés en Colombie-Britannique ces dernières années. Les contestations judiciaires et les barrages de protestation sont monnaie courante, signe manifeste que notre cadre ne fonctionne pas. Nous avons besoin d'un processus d'évaluation environnementale exhaustif qui permette d'examiner toutes les répercussions d'un projet au lieu d'un processus conçu pour imposer des conditions à des propositions qui laissent éventuellement à désirer. Croyez-le ou non, nous ne souhaitons pas passer notre temps à lutter contre le développement dans la province, mais il est impératif que les inquiétudes de la population locale soient prises au sérieux.

Il suffit de penser à la saga entourant le projet minier New Prosperity de Taseko à Teztan Biny, ou lac Fish, sur le territoire des Tsilhqot'in. Voilà plus de 10 ans que ce projet représente une menace pour les eaux sacrées du territoire et que nous collaborons avec les Tsilhqot'in pour protéger les eaux. L'organisme de réglementation fédéral a rejeté le projet à deux

drilling program while waiting on an appeal. At my count, there have been 12 court cases, including a frivolous defamation lawsuit against the Wilderness Committee that cost us five and a half years of legal expenses and staff time. Last week, the Tsilhqot'in were granted an injunction to halt the work pending a ruling from the Supreme Court of Canada. Nobody benefits from this. Tsilhqot'in communities who have to divert resources from their public services don't benefit, and neither do investors who could be making their returns on another less controversial mine by now.

reprises, mais l'entreprise continue d'essayer de lancer un programme de forages exploratoires en attendant les résultats de l'appel qu'elle a interjeté. Si je ne m'abuse, il y a eu 12 procédures judiciaires, notamment une poursuite frivole pour diffamation intentée contre le Wilderness Committee qui nous a coûté cinq ans et demi de frais juridiques, sans compter le temps consacré par le personnel à ce dossier. La semaine dernière, les Tsilhqot'in ont obtenu une injonction afin que les travaux soient interrompus en attendant une décision de la Cour suprême du Canada. Cette situation ne profite à personne, pas plus les communautés Tsilhqot'in, qui doivent utiliser des ressources qu'elles préféreraient affecter aux services publics, que les investisseurs, qui pourraient réaliser des bénéfices dans le cadre de projets miniers moins controversés.

Pacific NorthWest LNG is another shining example of a project that wasn't worth the effort for everyone involved. The Malaysian company, Petronas, proposed to build a liquefied natural gas terminal in the mouth of the Skeena River at Flora Bank, a treasured eelgrass bed that supports 88 per cent of the salmon in the watershed.

Le projet de gaz naturel liquéfié Pacific NorthWest est un autre exemple éloquent de projet qui ne valait pas les efforts consentis par tout un chacun. L'entreprise malaisienne Petronas proposait de construire un terminal de gaz naturel liquéfié à l'embouchure de la rivière Skeena, dans le banc Flora, un précieux herbier de zostère qui sert d'habitat à 88 p. 100 des saumons du bassin hydrographique.

At the outset, the Lax Kw'alaams First Nation unanimously rejected a billion dollars offer from the company. Community members set up a camp on nearby Lelu Island and turned away workers who came to drive piles into the bank. The project received its permits because the Canadian Environmental Assessment Agency, or CEAA, ignored science that showed the project would destroy this habitat. It was an extremely divisive proposal within the community and the company eventually backed out and relocated its exports to LNG Canada.

Les Lax Kw'alaams ont tout d'abord rejeté à l'unanimité l'offre de 1 milliard de dollars de l'entreprise. Des membres de la communauté ont monté un camp non loin, sur l'île Lelu, afin de repousser les travailleurs venus installer des pieux dans le banc. Si l'entreprise a obtenu les permis nécessaires, c'est parce que l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a fait fi des données scientifiques montrant que le projet détruirait l'habitat. Le projet a semé une profonde division au sein de la communauté, et l'entreprise a fini par reculer et par acheminer ses exportations vers LNG Canada.

Of course, the most glaring example of the failure of our current regulators is the review for the Trans Mountain pipeline and tanker project. Wilderness Committee has been fighting the export of diluted bitumen through Burrard Inlet since 2010, even before the current proposed expansion. Tsleil-Waututh Nation voted unanimously to oppose the proposal shortly after it was announced, and that was the same year the federal omnibus bill C-38 took environmental assessments away from CEAA and mandated them to the industry-dominated National Energy Board.

Il va sans dire que l'examen du projet d'oléoduc et de pétroliers Trans Mountain est l'exemple le plus frappant de l'échec du processus suivi par nos autorités réglementaires actuelles. Le Wilderness Committee mène depuis 2010, avant même la proposition d'expansion, la lutte contre l'acheminement, à des fins d'exportation, de bitume dilué à travers la baie Burrard. La nation Tsleil-Waututh a voté à l'unanimité contre la proposition, peu de temps après son annonce. La même année, le projet de loi fédéral omnibus C-38 retirait à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale la responsabilité des évaluations environnementales pour la confier à l'Office national de l'énergie, un organisme dominé par l'industrie.

The Wilderness Committee joined the review in good faith. It soon became clear to us that our participation was only lending credibility to a broken process. Over a thousand people, many of whom were our members, were excluded from the review because they were not deemed directly affected. The National Energy Board refused to consider the impacts of climate change and marine shipping, despite being the two most significant concerns of Indigenous and environmental groups.

C'est en toute bonne foi que le Wilderness Committee a participé à l'examen. Il ne nous a pas fallu beaucoup de temps pour comprendre que notre participation ne servait qu'à conférer une crédibilité à un processus déficient. Plus d'un millier de personnes, dont un grand nombre de nos membres, ont été exclues de l'examen sous prétexte qu'elles n'étaient pas directement touchées. L'Office national de l'énergie a refusé de prendre en considération les effets des changements climatiques

Together with 34 other intervenors, we decided to abandon the review. The failed process was immediately met with 19 legal challenges, and the decision was reversed by the Federal Court of Appeals in August. Opposition, bolstered by the fact that this project has never received a meaningful review, environmental assessment, forced the company to sell the proposal, and I can guarantee you there will be people standing in front of construction if they want to start again. People don't do that when they feel a project has been given a thorough and credible review. They only turn to these kinds of desperate measures when they don't feel heard.

Bill C-69 would help restore public confidence in our environmental assessments. I believe everyone involved in these reviews should support this legislation. It's not perfect, but it's a decent compromise and will go a long way towards getting good projects built and making sure poorly thought-out proposals never make it to the point of protracted conflict. Taseko Mines, Petronas and Kinder Morgan have all spent a tremendous amount of time and resources to end up without a project. I believe it would have been better for all involved if these proposals had been assessed and alternative options found.

Thank you.

The Chair: Ms. Berman.

Tzeporah Berman, International Program Director, Stand.earth: Good afternoon, senators. Thank you for the opportunity to speak today and I want to, first and foremost, respect and appreciate that we're here today on the unceded territory of the Musqueam, Squamish and Tsleil-Waututh peoples.

I'm here today to urge you to resist the pressure from the oil and gas industry to weaken or outright kill Bill C-69. From our perspective, this legislation is not perfect, but it's an improvement over what we have right now, and essential to ensuring proper assessment, restore public confidence, and yes, provide industry certainty.

We need to begin this discussion by acknowledging that many Canadians have lost faith in the federal government's ability to conduct fair and balanced environmental assessment, a fact illustrated by the protests and legal challenges in the wake of several high-profile assessments, following the changes brought in by the Harper government's Bill C-38 and Bill C-45, which was a naked attempt to placate industry by fast-tracking projects through review with limited transparency and oversight.

et du transport maritime, même s'il s'agissait des deux principales préoccupations des groupes autochtones et des groupes environnementaux.

De concert avec 34 autres intervenants, nous avons décidé d'abandonner l'examen. Le processus défaillant a immédiatement donné lieu à 19 contestations judiciaires, et la Cour d'appel fédérale a annulé la décision en août. L'opposition suscitée par le projet, renforcée par l'absence d'une évaluation environnementale digne de ce nom, a forcé l'entreprise à vendre la proposition. Je peux vous garantir que des gens feront obstacle à la construction si on cherche à la relancer. Les gens n'agissent pas de la sorte s'ils estiment qu'un projet a fait l'objet d'un examen approfondi et crédible. Ils se tournent vers des mesures désespérées uniquement quand ils sentent qu'on ne les écoute pas.

Le projet de loi C-69 contribuerait à redonner au public confiance dans nos évaluations environnementales. Toutes les parties prenantes devraient appuyer la mesure législative. Elle n'est pas parfaite, mais elle constitue un compromis acceptable. Elle contribuera grandement à la réalisation de bons projets et permettra d'éviter que des propositions mal ficelées débouchent sur des conflits interminables. Taseko Mines, Petronas et Kinder Morgan ont consacré énormément de ressources et de temps, pour finir sans projet. Il aurait mieux valu pour tous les intervenants que les propositions soient évaluées et qu'on trouve des solutions de rechange.

Je vous remercie.

La présidente : Madame Berman, vous avez la parole.

Tzeporah Berman, directrice des programmes internationaux, Stand.earth : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je veux d'abord reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire non cédé des Musqueam, des Squamish et des Tsleil-Waututh.

Je suis ici aujourd'hui pour vous exhorter à résister aux pressions exercées par l'industrie pétrolière et gazière pour affaiblir ou carrément faire avorter le projet de loi C-69. Selon nous, le projet de loi n'est pas parfait, mais c'est une amélioration par rapport au processus actuel. C'est une mesure essentielle pour garantir une évaluation adéquate, rétablir la confiance du public et, oui, donner des assurances à l'industrie.

Il nous faut amorcer la discussion en reconnaissant que bon nombre de Canadiens ont perdu confiance dans la capacité du gouvernement fédéral de réaliser des évaluations environnementales justes et équilibrées. Cette perte de confiance se voit dans les manifestations et les contestations judiciaires suscitées par plusieurs évaluations très médiatisées, à la suite des modifications apportées par le gouvernement Harper dans les projets de loi C-38 et C-45, tentative flagrante pour apaiser

l'industrie en accélérant le traitement des projets au moyen d'un examen offrant une transparence et une surveillance limitées.

The trust in our government to protect clean water, to keep our children healthy, was shaken to its core. Increasingly, it seemed that our government was willing to put the demands of the oil and gas industry ahead of scientific evidence and national interests. Not only is this loss in confidence bad for our government institutions, it's also been bad for industry because as long as assessment processes regularly end with legal challenges there will be no certainty for project proponents or their investors. It's only through return in confidence that good environmental assessment processes are rooted in fairness and the shared values of both wanting to protect our environment while creating economic opportunities that communities will accept the outcomes.

Voilà qui a ébranlé jusqu'à ses fondations la confiance de la population à l'égard de la capacité de notre gouvernement à protéger l'eau propre et la santé de nos enfants. Il semblait de plus en plus que le gouvernement était prêt à faire passer les desiderata de l'industrie pétrolière et gazière avant les preuves scientifiques et les intérêts nationaux. Cette perte de confiance s'est avérée néfaste non seulement pour les institutions gouvernementales, mais aussi pour l'industrie, car tant que les processus d'évaluation donneront régulièrement lieu à des contestations juridiques, il n'y aura pas de certitude pour les promoteurs de projet et leurs investisseurs. Les communautés n'accepteront les résultats que si elles croient de nouveau que de solides processus d'évaluation environnementale reposent sur l'équité et les valeurs communes des deux parties, qui souhaitent toutes deux protéger l'environnement tout en offrant des occasions économiques.

As you are probably aware, in 2012, the previous government gutted the Canadian Environmental Assessment Act, the National Energy Board Act and the Navigable Protection Act. This was done as Freedom of Information reports showed us, at the request of oil and gas companies, in an attempt to make it easier for them to get approval for their projects, regardless of concerns.

Vous saurez probablement qu'en 2012, le gouvernement précédent a adouci la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Loi sur l'Office national de l'énergie et la Loi sur la protection des eaux navigables. Comme Freedom of Information a indiqué dans ses rapports, il a agi à la demande de sociétés pétrolières et gazières afin de tenter de faciliter l'approbation de leurs projets en dépit des préoccupations qu'ils soulèvent.

With historical context, it's of little surprise that the oil and gas industry are mounting such a strong campaign to prevent this government from restoring credibility to the environmental assessment process. I urge you to withstand that pressure and instead consider three priorities that must be the foundation of a strong impact assessment: the recognition of Indigenous rights, to ensure fair and open public participation, and to include a climate test.

Dans ce contexte historique, on ne s'étonnera pas que l'industrie pétrolière et gazière organise une campagne aussi forte afin d'empêcher le gouvernement de rétablir la crédibilité du processus d'évaluation environnementale. Je vous exhorte à résister à ces pressions et à plutôt considérer trois priorités qui doivent constituer les fondations d'une solide évaluation d'impact : admettre les droits des Autochtones, assurer la participation équitable et ouverte de la population, et inclure un « test climat ».

No environmental assessment regime can succeed unless it respects the title and rights of Indigenous peoples. We heard this morning a lot of discussions about how this is hard, how it's different from the past. That is right. But because something is hard doesn't mean it shouldn't begin. The courts have been very clear. If assessment agencies and the Crown fail in their duty to consult Indigenous peoples, they will quash permits and overturn approvals. The rights of Indigenous people in UNDRIP must be upheld in Canada.

Aucun régime d'évaluation environnementale ne peut réussir à moins qu'il ne respecte le titre et les droits des Autochtones. Il a beaucoup été question ce matin du fait que le contexte est très difficile et différent d'autrefois. C'est vrai, mais ce n'est pas parce qu'une démarche est difficile que cela signifie qu'il ne faut pas l'entreprendre. Les tribunaux ont été limpides : si les organismes d'évaluation et la Couronne ne respectent pas leur devoir de consulter les Autochtones, ils révoqueront les permis et les approbations. Au Canada, il faut respecter les droits des Autochtones figurant dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

I defer to Indigenous law experts and Indigenous leaders to clarify their needs, but I want to take this time to express the support from Stand.earth for full recognition of the rights of

Je laisse aux experts du droit autochtone et aux chefs autochtones le soin de clarifier leurs besoins, mais je veux profiter du temps qui m'est accordé pour indiquer

Indigenous people in Bill C-69, and support the amendments proposed this morning by the First Nations Leadership Council.

que Stand.earth appuie la reconnaissance des droits des Autochtones dans le projet de loi C-69, ainsi que les amendements que le Conseil des leaders des Premières Nations a proposés ce matin.

Canadians want a say in how their lives are impacted, be it from how a mine impacts where they live, or how a major oil and gas project affect the climate. They are concerned about the quality of their life and they must have the opportunity to participate in the process to determine which projects will be approved.

Les Canadiens et les Canadiennes veulent avoir leur mot à dire sur les répercussions des projets, qu'il s'agisse de l'impact d'une mine sur leur vie ou de ceux d'un grand projet pétrolier ou gazier sur le climat. Ils se préoccupent de leur qualité de vie et doivent avoir l'occasion de participer au processus afin de déterminer quels projets seront approuvés.

In the interests of time, I will refer you to my written testimony, which I have submitted to all of you, but I do want to speak directly to a couple of issues on public participation.

Pour économiser du temps, je vous renverrai à la version écrite de mon témoignage, que je vous ai remise. Je veux toutefois traiter directement de quelques questions relatives à la participation du public.

From 1975 to 2012, we had unrestricted public participation in our assessment processes. During that time, only two projects, out of thousands, were refused, both by Conservative governments. That unrestricted public access did not mean that we could not have certainty in the investment environment in Canada. The agencies know how to do this. They have been doing it for decades until 2012.

De 1975 à 2012, le public pouvait participer sans restriction aux processus d'évaluation. À l'époque, seulement deux projets sur des milliers ont été rejetés par les gouvernements conservateurs. Cet accès sans restriction ne nuisait pas à la certitude dans l'environnement d'investissement du Canada. Les organismes savent comment procéder; ils se sont occupés de la question pendant des décennies, jusqu'en 2012.

Our experience at Stand.earth was primarily on two issues, both from the Gateway and for the Trans Mountain pipeline review process. The Trans Mountain pipeline review process was conducted under the revised CEAA in 2012, and amended NEBA. The scope of the hearings was extremely narrow. Participation was extremely limited, so limited, in fact, that many scientists, many academics, many local residents were refused the right to intervene and, in some cases, even to submit a comment onto the project. Since when did it become okay in Canada that, in order for the public to participate in a public process, we needed to apply and fill out an 11-page application even to decide whether or not we could submit a letter? The 11-page application in the Trans Mountain process was a more rigorous application form than we asked people to fill out when they become Canadian citizens. So that process was restricted. Even if you were allowed to participate in that process, you were not allowed to do any cross-examination.

Stand.earth s'est principalement préoccupé de deux questions, qui concernent toutes deux le processus d'examen des projets d'oléoducs Gateway et Trans Mountain. Le processus d'examen du projet Trans Mountain s'est déroulé en 2012 en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale révisée et la Loi sur l'Office national de l'énergie modifiée. Les audiences ayant eu une portée très restreinte, la participation a été fort limitée, si limitée en fait que de nombreux scientifiques, universitaires et résidants locaux se sont vu refuser le droit d'intervenir, voire de présenter un commentaire sur le projet dans certains cas. Depuis quand est-il correct au Canada de devoir présenter une demande et remplir un formulaire de 11 pages pour pouvoir participer à un processus public, ne serait-ce que pour décider si on peut ou non soumettre une lettre? Le formulaire de demande de 11 pages requis dans le processus relatif au projet Trans Mountain était plus rigoureux que celui qu'on demande aux gens de remplir pour devenir citoyens canadiens. Le processus était donc restreint. Même si les gens étaient autorisés à participer, ils n'avaient pas le droit de procéder à un contre-interrogatoire.

So, there has been a public outcry, and that project has not moved forward. That public outcry was, in large part, because the environmental assessment was so limited and the process of that review so restricted. People cannot have confidence in a process that does not look at all of the issues, that does not assess environmental issues, and have full transparency as to the economic impacts and decisions that are made.

Le projet a soulevé un tollé et a été bloqué. Ce tollé est en grande partie attribuable au fait que l'évaluation environnementale était très limitée et que le processus d'examen était très restreint. Les gens ne peuvent pas faire confiance à un processus qui ne permet pas de se pencher sur toutes les questions relatives à l'environnement et d'assurer une transparence pleine et entière quant aux répercussions économiques et aux décisions qui sont prises.

Bill C-69, as it currently stands, addresses many of these issues that have plagued the environmental assessment process since 2012. It removes the standing test. It requires participation to be meaningful. It allows the public to be engaged in how they participate.

Finally, I want to address climate change. Canadians are concerned about climate change. They are concerned about the risks to their homes from the dramatic increase in floods and fires. It's only April, and here in B.C., we have already had 19 wildfires. Our lives have changed, the world has changed, and I get that this is concerning for a lot of people and it's scary. And there are a lot of people in industry who would like industry to be able to just continue as it did in the past, but that is not the world we live in now. People across the country are concerned about the impacts to their health from extreme heat and the health impacts of air pollution. They are concerned about the plants and about the planet that their children will inherit. While this may not be evident in the headlines of the newspaper, across party lines according to recent polls, Canadians are concerned about climate change.

Canada has committed to reducing GHG emissions 30 per cent below 2005 levels by 2030, a target that is far too low, and one that likely will not be met with the current suite of policies. That's because oil and gas emissions are rising.

I refer you to *Canada's Oil and Gas Challenge*, a report that I co-authored with Environmental Defence, to be released at the UN climate change negotiations in Poland of this year. What that report shows is that, while Canadians across the country are doing their best to reduce emissions and fight climate change, all of this is being wiped out by the growing emissions from the oil and gas sector. The oil and gas sector doesn't want to be restrained. It wants certainty. If that's true, it needs to compete in this world. We heard this morning Teck Mining support Bill C-69 because they believe that their projects can compete with rigorous environmental assessment. I offer you that all companies operating in Canada should believe that their projects can compete with rigorous environmental assessments. That's what this country is about. Those are the challenges that we face today.

I don't think that this is unreasonable to ask that we align our project assessments and decisions with our commitments on climate change. We have committed to an 80 to 100 per cent reduction of emissions by 2050. That means we will have to

Le projet de loi C-69, dans sa version actuelle, règle une grande partie des problèmes qui entravent le processus d'évaluation environnementale depuis 2012, éliminant l'essai à l'arrêt et exigeant une participation significative. Il permet ainsi aux citoyens de décider comment ils entendent participer.

Enfin, je veux traiter des changements climatiques. Les Canadiens et les Canadiennes se préoccupent de la question, craignant les risques que l'augmentation dramatique des inondations et des incendies pose pour leurs demeures. La Colombie-Britannique a déjà recensé 19 feux de forêt, alors qu'on est seulement en avril. Nos vies ont changé, le monde a changé, et les changements climatiques effrayants inquiètent bien des gens. Nombreux sont les acteurs de l'industrie qui voudraient que l'industrie puisse continuer d'agir comme par le passé, mais ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans le monde d'aujourd'hui. La population canadienne se préoccupe des impacts des changements climatiques sur sa santé, qu'il s'agisse des chaleurs extrêmes ou de la pollution atmosphérique. Les gens s'inquiètent pour les plantes et la planète qu'ils laisseront en héritage à leurs enfants. Même si ce n'est peut-être pas évident à la une des journaux, les Canadiens et les Canadiennes de toutes allégeances se préoccupent des changements climatiques, comme le montrent d'ailleurs les sondages.

Le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 p. 100 par rapport aux seuils de 2005 d'ici 2030, une cible bien insuffisante que le pays n'atteindra probablement pas avec le train de politiques actuelles, à cause de l'augmentation des émissions du secteur pétrolier et gazier.

Je vous renvoie au rapport intitulé *Canada's Oil and Gas Challenge,* que j'ai corédigé avec Environmental Defence pour qu'il soit publié à l'occasion des négociations des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se dérouleront en Pologne cette année. Ce rapport montre que si les Canadiens et les Canadiennes de quatre coins du pays font de leur mieux pour réduire les émissions et lutter contre les changements climatiques, tous ces efforts sont réduits à néant par l'augmentation des émissions du secteur pétrolier et gazier. Ce dernier ne veut pas de contraintes, mais de la certitude. Si c'est le cas, il doit pouvoir être concurrentiel dans le monde actuel. Ce matin, nous avons entendu Teck Mining appuyer le projet de loi C-69 parce qu'il pense que ses projets peuvent être concurrentiels avec une évaluation environnementale rigoureuse. Selon moi, toutes les compagnies œuvrant au Canada devraient partager cette opinion. Cela cadre avec les valeurs de notre pays. Voilà les défis que nous devons relever aujourd'hui.

Il ne me semble pas déraisonnable de demander que nous fassions cadrer les évaluations et les décisions relatives aux projets avec nos engagements en matière de changements climatiques. Nous nous sommes engagés à réduire de 80 p. 100

reduce the size of the fossil fuel sector. You can't get off fossil fuels while just building more.

That means the future is different than the past. It means there will be significant challenges. We need to assess those, using data and transparency, and climate change must be reviewed in our environmental assessments.

I will leave issues that were raised this morning about foreign funding and environmental groups to the question period. But I will just say, in summary, that if we want to protect Canada's environment and our economy, if you want less protest, if you want less litigation and more certainty, please pass this bill.

Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Senator Neufeld.

Senator Neufeld: Thank you both for being here and bringing forward your opinions about Bill C-69. I have one question that I would like both of you to answer, if you would please.

If Trans Mountain had gone through a process as outlined in Bill C-69, can you tell me if there would be no legal challenge, that everyone would be happy, and it would go forward?

Ms. Berman: We don't know. I think we don't know that because we haven't seen a full assessment of the Trans Mountain Pipeline. The demand scenarios that are being proposed that many say are absolutely necessary for Canada's economic health are seven years old. They're based on demand scenarios that even China doesn't use anymore because China has put in place policies to ban the fossil-fuel car, as has India, the Netherlands and many others. So, whether or not this project, if it had a full and rigorous and transparent assessment, would go through, we don't know. I don't think it would, because, in large part, if we align our climate ambitions with our project approval, then that means, I believe, given the recent IPCC report that says that we need a 45 per cent reduction in oil and gas emissions globally by 2040. If that's true, it means we need to reduce emissions now in order to keep the world at climate safety. If that's true, we don't need another pipeline, because we cannot grow the size of the oil sands.

None of the groups I work with, and none of the campaigns are saying, shut the oil sands down overnight. That would be devastating to Canada's economy. We all have family that work

nos émissions d'ici 2050. Nous devons donc diminuer la taille du secteur des carburants fossiles, car on ne peut pas abandonner ce carburant alors qu'on en produit davantage.

L'avenir sera donc différent du passé et les défis seront de taille. Nous devons évaluer ces défis, utilisant les données, faisant preuve de transparence et tenant compte des changements climatiques lors des évaluations environnementales.

J'attendrai la période de questions pour aborder les points soulevés ce matin au sujet du financement étranger et des groupes environnementaux. Je dirais simplement qu'en résumé, si nous voulons protéger l'environnement et l'économie du Canada, réduire le nombre de protestations et de litiges et accroître la certitude, il faut adopter ce projet de loi.

Merci.

La présidente : Merci beaucoup.

Sénateur Neufeld, vous avez la parole.

Le sénateur Neufeld : Merci beaucoup à nos deux témoins de comparaître afin de nous faire part de leurs opinions sur le projet de loi C-69. J'ai une question à laquelle je vous demanderais tous les deux de répondre, si vous le voulez bien.

Si le projet Trans Mountain avait fait l'objet du processus prévu dans le projet de loi C-69, pouvez-vous me dire si on aurait évité les contestations judiciaires, si tout le monde aurait été satisfait et si le projet aurait été de l'avant?

Mme Berman : Nous l'ignorons. Je pense que c'est parce qu'il n'y a pas eu d'évaluation exhaustive de ce projet. Les exigences qu'on propose d'imposer et que de nombreuses personnes jugent absolument nécessaires pour la santé économique du Canada datent de sept ans. Elles s'inspirent d'exigences que même la Chine n'utilise plus, car elle a instauré des politiques pour interdire les automobiles consommant des carburants fossiles, à l'instar de l'Inde, des Pays-Bas et de nombreux autres pays. Nous ignorons donc si ce projet aurait reçu le feu vert s'il avait été soumis à une évaluation rigoureuse et transparente. Je ne pense pas qu'il l'aurait reçu, notamment parce que si nous faisons concorder nos ambitions en matière de climat avec l'approbation des projets, il faut tenir compte du fait que le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indique qu'il faut réduire les émissions mondiales du secteur pétrolier et gazier de 45 p. 100 d'ici 2040. Si c'est le cas, nous devons réduire les émissions maintenant pour pouvoir assurer la sécurité climatique de la planète. Nous n'avons donc pas besoin d'oléoducs supplémentaires, car nous ne pouvons laisser le secteur des sables bitumineux prendre de l'expansion.

Aucun des groupes avec lesquels je travaille et aucune campagne ne réclament la fin de l'exploitation des sables bitumineux du jour au lendemain, car cela aurait un effet

in the patch. What we're saying is, at this moment in history, we can't expand it, and we need to plan for the security of communities and families by ensuring economic diversification now, and not building more fossil fuel infrastructure. Thank you.

dévastateur sur l'économie canadienne. Nous avons tous des membres de la famille qui travaillent dans le secteur. Ce que nous disons, c'est qu'à l'heure actuelle, nous ne pouvons faire prendre de l'expansion à l'industrie et nous devons assurer la sécurité des communautés et des familles en diversifiant l'économie maintenant au lieu de construire de nouvelles infrastructures pour les carburants fossiles. Merci.

Senator Neufeld: Mr. McCartney.

Le sénateur Neufeld : Monsieur McCartney, qu'en pensez-vous?

Mr. McCartney: Yes, the only thing I would add to that is that I strongly believe that the Trans Mountain Pipeline is out of line with our climate commitments, is out of line with the global economy, but let's find out. Let's put that to a rigorous scientific process in an impact assessment to determine whether or not this pipeline can exist in a world that meets its climate commitments. At the moment, we're stressing this in the media that if these oil sands companies believe they have a place in a low-carbon future, they should show us. We should have science that shows that and I don't think they do.

M. McCartney : Oui. J'ajouterais seulement que je suis convaincu que le projet d'oléoduc Trans Mountain ne cadre pas avec nos engagements en matière de changements climatiques et avec l'économie mondiale, mais voyons ce qu'il en est. Soumettons le projet à un processus scientifique rigoureux d'évaluation environnementale afin de déterminer si cet oléoduc peut ou non exister dans un monde qui respecte ses engagements en matière de changements climatiques. Pour le moment, nous faisons valoir dans les médias que si les sociétés qui exploitent les sables bitumineux ont une place dans un avenir à faibles émissions de carbone, elles devraient nous le prouver. Nous devrions en avoir la preuve scientifique, mais je ne pense pas que ces sociétés l'aient.

With regard to court cases, when you get a community involved early on in a process, when you take endangered species into account at the outset, it will lead to fewer legal challenges. If there are legal challenges, I don't think they will succeed because communities have been involved in that process, in planning the project from the beginning. I think that's the direction we need to move it. Thanks for your question.

Pour ce qui est des procédures judiciaires, il y en aura moins quand une communauté participe au processus et quand on tient compte des espèces menacées d'entrée de jeu. Si des recours sont intentés, je ne pense pas qu'ils réussiront, car les communautés auront participé au processus et à la planification du projet dès le départ. Je pense que c'est dans ce sens que nous devons nous diriger. Merci de votre question.

Senator Cordy: Thank you both for being with us this afternoon. We're looking at the bill and trying to find the balance between environmental concerns, a balance between that and industry and the inclusiveness of Indigenous nations who, in the past, have not been included.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie tous les deux de comparaître cet après-midi. Nous examinons ce projet de loi, cherchant à concilier les préoccupations relatives à l'environnement et les exigences de l'industrie, tout en incluant les Premières Nations qui ont été laissées de côté par le passé.

I would like to talk about public participation. Ms. Berman, you spoke at length about that. We have heard from witnesses that we have to be more selective about who gets to appear before the committee. Do the concerns that these people raised have merit; or do you think that people who are interested and who do appear before the hearings and are active participants, that it will be better for the final project?

Je voudrais traiter de la participation de la population, sujet dont vous avez traité longuement, madame Berman. Des témoins nous ont indiqué que nous devons nous montrer plus restrictifs quant aux personnes qui comparaissent devant le comité. Ces préoccupations que les témoins soulèvent sont-elles fondées, ou considérez-vous que les gens qui sont intéressés, qui participent aux audiences et qui sont des participants actifs feront en sorte que le projet final sera meilleur?

Ms. Berman: I think Canada was built on the foundation that public participation be unrestricted, and the fear mongering that somehow that's what's going to cease projects, if we allow the public the capacity to participate in a public process, doesn't bear fruit when you look at the data. So the agencies know how to do this, and from 1975 through to 2012, they did. Not everyone gets to speak in front of a committee, and not every project will go to committee. The fact is that some will and some won't, but they all have some form of capacity to have their say.

Mme Berman : J'estime que la participation non restreinte du public est un principe fondamental au Canada, et la campagne de peur qui sous-entend que les projets seront bloqués, si nous permettons à la population de participer à une audience publique, ne tient pas la route lorsque nous examinons les données. Les organismes savent comment procéder, et ils l'ont fait de 1975 à 2012. Ce n'est pas tout le monde qui a l'occasion de prendre la parole devant un comité, et ce ne sont pas tous les projets qui seront envoyés à un comité. Ce sera le cas pour certains et pas

pour d'autres, mais les gens auront l'occasion d'exprimer leur opinion.

I think the reality is it wasn't turned down. If the issues are getting more controversial and more complex, then doesn't that mean we have to have this conversation with Canada?

Je crois que la réalité est que ce n'était pas des refus. Si les enjeux deviennent plus controversés et plus complexes, cela ne veut-il donc pas dire que nous devons consulter la population canadienne?

I do want to say one other thing about the bill which I realize I forgot in my testimony, which relates to public participation and to the scope of this bill. I support the amendment that came to the House, supported by the Committee, that was put forward, I believe, by Elizabeth May, that this bill should apply to all federal jurisdiction. There has, again, been a lot of fear mongering that we can't have it apply to too many projects.

J'aimerais dire une autre chose concernant le projet de loi, parce que je réalise que j'ai oublié d'en parler dans mon exposé, et cela concerne la participation du public et la portée du projet de loi. J'appuie l'amendement qui a été proposé du côté de la Chambre des communes par Elizabeth May, si je ne m'abuse, et qui a reçu l'aval du comité pour que le projet de loi s'applique à l'ensemble des secteurs de compétence fédérale. Il y a encore une fois une grande campagne de peur par certains qui allèguent que le projet de loi ne peut pas s'appliquer à un trop grand nombre de projets.

In the past, again, from 1975 through to 2012, the environmental assessment process applied to all projects, and again, the agencies decided how this would happen. Some projects had limited scope reviews. Others had much bigger reviews. But the fact is that all projects had to have environmental review. So, in this bill, there is inappropriate minister discretion that can make an environmental assessment not happen. And we have seen the environmental assessments in this country, in some form, go from 5,000 down to about a project list of a hundred, and that's not okay. Our process wasn't broken in the past. It was well administered and, in fact, during that time period, as I said, only two projects were refused.

Je répète que par le passé, soit de 1975 à 2012, le processus d'évaluation environnementale s'appliquait à tous les projets, et je répète que les organismes déterminaient la façon dont cela se déroulait. La portée de l'examen était restreinte dans certains cas. Dans d'autres cas, les examens étaient plus vastes. N'empêche qu'un examen environnemental était nécessaire pour tous les projets. Bref, le projet de loi prévoit un pouvoir discrétionnaire inadéquat pour le ministre, parce qu'il peut faire en sorte qu'une évaluation environnementale n'ait pas lieu. Nous avons vu par le passé le nombre d'évaluations environnementales sous une forme ou une autre passer au pays de 5 000 à environ une liste d'une centaine de projets, et ce n'est pas acceptable. Il n'y avait pas de problème avec notre processus par le passé. Il était bien géré, et je répète qu'en fait durant cette période seulement deux projets ont été refusés.

I just want to be clear with the committee that I think the amendment that has been proposed, to ensure federal jurisdiction, federal dollars and federal land for this bill, is critical.

Je tiens seulement à vous expliquer clairement que je considère comme essentiel l'amendement qui a été proposé en vue de nous assurer que le projet de loi s'applique aux secteurs de compétence fédérale, aux fonds fédéraux et aux terres fédérales.

The Chair: You want to add something?

La présidente : Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mr. McCartney: Yes, I would. At the Wilderness Committee, encouraging public participation in these review processes is our bread and butter. A lot of our work is to help our members to participate. I believe it's of crucial importance that people receive meaningful consideration of their concerns.

M. McCartney : Oui. Au Wilderness Committee, l'essentiel de notre travail consiste à encourager la participation du public à ces processus d'examen. Une grande partie de notre travail vise à aider nos membres à y participer. Je crois que c'est crucial que les autorités se penchent attentivement sur les préoccupations des gens.

A lot of the letters or requests that come will not take a Senate clerk an extended amount of time to go through them. They're simply registering their concerns about this project. And every once in a while, there will be, some biologist on the Island, who we have never met before, who will come forward and say, "This is a key issue that you haven't even thought about yet." I think that's where a fulsome impact assessment process will go. We

Un greffier du Sénat sera en mesure de traiter rapidement une grande partie des lettres ou des demandes reçues, parce que ce sont simplement des gens qui expriment leurs préoccupations au sujet du projet. De temps à autre, il y aura un biologiste sur l'île, que nous n'avons jamais rencontré, qui se manifestera et qui fera valoir un enjeu important auquel nous n'avons même pas encore pensé. Je crois que c'est l'orientation que devra prendre le

need to be hearing from those voices in order to make sure these processes are thorough.

If industry has concerns about accepting too many people into a process that seems backwards to me. I think this country, as Tzeporah said, was built on public participation. When people oppose or have concerns about a project, if they're excluded from a process, those concerns and oppositions don't go away. They continue to find other ways to get involved and to oppose, and it is damaging when that happens. It's damaging to the credibility of our public reviews. It's damaging to people's faith that governments are making decisions that are in their best interests. I hear people who talk about the National Energy Board, the CEAA, in ways that don't make me feel good about the people representing and making decisions in our country. I don't want that. I want people to believe in this process, and in order to do that, their concerns need to be taken seriously.

Senator Woo: Thank you, witnesses.

You have both pointed to the importance of a climate action factor being considered in the assessment of projects and, in fact, it is one of the section 22 factors, the extent to which the project contributes to Canada's commitment to meet its international obligations. But the government has not spelled out, exactly, how that factor would be evaluated.

I have a question. We have a pan-Canadian climate action framework. It went into effect this last week, as you know. So, there is a national plan to price carbon that gives incentives for corporations and individuals to do the right thing. The price is going to go up over time. We may debate over whether the price is high enough. But there is a national framework that governs the use of carbon, which will impact project proponents' plans; the choice of technology, of projects and so on. Why do we need an additional climate test at the project level when we have a national framework that prices carbon and gives incentives for the economy to move as a whole in the direction of our international obligations?

Mr. McCartney: We have seen in recent months that the pan-Canadian climate framework is fragile. The commitments that the Alberta government made, specifically around the tar sands and the 100 megatonne cap, have been ignored and the cap still does not exist. And provincial and federal climate policies vary. If these policies are enough to make sure we meet our

processus approfondi d'évaluation d'impact. Nous devons entendre ces gens pour nous assurer que nos processus sont exhaustifs.

Si l'industrie s'inquiète que les autorités acceptent qu'un trop grand nombre de personnes participent au processus, je considère cela comme contre-productif. Comme Mme Berman l'a souligné, la participation du public est un élément fondamental du pays. Lorsque des gens s'opposent à un projet ou qu'ils ont des inquiétudes à ce sujet, si nous les excluons d'un processus, leurs inquiétudes et leur opposition ne disparaissent pas. Ces personnes continueront de trouver d'autres manières de se manifester et de s'opposer au projet, et cela cause du tort lorsque cela survient. Cela porte atteinte à la crédibilité de nos examens publics. La population doit avoir confiance que le gouvernement prend des décisions qui sont dans leur intérêt supérieur, et cela mine cette confiance. J'entends des commentaires sur l'Office national de l'énergie et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale qui ne me rassurent pas au sujet des gens qui nous représentent et qui prennent des décisions au pays. Ce n'est pas ce que je veux. Je souhaite que les gens aient confiance en ce processus. Pour ce faire, nous devons prendre au sérieux leurs préoccupations.

Le sénateur Woo : Je remercie les témoins.

Vous avez tous les deux souligné l'importance de tenir compte de la question des changements climatiques dans l'évaluation des projets, et c'est en fait l'un des éléments prévus à l'article 22, soit la mesure dans laquelle le projet contribue à l'engagement du Canada de respecter ses obligations internationales. Toutefois, le gouvernement n'a pas expliqué exactement la manière dont cet élément sera évalué.

J'ai une question. Nous avons un cadre pancanadien de lutte contre les changements climatiques. Comme vous le savez, ce cadre est entré en vigueur la semaine dernière. Bref, nous avons un plan national de tarification de la pollution causée par le carbone qui incite les entreprises et les particuliers à faire ce qui s'impose. Le montant de la taxe augmentera au fil du temps. Nous pouvons nous demander si le prix est suffisamment élevé. Cependant, nous avons un cadre national qui impose une tarification du carbone, ce qui aura une incidence sur les plans des promoteurs. Nous pouvons penser au choix de la technologie, des projets, et cetera. Pourquoi avons-nous besoin d'un autre « test climat » pour les projets quand nous avons un cadre national qui impose une taxe sur le carbone et qui incite l'ensemble de l'économie à collaborer pour respecter nos obligations internationales?

M. McCartney : Nous avons vu au cours des derniers mois que le cadre pancanadien de lutte contre les changements climatiques est fragile. Les engagements que le gouvernement de l'Alberta a pris, en particulier au sujet des sables bitumineux et du plafond de 100 mégatonnes, ont été ignorés, et le plafond n'existe toujours pas. Les politiques provinciales et fédérales en

commitments, then that should be a fairly simple review process for an impact assessment. But if they're not, that's concerning, and we need to address it.

matière de changements climatiques varient d'un endroit à l'autre. Si ces politiques sont suffisantes pour nous assurer de respecter nos engagements, le processus d'examen sera alors assez simple lors de l'évaluation d'impact. Toutefois, si elles ne le sont pas, c'est préoccupant, et nous devons intervenir.

Ms. Berman: I have one thing I would like to add. The fact is that we measure emissions as they're being, and after they're emitted. What that means is the data that a government will get in is usually a year old. So, our projects lock in a level of emissions that are not considered.

Mme Berman : J'aimerais ajouter une chose. Nous mesurons les émissions au moment où elles ont lieu ou après coup. Cela signifie que les données que reçoit un gouvernement concernent normalement ce qui s'est passé il y a un an. Bref, nos projets « verrouillent » une quantité d'émissions qui ne sont pas considérées.

When I say align our project decisions with our national climate plan and climate ambitions, I mean that we actually look at how much that project will emit over time, what that potential lock-in of carbon and carbon emissions means and whether or not it aligns with a pan-Canadian climate framework. A carbon tax is not going to constrain production emissions from oil and gas unless the carbon tax was closer to $120 to $150 a tonne overall. And right now, this carbon tax only applies to 20 per cent of emissions from the oil and gas industry. So, let me say that again. Eighty per cent of emissions from the oil and gas industry are exempt from our national carbon tax. And that's, in large part, why it's not enough.

Lorsque je dis que nos décisions concernant les projets doivent cadrer avec notre plan national de lutte contre les changements climatiques et nos ambitions en la matière, cela veut dire d'évaluer en fait les émissions totales de ce projet et ce que signifient le possible « verrouillage carbone » et les possibles émissions de carbone et de déterminer si cela correspond au cadre pancanadien de lutte contre les changements climatiques. Une taxe sur le carbone ne permettra pas de réduire les émissions découlant de la production dans le secteur pétrolier et gazier à moins que la taxe sur le carbone s'élève à près de 120 ou de 150 $ la tonne dans l'ensemble. Actuellement, cette taxe sur le carbone s'applique seulement à 20 p. 100 des émissions de l'industrie pétrolière et gazière. Pour le dire autrement, la taxe nationale sur le carbone ne s'applique pas à 80 p. 100 des émissions de l'industrie pétrolière et gazière. Voilà principalement pourquoi ce n'est pas suffisant.

Finally, the reason the Obama administration put a climate test on Keystone, and other pieces of infrastructure, is so they could add in the social cost of carbon and a global market economic analysis. Right now, our economic analysis at the NEB just looks at what the demand for oil is projected to be, business as usual, by 2030, 2040 and 2050. The fact is, a business-as-usual consumption of oil at that level leads us to a 5- to 6-degree world, which, most scientists say is an uninhabitable world.

Enfin, le gouvernement Obama a imposé un « test climat » au projet Keystone et à d'autres projets d'infrastructure pour inclure le coût social des émissions de carbone et une analyse économique du marché mondial. Actuellement, notre analyse économique à l'Office national de l'énergie tient seulement compte des prévisions concernant la demande en pétrole, si rien ne change, en 2030, en 2040 et en 2050. N'empêche que si notre consommation de pétrole demeure inchangée, nous nous dirigeons vers un monde qui se réchaufferait de cinq ou de six degrés, et la majorité des scientifiques s'accordent pour dire que ce serait un monde inhabitable.

I don't think it's too much to ask for us to do a global market economic analysis consistent with demand scenarios of 2 degrees, which would be a habitable world. So, we would be assessing our projects by where we want demand to be. Yes, that requires leadership, but that's what this era calls for.

Je ne crois pas que ce soit trop demander de réaliser une analyse économique du marché mondial qui tient compte de la demande en fonction des scénarios où le réchauffement se limiterait à deux degrés, ce qui représenterait un monde habitable. Bref, nous devrions évaluer nos projets en fonction de ce que nous souhaitons que soit la demande. Je conviens que cela demande de faire preuve de leadership, mais c'est ce qui est nécessaire.

Senator Woo: I hear you, and, of course, the global demand side is not part of the factors in section 22 currently. It's just based on what Canada's commitments are. And what I'm hearing from you is that, if we had a more robust pan-Canadian climate action plan and if all the provinces bought into it, and we would

Le sénateur Woo : Je vous comprends, et la demande mondiale ne fait pas partie des éléments actuellement prévus à l'article 22. Cela repose seulement sur les engagements du Canada. Si je vous comprends bien, vous dites que, si nous avions un meilleur plan pancanadien de lutte contre les

be more aggressive in the targets, you might be less insistent — I am putting words in your mouth now — but that would give you a little bit more comfort.

changements climatiques, que toutes les provinces y adhéraient et que nous avions des cibles plus ambitieuses, vous seriez moins insistant — je vous prête des propos —, mais cela vous rassurerait un peu.

But it leads to the secondary question, and this is an important one, because many in the industry feel that however we end up applying the climate test, there are no conditions under which an oil and gas project, a pipeline project, could be approved under a climate test. So, let me put the reverse to you. Under what conditions could a pipeline project be approved in the face of a climate test as we have in section 22 of the bill now? Under what condition can it be approved? Because right now the presumption in the industry is that there is no way it can be approved, based on what we have heard from you.

Cela m'amène à mon autre question, et c'est une question importante, parce que de nombreux intervenants de l'industrie estiment qu'indépendamment de la manière dont s'appliquera le « test climat », il est impossible qu'un projet gazier ou pétrolier ou un projet de pipeline soit approuvé en raison de ce test. Je vais poser la question inverse. Dans quelles circonstances un projet de pipeline pourrait-il être approuvé compte tenu du « test climat » qui est prévu actuellement à l'article 22 du projet de loi? Dans quelles circonstances un tel projet peut-il être approuvé? L'industrie présume actuellement qu'il est impossible qu'un tel projet soit approuvé en fonction de vos commentaires.

Ms. Berman: I don't think that's true with how the bill is currently structured. I think it depends on what our federal government decides to do relative to international credits, which, for the record, we don't yet have a system. Article 6 in the UNFCCC is not decided. And many organizations, including Stand.earth, do not support international credits.

Mme Berman : Je ne crois pas que ce soit vrai en fonction de la façon dont est structuré actuellement le projet de loi. Je crois que cela dépend de ce que le gouvernement fédéral décide de faire concernant les crédits internationaux, et j'aimerais mentionner que nous n'avons pas encore de système à ce sujet. L'article 6 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques n'est pas encore décidé. Par ailleurs, de nombreuses organisations, notamment Stand.earth, ne sont pas favorables aux crédits internationaux.

Emissions reductions have to come from somewhere. So, the government will have to decide where emission reductions come from. A government, objectively, could decide to allow an increase. I don't think that that is consistent with the IPCC report, because what we know from the IPCC report is that we have 11 years to reduce emissions significantly before runaway climate change. So, in that 11-year period, the IPCC says that all industries, all countries, must quickly reduce emissions now. Canada's oil and gas industry already have significant growing emissions, let alone if we add new projects to it. So, I don't think it's consistent. Whether or not the federal government would decide to apply international credits and do something else in order to allow more space in its own pan-Canadian climate framework is the federal government's choice, and that's how new projects would be built under this bill. As I said, I don't think the bill is strong enough. I think we should be doing assessments on climate change consistent with our goals of well below 2 degrees, but that's not what this bill does.

Les réductions d'émissions doivent provenir de quelque part. Le gouvernement devra déterminer l'endroit où ces réductions seront faites. Un gouvernement pourrait en toute objectivité décider de permettre une augmentation. Je ne crois pas que cela corresponde au rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, parce que ce rapport nous apprend que nous avons 11 ans pour considérablement réduire nos émissions avant que les changements climatiques deviennent incontrôlables. Bref, durant ces 11 ans, le groupe d'experts affirme que toutes les industries et tous les pays doivent rapidement réduire leurs émissions, et ce, dès maintenant. L'industrie pétrolière et gazière au Canada produit déjà une quantité considérable d'émissions, et c'est en croissance, et c'est sans compter si nous permettons de nouveaux projets. Bref, je ne crois pas que c'est cohérent. Le gouvernement fédéral devra décider s'il souhaite avoir recours aux crédits internationaux ou faire autre chose pour se donner plus de marge de manœuvre dans son cadre pancanadien de lutte contre les changements climatiques, et c'est ainsi que les nouveaux projets seront élaborés compte tenu du projet de loi. Comme je l'ai mentionné, je ne crois pas que le projet de loi soit suffisamment rigoureux. Je crois que nos évaluations concernant les changements climatiques devraient tenir compte de nos objectifs qui visent à en arriver à un scénario d'un réchauffement bien en deçà de deux degrés, mais ce n'est pas ce que prévoit le projet de loi.

Senator Woo: Okay. Thank you.

Le sénateur Woo : D'accord. Merci.

The Chair: Senator Simons.

La présidente : La sénatrice Simons a la parole.

Senator Simons: Thank you very much, Madam Chair.

I appreciate the honesty of your answers to my colleagues, Senator Neufeld and Senator Woo. I am, of course, a senator from Alberta, and so your baseline presumption that we can never build a pipeline again isn't one that works for me. So, let's talk about your other point, which is that emission reductions have to come from somewhere. If we want to green our grid, if we want to reduce our carbon footprint, we are going to have to build infrastructure and that infrastructure also comes with economic costs. Hydroelectric dams have their own economic consequences. Nuclear power plants have own economic consequences; large-scale wind farms, tidal electricity.

What I'm concerned about, among other things in Bill C-69, is that it could make it substantively more difficult to build things like interprovincial hydro lines, or hydroelectric dams, or major-scale wind farms that could affect migratory birds.

I'm in favour of a pipeline, let me make that clear, but I'm also in favour of building infrastructure that allows us to reduce our reliance on carbon. Are you at all concerned that some of the barriers created by Bill C-69 could actually make it harder for us to get off of carbon?

Ms. Berman: I think that's a great question. Thank you.

I started working on renewable energy over a decade ago, when Premier Campbell was premier put in place the first economy-wide carbon tax, but also wanted to escalate the development of renewable energy. Because we didn't have proper process and rigorous assessment, that process was a nightmare. In fact, we were on the opposite sides of the fence during that process, and the debates around hydro and run of the river, and other issues, because the process was terrible. The environmental assessment process was weak. The public participation was not there. We didn't have proper land use planning. So, where these projects were sited was just as controversial as pipelines today.

I believe we need to have a transparent and rigorous process in order to have public acceptance, because change isn't easy, and we need the public involved as we build the new economy.

Mr. McCartney: The reason this bill is so important is because it does take these impacts holistically and looks at all of the different impacts of a project. You shouldn't put a wind farm

La sénatrice Simons : Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie de vos réponses honnêtes à mes collègues, les sénateurs Neufeld et Woo. Comme je suis une sénatrice de l'Alberta, je ne suis pas convaincue de votre hypothèse de base selon laquelle nous ne pourrons plus construire de pipelines. Parlons donc de votre autre point, qui est que les réductions des émissions doivent avoir lieu quelque part. Si nous voulons rendre plus vert notre réseau électrique et si nous voulons réduire notre empreinte carbone, nous devrons construire de l'infrastructure, et cette infrastructure s'accompagne de coûts économiques. Les barrages hydroélectriques ont leur propre lot de conséquences économiques. Les centrales nucléaires ont leur propre lot de conséquences économiques, et il en va de même pour les parcs éoliens de grande envergure et la production d'énergie marémotrice.

Ce qui m'inquiète notamment dans le projet de loi C-69, c'est qu'il pourrait être considérablement plus difficile de construire des choses comme des lignes électriques interprovinciales, des barrages hydroélectriques ou des parcs éoliens de grande envergure qui pourraient nuire aux oiseaux migrateurs.

Je tiens à dire clairement que je suis favorable à la construction d'un pipeline, mais je suis aussi d'accord pour construire de l'infrastructure qui nous permet de réduire notre dépendance aux hydrocarbures. Craignez-vous que le projet de loi C-69 crée certains obstacles qui risquent de faire en sorte que ce soit plus difficile de délaisser les hydrocarbures?

Mme Berman : Je crois que c'est une excellente question. Merci.

J'ai commencé dans le domaine des énergies renouvelables il y a plus d'une décennie quand la première ministre Campbell a adopté la première taxe sur le carbone qui s'appliquait à l'ensemble de l'économie, et elle voulait aussi encourager l'essor des énergies renouvelables. Comme nous n'avions ni un processus adéquat ni une évaluation rigoureuse, ce processus était un cauchemar. En fait, nous étions dans le camp inverse durant ce processus et les débats ayant trait à l'hydroélectricité, aux centrales au fil de l'eau et à d'autres enjeux, parce que le processus était terrible. Le processus d'évaluation environnementale n'était pas à la hauteur. Il n'y avait pas de participation du public. L'aménagement du territoire n'était pas adéquat. Bref, les endroits où ces projets étaient prévus étaient aussi controversés que dans le cas des pipelines aujourd'hui.

Je crois qu'il faut un processus transparent et rigoureux en vue d'aller chercher une bonne acceptabilité sociale, parce que le changement n'est pas facile, et nous avons besoin de l'adhésion de la population tandis que nous créons une nouvelle économie.

M. McCartney : La raison pour laquelle le projet de loi est aussi important, c'est que cela permet d'examiner l'ensemble des répercussions et d'évaluer tous les divers impacts d'un projet.

in the middle of a migratory bird pathway, and if someone suggested doing that, we would write in and oppose it, but you could say, “Here is a better place to do it.”

I think that what is really important, is that this bill will make us ask what is the best project we can build, and what are the benefits? There will be trade-offs, but when people are actually concerned, and those concerns are taken seriously, we will end up with better projects that will solve climate change.

The Chair: Thank you.

Senator Carignan.

[*Translation*]

Senator Carignan: I would like to know your position on this. You talked about Obama earlier. I think it’s ironic that Obama, whose rhetoric focused on the environment, experienced the largest increase in oil and gas production in the history of the United States during his term. I feel that the actions do not match the rhetoric. As an activist, do you think we should leave our energies such as oil and gas underground?

[*English*]

Ms. Berman: Thank you for your question, senator. While I did agree with Obama’s climate test legislation, I certainly didn’t agree will all of Obama’s environmental platforms.

Senator Carignan: Thank you.

Ms. Berman: There is a possibility that many of the industry titans in the oil sands are touting now quite widely, that we are going to find a way to decarbonize oil, to do carbon capture and sequestration in a way that is cost competitive, and in a way that is environmentally safe. It’s not right now. They would like to, and I have some faith in them, because I think the innovation that’s gone on in the oil sands is something that is truly astonishing. Can we right now? No, it’s not safe, and it’s not cost competitive at a scale that would be required in order to increase production.

So, will that oil and gas stay in the ground forever? I don’t know. I think anyone who claims to have all the answers in the climate era doesn’t know. Does it need to stay in the ground right now? If we’re going to ensure climate safety for our children in the next 10 years, absolutely.

Vous ne devriez pas construire un parc éolien au beau milieu d’une voie migratoire empruntée par des oiseaux. Si quelqu’un proposait une telle idée, nous nous manifesterions par écrit pour nous y opposer. Cependant, vous pourriez proposer un meilleur endroit où construire ce parc.

À mon avis, ce qui est vraiment important, c’est que le projet de loi nous fasse réfléchir au meilleur projet que nous pouvons mettre de l’avant et aux avantages. Des compromis seront nécessaires. Toutefois, si des gens ont de réelles préoccupations et que les autorités les prennent au sérieux, cela nous permettra d’avoir de meilleurs projets qui contribueront à lutter contre les changements climatiques.

La présidente : Merci.

Le sénateur Carignan a la parole.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : J’aimerais connaître votre position à ce sujet. Vous avez parlé d’Obama tout à l’heure. Je trouve ça ironique qu’Obama, qui tenait un discours sur l’environnement, a connu la plus grande augmentation de production de pétrole et de gaz de l’histoire des États-Unis durant son mandat. Je trouve que les actions et le discours ne concordent pas. En tant qu’activiste, croyez-vous qu’on devrait laisser nos énergies comme le pétrole et le gaz sous terre?

[*Traduction*]

Mme Berman : Merci de votre question, sénateur. Même si je suis d’accord avec le « test climat » qu’a imposé Obama dans la loi, je n’étais pas du tout d’accord avec l’ensemble de son programme environnemental.

Le sénateur Carignan : Merci.

Mme Berman : Il se peut que bon nombre des géants de l’industrie des sables bitumineux affirment maintenant haut et fort qu’ils vont trouver un moyen de décarboniser le pétrole et d’assurer le captage et la séquestration du carbone d’une manière qui est concurrentielle sur le plan des coûts et qui ne présente aucun danger pour l’environnement. Ce n’est pas pour tout de suite. Ils le voudraient bien, et je leur fais confiance, parce que j’estime qu’il y a eu des innovations tout à fait incroyables dans le domaine des sables bitumineux. Est-ce possible à l’heure actuelle? Non, ce n’est pas sécuritaire, et ce n’est pas suffisamment rentable pour pouvoir accroître la production.

Alors, ce pétrole et ce gaz vont-ils rester à tout jamais dans le sol? Je l’ignore. À mon avis, quiconque prétend avoir toutes les réponses à l’ère des changements climatiques est dans l’ignorance. Ces ressources doivent-elles demeurer enfouies dans le sol pour l’instant? Si nous tenons à assurer la sécurité climatique pour nos enfants au cours des 10 prochaines années, je dirais que oui, absolument.

[*Translation*]

Senator Carignan: Do you also think that aspect should be considered from a global perspective, since the increase of greenhouse gas emissions is a global problem? Should measures be added to the legislation on the positive effects of greenhouse gas projects around the world and not only here in Canada? For example, there is a transitional energy that leads to an increase in greenhouse gas here, but replaces an energy source like coal in China, which is extremely polluting. Should that be taken into account in the environmental assessment here in Canada? In short, should we take into account the impact of greenhouse gas reduction as beneficial from a global standpoint, even if it leads to an increase here in Canada?

[*English*]

Ms. Berman: Thank you for your question, and I'm so sorry I can't reply in French. Blame it on the public school system. I'm trying.

The short answer to your question is, if the impact is above and beyond meeting our targets, then I think the answer to your question of whether we should take into account international impacts, is yes. The baseline for every country with an issue that is a global commons issue, like, climate change, has to be whether each country is meeting the targets it committed to because it is a global problem. So, we cannot address climate change and assess, as a world, if we're addressing climate change enough to ensure climate safety, unless each country does its part and commits to doing its part.

The second part of your question though assumes that LNG produced in Canada, for example, or gas produced in Canada, is going to reduce coal emissions in China. I have seen many studies in the last couple of months that is showing that the growth of LNG and natural gas at one time was replacing coal. With the drop in renewable prices, especially of wind and solar, and the increases in battery technology, even in just the last two years, we're now seeing in many jurisdictions that LNG and gas is replacing renewables.

So, I think it's a very complex question. Not opposed to our agencies and the environmental assessment process looking at that question. Above and beyond whether or not a project also ensures we can meet our targets, then yes, as global citizens, we should be looking at the global impact.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Croyez-vous également que l'on devrait regarder cet aspect dans une optique mondiale étant donné que l'augmentation des gaz à effet de serre est un problème à l'échelle mondiale? Devrait-on ajouter dans la loi des éléments de mesure sur les effets positifs des projets de gaz à effet de serre dans le monde et pas seulement ici au Canada? Par exemple, on a une énergie de transition qui entraîne une augmentation des gaz à effet de serre ici, mais qui remplace une énergie comme le charbon en Chine, qui est extrêmement polluant. Devrait-on en tenir compte dans l'évaluation environnementale ici au Canada? Bref, devrait-on tenir compte de l'effet de la réduction des gaz à effet de serre comme étant bénéfique d'un point de vue mondial, même si cela amène une augmentation ici au Canada?

[*Traduction*]

Mme Berman : Merci de votre question, et je suis vraiment désolée de ne pas pouvoir vous répondre en français. C'est la faute du système scolaire public. Je fais de mon mieux.

Voici la réponse courte à votre question : si l'impact va au-delà des cibles que nous devons atteindre, alors je crois que, oui, nous devons tenir compte des répercussions internationales. Le point de référence pour tous les pays aux prises avec un enjeu d'envergure planétaire, comme les changements climatiques, doit consister à déterminer si chaque pays atteint les cibles qu'il s'est engagé à respecter parce qu'il s'agit d'un problème mondial. Par conséquent, nous ne pouvons pas lutter contre les changements climatiques et évaluer, à l'échelle mondiale, si nous prenons suffisamment de mesures à cet égard pour assurer la sécurité climatique, à moins que chaque pays mette la main à la pâte et s'engage à fournir sa part d'efforts.

La deuxième partie de votre question suppose que le gaz naturel, liquéfié ou non, produit au Canada, par exemple, réduira les émissions dues à la combustion du charbon en Chine. D'après les nombreuses études dont j'ai pris connaissance ces derniers mois, la production accrue de gaz naturel, liquéfié ou non, servait à un moment donné à remplacer le charbon. Or, devant la chute des prix des énergies renouvelables, surtout de l'énergie éolienne et solaire, et l'utilisation accrue des technologies de batteries, même au cours des deux dernières années, nous constatons maintenant que, dans de nombreux pays, le gaz naturel liquéfié et le gaz remplacent les énergies renouvelables.

Je pense donc qu'il s'agit d'une question très complexe. Je ne m'oppose pas à l'idée que cet aspect soit pris en considération par nos organismes et les intervenants du processus d'évaluation environnementale. Au-delà de la question de savoir si un projet nous permet d'atteindre nos cibles, nous devrions, en tant que citoyens du monde, examiner également les répercussions à l'échelle mondiale.

Senator MacDonald: I've wanted you to answer these questions, but I think I'll start with you, Ms. Berman.

One can infer from your testimony that the world is going to transition soon away from fossil fuels over the next few decades. But the information we have, from sources around the world, says this isn't the case. In fact, the International Energy Agency has estimated that by 2040, Chinese oil consumption will grow by 4.1 million barrels a day, and Indian oil consumption will grow by 6 million barrels a day.

Somebody is going to provide this oil. Canada, compared to Nigeria, or Saudi Arabia, or Kazakhstan, or most of the countries that provide oil, we have a much better regulatory system than any of those countries. Do you believe Canada should supply these markets, and if not, why not?

Mr. McCartney: I would love to take a shot at that first. There's where we are at now and there's where climate policy needs to be, and climate policy can only catch up with the science in terms of public opinion and participation and demand.

Ten years ago the International Energy Agency forecast 2 per cent growth for coal year over year. What we have seen for the last two years is a 2 per cent reduction in demand, and now they expect it to be stagnant for the next 10 years.

We need to be skating where the puck is going and not where the puck is. For Canada to be assuming that the world is going to blow all of the climate targets that have been set, fail in the Paris Agreement and usher in climate destruction on a level that few people can imagine, is betting on us to fail. We're setting up so that either our global environment loses or our economy loses. We're putting all our eggs in a basket that is quickly disappearing.

I do not think that it's responsible for us to be looking at emissions demand scenarios. Based on the available science, I think we need to look at how fast those emission scenarios have changed over the past few years, and really look at what would happen when the globe is meeting these. We just can't afford to fail on this.

Senator MacDonald: Well, I'm not sure that answered my question.

Le sénateur MacDonald : Je voulais que vous répondiez à ces questions, mais je crois que je vais commencer par vous, madame Berman.

On peut déduire de votre témoignage que le monde abandonnera peu à peu les combustibles fossiles au cours des prochaines décennies. Toutefois, ce n'est pas ce que révèle l'information provenant de différentes sources partout dans le monde. En fait, l'Agence internationale de l'énergie prévoit que, d'ici 2040, la consommation de pétrole en Chine augmentera de 4,1 millions de barils par jour et celle en Inde, de 6 millions de barils par jour.

Il faudra bien que ce pétrole vienne de quelque part. Le Canada compte un bien meilleur système réglementaire que la plupart des pays fournisseurs de pétrole, comme le Nigeria, l'Arabie saoudite ou le Kazakhstan. Croyez-vous que le Canada devrait approvisionner ces marchés et, dans la négative, pourquoi?

M. McCartney : Je serais ravi de répondre en premier. Il y a, d'une part, la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement et, d'autre part, les objectifs que la politique climatique doit atteindre. Pour rattraper le retard en matière d'opinion publique, de participation et de demande, la politique climatique ne peut compter que sur la science.

Il y a 10 ans, l'Agence internationale de l'énergie avait prévu une croissance annuelle de 2 p. 100 pour le charbon. Ce que nous avons observé ces deux dernières années, c'est plutôt une réduction de 2 p. 100 de la demande et, maintenant, nous nous attendons à ce que cela stagne au cours des 10 prochaines années.

Nous devons toujours devancer la rondelle, et non la suivre. Si le Canada part de l'hypothèse que le monde va rater toutes les cibles en matière de lutte contre les changements climatiques qui ont été établies, faire échouer l'Accord de Paris et entraîner la destruction climatique à un niveau presque inimaginable, nos efforts seront voués à l'échec. Nous courons ainsi à notre perte sur le plan de l'environnement mondial ou de l'économie. Nous mettons tous nos œufs dans un panier qui est en train de disparaître rapidement.

Je ne pense pas qu'il soit responsable de notre part d'envisager des scénarios de demande en fonction des émissions. D'après les données scientifiques disponibles, je crois que nous devons examiner la vitesse à laquelle les scénarios d'émissions ont changé au cours des dernières années et vraiment tenter de déterminer ce qui se passerait si ces objectifs se concrétisaient à l'échelle mondiale. Nous ne pouvons pas nous permettre de manquer notre coup.

Le sénateur MacDonald : Eh bien, je ne suis pas certain d'avoir obtenu une réponse à ma question.

The Chair: Dr. Berman, do you want to — yes, she wants to.

Senator MacDonald: Dr. Berman?

Ms. Berman: Thank you.

I want to talk for a minute about leadership in difficult times because that, for me, is one of the things I have been most proud about being Canadian. I'm a Jew, and in World War II, many people said that Canada couldn't make a difference. They said that we shouldn't necessarily send those troops to the Netherlands. Those troops made a huge difference. We were less than 0.2 per cent of the World War II effort. We made a huge difference. That's what leadership is.

Government is responsible for the public good, and global demand levels at business as usual or higher are equivalent with a 4- to 6-degree warming. Our government has signed off on those IPCC scientific reports and our plans and commitments to move forward.

So, if we're going to ensure a climate-safe world, then that means that we need to act. We need to recognize that 4- to 6-degree warming is actually not a functional world. It means that we're going to be producing 50 to 75 per cent less food on the planet, for example. So, we need to actually address that.

And saying, "The market will take care of it, we have a right to compete," is just not good enough. Because the government — that may be what industry wants to do, because they're fighting for their lives, because they see the writing on the wall, but that's not okay for government. Government needs to look at the public good, and if we are signing off on an IPCC report that says that a 4 to 6 degree world is, in many parts of the planet, an uninhabitable world, we can't be planning for that level of oil consumption.

Senator MacDonald: Well, again, it's a great speech, but nobody is answering my question here.

The Chair: Okay.

Senator MacDonald: The government has put a $20 tax on carbon. We know from the agreement we need at least $250 to $300 tax on carbon in order to meet those commitments. Is that

La présidente : Madame Berman, voulez-vous... Oui, elle souhaite intervenir.

Le sénateur MacDonald : Madame Berman, qu'en pensez-vous?

Mme Berman : Merci.

J'aimerais parler un instant de l'importance de faire preuve de leadership en période difficile parce que c'est, pour moi, l'une des choses dont je suis la plus fière en tant que Canadienne. Je suis d'origine juive et, pendant la Seconde Guerre mondiale, beaucoup de gens disaient que le Canada ne pouvait rien changer. Ils nous déconseillaient d'envoyer des troupes aux Pays-Bas. Or, il se trouve que ces troupes ont pesé très lourd dans la balance. Nous représentions moins de 0,2 p. 100 de l'effort de guerre au cours de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, nous avons joué un rôle très utile. C'est cela, le leadership.

Le gouvernement est responsable du bien commun. Si le niveau des activités demeure le même ou s'intensifie, la demande mondiale entraînera un réchauffement de 4 à 6 degrés. Le gouvernement du Canada a approuvé les rapports scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ainsi que nos plans et engagements pour aller de l'avant.

Par conséquent, si nous tenons à assurer un monde à l'abri de toute menace climatique, nous devons agir. Il nous faut reconnaître qu'un réchauffement de 4 à 6 degrés ne correspond pas vraiment à un monde fonctionnel. Cela signifie, par exemple, qu'il faut réduire de 50 à 75 p. 100 la production d'aliments sur la planète. Nous devons donc trouver une solution.

Il ne suffit pas de dire que le marché se chargera du problème et que nous avons le droit de livrer concurrence. Parce que le gouvernement... C'est peut-être ce que l'industrie veut faire, parce qu'elle lutte pour sa survie et se rend à l'évidence, mais ce n'est pas acceptable pour le gouvernement. En effet, le gouvernement doit tenir compte du bien commun, et si nous approuvons un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat qui révèle qu'un réchauffement de 4 à 6 degrés rendra inhabitables de nombreuses régions de la planète, nous ne pouvons pas planifier un tel niveau de consommation de pétrole.

Le sénateur MacDonald : Eh bien, là encore, c'est un excellent discours, mais personne ici ne répond à ma question.

La présidente : D'accord.

Le sénateur MacDonald : Le gouvernement a instauré une taxe de 20 $ sur le carbone. Nous savons, d'après l'entente, qu'il nous faut une taxe sur le carbone d'au moins 250 à 300 $

what you're saying we should be doing in this country then? Is that your alternative? There are only so many choices.

Ms. Berman: Actually, there are a lot of choices. So, we can reduce emissions through either regulations or through a price. That's basic knowledge. So, the question is, what regulations do you put in place?

When I was the co-chair of the Oil Sands Advisory Committee in Alberta drafting regulations, we did recommend a cap. I, in part, left that work because the only way a cap works, and it's proven around the world, the only way a cap works is if it has a cap and then a decline, because the declining cap results in declining emissions.

So, we could put a cap on oil and gas production and decline in line with our 2050 goals. That would be one way to do it. We could regulate industry emissions in a different way than we regulate on just price. We can have both price and we can have regulations that constrain emissions.

There are a number of ways that we can reduce emissions and, in fact, in many places, regulations have been faster to reduce emissions than a tax. A tax is the most economically graceful way, in a sense, to do it, which is why the economists love it so much. But I think what we have seen is that it is politically unacceptable, and it's not working at a level that would be needed to constrain emissions consistent with climate safety.

So that means we need what economists would say is both sides of the scissors. You can't just reduce demand and not address supply, because that will leave you with a lock-in of carbon in the system. We already know that we have more oil, gas and coal under production or under construction globally to take us past 2 degrees, if you just add the carbon. We have enough on the surface of the planet, if it was all burned, to take the world past climate-safe limits. Any new exploration or infrastructure at this moment in our history, without major breakthroughs in technological innovation and cost on CCS, is not viable if we're prioritizing climate safety. That's the bottom line.

Senator MacDonald: One quick question. China and India produce over 40 per cent of the emissions in the world.

pour respecter ces engagements. Êtes-vous en train de dire que c'est ce que nous devrions faire au Canada? Est-ce là votre solution de rechange? Il n'y a qu'un nombre limité de choix.

Mme Berman : À vrai dire, il y a beaucoup de choix. Nous pouvons réduire les émissions au moyen de la réglementation ou de la tarification. Voilà une connaissance de base. La question qui s'impose est donc la suivante : quels règlements faut-il mettre en place?

Lorsque j'étais coprésidente de l'Oil Sands Advisory Committee en Alberta, dans le cadre du processus de rédaction de règlements, nous avons recommandé un plafond. J'ai quitté ce travail, en partie, parce que la seule façon pour qu'une telle mesure fonctionne — et cela a été prouvé partout au monde —, c'est si le plafond est ensuite abaissé. En effet, les plafonds décroissants entraînent une réduction des émissions.

Ainsi, nous pourrions fixer un plafond sur la production pétrolière et gazière, puis l'abaisser en fonction de nos objectifs pour 2050. Ce serait une façon de s'y prendre. Nous pourrions réglementer les émissions de l'industrie d'une manière différente, au lieu de recourir simplement à la tarification. Nous pouvons imposer un prix, tout en adoptant des règlements destinés à limiter les émissions.

Il y a donc plusieurs façons de réduire les émissions et, en fait, dans beaucoup d'endroits, la réglementation a permis de réduire les émissions plus rapidement qu'une taxe. L'application d'une taxe est, en quelque sorte, le moyen le plus élégant de procéder, du point de vue économique, et c'est pourquoi les économistes adorent cette approche. Toutefois, je crois que nous avons vu que c'est une mesure politiquement inacceptable qui ne parvient pas à réduire les émissions autant qu'il le faudrait pour assurer la sécurité climatique.

Cela signifie que nous devons, comme le diraient les économistes, couper avec les deux côtés des ciseaux. Vous ne pouvez pas simplement réduire la demande, sans tenir compte de l'offre, parce que cela entraînera le blocage du carbone dans le système. Nous savons déjà que la quantité de pétrole, de gaz et de charbon en production ou en construction à l'échelle mondiale est suffisamment élevée pour nous amener au-delà de la limite d'une hausse de deux degrés, si l'on tient compte uniquement du carbone. Il y a assez de chantiers en exploitation à la surface de notre planète, à tel point que si tout était en feu, le monde entier dépasserait les seuils de la sécurité climatique. Aucun nouveau projet d'exploration ou d'infrastructure n'est viable à ce stade-ci de notre histoire, en l'absence de progrès importants au chapitre de l'innovation technologique et du coût lié au captage et à la séquestration du carbone, si nous tenons à accorder la priorité à la sécurité climatique. Voilà l'essentiel.

Le sénateur MacDonald : J'ai une petite question à vous poser. La Chine et l'Inde produisent plus de 40 p. 100 des émissions dans le monde.

Ms. Berman: Yes.

Senator MacDonald: They have so much coal burning. If you get rid of all that, all those emissions, if they went to nuclear power, would you support nuclear power in China and India and get rid of all those emissions and go to an emission-free industry?

Ms. Berman: Well, first of all, I think an assessment of whether nuclear power is necessary in order to reduce carbon emissions depends on the scale, rate and cost of implementation of renewable energy at scale. The studies that I've seen for both countries on that issue show that we can build out renewables faster and at scale than nuclear power in order to reduce carbon emissions. So, I don't think so. I think the priority has to be carbon emissions.

But the larger point of your question, again, takes me back to the beginning of this conversation, which is about leadership. China and India supported the Montreal Protocol. We banned CFCs. We stopped the growth of the hole in the ozone layer because of Canada, because we said "yes" first. That's the moment that we are at in history.

So, will other countries follow suit if we step out, as a wealthy country that has the capacity to diversify our economy, and say that we recognize that we need to constrain production? I think they will. Many others do, too. And that's what it's going to require. It's going to require leadership. That's the moment that we are living in. We would still have growing holes in the ozone layer if it wasn't for Canada. Social change isn't linear; we know that. We are looking for that tipping-point moment, and at this moment, we are looking for courage.

The Chair: Thank you very much.

Senator Patterson.

Senator Patterson: Thank you, Madam Chair. I would like to ask both panellists about standing.

Mr. McCartney, you talked about the importance of making sure that local concerns need to be heard, as you said, are taken seriously. However, Bill C-69 does seek to remove the standing test which we have heard could lead to local concerns getting drowned out by other interests. Based on what you have told us today about the importance of local concerns, would you feel

Mme Berman : Oui.

Le sénateur MacDonald : Ces deux pays brûlent beaucoup de charbon. S'ils parvenaient à se débarrasser de toutes ces émissions en optant pour l'énergie nucléaire, seriez-vous en faveur de l'énergie nucléaire en Chine et en Inde pour l'élimination de ces émissions et la transition vers une industrie sans émission?

Mme Berman : Eh bien, tout d'abord, je crois qu'une évaluation de la question de savoir si l'énergie nucléaire est nécessaire pour réduire les émissions de carbone dépend de l'échelle, du taux et du coût de mise en œuvre de l'énergie renouvelable en cause. D'après les études que j'ai consultées dans ce dossier concernant les deux pays, il est possible de construire des infrastructures d'énergies renouvelables à grande échelle plus rapidement que des centrales nucléaires afin de réduire les émissions de carbone. Ma réponse serait donc non. Je crois que la priorité doit être accordée aux émissions de carbone.

Toutefois, le contexte plus général de votre question me ramène, encore une fois, à ce que j'ai dit au début de notre conversation, c'est-à-dire le leadership. La Chine et l'Inde ont appuyé le Protocole de Montréal. Nous avons interdit les CFC. Nous avons stoppé l'agrandissement du trou dans la couche d'ozone grâce aux efforts du Canada, parce que nous avons été les premiers à dire « oui ». Voilà où nous en sommes dans l'histoire.

Les autres pays nous emboîteront-ils le pas si nous nous désengageons, sachant que le Canada est un pays riche qui a la capacité de diversifier son économie, et reconnaîtront-ils la nécessité de restreindre la production? Je crois que oui. Beaucoup d'autres personnes sont du même avis. Voilà donc ce qui s'impose. Il faudra faire preuve de leadership. C'est ce qui caractérise la période que nous traversons. N'eût été l'intervention du Canada, il y aurait toujours des trous de plus en plus grands dans la couche d'ozone. Le changement social n'est pas linéaire; nous savons cela. Nous cherchons à atteindre le point de bascule et, à l'heure actuelle, nous cherchons à faire acte de courage.

La présidente : Merci beaucoup.

Sénateur Patterson, vous avez la parole.

Le sénateur Patterson : Merci, madame la présidente. J'aimerais interroger les deux témoins au sujet des critères de sélection.

Monsieur McCartney, vous avez parlé de l'importance de s'assurer que les inquiétudes de la population locale sont entendues et, comme vous l'avez dit, prises au sérieux. Toutefois, le projet de loi C-69 ne vise pas à éliminer les critères de sélection qui, d'après ce que nous avons entendu dire, pourraient faire oublier les inquiétudes de la population locale,

that regulators should at least place preference priority on the representations of those directly affected?

au profit d'autres intérêts. Compte tenu de ce que vous avez mentionné aujourd'hui sur l'importance des inquiétudes de la population locale, avez-vous l'impression que les organismes de réglementation devraient au moins accorder la préférence et la priorité aux représentations de ceux qui sont directement touchés?

Mr. McCartney: Thanks for that question. I think that's a very good one.

M. McCartney : Merci de poser cette question. Je la trouve très pertinente.

We are looking for meaningful public participation on any sort of scale. Someone who lives across the country and isn't impacted by the province, or by the project, still need to be heard, but they might write a letter as opposed to speaking to a committee. Local concerns should be a priority, but recognizing that these projects have impacts far beyond their actual site, we need to take everybody's concerns into account.

Nous voulons une véritable participation de la population à toutes les échelles. Quelqu'un qui vit à l'autre bout du pays et qui n'est pas touché par la province ou par le projet doit tout de même être entendu, mais il pourrait écrire une lettre, au lieu de prendre la parole devant un comité. Les inquiétudes de la population locale devraient être une priorité, mais sachant que ces projets ont des répercussions bien au-delà de leur site réel, nous devons tenir compte des préoccupations de tout un chacun.

Senator Patterson: I hear you saying that the open standing test may have to be qualified by giving preference to local persons whose testimony is important.

Le sénateur Patterson : Si j'ai bien compris, vous dites qu'il faudrait qualifier les critères de sélection ouverts en accordant la préférence aux gens de la région dont le témoignage est important.

I would like to ask Ms. Berman on that. I'm from Nunavut and we're very sensitive to making decisions on our own, given the unique environment and history in Nunavut. We heard from Nunavut regulators that they want to have the opportunity to screen out duplicative or irrelevant testimony, although anyone is welcome to make a submission.

J'aimerais savoir ce qu'en pense Mme Berman. Je viens du Nunavut, et nous tenons à prendre des décisions par nous-mêmes en raison de l'environnement et de l'histoire uniques de notre territoire. Les représentants d'organismes de réglementation du Nunavut nous ont dit qu'ils veulent avoir l'occasion d'écarter les témoignages qui sont redondants ou qui manquent de pertinence, même si tout le monde est invité à présenter un mémoire.

I was just looking at the Enbridge Line 9-B capacity expansion project. There were 177 applications to intervene, and only eight were denied. One of those came from a woman living far from the affected area who stated that the pipeline was, "an insult to her sense of holy." I'm wondering if you believe that submissions like that should be admissible.

Je viens de jeter un coup d'œil au projet d'accroissement de la capacité de la canalisation 9-B d'Enbridge. Il y a eu 177 demandes d'intervention, et seules 8 ont été refusées. L'une des demandes provenait d'une femme qui vivait loin de la région touchée et qui disait que le pipeline était « une insulte à son sens du sacré ». Je me demande si vous croyez que les mémoires de ce genre devraient être admissibles.

Ms. Berman: Not having read this particular woman's entire submission, I can't tell you. I have, though, met with a lot of people, especially Indigenous leaders, and many people of faith from all denominations, who believe that these projects, at this moment in history, are affecting, and affect, their religion and are an abomination to what they believe is sacred. So, should that be taken into consideration? I don't know. I'm not the agency.

Mme Berman : Je n'ai pas lu tout le mémoire de cette femme en particulier, alors je ne peux pas vous répondre. Cependant, j'ai rencontré beaucoup de gens, en particulier des dirigeants autochtones ainsi que de nombreuses personnes de toutes sortes de confessions religieuses qui croient que ces projets interfèrent avec leur religion dans le contexte historique actuel et qu'ils sont une abomination pour ce qu'ils considèrent comme étant sacrés. Maintenant, à savoir si ces points de vue devraient être pris en compte, je ne sais pas. Je ne suis pas l'organisme.

I have a lot of faith, based on the history of our agencies, in trying to figure out how to manage public participation, and design experts and, and various levels of participation, to ensure that people will be heard and a committee and a body would be able to hear the most important testimony that has priority. And I think rather than sitting here and deciding, or putting some broad concept that allows broad discretion, in order to just weed people

Étant donné la feuille de route de nos organismes, j'estime qu'ils sont tout à fait en mesure de gérer la participation du public, de concepteurs professionnels et d'autres intervenants de différents horizons, et de veiller à ce que les gens se fassent entendre, notamment les organismes considérés comme prioritaires. Dans cette optique, je pense qu'au lieu de rester assis ici à essayer de trancher à ce propos ou d'adopter un

out, I, I think we need to allow those agencies to do what they did well in this country for decades.

I would give you back one example. I have three degrees, and I was given an honorary doctorate a couple of years ago by UBC because of my contributions throughout my 30-year history in environmental policy in British Columbia. I have written several books. I am an adjunct professor at York University, and I have been working on environmental policy in this country for 30 years. I applied to be an intervenor on the Trans Mountain hearings. I also applied, in part, because of my experience working around the world in over 15 countries on climate change and as an advisor to three different provincial governments on climate change. I was refused because I was not considered an expert or had anything relevant to tell the NEB on that issue.

Senator Patterson: I hear you saying that the wide-open standing test should be reduced by the regulators setting up criteria for determining the relevance of submissions?

Ms. Berman: No. What I have said is that I support this bill without amendments to public participation.

The Chair: Last question, Senator Mockler.

Senator Mockler: Canada has just 0.5 per cent of the population of the world and accounts for between 2 and 2.5 per cent of the world GDP. So, there's no doubt in my mind Canadians are punching above their weight. And with some other comments, I have heard you, I would like to see you come in Atlantic Canada to have those discussions also.

But I want to bring to your attention that I think there's something wrong, and I want to tell you who I am. I served the people of New Brunswick for a little over 24 years in the Legislative Assembly of New Brunswick, and I am a pro-person for scientific data and consultation. First Nations need to be consulted, and the stakeholders need to be consulted, as long as we take into consideration science-based data and proper consultation.

If you would be in my area, New Brunswick, and we talk about taxes, right now a litre of gas is $1.29 and a thousand feet from where we live, in the U.S., there's a $0.33 difference. During the time that Keystone was first approved, stalled, and then finally rejected by the former government, eight equivalent Keystone XLs were built in the U.S.

concept général faisant la part belle au pouvoir discrétionnaire dans le but d'éliminer des gens, nous devons permettre à ces organismes de continuer à faire ce qu'ils font — et qu'ils font bien — dans ce pays depuis des décennies.

Je vais vous donner un exemple. J'ai trois diplômes et il y a quelques années, l'Université de la Colombie-Britannique m'a décerné un doctorat honorifique pour saluer ce que j'ai fait en politique environnementale au cours de mes 30 ans d'expérience. J'ai écrit plusieurs livres. Je suis enseignante auxiliaire à l'Université York et je travaille dans le domaine de la politique environnementale au Canada depuis 30 ans. J'ai demandé à me faire entendre lors des audiences sur le projet Trans Mountain. Si j'ai fait cette demande, c'est aussi en raison de l'expérience de travail en matière de changement climatique que j'ai pu cumuler dans plus de 15 pays et de ma prestation à titre de conseillère sur les changements climatiques auprès de trois différents gouvernements provinciaux. Malgré cela, j'ai été refusée parce que je n'étais pas considérée comme étant une experte ou parce que je n'avais rien à dire à l'ONE à ce sujet.

Le sénateur Patterson : Si je vous comprends bien, vous dites que les organismes de réglementation qui fixent la pertinence des mémoires devraient mettre la pédale douce en ce qui a trait au critère de pertinence tous azimuts?

Mme Berman : Non. Ce que j'ai dit, c'est que j'appuie ce projet de loi sans amendements en ce qui concerne la participation du public.

La présidente : Dernière question, sénateur Mockler.

Le sénateur Mockler : Le Canada ne représente que 0,5 p. 100 de la population mondiale et compte pour 2 à 2,5 p. 100 du PIB mondial. Il n'y a donc aucun doute dans mon esprit : la contribution des Canadiens est supérieure à ce que l'on pourrait attendre d'eux. J'entends ce que vous nous dites et j'ai entendu les autres observations qui ont été formulées. J'aimerais bien que vous veniez dans le Canada atlantique pour discuter de cela avec mes concitoyens.

Cela dit, j'aimerais vous signaler que j'estime que quelque chose ne va pas, et je veux vous dire qui je suis. J'ai servi la population du Nouveau-Brunswick pendant un peu plus de 24 ns à l'Assemblée législative de cette province, et je suis un partisan des données et consultations scientifiques. Aussi longtemps que nous tiendrons compte des données scientifiques et de l'importance de mener des consultations appropriées, les Premières Nations devront être consultées et les parties concernées aussi.

Parlant de taxes, dans ma région du Nouveau-Brunswick, un litre d'essence coûte actuellement 1,29 $. À mille pieds de chez nous, aux États-Unis, il y a une différence de 0,33 $. Pendant la période où Keystone a d'abord été approuvé, puis bloqué et éventuellement rejeté par l'ancien gouvernement, huit projets équivalents à Keystone XL ont été réalisés aux États-Unis.

I have here a letter from the Council of Atlantic Premiers which says that a letter they wrote to the Prime Minister of Canada, saying that as currently drafted Bill C-69 — with respect to the proposed scope and skill of federal environmental assessments in Canada — will not meet the dual objective of environmental protection and economic growth.

J'ai ici une lettre du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. On y fait état d'une lettre qui a été envoyée au premier ministre du Canada, disant que le projet de loi C-69, tel qu'il est actuellement rédigé — en ce qui concerne la portée et la compétence proposées des évaluations environnementales fédérales au Canada —, ne permettra pas d'atteindre le double objectif de protection environnementale et de croissance économique.

With your experience, are you for pipelines or are you for economic development for natural resources from coast to coast to coast? Not just in one part of Canada.

Selon votre expérience, êtes-vous pour les pipelines ou pour le développement économique des ressources naturelles d'un océan à l'autre, et pas seulement dans une partie du Canada?

Ms. Berman: I'm Canadian, and I've had the opportunity to live in many parts of this country. I grew up in Ontario. I have a lot of family that work in Alberta. I now live in British Columbia. I believe that Canada needs a very strong economy, especially to face what we're facing in the future. We can't click our heels three times and make climate change go away. We are facing rising insurance costs and billions of dollars are being spent in dealing with the impacts of climate change at the level that we are already dealing with. So, yes, we absolutely need a strong economy.

Mme Berman : Je suis Canadienne et j'ai eu l'occasion de vivre dans de nombreuses régions du pays. J'ai grandi en Ontario. Beaucoup de membres de ma famille travaillent en Alberta. Je vis maintenant en Colombie-Britannique. Je crois que le Canada a besoin d'une économie très forte, surtout pour faire face à l'avenir. Nous ne pourrons pas faire disparaître les changements climatiques à coups de baguette magique. Nous allons devoir faire face à une hausse des coûts d'assurance, et des milliards de dollars sont actuellement dépensés pour composer avec les répercussions des changements climatiques, et ce, au degré d'intensité auquel nous sommes déjà confrontés. Donc, oui, nous avons absolument besoin d'une économie forte.

That said, we're dealing with an issue here that is, from what I heard this morning, a bit like shoot the messenger. The fact is that oil sands are in trouble, because they are some of the highest cost and highest carbon oil on the planet. That's why Total, Shell and Statoil fled the oil sands in the last 24 months. And the fact is that this is difficult to hear. I know it's difficult to hear, and it's going to mean huge changes for Canada. Building another pipeline won't solve that. For several years, we heard that if we build another pipeline, it will solve the differential. You may have noticed that the differential is gone and we didn't build a pipeline. The fact is that markets are complicated and our oil is expensive to refine, and that puts us at a global disadvantage.

Cela dit, d'après ce que j'ai entendu ce matin, il s'agit d'une question qui ressemble un peu à celle de tirer sur le messager. Le fait est que les sables bitumineux sont en difficulté parce qu'ils sont parmi les ressources pétrolières les plus coûteuses et les plus riches en carbone de la planète. C'est pourquoi Total, Shell et Statoil ont fui les sables bitumineux au cours des 24 derniers mois. Bien entendu, c'est une chose qui ne fait pas plaisir à entendre. Je sais que c'est difficile à prendre et que cela va provoquer d'énormes changements au Canada. La construction d'un autre pipeline ne résoudra pas ce problème. Pendant plusieurs années, on nous a dit que la construction d'un autre pipeline allait nous permettre de combler l'écart. Or, vous avez peut-être remarqué que l'écart a disparu et que nous n'avons pas construit de pipeline. Le fait est que les marchés sont compliqués et que notre pétrole coûte cher à raffiner, ce qui nous place dans une situation désavantageuse à l'échelle mondiale.

But weakening our Environmental Assessment Act and weakening public participation will not change that. What will change that is staring at these hard issues in the face and planning for the future. That means economic diversification. Imagine if the 10 billion that our government has, and is going to spend on the Trans Mountain Pipeline, so they say, had been spent on other industries where we know we have a competitive advantage, in order to support and raise those industries. What if we were spending it on our electrification infrastructure and transmission lines? What if we were spending it to build up the high-tech industry, the clean-tech industry, the film industry, or the agricultural industry?

Or, le fait d'affaiblir notre Loi sur l'évaluation environnementale et de lésiner sur la participation du public n'y changera rien. Ce qui va changer la donne, c'est de regarder ces questions difficiles bien en face et de planifier pour l'avenir. Cela signifie qu'il faut diversifier l'économie. Imaginez si les 10 milliards de dollars que notre gouvernement a dépensés et qu'il va dépenser pour le pipeline Trans Mountain — c'est ce qu'il affirme — avaient été employés pour soutenir et faire progresser d'autres industries où nous savons que nous avons un avantage concurrentiel. Imaginez ce que ce serait si cet argent était investi dans nos infrastructures d'électrification et dans nos lignes de transport, ou pour développer l'industrie de la haute

technologie, l'industrie des technologies propres, l'industrie cinématographique ou le secteur agricole...

The fact is, these are hard issues facing our country, but they're not going to be solved by only one industry. They're going to be solved by all of us working together, and that's what we need to do.

Le fait est que notre pays est confronté à des questions difficiles, mais que ces questions ne seront pas résolues par une seule industrie. Les solutions devront venir d'un effort collectif et général, et c'est là-dessus que nous devons miser.

The Chair: Thank you.

La présidente : Merci.

Do you want to add —

Monsieur McCartney, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mr. McCartney: Yes, I was going to answer that as well. I thought it was directed to both of us.

M. McCartney : Oui, j'allais répondre à cela aussi. J'ai pensé que la question s'adressait à nous deux.

I'm from Alberta and there is recognition now that it was a poor planning and public policy decision to rely so heavily on one industry. In the recent election, people are talking about diversification. Canada needs to lead the way, to be the first to have a low-carbon economy. We are the country that can do it. Alberta is the sunniest, windiest place in this entire country, and we can supply renewable energy to the United States. Being the first ones to a low-carbon economy will be of far greater benefit than trying to hang onto an industry which I believe, and I think the science shows, doesn't have much of a future.

Je viens de l'Alberta et là-bas, on reconnaît désormais que c'était une mauvaise décision en matière de planification et de politique publique que de compter autant sur une seule industrie. Lors des dernières élections, nous avons entendu parler davantage de diversification. Le Canada doit montrer la voie et être le premier pays à avoir une économie faible en carbone. Nous sommes le pays qui peut le faire. L'Alberta est l'endroit le plus ensoleillé et le plus venteux du Canada, et nous pouvons fournir de l'énergie renouvelable aux États-Unis. Le fait d'être les premiers à opter pour une économie à faible émission de carbone sera beaucoup plus avantageux que d'essayer de s'accrocher à une industrie qui, à mon avis — et je pense que la science le démontre —, n'a guère d'avenir.

The Chair: With that, thank you very much for your presence.

La présidente : Sur ce, merci beaucoup d'avoir été des nôtres.

Colleagues, for our final panel in Vancouver, we have from the Resource Municipalities Coalition, Mr. Rob Fraser, Co-Chair, Mayor of the District of Taylor; from the Fraser Institute, Mr. Bruce Pardy, Senior Fellow, Professor of Law, Queen's University; and from FortisBC, Mr. David Bennett, Director of Communications & External Relations.You can go ahead, according to whomever wishes to speak first, and then we will follow with questions and answers.

Chers collègues, pour notre dernier groupe d'experts à Vancouver, nous accueillons, de la Resource Municipalities Coalition, M. Rob Fraser, coprésident, maire du district de Taylor. De l'Institut Fraser, nous entendrons M. Bruce Pardy, agrégé supérieur de recherches et professeur de droit à l'Université Queen's, et de FortisBC, nous recevons M. David Bennett, qui est directeur des Communications et relations externes. Donc, vous pouvez procéder, selon la personne qui souhaite parler en premier, et ensuite, nous passerons à la période de questions.

Rob Fraser, Co-Chair, Mayor of the District of Taylor, Resource Municipalities Coalition: The Resource Municipalities Coalition thanks the Senate Committee on Energy and the Environment for this opportunity to speak on an issue that is vital to the economy of Canada.

Rob Fraser, coprésident, maire du district de Taylor, Resource Municipalities Coalition : La Resource Municipalities Coalition remercie le Comité sénatorial de l'énergie et l'environnement de l'occasion qui lui est donnée de parler d'une question vitale pour l'économie du Canada.

The primary focus of our remarks today is to provide some context about our view on certain aspects of Bill C-69, and the potential and unintended consequences it may have to the Canadian economy, and confidence in investors from around the world.

Nos observations d'aujourd'hui visent principalement à vous exposer dans son contexte notre point de vue sur certains aspects du projet de loi C-69 et sur les conséquences possibles et imprévues que ce projet de loi pourrait avoir sur l'économie canadienne et sur la confiance des investisseurs de partout dans le monde.

The building of a sustainable future for Canadians as a whole has been impacted in recent years by regulatory and process reviews undertaken by the federal government, that have added to Canada's reputation as a country averse to industrial and infrastructure development. Based on the burden of government regulations, investors are bypassing Canadian opportunities, and this has subsequently resulted in a global ranking of 54th of countries to invest in. This was further reflected in 2017 with the 7.4 per cent divestment by Royal Dutch Shell and ConocoPhillips, reducing foreign investment to $162.2 million. This is a troublesome trend given Canada's endowment of natural resources, our competitive advantage within the globally interdependent and integrated energy system, and that 32 per cent of Canada's GDP is dependent on industrial activity.

Ces dernières années, l'édification d'un avenir durable pour l'ensemble des Canadiens a subi les contrecoups des examens de la réglementation et des processus entrepris par le gouvernement fédéral, examens qui ont contribué à renforcer cette réputation qu'a le Canada d'être un pays réfractaire au développement des industries et des infrastructures. Le fardeau de la réglementation gouvernementale a fait en sorte que les investisseurs lèvent le nez sur les possibilités qui s'offrent ici, une situation qui fait que le Canada se classe désormais au 54e rang mondial des pays où investir. Cette tendance s'est confirmée en 2017 avec un désinvestissement de l'ordre de 7,4 p. 100 de Royal Dutch Shell et ConocoPhillips, un mouvement de capitaux qui a fait en sorte que les investissements étrangers ont été réduits à 162,2 millions de dollars. C'est une tendance préoccupante, compte tenu de la richesse du Canada sur le plan des ressources naturelles, de notre avantage concurrentiel au sein du système énergétique mondial interdépendant et intégré, et du fait que 32 p. 100 du PIB du Canada dépend de l'activité industrielle.

Resource municipalities across Canada, we don't represent them, but we believe that we're reflective of them, have not realized their potential due to failed projects that would have supported economic growth in terms of jobs and revenues; revenues that support health care, education and social programs in our communities. Projects like the Pacific NorthWest LNG and the TransCanada Energy East have cost the Canadian economy approximately 50 billion in investment. Bill C-69 may further complicate the process and further aggravate Canada's waning competitiveness and may discourage foreign investment.

Des municipalités du secteur des ressources naturelles de partout au Canada — nous ne les représentons pas, mais nous croyons que nous tenons compte de leurs intérêts — n'ont pas réalisé leur potentiel en raison de l'échec de projets qui auraient soutenu la croissance économique au chapitre des emplois et des revenus, ces revenus qui soutiennent les soins de santé, l'éducation et les programmes sociaux dans nos collectivités. La non-réalisation de projets comme celui du gaz naturel liquéfié de Pacific NorthWest LNG et celui de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada a fait perdre environ 50 milliards de dollars d'investissements à l'économie canadienne. Or, le projet de loi C-69 risque de compliquer davantage le processus, d'accentuer le déclin de la compétitivité du Canada et de décourager les investissements étrangers.

Our resource municipalities cannot support the proposed impact assessment act, as we believe it fails to modernize the existing legislation that it was meant to replace. It does not appear to shorten the timeframe of the review process, and may create some inconsistencies in factors of considerations, and there are three that we would like to focus on in our remarks this morning.

Nos municipalités du secteur des ressources naturelles ne peuvent appuyer le projet de loi sur l'évaluation d'impact, car nous croyons que ce projet de loi ne parvient pas à moderniser la loi existante qu'il était censé remplacer. Cela ne semble pas raccourcir la durée du processus d'examen et pourrait créer des incohérences en ce qui a trait aux facteurs à prendre en considération. Nos observations de ce matin mettent l'accent sur trois d'entre elles.

The first one is clause 17(1), the minister's obligation. The environment minister's added discretionary power under clause 17 to prohibit any project that has applied to the agency from proceeding to an assessment simply based on the minister's opinion may allow the process to become political in nature, rather than administrative.

La première a trait au paragraphe 17(1), où il est question des prérogatives du ministre. Le pouvoir discrétionnaire supplémentaire que l'article 17 accorde au ministre de l'Environnement d'interdire à l'agence de procéder à une évaluation en fonction de sa seule opinion pourrait faire en sorte que le processus devienne un exercice politique plutôt qu'administratif.

Clause 18(4), extension of the time limit by the Governor-in-Council, this allows the Governor-in-Council to grant any number of extensions of time based on recommendations by the minister. Again, potentially politically motivated. Repeated

Le paragraphe 18(4), qui porte sur la prorogation du délai par le gouverneur en conseil, permet au gouverneur en conseil d'accorder un certain nombre de prorogations fondées sur les recommandations du ministre. Encore une fois, on a affaire

extensions may convey a long, expensive decision-making process, which may further deter potential investors.

à quelque chose qui pourrait être motivé par des raisons politiques. Les prorogations répétées peuvent donner lieu à des processus décisionnels longs et coûteux, et ainsi décourager davantage les investisseurs potentiels.

Clause 119 on Indigenous knowledge. The minister must, in writing, provide a basis for their decision, however, this decision may be based in Indigenous knowledge which is presented in confidence during the review process, and may not ever be disclosed unless a minister receives written consent. With a lack of clarity on how Indigenous knowledge may be considered to be used in the decision-making process, it appears that the minister has a way out of providing full disclosure for their decision.

En ce qui concerne l'article 119, où il est question du savoir autochtone, le ministre doit, par écrit, justifier sa décision. Toutefois, cette décision peut être fondée sur des connaissances autochtones présentées à titre confidentiel au cours du processus d'examen et qui, à ce titre, ne peuvent jamais être divulguées sans le consentement écrit d'un ministre. Étant donné le manque de clarté quant à la façon dont le savoir autochtone pourrait être utilisé dans le processus décisionnel, il semble que le ministre disposera d'un moyen de ne pas divulguer toute l'information qui sous-tend sa décision.

Clause 119 suggests that some information may be given significant weight without a transparent verification process. With no other applicant receiving this procedural privilege, and as the context of a hearing is to give all participants equality, Indigenous knowledge used as evidence without a verification process is an obvious litigation trigger, thereby, again, increasing the assessment timeframe and decreasing confidence.

L'article 119 laisse entendre que l'on pourrait accorder beaucoup d'importance à certains renseignements, mais sans fournir de processus de vérification transparent. Étant donné qu'aucun autre demandeur ne bénéficie de ce privilège procédural et que le principe d'une audience est de faire en sorte que tous les participants soient traités sur un pied d'égalité, le fait que le savoir autochtone puisse être utilisé comme preuve sans processus de vérification est un déclencheur évident de litiges, ce qui, encore une fois, risque d'augmenter la durée de l'évaluation et de miner la confiance à l'égard du processus.

With global growth cooling and investment consideration partially based on the burden of government regulation, Bill C-69's perceptions of being a vague, lengthy, expensive, and potentially politically motivated assessment process, can further aggravate our competitiveness.

Étant donné que l'essoufflement de la croissance mondiale et les considérations en matière d'investissement reposent en partie sur le fardeau de la réglementation gouvernementale, le fait que le processus d'évaluation décrit aux termes du projet de loi C-69 soit perçu comme étant vague, long, coûteux et potentiellement motivé par des enjeux politiques pourrait nuire encore davantage à notre compétitivité.

The coalition recognizes the intention of Bill C-69, and developing an impact assessment and regulatory system that Canadians can trust and investors can count on, a system that will protect our environment and improve the health and safety of Canadians while enhancing our global competitiveness. In our view, Bill C-69, in its current form, diminishes Canada's competitiveness globally.

La coalition reconnaît l'intention du projet de loi C-69 et l'importance d'élaborer un système d'évaluation d'impact et de réglementation sur lequel les Canadiens et les investisseurs pourront compter, un système qui protégera notre environnement et améliorera la santé et la sécurité des Canadiens tout en améliorant notre compétitivité à l'échelle internationale. Or, à notre avis, dans sa forme actuelle, le projet de loi C-69 diminue la compétitivité du Canada dans le monde.

Thank you.

Merci.

The Chair: Mr. Pardy.

La présidente : Monsieur Pardy, vous avez la parole.

Bruce Pardy, Senior Fellow, Professor of Law, Queen's University, The Fraser Institute:

Bruce Pardy, agrégé supérieur de recherches, professeur de droit, Université Queen's, Institut Fraser :

Under this bill, if you had millions of dollars to invest in a project, would you bring it to Canada so you could spend that money and years of your time jumping through hoops in a political circus; so the federal government can do a gender analysis of your project; so that it can put the blame on you for global climate change; so you can be used as political fodder for

Si ce projet de loi était adopté et que vous aviez des millions de dollars à investir dans un projet, iriez-vous au Canada? Viendriez-vous dépenser cet argent et des années de votre temps à sauter dans les cerceaux d'un cirque politique? Accepteriez-vous que le gouvernement fédéral puisse faire une analyse sexospécifique de votre projet, vous accuser des changements

activists bent on preventing any development, no matter how beneficial? I know what I would do. If this bill passes, as an investor, I would run away as fast as I could to some other country that actually wanted my investment.

In this bill, our own government seems determined to prevent our own prosperity. Or perhaps they think that Canadian prosperity is inevitable or natural, and will happen no matter what obstacles they put in the way. This bill is foolish, short-sighted and naive. Canadian prosperity is the result of historical circumstances, a bit of luck, the hard work of our ancestors, and a few organizing principles: predictability in the law, fair treatment by those laws, and openness to commerce and competition.

Bill C-69 undermines all those things. It creates uncertainty. It is discretionary. It is political. It is hostile to commerce. I would not try to fix it. I would scrap it. We have an existing assessment statute. It's not perfect. It has flaws inherent in environmental assessment. It, too, is an empty shell. It is just procedure. But it provides a modicum of predictability. The National Energy Board, which Bill C-69 will eliminate, is at least a quasi-independent body with expertise and a solid record.

If you really want to fix environmental assessment, then enact some rules, real rules, substantive rules, rules with content. When you build a pipeline, what kinds of environmental impact are not permitted? If you had such rules, any pipeline that complied with those rules would be permitted, and any pipeline that did not, would be prohibited. If you had rules, you wouldn't need environmental assessment. The reluctance to have rules is the thing that makes environmental assessment necessary. It's like codifying mob rule. It's inviting talking and talking and shouting about whose values are going to prevail in any particular circumstance. That's not the way a free-market economy works. It's not the way the rule of law is supposed to work. And it's not the way to build a prosperous country.

Thanks.

The Chair: Thank you.

Mr. Bennett.

David Bennett, Director, Communications and External Relations, FortisBC: Thank you, Madam Chair, and members

climatiques mondiaux et vous utiliser comme chair politique auprès de militants déterminés à empêcher tout développement, peu importe les avantages? Je sais ce que je ferais. Si ce projet de loi était adopté, en tant qu'investisseur, je m'enfuirais aussi vite que possible vers un autre pays qui veut vraiment de mon argent.

Avec ce projet de loi, notre propre gouvernement semble déterminé à empêcher notre propre prospérité. Ou peut-être pense-t-il que la prospérité du Canada est inévitable ou naturelle, et qu'elle se produira, peu importe les obstacles qu'il mettra en travers de sa route. Ce projet de loi est insensé. Il manque de vision et il est naïf. La prospérité du Canada est le résultat de circonstances historiques, d'un peu de chance, du travail acharné de nos ancêtres et de quelques principes d'organisation. Je parle ici de la prévisibilité de nos lois, du traitement équitable que ces lois permettent ainsi que d'une ouverture au commerce et à la concurrence.

Le projet de loi C-69 mine tout cela. Il crée de l'incertitude. Il est discrétionnaire. Il est basé sur des intentions politiques. Il est hostile au commerce. Je n'essaierais pas de le réparer. Je le jetterais à la poubelle. Nous avons déjà une loi sur l'évaluation. Elle n'est pas parfaite. Elle comporte des lacunes inhérentes à l'évaluation environnementale. Elle est elle aussi une coquille vide. Elle n'est que procédures. En revanche, elle fournit un minimum de prévisibilité. L'Office national de l'énergie, que le projet de loi C-69 éliminera, est, à tout le moins, un organisme quasi indépendant qui possède une expertise et une éloquente feuille de route.

Si vous voulez vraiment rectifier l'évaluation environnementale, promulguez des règles, de vraies règles, des règles de fond, des règles avec du contenu. Lorsque vous construisez un pipeline, quels types d'impacts environnementaux ne sont pas permis? Si vous aviez de telles règles, tout pipeline qui se conformerait à ces règles serait autorisé, et tout pipeline qui ne s'y conformerait pas serait interdit. Si vous aviez des règles, vous n'auriez pas besoin d'une évaluation environnementale. C'est la réticence au fait d'avoir des règles qui rend l'évaluation environnementale nécessaire. C'est comme si on essayait de codifier le crime organisé. C'est une invitation à argumenter sans fin et à débattre à grands cris pour déterminer les valeurs de qui prévaudront dans telle ou telle circonstance. Ce n'est pas ainsi que fonctionne une économie de marché. Ce n'est pas ainsi que la primauté du droit est censée fonctionner. Ce n'est pas une façon de bâtir un pays prospère.

Merci.

La présidente : Merci.

Monsieur Bennett, la parole est à vous.

David Bennett, directeur, Communications et relations externes, FortisBC : Merci, madame la présidente, merci,

of the committee. Thank you for the invitation to speak to you about the impact assessment portion of Bill C-69.

FortisBC delivers approximately 21 per cent of the energy consumed in British Columbia, the most by any entity in the province. We deliver natural gas, electricity, and increasingly, alternative forms of energy. We operate two liquefied natural gas storage facilities, and seven hydroelectric generating plants. Our more than 2,200 employees serve approximately 1.2 million customers in 135 communities across B.C. We take very seriously our obligation to the public and our responsibility to ensure that we deliver safe, reliable energy in an environmentally responsible manner to all the communities that we serve.

For FortisBC, the intentions in the government's legislation align with our core business values. In many instances, they describe our existing approach to managing our relationship with the environment and the communities that we serve at large.

With Bill C-69, the federal government has expressed an intention to improve the environmental and regulatory system for a competitive resource sector and a strong economy, and to get good projects built.

New rules that result in greater public confidence in environmental protections will help support and attract investment in the country; however, this represents one part of the challenge as we see it. Project proponents need to know that approval processes will not only be rigorous, but can be counted on, and result in clear, timely decisions.

FortisBC supports the amendments that the Canadian Electricity Association highlighted in its submission to this committee on February 21.

FortisBC believes that, without reasonable and constructive amendments, the implementation of the IAA, as written, will hinder Canada's economy and competitiveness, and prevent many essential infrastructure projects from being built. Therefore, we are bringing forward a limited set of targeted, but important, amendments that would better align the act with an ambition to advance both economic and environmental objectives.

The following concerns within Bill C-69 merit consideration.

chers membres du comité, de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous à propos de la partie du projet de loi C-69 qui traite de l'évaluation d'impact.

FortisBC achemine environ 21 p. 100 de l'énergie consommée en Colombie-Britannique, c'est-à-dire plus que toute autre organisation de la province. Nous livrons du gaz naturel, de l'électricité et, de plus en plus souvent, d'autres formes d'énergie. Nous exploitons deux installations de stockage du gaz naturel liquéfié et sept centrales hydroélectriques. Nos 2 200 employés et plus servent près de 1,2 million de clients établis dans 135 collectivités de la Colombie-Britannique. Nous prenons très au sérieux nos obligations envers le public et la responsabilité que nous assumons en nous assurant de livrer de l'énergie d'une façon sécuritaire, fiable et soucieuse de l'environnement à toutes les collectivités que nous desservons.

Les intentions de la mesure législative du gouvernement coïncident avec les valeurs opérationnelles principales de FortisBC. Dans de nombreux cas, ses dispositions décrivent la démarche que nous entreprenons actuellement pour gérer, en général, notre relation avec l'environnement et les collectivités que nous desservons.

Dans le cadre du projet de loi C-69, le gouvernement fédéral a exprimé son intention d'améliorer le régime lié à l'environnement et à la réglementation afin de favoriser la compétitivité du secteur des ressources, une forte croissance économique et la construction de projets valables.

La prise de nouveaux règlements qui auront pour effet d'accroître la confiance du public à l'égard des protections environnementales contribuera à attirer des investissements au Canada. Cependant, selon nous, cela représente seulement une partie du défi à relever. Les promoteurs de projets doivent savoir que les processus d'approbation seront non seulement robustes et fiables, mais qu'ils se solderont par des décisions claires et rapides.

FortisBC appuie les amendements que l'Association canadienne de l'électricité a soulignés dans le mémoire qu'elle a présenté au comité le 21 février.

FortisBC croit que, sans l'adoption d'amendements raisonnables et constructifs, la mise en œuvre de la version actuelle de la LEI nuira à l'économie et à la compétitivité du Canada, et empêchera la construction de nombreux projets d'infrastructure essentiels. Par conséquent, nous présentons un ensemble restreint de modifications ciblées, mais importantes qui contribueraient à harmoniser la loi avec le désir du gouvernement d'atteindre des objectifs tant économiques qu'environnementaux.

Les préoccupations suivantes qui sont liées au projet de loi C-69 méritent d'être prises en considération.

One: predictability of timelines. The bill should ensure that the legislated timelines for review be appropriately bounded and predictable. Defining milestones with clear timelines for the various steps would provide certainty and transparency for all parties involved in the assessment. Proponents need to understand what is expected of them in order to adequately meet early planning requirements.

Première ment : le caractère prévisible des échéanciers. Le projet de loi devrait garantir que les délais d'examen prescrits par la loi sont limités et prévisibles. En définissant des jalons dotés d'échéanciers clairs pour les différentes étapes, le gouvernement offrirait un certain degré de certitude et de transparence à toutes les parties concernées par l'évaluation. Les promoteurs doivent être en mesure de comprendre ce que l'on attend d'eux pour pouvoir satisfaire adéquatement aux exigences précoces en matière de planification.

Two: the minister's powers to designate projects. From the outset, proponents should be able to assess a project's likelihood to be reviewed. The minister's power to designate projects that are not on the designated project list should be based on predetermined, publicly available criteria, and only be used in unique or exceptional circumstances.

Deuxièmement : les pouvoirs du ministre en matière de désignation des projets. Les promoteurs devraient pouvoir évaluer d'emblée la probabilité qu'un projet fasse l'objet d'un examen. Le pouvoir du ministre de désigner des projets qui ne figurent pas sur la liste des projets désignés devrait reposer sur des critères prédéterminés et rendus publics, et ce pouvoir ne devrait pouvoir être exercé que dans des circonstances uniques ou exceptionnelles.

Three: clarity of scope. The bill must ensure that the scope of application for a designated project is clear and predictable. We recommend that clear criteria be established that outline when and how the minister will delegate impact assessment responsibilities. Predictability and line of sight throughout the entire assessment process is essential for proponents who invest significant funds into project development. Therefore, it should be expected that proponents receive, at an early stage in the process, a scope of information and requirements for which the impact assessment will be measured.

Troisièmement : la précision de la portée. Le gouvernement doit s'assurer que la portée de l'application du projet de loi est claire et prévisible dans le cas d'un projet désigné. Nous recommandons que des critères soient établis clairement pour décrire quand et comment le ministre déléguera des responsabilités en matière d'évaluation d'impact. Pour que des promoteurs investissent des sommes substantielles d'argent dans des projets de construction, il est essentiel que l'ensemble du processus d'évaluation et sa ligne de mire soient prévisibles pendant toute la durée du projet. Par conséquent, les promoteurs devraient pouvoir s'attendre à recevoir, à un stade précoce du processus, une liste des renseignements et des exigences qui seront mesurés dans le cadre de l'évaluation d'impact.

Four: UNDRIP. The bill should contain specific and unambiguous guidance for implementing UNDRIP and other Indigenous-related provisions, particularly related to infrastructure project reviews. We support early engagement and participation of Indigenous peoples at every stage of the impact assessment process. FortisBC has very positive experiences from early engagement with Indigenous peoples, and we have formalized early inclusive dialogue in our Statement of Indigenous Principles. Currently, however, it's not clear how Bill C-69 will be coordinated with the government's plans to implement the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, particularly with regard to free, prior and informed consent.

Quatrièmement : la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le projet de loi devrait contenir des lignes directrices précises et non ambiguës en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et d'autres dispositions liées aux Autochtones. Nous appuyons la participation précoce des peuples autochtones à chaque étape du processus d'évaluation d'impact. FortisBC a vécu des expériences très positives liées à la participation précoce des peuples autochtones. Nous avons donc officialisé, dans notre énoncé des principes liés aux Autochtones, l'établissement d'un dialogue précoce et inclusif avec les peuples autochtones. Toutefois, à l'heure actuelle, le projet de loi C-69 n'indique pas clairement comment le gouvernement coordonnera l'application de la loi et ses intentions de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en particulier en ce qui concerne le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

Five: jurisdictional overlap. The majority of our projects fall under provincial oversight. I would highlight that British Columbia is currently conducting its own EA revitalization. We believe that it's critical that the project list focuses on major,

Cinquièmement : le chevauchement entre les compétences provinciales, territoriales et fédérales. La plupart de nos projets font l'objet d'une surveillance provinciale. De plus, je vous signalerais que la Colombie-Britannique procède actuellement à

large-scale projects of national significance that may have material, adverse impacts in areas of federal jurisdiction, and for which the conduct of an impact assessment is likely to add meaningful value.

sa propre revitalisation du processus d'évaluation environnementale. Nous croyons qu'il est essentiel que la liste des projets désignés mette l'accent sur les projets majeurs de grande envergure et d'importance nationale qui pourraient avoir des conséquences négatives tangibles dans des domaines qui relèvent du gouvernement fédéral et auxquels une évaluation d'impact est susceptible d'ajouter une valeur considérable.

In conclusion, we want to reiterate FortisBC's overall support for this government's intent to improve environmental and regulatory processes. We appreciate this opportunity to appear before you today and to highlight our recommendations that we believe provide clarity in Bill C-69. We want to see Canada succeed, become a greater destination for global energy investment and a leader in clean energy development while protecting the environment, and advancing reconciliation with Indigenous peoples, and creating economic opportunities for all Canadians.

En conclusion, nous tenons à mentionner de nouveau que FortisBC appuie l'intention du gouvernement d'améliorer les processus environnementaux et réglementaires. Nous vous sommes reconnaissants de l'occasion que vous nous avez donnée de comparaître devant vous aujourd'hui et de mettre en relief nos recommandations qui, selon nous, clarifient la portée du projet de loi C-69. Nous voulons que le Canada réussisse et qu'il devienne un lieu encore plus propice aux investissements mondiaux dans l'énergie et un chef de file du développement des énergies propres, tout en protégeant l'environnement, en favorisant la réconciliation avec les peuples autochtones et en créant des débouchés pour tous les Canadiens.

The Chair: Thank you very much for your statements.

La présidente : Je vous remercie infiniment des déclarations que vous avez faites.

Now we're going to go to questions, starting with Senator Neufeld.

Nous allons maintenant passer aux séries de questions, en commençant par le sénateur Neufeld.

Senator Neufeld: Thanks to all three of you for being here and giving us your presentations. I have one question for each of you, and I'll start with my good friend, the Mayor of Taylor, which is just down the road from where I live in Fort St. John.

Le sénateur Neufeld : Je vous remercie tous les trois de votre présence et des exposés que vous nous avez donnés. J'ai une question à poser à chacun de vous, mais je vais commencer par interroger mon collègue, le maire de Taylor, une ville à proximité de Fort St. John, l'endroit où j'habite.

Mr. Fraser, there's a standing test in CEAA 2012 which says, you have to be directly affected or expert. That's done away with and they just open it wide up. So, in the District of Taylor, let's compare it to, if you're making a change in rezoning in Taylor, it's the people in Taylor that get to actually talk to you. Would you think it would be fine for the people from Fort St. John or Dawson Creek to come and tell you what you should be doing in Taylor?

Monsieur Fraser, dans la LCEE de 2012, il y a un critère permanent qui stipule que, pour intervenir, vous devez être touché directement ou être un expert en la matière. Ce critère a été supprimé dans le projet de loi, ce qui permet à n'importe qui d'intervenir. Donc, pour établir une comparaison, si vous modifiez un règlement de zonage dans le district de Taylor, seuls les citoyens de Taylor peuvent vous faire part de leurs commentaires. Pensez-vous qu'il serait approprié que les citoyens de Fort St. John ou Dawson Creek viennent vous dire ce que vous devriez faire à Taylor?

Mr. Fraser: Thank you for that question.

M. Fraser : Je vous remercie de votre question.

And it would be difficult to allow citizens from other communities to come in and talk to us about our zoning and the things that are going on within the municipality. And, and I think, when it comes to this process, I would agree that there needs to be some test, otherwise, this process will be so long, with people who have every little concern, that may not contribute well to the process of determining the environmental impacts or any other impacts on a particular project. I would use that analogy that we wouldn't want to see somebody else coming into our community and — they could speak their mind. They're

Il serait difficile de permettre à des habitants d'autres collectivités d'intervenir dans nos règlements de zonage et dans les mesures que nous prenons au sein de la municipalité. En ce qui concerne le processus qui nous occupe, je conviens qu'un critère devrait être utilisé. Autrement, si n'importe quelle personne qui est légèrement préoccupée peut intervenir, ce processus sera très long, et il se peut que cela n'apporte pas une très bonne contribution au processus de détermination des répercussions environnementales ou de toute autre répercussion liées à un projet particulier. J'utiliserais l'analogie selon laquelle

Canadians and they're always welcome, but it would put a burden on our process to do it in a timely fashion.

nous n'aimerions pas voir quelqu'un d'autre intervenir dans notre collectivité —, bien qu'il puisse exprimer son opinion. Ce sont des Canadiens, et ils sont toujours les bienvenus, mais leur intervention entraverait notre capacité de mener à bien nos processus en temps opportun.

Senator Neufeld: Okay. Thank you.

Le sénateur Neufeld : D'accord. Merci.

Mr. Pardy, what happens is the NEB and the Canadian Nuclear Safety Commission have disbanded. Both of them are respected worldwide for the work they do. It seems as though only in Canada a few people say we can't trust them anymore. It's quite interesting, to me, to always hear that kind of thing. But now we would be, if there were a hearing, the Nuclear Safety Commission, for instance, might only have one person on the panel, where before it actually had all kinds of people and experts on that panel. Can you tell me how this would work?

Monsieur Pardy, ce qui adviendra, c'est le démantèlement de l'ONE et de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Ces deux organismes sont respectés à l'échelle mondiale pour le travail qu'ils accomplissent. Seulement au Canada, quelques personnes semblent soutenir que nous ne pouvons plus leur faire confiance. Je trouve très intéressant de toujours entendre ce genre de commentaires, mais ce serait le cas maintenant. Si une audience avait lieu, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, par exemple, n'aurait qu'un représentant au sein du groupe d'experts, alors qu'auparavant, toutes sortes de représentants et d'experts de la commission faisaient partie de ce groupe. Pouvez-vous m'expliquer comment cela fonctionnerait?

Mr. Pardy: Well, I don't know how it's going to work. I think it will work quite badly. But I think it's a reflection of what this bill is about, which is to politicize this process. What you have got essentially for every single project is a very broad philosophical policy debate, the kind that should occur during elections that we elect our legislature to decide upon and put into legislation.

M. Pardy : Eh bien, je ne sais pas comment cela fonctionnera. À mon avis, cela ne fonctionnera pas très bien, mais je crois que cela témoigne de la nature du projet de loi qui consiste à politiser ce processus. Au cours de chaque projet, il y aura un très vaste débat philosophique au sujet des politiques, le genre de débats qui devraient avoir lieu au cours des élections pendant lesquelles nous élisons nos assemblées législatives afin qu'elles choisissent des mesures législatives à mettre en œuvre.

What's happening here is that those legislative decisions are being avoided and put over into these processes. So, everybody who has an opinion about anything remotely connected to a proposal is invited to put it on the table. And these debates will become untenable, very broad, and will function so as to frustrate the development and the investment that we have been talking about.

Il s'avère que ces décisions législatives sont évitées et intégrées dans ces processus. Il s'ensuit que n'importe quelle personne ayant une opinion au sujet de n'importe quelle question vaguement liée à une proposition sera invitée à la table des négociations afin de l'exposer. Ces débats deviendront très généraux et intenables, et ils contribueront à entraver le développement et les investissements dont nous parlons.

I think it's a shame that our well-regarded institutions are being ditched. I think it's a very big mistake. As I said in my remarks, it's essentially an invitation to a shouting match.

Je pense que l'abandon de nos institutions très estimées est une honte. À mon sens, c'est une énorme erreur. Comme je l'ai indiqué au cours de mes observations, ces processus seront essentiellement une invitation à des engueulades.

Senator Neufeld: Okay, thank you.

Le sénateur Neufeld : D'accord, merci.

My last question is for Mr. Bennett. We heard from the hydro folks and whatnot, that it will be very difficult to build projects using water, for instance, under this new bill. How do you think it's going to affect the building of transmission lines? Your company is involved in both of those aspects, generating electricity by water and transmission lines. I know how difficult it is to build transmission lines in British Columbia. How much more difficult would it be under this bill?

J'adresse ma dernière question à M. Bennett. Nous avons entendu les producteurs d'hydroélectricité et d'autres personnes dirent qu'en vertu du nouveau projet de loi, il sera très difficile de mettre en œuvre des projets qui utilisent l'eau, par exemple. Selon vous, quelle incidence le projet de loi aura-t-il sur la construction de lignes de transmission? Votre entreprise s'occupe de ces deux aspects, de la production d'hydroélectricité et de la construction de lignes de transmission. Je sais à quel point il est difficile de construire des lignes de transmission en Colombie-Britannique. Dans quelle mesure le projet de loi compliquera-t-il ce processus?

Mr. Bennett: Yes, and if you think it's hard to build transmission pipelines, try building transmission electric lines there.

Senator Neufeld: I know.

Mr. Bennett: They're already difficult. The comments that we made in terms of clarifying exactly what is reviewable and making sure that everybody understands what the rules are upfront is really important. We're not philosophically opposed to looking at the regulations and seeing if we can improve them. Canada is a place where we like to have debate and we appreciate that we can have that kind of input into projects. I think they make better projects. But we need to make sure that, whatever we do, we don't set up a system that doesn't have logical timelines and clear criteria.

Senator Woo: This is a really interesting panel. We have one witness who wants us to kill the bill. He thinks it's irredeemable and he suggested it's because the government is willfully trying to subvert our own prosperity. We have a witness who supports the intent of the bill by some very specific recommendations that we can look into in more detail, based on the CEA recommendations.

But Mr. Fraser, I want to ask my question to you, because your presentation at first expressed what I thought were quite deep reservations about the bill, but then when you got to the specifics, the three items that you gave at clauses 17(1), 18 and 119 of the bill are very specific technical issues that can be solved quite easily, I think. I'm trying to reconcile what seemed to me to be a deep dissatisfaction with the bill, you used very strong language, and three specific complaints that are, I wouldn't say trivial, but they can be solved fairly easily. Could you explain a little bit more why you used such strong language, and if, in fact, you do feel so strongly against the bill, what are the other areas that are problematic beyond these three technical questions?

Mr. Fraser: Well, our review is fairly narrow, and we're just looking at it from the perspective of the average working man and getting a job, and, and understanding that these projects need to be passed through some type of a process to ensure that all of their impacts are looked at. We're mayors. We're lay people. We're not technical in nature. But from a basic reading of that, those were the things that jumped out at the mayors was that the minister has an awful lot of discretion. You may say that they're easy to fix, and maybe they are, but as lay people, looking at and reading the bill, there's no clarification with respect to those. If there are easy ways to deal with that, so be it. But for us it has to do with the ability to extend these timeframes and reducing investor confidence.

M. Bennett : Oui, et, si vous croyez qu'il est difficile de construire des pipelines, essayer d'installer des fils électriques là-bas.

Le sénateur Neufeld : Je sais.

M. Bennett : C'est déjà une tâche difficile. Au cours de nos observations, nous avons indiqué qu'il était vraiment important de clarifier précisément les projets qui pourront faire l'objet d'un examen et de veiller à ce que tous les intervenants comprennent les règles du jeu dès le début. D'un point de vue philosophique, nous ne nous élevons pas contre l'examen de la réglementation et contre le fait de déterminer si nous pouvons l'améliorer. Le Canada est un endroit où nous aimons tenir des débats, et nous nous réjouissons à la perspective d'entendre ces genres de commentaires au sujet des projets. Toutefois, quelles que soient les mesures que nous prenons, nous ne devons pas établir un système exempt de critères clairs et d'échéanciers raisonnables.

Le sénateur Woo : Ce groupe d'experts est très intéressant. Un témoin souhaite que nous torpillions le projet de loi. Un autre témoin pense qu'il est irrécupérable et laisse entendre que le gouvernement essaie volontairement de contrecarrer notre prospérité. Enfin, un témoin appuie l'intention du projet de loi en formulant quelques recommandations très précises, que nous pouvons étudier plus à fond et qui reposent sur les recommandations de l'Association canadienne de l'électricité.

Toutefois, monsieur Fraser, je tiens à vous poser ma question, parce qu'au cours de votre exposé, vous avez semblé exprimer d'abord ce que je pensais être de fortes réserves à l'égard du projet de loi. Cependant, lorsque vous êtes entré dans les détails, vous avez mentionné trois points liés aux articles 17(1), 18 et 119 du projet de loi qui, selon moi, sont des questions très particulières de nature technique qui pourraient être résolues assez facilement. Pourriez-vous nous expliquer un peu mieux les raisons pour lesquelles vous avez utilisé des mots très durs au sujet du projet de loi? Si vous vous opposez à ce point au projet de loi, quelles sont les autres questions problématiques, outre ces trois questions techniques?

M. Fraser : Eh bien, notre étude du projet de loi est plutôt circonscrite. Nous l'envisageons simplement du point de vue du travailleur ordinaire et de sa recherche d'emplois, et en partant du principe que ces projets doivent être soumis à un certain genre de processus qui veille à examiner toutes leurs répercussions. Nous sommes des maires, des profanes et non des techniciens. Toutefois, lors d'une lecture de base du projet de loi, certains aspects ont sauté aux yeux des maires, notamment le fait que le ministre jouit d'un important pouvoir discrétionnaire. Vous soutenez peut-être que ces points sont faciles à régler, et c'est peut-être le cas, mais, à nos yeux de profane qui ont lu et étudié le projet de loi, ces points ne sont pas éclaircis. S'il y a des moyens faciles de les régler, tant mieux. En ce qui nous

concerne, le problème est lié à la capacité de prolonger les échéanciers et à la réduction de la confiance des investisseurs.

Senator Woo: Well, it's very helpful, because in both your and Mr. Bennett's case, we have some very specific challenges that you have raised with us. All of us here are very concerned about amendments that can address the challenges. And I take it that, if we can address those three items, your view of the bill will change?

Le sénateur Woo : Eh bien, vos observations sont très utiles, car, dans votre cas et dans celui de M. Bennett, elles nous indiquent des difficultés très précises que vous avez soulevées auprès de nous. Au sein du comité, nous nous soucions tous de trouver des amendements qui peuvent régler ces difficultés. Je crois comprendre que, si nous réglons ces trois problèmes, votre opinion du projet de loi changera?

Mr. Fraser: Certainly.

M. Fraser : Certainement.

Senator Woo: Okay. Thank you very much.

Le sénateur Woo : D'accord. Merci beaucoup.

The Chair: Senator Simons.

La présidente : La prochaine intervenante est la sénatrice Simons.

Senator Simons: Thank you very much, Madam Chair.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup, madame la présidente.

I want to address my questions to Mr. Bennett. I'm from Alberta, so Fortis is a name that I know well. When we met earlier with the group from the Hydroelectric Association, they expressed various concerns about the third part of the bill, the navigable water sections, which say that you can't, basically, interfere with the flow of navigable waterways. They were concerned, leaving aside the impact assessment part of the bill, that the navigable waters amendments would make it, not just difficult to build a new hydroelectric project, but to maintain the ones that they have. You didn't speak to that and I wondered if you shared those concerns.

Je tiens à adresser mes questions à M. Bennett. Je viens de l'Alberta. Par conséquent, Fortis est un nom que je connais bien. Lorsque nous avons rencontré précédemment des représentants de l'Association canadienne de l'hydroélectricité, ils ont exprimé diverses préoccupations à propos de la troisième partie du projet de loi, c'est-à-dire des articles portants sur les eaux navigables qui indiquent qu'essentiellement, vous ne pouvez pas entraver les voies navigables. En faisant abstraction de la partie du projet de loi portant sur l'évaluation d'impact, ils craignaient que les changements apportés aux eaux navigables rendent difficile non seulement la construction d'un nouveau projet hydroélectrique, mais aussi le maintien des centrales hydroélectriques qu'ils possèdent déjà. Vous n'avez pas parlé de cela, et je me demande si vous partagez leurs inquiétudes.

Mr. Bennett: Yes, as I only had five minutes, I tried to stick to just a few things.

M. Bennett : Oui. Comme je disposais de seulement cinq minutes, je me suis efforcé de n'aborder que quelques aspects.

Senator Simons: Well, this is my opportunity.

La sénatrice Simons : Eh bien, j'ai donc l'occasion de vous permettre de parler de ces questions.

Mr. Bennett: But, yes, the navigable waters changes are of concern to us. We have large reservoirs and if they become, by definition, a navigable waterway, which it looks like the legislation would do, then without having some way of exempting those, our dams across them are impeding a waterway. It puts a lot more regulation around improvements and things that we need to do around our hydroelectric facilities.

M. Bennett : Oui, les changements apportés aux eaux navigables nous préoccupent. Nous possédons d'importants réservoirs et, si, par définition, ils deviennent des voies navigables, ce que la mesure législative semble accomplir, nos barrages qui les traversent entraveront ces voies, si nous ne disposons pas d'un moyen d'éviter que ces barrages soient assujettis à la loi. Alors, les améliorations et les mesures que nous devons prendre pour entretenir nos installations hydroélectriques seront soumises à une réglementation plus importante.

Senator Simons: All right.

La sénatrice Simons : D'accord.

The other question I wanted to ask you was about interprovincial electricity tie-lines. Right now, there is not a lot of interprovincial hydro — I shouldn't call it that; in Alberta, it's not hydro — electricity transmission infrastructure.

I was a journalist covering the Alberta Legislature when Premier Ed Stelmach attempted to bring in Bill 10, which was to do advance planning for high-voltage transmission lines, and there was tremendous pushback from people. It's one of the things that gave the Wild Rose Party its impetus.

I'm just wondering if Fortis, given that you operate in both Alberta and British Columbia, have you been looking at all at the prospect of interprovincial transmission infrastructure? Would that be something that would be in your wheelhouse?

Mr. Bennett: Yes, Fortis's business is building energy infrastructure, so we would be interested in those types of projects. I think we could spend the whole day talking about how the Canadian electricity system developed and why those tie-lines aren't there, but there's a different issue.

But are we interested in investing in projects like that? We would be.

Senator Simons: There is no way to green Alberta's grid without help from British Columbia. I mean, in Alberta, we burn coal — not so much anymore — we burn natural gas and we have virtually no hydropower in Alberta's grid. Unless we have mechanisms in place that allow us to build those tie-lines, I don't see how Alberta ever gets to that point.

Mr. Bennett: It's a very complicated issue, but from an economic standpoint, we have a lot of hydroelectric power. Alberta actually has a lot of wind and solar resources. If we wanted to optimize, connecting two systems is always a good thing, but there are other reasons why that doesn't happen.

Senator Simons: Yes.

[*Translation*]

Senator Carignan: My question is for Bruce Pardy. The bill addresses the issue of cumulative effects. I will look at all the criteria that should be considered. I will quote subclause 22(1)(a):

> . . . the changes to the environment or to health, social or economic conditions and the positive and negative consequences of these changes. . . . including

L'autre question que je voulais poser concerne les lignes de raccord électriques interprovinciales. Actuellement, l'infrastructure hydroélectrique interprovinciale... Je ne devrais pas parler d'hydroélectricité, car ce n'est pas ce qu'il y a en Alberta. Alors, l'infrastructure de transport d'électricité est peu développée.

Je faisais partie des journalistes qui couvraient l'Assemblée législative de l'Alberta lorsque le premier ministre Ed Stelmach a tenté de faire adopter le projet de loi 10, qui visait à planifier des lignes de transmission de haute tension, et celui-ci a suscité une résistance féroce. C'est l'un des sujets qui ont donné au Wild Rose Party son impulsion.

Je me demande si Fortis envisage la possibilité d'une infrastructure de transmission interprovinciale, étant donné que cette entreprise réalise ses activités tant en Alberta qu'en Colombie-Britannique? Seriez-vous intéressés?

M. Bennett : Oui. Fortis travaille dans la construction d'infrastructures énergétiques. Nous serions donc intéressés par ce type de projets. Je pense que nous pourrions passer toute la journée à parler de la façon dont le réseau électrique canadien a été bâti et de la raison pour laquelle ces lignes de raccord n'ont pas été construites, mais là n'est pas la question.

Pour ce qui est de savoir si nous souhaitons investir dans des projets de ce type, oui, tout à fait.

La sénatrice Simons : Il est impossible de rendre le réseau de l'Alberta plus écologique sans l'aide de la Colombie-Britannique. En Alberta, nous utilisons le charbon — moins maintenant —, nous utilisons le gaz naturel et notre réseau ne compte quasiment pas d'énergie hydroélectrique. Si nous ne créons pas de mécanismes nous permettant de bâtir ces lignes de raccord, je ne vois pas comment l'Alberta pourra arriver un jour à ce stade.

M. Bennett : C'est une question très compliquée, mais d'un point de vue économique, nous avons beaucoup d'énergie hydroélectrique. L'Alberta possède en réalité beaucoup de ressources éoliennes et solaires. Si nous voulons les optimiser, le raccord de deux systèmes est toujours une bonne chose, mais il y a d'autres raisons pour lesquelles on ne le fait pas.

La sénatrice Simons : Oui.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse à Bruce Pardy. Le projet de loi aborde la question des effets cumulatifs. Je vais prendre l'ensemble des critères qui doivent être pris en compte. Je vais citer l'alinéa 22(1)a) :

> [...] les changements causés à l'environnement ou aux conditions sanitaires, sociales ou économiques et les répercussions positives et négatives de tels changements [...] y compris :

(iii) the result of any interaction between those effects;. . .

If I add public participation, and I quote:

> **11** The Agency must ensure that the public is provided with an opportunity to participate meaningfully. . . . for a possible impact assessment. . .

Based on those two, anyone could seek recourse by saying that the obligation to consult them was not met, that their opinion was not adequately taken into account. I mean, that's nonsense. Did I properly summarize your thought and the potential litigation on numerous issues?

[*English*]

Mr. Pardy: Yes, absolutely right. When your list of factors includes everything, that means nothing has priority and the decision-maker can choose anything at all. If your instructions in the statute are to consider social, environmental and economic factors, then you can pick any of those things to prioritize, which means you haven't given a clear indication about what's important. You have given a blank slate to the discretion of the decision maker. When you combine that, as you said, with wide-open standing and very broad participation, that means, exactly as you said, that anybody has carte blanche to say anything about any of those areas. And let's be frank: social, economic and environmental is everything there is. So, you have a complete, wide-open barn door through which anybody can walk and bring up any kind of issue. It is the directing of these very broad public policy debates of specific projects which is unfair and which they don't deserve.

[*Translation*]

Senator Carignan: The bill introduces not only discretionary power, but also arbitrary power. In the end, there are no longer any reasonable criteria in decision making for the minister. It has more to do with arbitrary power than discretionary power. When it says that the minister's discretionary power should be regulated, it should rather say that there is insufficient criteria for the power to be discretionary. The arbitrary power should be regulated.

[*English*]

Mr. Pardy: Let's put it this way: If your mandate is to achieve the public interest, the problem is that the public interest is like beauty. It lies in the eyes of the beholder. So the statute doesn't define what it is that you have to achieve. As long as the minister turns his or her mind to the various matters that are listed in the statute, any decision at all, and I mean that literally, any decision at all is allowed by the statute. There are no criteria. There are no substantive rules. There are no substantive requirements.

(iii) le résultat de toute interaction entre ces effets; [...]

Si j'ajoute la participation du public, et je cite :

> **11** L'Agence veille à ce que le public ait la possibilité de participer de façon significative [...] en vue de l'évaluation d'impact [...]

Donc, si je cumule les deux, toute personne pourrait déposer un recours en disant qu'on n'a pas respecté l'obligation de la consulter, qu'on n'a pas suffisamment tenu compte de son opinion. Je veux dire, c'est n'importe quoi. Ai-je bien résumé votre pensée et les risques de litiges sur une multitude de sujets?

[*Traduction*]

M. Pardy : Oui, c'est tout à fait exact. Lorsque votre liste de facteurs englobe tout, rien n'est prioritaire et les décideurs peuvent choisir n'importe quoi. Si la loi donne pour consigne d'étudier les facteurs sociaux, environnementaux et économiques, vous pouvez choisir de donner la priorité au facteur de votre choix. Cela signifie que vous n'avez pas donné d'indications claires sur ce qui est important. Vous avez donné une page blanche, laissée à la discrétion du décideur. Lorsque vous conjuguez cela, comme vous l'avez dit, à des critères de sélection ouverts et à une participation très large, on obtient exactement ce que vous avez dit. Toute personne a carte blanche pour dire ce qu'elle veut sur ces sujets. Soyons honnêtes : les facteurs sociaux, économiques et environnementaux sont les seuls facteurs. N'importe qui peut donc aborder n'importe quelle question. C'est la direction de ces débats sur les politiques publiques très vastes sur des projets particuliers qui est injuste et qui n'est pas justifiée.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : En fait, le projet de loi amène non seulement le pouvoir discrétionnaire, mais aussi le pouvoir arbitraire. Au fond, il n'y a plus de critères raisonnables dans la prise de décisions pour le ministre. Cela relève davantage du pouvoir arbitraire que du pouvoir discrétionnaire. Quand on dit qu'on devrait encadrer le pouvoir discrétionnaire du ministre, on devrait plutôt dire qu'il n'y a pas suffisamment de critères pour que ce soit discrétionnaire. On devrait encadrer le pouvoir arbitraire.

[*Traduction*]

M. Pardy : Disons les choses ainsi : si votre mandat est de servir les intérêts du public, le problème est que ceux-ci sont comme la beauté. Ils sont subjectifs. La loi ne définit donc pas ce que vous devez réaliser. Du moment que le ou la ministre s'intéresse aux enjeux énumérés dans la loi, toute décision, littéralement, toute décision est permise par la loi. Il n'y a aucun critère. Il n'y a aucune règle ou exigence fondamentale.

So, yes, it's like an arbitration. As far as the legislative process is concerned, it's like a dereliction of duty. It's as if Parliament has said, "You know what? We don't want to make a decision here about what's important. We want to put that off into these very specific decisions and let the minister decide for him or herself."

Alors oui, cette situation est comparable à un arbitrage. Le processus législatif est, en quelque sorte, un manquement au devoir. C'est comme si le Parlement avait dit : « Vous savez quoi? Nous ne voulons pas décider de ce qui est important. Nous voulons que cela soit établi dans le cadre de ces décisions très précises, et laisser le ou la ministre trancher. »

Senator MacDonald: I thank the witnesses for being here today. I think I will direct my question to Mr. Pardy.

Le sénateur MacDonald : Merci aux témoins d'être présents aujourd'hui. Je pense que je vais adresser ma question à M. Pardy.

The Fraser Institute does a lot of good economic analysis over the years. Last month, the U.S. projected 150,000 new jobs. They had close to 200,000, about 195,000 new jobs. In Canada, we lost about 7,500 full-time jobs. That's almost an SNC-Lavalin level of job loss. Given that our economies are basically integrated, why is our economic performance not only lagging behind the U.S., but seems to be increasingly falling behind the U.S.?

Au fil des années, l'Institut Fraser a réalisé un grand nombre de bonnes analyses économiques. Le mois dernier, les États-Unis ont prévu qu'ils créeraient 150 000 nouveaux emplois. Ils en ont créé près de 200 000, soit environ 195 000 nouveaux emplois. Au Canada, nous avons perdu environ 7 500 emplois à temps plein. Cela équivaut pratiquement au nombre d'employés de SNC-Lavalin. Étant donné que nos économies sont pratiquement intégrées, pourquoi notre rendement économique accuse-t-il un retard de plus en plus important par rapport à celui des États-Unis?

Mr. Pardy: Great question. The answer would have to be that it's not a level playing field, because the conditions here are not as conducive to economic activity as they are there. You can look at the jobs numbers, as you have done. You can look at the construction of pipelines over the past 10 years. For causes, you can look at tax rates; you can look at rules; you can look at sovereign risk, which I think is a key term. Sovereign risk is the risk that the governing powers will act against you, and sovereign risk is one of the things that this bill creates. It creates uncertainty. And when you don't have investors bringing their money to Canada, you won't get job growth, you won't get economic growth and you won't get pipelines built. Your economy will stagnate. I think we're seeing that because of the different situations in these two countries.

M. Pardy : C'est une excellente question. Pour répondre, je vous dirais que les conditions ne sont pas équitables, parce qu'elles ne sont pas aussi favorables à l'activité économique ici qu'elles le sont là-bas. Vous pouvez examiner les chiffres relatifs à l'emploi, comme vous l'avez fait. Vous pouvez regarder la construction des pipelines ces 10 dernières années. Pour cerner les causes, vous pouvez regarder les taux d'imposition; vous pouvez regarder les règles; vous pouvez regarder le risque souverain, qui est, d'après moi, un terme clé. Le risque souverain est le risque que l'autorité gouvernante agisse contre vous, et c'est l'une des conséquences de ce projet de loi. Il crée de l'incertitude. Lorsqu'aucun investisseur n'apporte de fonds au Canada, il n'y a pas de croissance de l'emploi, il n'y a pas de croissance de l'économie et pas de construction de pipelines. L'économie stagne. Je pense que la raison est la différence entre les situations de nos deux pays.

Senator MacDonald: Yes.

Le sénateur MacDonald : Oui.

You talked earlier about the NEB, the National Energy Board, and, of course, the government is going to get rid of the National Energy Board because they apparently believe that it can't do its job. Yet the government is asking the National Energy Board to adjudicate in reference to the Trans Mountain Pipeline.

Vous avez parlé tout à l'heure de l'Office national de l'énergie. Le gouvernement s'apprête à l'éliminer sous prétexte qu'il ne peut pas réaliser ses fonctions. Pourtant, le gouvernement lui a demandé de rendre une décision au sujet du projet d'oléoduc Trans Mountain.

This is a question for all three of you. Is there not some sort of an inconsistency here, when they want to get rid of this board because they say it's not adequate and it doesn't do its job properly, yet, not only are they asking it to adjudicate on the Trans Mountain Pipeline, but they've practically telegraphed their opinion that they expect it to be approved?

Cette question s'adresse à vous trois. Ils veulent éliminer cet office parce qu'ils estiment qu'il est inadéquat et qu'il ne réalise pas ses fonctions de façon adéquate, et pourtant, non seulement ils lui demandent de rendre une décision au sujet du projet d'oléoduc Trans Mountain, mais ils ont pratiquement annoncé que, selon eux, il serait approuvé. N'y a-t-il pas ici une incohérence?

Mr. Pardy: Obviously, yes. But the reason that I think that they are getting rid of the NEB is to be able to have more political control over the outcome than they would have it with it. Now, of course, this statute is not in force yet, so the existing situation with the previous act still stands, so the NEB is still in business as of right now. But that can be really the only rationale for getting rid of it. If it's good at its job, and if it produces what are essentially independent recommendations, then if you want to control the outcome you need to get rid of that agency. That seems to me to be the plan.

Mr. Bennett: I'd just add, it's quite common when rules are being changed, that there's a grandfathering. So, it's not inconsistent from that perspective. I have been 30 years in the industry, and rules do change from time to time. Another regulator will follow on, but that is not inconsistent with the way things change. Typically, there is a period of time where there's a transition.

Senator Cordy: Thank you very much to the three of you for being here in Vancouver today to talk about the bill.

Mr. Pardy, you're a lawyer and you're at Queen's, right?

Mr. Pardy: Yes.

Senator Cordy: Have you had any experience in terms of being a proponent or an intervenor for an environmental assessment under CEAA 2012 and in the current legislation?

Mr. Pardy: You mean have I ever acted for a party involved?

Senator Cordy: Yes.

Mr. Pardy: No.

Senator Cordy: Okay, thanks.

Mr. Bennett and Mr. Fraser, you actually brought forward a number of similar concerns about the current legislation. Do you think that the early planning stage, that is going to be brought forward in Bill C-69, will be helpful in terms of getting the big issues out front early?

Mr. Fraser: If the early planning stage allows proponents to get their ideas onto the table and a good review of that, then yes, you'll be able to get to the quick of it fairly soon.

Mr. Bennett: I would agree. We had some comments about making that a little clearer, but in the projects that we do, we do a lot of planning. We're years in the planning for many of these projects. So, having some coverage of that within the legislation,

M. Pardy : Bien entendu. Je pense toutefois qu'ils se débarrassent de l'Office national de l'énergie parce qu'ils veulent plus de contrôle politique sur les résultats qu'ils en auraient avec lui. Cette loi n'est toutefois pas encore entrée en vigueur. La situation actuelle engendrée par la loi précédente est donc toujours d'actualité, si bien que l'Office national de l'énergie fonctionne toujours. Toutefois, ce peut réellement être le seul motif de son abandon. S'il fait bien son travail et produit des recommandations essentiellement indépendantes, vous devez l'éliminer pour contrôler les résultats. Cela me semble être une bonne stratégie.

M. Bennett : J'aimerais simplement ajouter qu'il est très courant, lorsque les règles changent, qu'il y ait un droit acquis. Cela n'est donc pas incohérent de ce point de vue. Cela fait 30 ans que je travaille dans cette industrie, et les règles changent de temps en temps. Un autre organisme de réglementation viendra prendre sa place, mais cela n'est pas incohérent par rapport à la façon dont les choses évoluent. Habituellement, il y a une période de transition.

La sénatrice Cordy : Merci beaucoup à vous trois d'être venus ici, à Vancouver, pour parler du projet de loi.

Monsieur Pardy, vous êtes avocat et vous êtes à l'Université Queeen'sc'est exact?

M. Pardy : Oui.

La sénatrice Cordy : Avez-vous joué le rôle de promoteur ou d'intervenant dans le cadre d'une évaluation environnementale prévue dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012 et la loi actuelle?

M. Pardy : Vous me demandez si j'ai déjà représenté une partie au processus?

La sénatrice Cordy : Oui.

M. Pardy : Non.

La sénatrice Cordy : D'accord, merci.

Monsieur Bennett et monsieur Fraser, vous avez soulevé un certain nombre de préoccupations semblables concernant la mesure législative actuelle, en fait. Pensez-vous que le stade de planification initiale, qui sera proposé dans le projet de loi C-69, sera utile pour dégager les questions importantes dès le départ?

M. Fraser : Si le stade de planification initiale permet aux promoteurs de présenter leurs idées et d'en faire un bon examen, alors oui, vous pourrez entrer dans le vif du sujet assez rapidement.

M. Bennett : Je suis d'accord. Il a été question de clarifier légèrement les choses, mais dans les projets que nous réalisons, nous faisons beaucoup de planification. Nous y consacrons des années dans certains cas. En conséquence, je crois qu'il serait

and I don't think it would hurt. It probably gives some of the other stakeholders a better indication of what to expect in the process, and it's always part of our process.

Senator Cordy: I want to thank you both very much, because it's always helpful if we get suggested amendments coming from our witnesses, because there are actually a lot of commonalities in some of the things that we have heard. That's very helpful, so thank you to the three of you.

The Chair: Senator Patterson.

Senator Patterson: Mr. Bennett, I noted your recommendation that the power to designate projects be based on predetermined, publicly available guidelines. We have had a lot of concern about this so-called project, less than the mystery surrounding it. I asked this question to officials from Environment and Climate Change Canada when the committee first began studying the bill, and I was quite astonished to hear them say, in presenting the bill, that the guidelines for designating certain projects were in a consulting phase and that that phase involved a discussion document. So, very early consultation. So, I'm not holding my breath that we're going to learn much about these guidelines before we have to consider passage of the bill.

Does Fortis have specific thoughts on this or concerns about the designation of projects? Do you have certain thoughts on which projects should be listed or exempted?

Mr. Bennett: We haven't gotten that far. We have adopted the CEA's recommendations. We went through them and felt those would work for us. The comment that we have is that it is important for a proponent to know, upfront, whether they're in or out of the process. It's hard when you don't know whether you are in or not.

Certainly, as a proponent, we have a good feel for things that will be of interest. You could always have some ability to bring something in. But the way the legislation reads right now, it seems pretty discretionary. That's what our concern is; that you don't know whether you're in or out when you're contemplating a project.

Senator Patterson: Thank you.

The Chair: With that, we have finished this panel. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

bon qu'il en soit question dans la mesure législative. Cela donne probablement à certains autres intervenants une meilleure idée de ce à quoi s'attendre dans le cadre du processus, et cela s'inscrit toujours dans notre processus.

La sénatrice Cordy : Je tiens à vous remercier infiniment tous les deux, car c'est toujours utile pour nous de recevoir des suggestions d'amendements de la part des témoins étant donné que bien des points communs ressortent, en fait, de certaines des choses que nous avons entendues. C'est très utile, alors merci à vous trois.

La présidente : Sénateur Patterson, la parole est à vous.

Le sénateur Patterson : Monsieur Bennett, j'ai pris note de votre recommandation voulant que le pouvoir de désigner des projets soit fondé sur des lignes directrices prédéterminées et publiées. Ce soi-disant projet nous a bien préoccupés, mais moins que le mystère qui l'entoure. J'ai posé cette question aux fonctionnaires de Environnement et Changement climatique Canada lorsque le comité a entamé son étude du projet de loi, et j'ai été assez étonné de les entendre dire, lorsqu'ils ont présenté le projet de loi, que les lignes directrices pour désigner certains projets se trouvaient à un stade de consultation pour lequel il y avait un document de discussion. Il s'agit donc de consultations très préliminaires. Par conséquent, je ne me fais pas d'illusions. Je ne crois pas que nous apprendrons grand-chose sur ces lignes directrices avant de devoir envisager l'adoption du projet de loi.

Fortis a-t-il une opinion précise sur ce point ou des préoccupations concernant la désignation des projets? Avez-vous une opinion concernant les projets qui devraient être ajoutés à la liste ou faire l'objet d'une exception?

M. Bennett : Nous n'en sommes pas encore rendus là. Nous avons adopté les recommandations de l'Association canadienne de l'électricité. Nous les avons passées en revue et avons estimé qu'elles nous conviendraient. Nous aimerions dire qu'il est important pour un promoteur de savoir, dès le départ, s'il fait partie ou non du processus. C'est difficile de ne pas savoir.

Il est clair qu'à titre de promoteurs, nous avons une bonne idée des points qui susciteront l'intérêt. Vous pourriez toujours avoir la possibilité d'en soulever. Cependant, en l'espèce, la mesure législative semble accorder beaucoup de pouvoir discrétionnaire. Ce qui nous préoccupe c'est ne pas savoir si on fait ou non partie du processus lorsqu'on envisage un projet.

Le sénateur Patterson : Merci.

La présidente : Sur ce, nous avons terminé notre discussion avec le présent groupe. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, April 8, 2019 (morning)

Eagle Spirit Energy Holding Ltd.:

Calvin Helin, Chairman and President.

As an individual:

Vivian Krause, Writer.

Teck Resources Limited:

Sheila Risbud, Director, Government Affairs;

Mark Freberg, Director, Permitting and Closure.

First Nations Energy and Mining Council:

Robert Phillips, First Nations Summit Task Group Member, First Nations Leadership Council;

Karen Campbell, Counsel.

Independent Contractors and Businesses Association of British Columbia:

Tim McEwan, Senior Vice President.

BC Chamber of Commerce:

Val Litwin, President and Chief Executive Officer;

Dan Baxter, Director, Policy Development, Government and Stakeholder Relations.

As an individual:

Jackie Lerner.

Gitxaala Nation:

James Herbert, Manager, Regulatory Affairs.

Monday, April 8, 2019 (afternoon)

Wilderness Committee:

Peter McCartney, Climate Campaigner.

Stand.earth:

Tzeporah Berman, International Program Director.

Resource Municipalities Coalition:

Rob Fraser, Co-Chair, Mayor of the District of Taylor.

The Fraser Institute:

Bruce Pardy, Senior Fellow, Professor of Law, Queen's University.

FortisBC:

David Bennett, Director, Communications and External Relations.

TÉMOINS

Le lundi 8 avril 2019 (matin)

Eagle Spirit Energy Holding Ltd. :

Calvin Helin, président du conseil et président.

À titre personnel :

Vivian Krause, auteure.

Teck Resources Limited :

Sheila Risbud, directrice, Affaires gouvernementales;

Mark Freberg, directeur, Permis et planification de la fermeture.

First Nations Energy and Mining Council :

Robert Phillips, membre du Groupe de travail du Sommet des Premières Nations, Conseil des leaders des Premières Nations;

Karen Campbell, avocate.

Independent Contractors and Businesses Association of British Columbia :

Tim McEwan, vice-président principal.

BC Chamber of Commerce :

Val Litwin, président et chef de la direction;

Dan Baxter, directeur, Élaboration des politiques, des relations gouvernementales et avec les intervenants.

À titre personnel :

Jackie Lerner.

Nation Gitxaala :

James Herbert, directeur des affaires réglementaires.

Le lundi 8 avril 2019 (après-midi)

Wilderness Committee :

Peter McCartney, responsable de la campagne sur le climat.

Stand.earth :

Tzeporah Berman, directrice des programmes internationaux.

Resource Municipalities Coalition :

Rob Fraser, coprésident, maire du district de Taylor.

Institut Fraser :

Bruce Pardy, agrégé supérieur de recherches, professeur de droit, Université Queen's.

FortisBC :

David Bennett, directeur, Communications et relations externes.